AR6

John Carter Brown.

BOUND BY J. CLYDE.
A19b

VOYAGE DE L'AMERIQUE,

JOHN CARTER BROWN

CONTENANT

Ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable dans l'Amerique Septentrionale depuis 1534. juſqu'à preſent.

Deviſé en quatre Tomes,

Enrichi de Figures.

TOME TROISIE'ME.

A AMSTERDAM,
Chez HENRY DES BORDES.

M. DCC. XXIII.

RPJCB

PREFACE.

QUand on parle en France des Iroquois l'on s'imagine que ce ſont des Barbares, toûjours avides du ſang humain : Erreur. Le caractere que je veux donner de cette Nation, ſi conforme à ce qu'elle eſt en éfet, eſt bien different des préjugez que l'on s'en forme : c'eſt la Nation la plus fiere & la plus redoutable de l'Amerique Septentrionale ; Nation en même temps la plus politique & la plus judicieuſe que l'on puiſſe connoître. En éfet, elle a affaire avec les François, les Anglois, & preſque tous les peuples de ce vaſte continent.

Les Anglois ſont trop heureux de rechercher leur amitié, les Iroquois

en sont convaincus par tous les presens que le General de la Nouvelle Angleterre envoye souvent aux grands Chefs de guerre de cette Nation pour entretenir une alliance constante ; ménagement qui seul les empêche de se separer d'eux lors que nous avons eû la guerre avec l'Angleterre, car ils sont également attentifs à ce que les François ne détruisent pas absolument les Anglois, & que les premiers ne soient pas détruits par ceux-ci.

A notre égard nous les estimons pour leur valeur, & ce sont des peuples veritablement braves, nos Alliez même se trouvent dans de terribles embarras lors que les Iroquoi cherchent à susciter des sujets de guerre.

On verra dans cet Ouvrage leurs Mœurs & leurs Maximes ; j'ai crû être obligé d'abord de faire connoître par là ce que c'étoit que ces cinq Nations Iroquoises. Je me suis servi de la méthode Epistolaire pour développer an-

nées par années tous les mouvemens de la derniere guerre qu'il y a eû entr'eux & nous, & nos Alliez. L'on n'y verra point ce qui s'eſt vû & ſe void dans l'Europe, des Batailles ſemblables de Flerus, de Stinkerque, de Nervvinde, de Stafarde, de Malplaquer & d'Henin, où tant de milliers d'hommes ont répandu leur ſang ſur un Champ de Bataille. Cette Nation eſt trés-peu nombreuſe, elle ne laiſſe pas ce neanmoins d'inquieter & de harceler toute l'Amerique Septentrionalle.

Je rapporte generalement tous les faits de guerre de part & d'autre, j'y introduits tous nos Alliez, j'y faits connoître les interêts des uns & des autres, leur Genie, leur Caractere, & leur Politique. J'avouë que je ſuis un peu-prolixe dans cet Ouvrage, mais tous ces Pourparlers, ces Harangues, & ces Expreſſions métaphoriques, ont quelque choſe de ſi ſingulier, qu'en matiere de Sauvages

mon but eſt de faire voir, en les raportant, que toutes ces Nations ne ſont point ce que l'on en juge en France.

J'ai crû d'ailleurs qu'en diminuant cet Ouvrage pluſieurs Officiers du Canada auroient lieu de ſe plaindre de moi de les avoir mis en oubli. La guerre que nous avons euë avec cette terrible Nation eſt trop cruelle pour ne pas citer juſques au dernier Subalterne & Habitant même qui y ont eû part. Il eſt juſte de tranſmettre à la poſterité ce qu'ils ont tous fait & ſoûtenu pour la gloire du Roi. Je ſçai qu'un Auteur qui m'a précedé a penſé & écrit autrement que moi ſur le Canada, mais je n'ai rien ici à dire autre choſe ſur ſon chapitre, ſinon que pour moi j'ai fait une eſpece de vœu de ne penſer n'y de n'écrire que conformement à la verité & à la juſtice, dûë au moindre des hommes.

TERMES ET EXPRESSIONS DES SAUVAGES

LA Hache eſt le ſimbole de la Guerre.

Lier la Hache de Guerre, c'eſt faire ſuſpenſion d'armes.

Affiler la Hache, c'eſt vouloir commencer une Guerre.

Jetter la Hache dans le plus profond de la terre, c'eſt ne plus entendre parler de Guerre.

Repêcher la Hache d'une Riviere, c'eſt recommencer la Guerre.

Oter la Hache, c'eſt faire ceſſer les attaques & les hoſtilitez de la Guerre.

Jetter la Hache au Ciel, c'eſt faire une Guerre ouverte.

Baisser la Hache, c'est faire cessation d'armes.

Reprendre la Hache, c'est recommencer la Guerre.

Attacher la Hache à la porte, c'est faire un défi.

Un mort qui couvre un mort, c'est la vengeance que l'on a faite pour le mort.

Laisser reposer un homme mort, c'est differer de venger sa mort.

Couvrir un mort, c'est lui rendre les derniers honneurs par l'éloge que l'on fait de ses belles actions.

Aller voir les os d'un homme mort, c'est chercher les occasions de venger sa mort.

Fumer paisiblement dans le même Calumet avec une Nation, c'est être dans une parfaite union.

Fumer le Soleil, c'est lui faire un Sacrifice.

Attacher le Soleil, c'est faire la Paix.

Rattacher le Soleil, c'est refaire une Paix solide.

Faire un même Feu, c'eſt être d'une même Nation.

Boucher le Chemin d'un lieu à un autre, c'eſt rompre les deſſeins & les meſures de quelqu'un.

Déboucher un Chemin, c'eſt donner un acheminement au ſuccez d'une affaire.

Applanir le Chemin d'un lieu, c'eſt empêcher que l'on ne faſſe des expeditions militaires.

Arriver ſur la Natte de quelqu'un, c'eſt arriver chez lui.

Une Natte teinte de ſang, c'eſt avoir eû des perſonnes tuées à la Guerre.

Nettoyer une Natte teinte de ſang, c'eſt appaiſer la douleur que l'on a des perſonnes tuées à la Guerre.

Préparer la Natte pour quelqu'un, c'eſt être prêt de le recevoir chez ſoi.

Fumer ſur la Natte, c'eſt joüir d'une profonde Paix.

Placer le Feu de Paix & des bonnes affaires, c'eſt choiſir un lieu

pour parler d'accommodement ou de Paix.

Planter l'Arbre de Paix ſur la plus haute montagne de la terre, c'eſt faire la Paix generale.

Redreſſer l'Arbre de Paix, c'eſt rétablir la Paix.

Délier quelqu'un par un Collier, c'eſt procurer la liberté à un Priſonnier de Guerre.

Envoyer un Collier ſous terre, c'eſt traiter d'une affaire ſecrette, ou dans le ſecret.

Garder le Sac des Colliers ſur la Natte, c'eſt attendre le moment favorable pour déliberer d'affaires.

Envoyer porter un Collier, c'eſt envoyer quelqu'un pour parler d'affaires, ou de Paix.

Ainſi :

Un Collier c'eſt un Porte-paroles, ou un Contract, qui a la même vertu que celui que l'on feroit par devant Notaire.

Propoſer une Chaudiere, c'eſt propoſer une entrepriſe militaire.

Mettre à la Chaudiere, c'eſt brûler un homme.

Faire Chaudiere, c'eſt vivre enſemble de bonne union.

Rompre la Chaudiere, c'eſt ſe broüiller tout à fait.

Tirer un homme de la Chaudiere, c'eſt lui donner la vie.

N'entendre pas l'affaire, c'eſt n'être pas au fait d'une affaire, ou ne pas comprendre ce que l'on dit, ou ce que l'on veut dire.

Garder de méchantes affaires dans ſon ventre, c'eſt conſerver une inimitié ſecrete contre quelqu'un.

Les feuilles ſont rouges, c'eſt être dans l'Automne.

Eſtre maître du Fer, c'eſt être maître de toutes les choſes neceſſaires à la Guerre.

Broüiller la Terre, c'eſt chercher des querelles & des ſujets de Guerre.

Gâter la Terre d'un lieu, c'eſt faire irruption quelque part.

Lever ou tourner le Caſſe tête contre une nation, eſt lui déclarer la guerre.

Termes & Expressions des Sauvages.

Suspendre le Casse-tête, c'est suspension d'armes.

Un Découvreur est un homme qui va reconnoître un Parti.

Un Coureur de Bois, c'est un Canadien qui parcourt les Nations pour commercer de la Pelleterie.

Faire Coup, c'est tuër ou faire quelques prisonniers de Guerre.

Manger quelqu'un, c'est le tuër à la Guerre. Casser une tête, c'est tuër un homme à la Guerre.

Enlever une Chevelure, c'est par le moyen d'un coûteau faire tout le tour de la tête, & emporter en même temps la peau & les cheveux.

Se Matacher le visage, c'est se peindre le visage.

Boire du Boüillon de quelqu'un, c'est brûler un Prisonnier de Guerre.

Envoyer prier quelqu'un de venir boire du Boüillon d'un homme, c'est prier de venir le brûler, ou de le voir brûler.

Attacher un homme au Poteau, c'est le brûler.

HISTOIRE DES MOEURS, MAXIMES, ET DES GUERRES DES IROQUOIS, *CONTRE LA* NOUVELLE FRANCE, ET SES ALLIEZ.

LETTRE PREMIERE.

MONSEIGNEUR,

Le droit que vous avez sur la Nouvelle France par votre miniſtere, me

donne lieu de vous parler des Iroquois, la plus belliqueuſe Nation de toute l'Amerique Septentrionale, je ſçai que vous n'êtes point dans l'erreur publique de la France qui croit que l'Iroquois doit être défini un mangeur de chair humaine, eſpece d'homme qui dans ſon tronc d'arbre eſt à l'affuct de quelque figure humaine pour le ſaiſir & en faire ſon repas. Ce ne fut jamais-là le caractere des Iroquois, chacun le verra par cette Deſcription que j'ai l'honneur de vous envoyer; elle vous eſt dûë, Monſeigneur, par toutes ſortes d'endroits, ſur tout par un titre dont il m'eſt glorieux de conſerver toûjours la memoire, mais qu'un Ameriquain ne ſçait pas exprimer aſſez délicatement pour l'apeller par ſon nom. Si votre Filleul, mon petit Ameriquain, avoit été en France il vous auroit remis lui-même cette Lettre, & il auroit auſſi preſenté à Madame de Maintenon, ſa Maraine, l'Hiſtoire de la Nouvelle France. Recevez donc, Monſeigneur, s'il vous plaît, ce qu'aucun Auteur, juſqu'à preſent, n'a fait connoître fidellement à la France.

Jamais ces peuples n'ont fait plus éclater leur valeur que depuis dix à douze ans, les François ont avoüé eux-mêmes qu'ils étoient nez pour la guerre, & quelques maux

maux qu'ils nous ayent faits nous les avons toûjours eſtimez.

L'opinion commune eſt qu'il n'y a jamais eû parmi eux plus de cinq Nations, quoi qu'il s'en ſoit trouvé une dans la Virginie qui parloit leur langue, & qui leur étoit auparavant inconnuë, ils ne la découvrirent qu'aprés qu'ils eurent porté la guerre bien loin hors de leurs limites, & ils ſe ſervirent de la conformité du langage pour les attirer à eux.

Ceux qui ſont plus proche des Anglois ſont les *Aniez*, à vingt lieuës de là où environ (car les Geometres n'ont pas encore meſuré cette terre) ſont les *Annegonts*, & à deux journées plus loin ſont les *Onontagues*, qui ont pour voiſins les *Goyagouins*: enfin les derniers ſont les *Tſonnontouans*, qui ſont à cent lieuës des Anglois.

Si l'on ne conſideroit que le Ciel, leur climat devroit être fort doux, la nége y fond des la fin de Février; mais faiſant reflexion ſur la ſituation du lieu il y fait auſſi froid qu'à Quebec. C'eſt un païs montagneux, quoi qu'il n'y ait pas de néges au Printemps, cependant la terre ne pouſſe point, il faut avoüer qu'il y a quelque difference entre ce païs-là & ceux qui ſont plus Nord. Ceux qui voyagent au mois

de Mai sur le Lac Ontario, autrement Frontenac, s'apperçoivent aisément de cette difference, car la côte du Nord est nuë & sterile; au lieu que celle du Sud est parée d'arbres verds, cependant il n'y a que deux lieuës de distance de l'un à l'autre. Les Iroquois ne sement leur bled d'Inde qu'au mois de Mai, il y gele quelquefois tous les mois de l'année, mais cela n'est pas ordinaire: le bled y est beau & les épics longs. Les Citroüilles & les Melons d'eau fort sucrez, d'une grosseur extraordinaire: ils y ont semé de la graine qu'ils avoient apporté des Isles Neuves, & les Melons en sont fort gros, charnus & bien rouges.

Il n'y a rien de plus sauvage que ces peuples en matiere de Religion: quand on leur demande ce qu'ils entendent quand ils invoquent *Agriskoué*, ou, *Tharonkiaoüagon*, ils ne donnent aucunes idées distinctes de ce qu'ils pensent. Ils jettent du tabac dans le feu où dans l'eau en passant devant une Roche, mais quand on leur demande la raison pour laquelle ils font cela, ils ne disent que des Fables, où bien ils répondent que nous n'entendons pas l'affaire: ils disent aussi que puisque ils nous écoutent sans nous interrompre lors que nous leur parlons de notre Religion,

nous devons aussi les écouter de même.

La crainte du mal où l'esperance du bien les engagent dans ces pratiques superstitieuses. Ils ont des Sorciers qui sont sans sortileges, ce sont plûtôt des Joüeurs de Passe-passe. Ils ont des Medecins qu'ils appellent Jongleurs qui n'entendent rien aux maladies internes, mais qui font des Cures admirables pour les playes, avec des herbes ou de l'écorce d'arbres.

S'il se rencontre quelqu'un parmi eux qui ne tienne pas l'immortalité de l'ame, il n'est pas suivi, on le laisse faire, & on le laisse dire; mais le commun est d'un autre sentiment. Ils ont un Paradis qu'ils apellent le Païs des Ames, ils se le representent comme un beau païs où tout est materiel, & où les Ames sont revêtuës de corps, ils croyent qu'elles ne souffrent point, & que si ce sont les Ames de leurs Esclaves, elles sont aussi leurs Esclaves; mais ils ne reconnoissent pas de peines pour les crimes.

Toutes leurs connoissances touchant la Creation du monde & l'autre vie ne sont que des idées confuses & mêlées de fables, dont les Missionnaires ne laissent pas de se servir pour les instruire, les éclairer, & leur faire reconnoître la verité qui s'est éclipsée parmi eux.

Pour conſerver ce phantôme de Religion ils ont établi une coûtume de s'aſſembler de trois en trois ans, & traitent de pluſieurs affaires dans ces aſſemblées, entr'autres de la Religion ; ils prient le Soleil de leur donner des jours heureux ſans dire ſi c'eſt un Dieu, & on ne remarque pas qu'ils lui attribuent aucune qualité Divine.

Ils rêvent beaucoup & l'on diroit que le Songe ſeroit leur Dieu. Le Songe n'eſt autre choſe, Monſeigneur, à les entendre parler que leur Ame qui ſort de leur corps pendant le ſommeil ; mais cette ſortie ne ſe fait pas pour toûjours. Cette Ame va chercher quelque choſe qui lui ſoit agreable ; quand elle l'a trouvé elle veut l'avoir. Quand l'homme penſe à avoir cela, & qu'il ne s'en met pas en peine, l'Ame s'afflige & elle menace le corps de ſortir pour toûjours : c'eſt pour cela qu'ils honorent le Songe, & font ce qu'ils peuvent pour le contenter. Ils apellent les Jongleurs quand ils ſont malades afin qu'ils devinent ce que l'Ame demande ; ils font jeûner les enfans afin de les faire rêver, & de ſavoir par là ce que leur Ame demande, ſi c'eſt un oiſeau, ou un fruit, ou une robe, ou un ſoulier ; & quand ils croyent avoir rencontré quelque choſe de ſemblable ils en portent les marques ſur

le visage, sur leur corps, sur leurs mains, & ils apellent cela mon *Agiaron*, où le maître de la vie. On ne remarque pas qu'ils offrent rien au Songe en forme de Sacrifice.

Il s'en est trouvé qui ayant faim dans les bois l'Hiver à la chasse, ont dit : Toi qui a tout fait donne-moi une de tes bêtes afin que je vive. Ils ont répondu aux Anglois qui prétendoient être maître de leur païs, que celui qui avoit fait la terre leur avoit donné ce païs-là.

Ils ont aussi des superstitions dans certains Festins. Ce sont les Vieillards qui la plûpart du temps n'ont rien à manger, ou quelques paresseux qui se font Jongleurs pour vivre aux dépens d'autrui, ils font quelquefois ces Festins par maniere de divertissement, tantôt pour se régaler les uns les autres l'Hiver, & tantôt sous prétexte de Religion. Ils font quelques Ceremonies diaboliques pour guerir les malades, comme font les danseurs nuds. Tout cela a été introduit chez les Iroquois par les Hurons ou par les Nations du Sud, que les Iroquois ont emmené dans leur païs. La boisson & le libertinage y ont mêlé plusieurs sortes de superstitions. Ce qui me fait dire que les Iroquois sont devenus les Esclaves de leurs Esclaves tou-

chant la Religion, car ils ont pris les ſuperſtitions des autres Nations, n'en ayant que fort peu d'eux-même : On a remarqué que cette Nation avoit plus de diſpoſition au Chriſtianiſme que les autres.

Les Iroquois ont grand ſoin de leurs morts, ſoit que leurs gens meurent dans les villages, ſoit qu'ils meurent dans les bois, ſoit qu'ils ſoient tuez à la guerre. Les gens de guerre ſe jurent une amitié inviolable pour ne s'abandonner jamais. Si ils ont quelqu'un de leurs camarades tuez, ils s'expoſent pour enlever le corps & pour lui donner la ſepulture ; & s'ils ont le loiſir ils font les mêmes ceremonies que l'on a coûtume de faire dans le Village. Si ils ſont morts à la chaſſe l'Hiver ils attachent le corps a des arbres, envelopé dans leur couverture pour les faire geler, & ils les aportent le Printemps au Village pour les enterrer. Si ils ſont morts dans le Village ils obſervent certaines Ceremonies. Ce ſont les femmes qui ont plus de ſuperſtition que les hommes. Ils mettent dans la foſſe d'un mort tout ce qui lui a ſervi pendant la vie & tout ce qu'ils croyent lui devoir ſervir dans le païs des ames, ayant égard au ſexe, à la qualité, à l'âge, en quoi ils ſuivent beaucoup le caprice de leur imagination. Ils jettent dehors au-

tour de la cabane le bled que le mort auroit mangé dans l'année, & ce bled sert la plûpart du temps à nourrir leurs cochons. Ils font des Festins dans le Cimetiere, mais c'est plûtôt pour se régaler de temps en temps. Les Vieilles sont fort superstitieuses, elles mêlent des pleurs feintes, & ils ont leur temps réglé pour ces pleurs. La femme dont le mari est mort demeure cachée dans la cabane, elle est échevelée & garde d'autres coûtumes. A present le desordre de la boisson & de l'impureté a changé une passion dans une autre, a insi l'envie de se marier qui étoit fort moderée parmi les Iroquois anciens, fait que le deuil est bien-tôt passé. Les Parens du Mari défunt font un Festin & on habille la Veuve, on lui racommode ses cheveux, & alors elle peut se marier à qui elle voudra.

Leurs Mausolées sont de petites cabanes de Planches qu'ils font sur les fosses. Ils peignent le genie que le défunt avoit choisi, & font d'autres figures sans autre dessein; ces Planches empêchent que les chiens n'entrent dans les fosses, car cene sont que des écorces qui couvrent le corps sur lequel ils mettent des pierres & un peu de terre, de sorte que l'écorce étant bien tôt pourrie il se fait de grands trous p a

leſquels la puanteur ſort ; les animaux attirez par cette odeur pourroient entrer par là s'ils n'y aportoient pas du remede ; ils ont bien ſoin que leurs morts ne ſoient pas dans l'eau ; ils viſitent de temps en temps dans la foſſe, ils peignent ces cadavres à demi pourris, ils les changent d'habits, & ils racommodent la foſſe : mais lorſqu'ils meurent par quelque accident extraordinaire, on les met avec tout ce qu'ils ont de précieux dans un cercueil, que l'on éleve ſur quatre pilliers de douze à quinze pieds l'eſpace d'un an, & on les remet en terre aprés ce temps expiré.

C'eſt un uſage, Monſeigneur, de pleurer les morts tous les deux ans, la Nation qui veut pleurer ceux qui ont été tuez à la guerre envoye aux quatre autres des Colliers pour avertir les Anciens de ſe trouver en un lieu limité. Dés qu'ils s'y ſont aſſemblez l'on fait un grand feu, autour duquel ils ſe mettent à fumer. Quelques jeunes Guerriers s'y trouvent auſſi qui ſe tiennent un peu plus loin par reſpect. Aprés cette entrevûë l'on fait loger tous ces Anciens chez les familles de ceux qui ont été tuez. Les Guerriers vont à la chaſſe pendant ce temps pour régaler ces nouveaux affligez. On tient deux jours aprés un Conſeil general pour pleurer les morts.

On fait donc *chaudiere* ce jour-là en attendant les pleurs, & lorſqu'ils viennent à pleurer effectivement ce ſont des paroles trés touchantes qu'ils prononcent avec douleur. Le fiel & l'amertume qui leur rongent le cœur dans ce moment leur inſpire un eſprit de vengeance qui n'eſt déja que trop enracinée. Ceux qui ont eû leurs parens tuez donnent quelquefois des Colliers ; c'eſt alors que les pleurs ſe renouvellent, & que les cris ou plûtôt les hurlemens ſe font entendre pour compâtir avec la perſonne affligée. Ces pleurs finis on fait le Feſtin d'un grand ſens froid, aprés lequel chacun ſe retire avec ſon *Ouragan*, qui eſt un plat d'écorce, & dit en même temps *Niochen*, qui ſignifie je vous remercie.

Les Iroquois ſont fort injuſtes envers leurs Chefs, car ſi un parjure Vieillard aprés avoir été toute ſa vie au ſervice de la Nation vient à n'en être plus capable, il faut qu'il ſe faſſe Pêcheur, & ſi il tombe malade on n'a pas plus de ſoin de lui que d'un autre. Il peut y avoir quelque exception, le vieillard qui eſt Chef dans le Village ne profite pas des preſens qu'on lui fait, la coûtume veut qu'il donne tout à la jeuneſſe, comme ſont les hardes dont on lui fait preſent, & autre choſe. Si l'on

donne des Colliers il les met dans la maſſe commune, ſi c'eſt de la viande il en fait Feſtin. Les Onnontaguez l'emportent ſur les autres ; ils ont un certain ſerieux & un phlegme propre pour le conſeil : mais à preſent leur gouvernement eſt bien changé, la jeuneſſe fait ce qu'elle veut, & l'eau de vie a changé la maniere de vivre. Ils prennent conſeil tantôt des Anglois, tantôt des François ; mais principalement des Anglois, ſur tout depuis la guerre, c'eſt ce qui me fait dire que le gouvernement eſt entierement changé. L'ancien gouvernement régloit les affaires de Paix, ou celles de la Guerre pendant la Paix : C'étoit aux Vieillards de déliberer ſur les changemens de Village, ſur les Aſſemblées qu'ils apellent *Porter le Sac.* Ils déliberoient auſſi ſur quelques travaux publics, ſur les guerres qu'il falloit entreprendre, & ſur pluſieurs petites affaires, comme quand il falloit aller aux Tourtres. Leur politique étoit de tenir toûjours la jeuneſſe hors du Village & dans le travail. S'ils avoient des Nations à détruire, ils déliberoient ſur les diſſenſions qu'il falloit mettre entre ces Nations-là pour les attaquer les unes aprés les autres ; pour faire traîner la guerre en longueur, afin d'avoir toûjours de l'occupation. Les On-

montaguez ont soin de faire venir dans les conseils quelques jeunes gens de bon esprit, où de leur communiquer les affaires. Quelques jeunes gens s'assembloient le matin chez l'Ancien, où quelques Vieillards venoient aussi, & ils s'entretenoient ensemble en fumant. Le sujet de l'entretien étoit ordinairement des affaires du temps.

L'eau de vie ayant corrompu les mœurs des Iroquois, ce qui a achevé de les perdre, a été la multitude des Esclaves qu'ils ont emmenez dans leur païs pour réparer la perte qu'ils faisoient en guerre. Ils se plaignent eux-mêmes de ce que leurs Filles ne sont plus que des coureuses, & recherchent les jeunes gens en mariage. Leurs mariages sont ou comme de simples accords que deux Familles font ensemble, & alors on marie les enfans dés le berceau, ou ce sont des mariages d'interêt : pour lors le gendre est obligé de demeurer avec la femme qui reste avec sa mere, qui est pour ainsi dire maîtresse de toute sa chasse jusqu'à ce qu'il ait des enfans. Il lui est permis pour lors d'avoir une cabane à part pour sa famille. Mais la mere qui ne connoît que trop l'utilité de l'avoir auprés d'elle, ménage insensiblement son esprit, & il arrive souvent qu'il ne la quitte pas.

Quand les Parens ont conſenti de part & d'autre au Mariage, la Fille porte le pain de Mariage qui eſt comme le Contract, elle le fait cuire chez elle dans de l'eau boüillante, envelopé de feüilles de bled d'Inde, noüé par le milieu d'un filet, qui lui donne la forme d'une calebaſſe. Elle envoye tous ces pains par une femme dans la cabane de ſon Amant ; elle aporte auparavant le bois du mariage, qui eſt un bois coupé à plat, elle s'ajuſte le mieux qu'elle peut. On lui graiſſe les cheveux avec de l'huile d'Ours, on lui met du vermillon deſſus, on lui trace differentes couleurs ſur le viſage, elle attache de la porcelaine aux oreilles, elle en fait des bracelets, & elle ſe rend dans la cabane de ſon mari.

Enfin les Mariages ſe font par débauche, & cela ſe fait en deux manieres ; ou pour toûjours, autant que ces ſortes de Mariages peuvent tenir, ou pour un temps, c'eſt-à-dire pour un parti de Chaſſe ou de Guerre, ce qui dure peut-être plus ou moins. Il n'y a pas trente ans que les Iroquois gardoient les degrez de parenté & d'affinité, ainſi les Parens & les Alliez ne ſe marioient pas. Cela eſt ſi vrai, Monſeigneur, que quand on propoſe une Fille à marier, & que l'on nomme le Garçon,

ils

ils répondent, le Mariage ne se peut faire parce qu'ils sont Parens. Plusieurs s'étant mariez ne changeoient pas de femmes. Quand on marioit en face d'Eglise des Vieillards avec des Vieilles, qui étoient déja ensemble depuis long-temps, & que l'on leur demande si c'est pour toûjours ? Il y en a qui ont fait réponse : Nous sommes ensemble depuis l'âge de huit ans sans nous être separez, pourrions-nous à present le faire. Ces exemples ont été, comme on dit, parmi les Iroquois, mais à present ils sont rares, & on auroit peine à dire comme leurs Mariages se font, ils imitent les autres Sauvages leurs voisins, & ils sont devenus aussi débauchez qu'eux : il n'y a pas de châtiment parmi eux autres que la honte & la pudeur, l'ivrognerie ayant ôté ce frein : on ne sauroit dire les maux qui se commettent parmi cette Nation, ainsi les Meres qui ont été mieux élevées n'osent reprendre leurs Filles, & les jeunes gens se plaignent de ce que les Filles sont les premieres à les solliciter au mal. Cette Nation a toûjours été habillée, les femmes étoient couvertes & les hommes couvroient leur nudité. Quand on brûle un prisonnier de guerre c'est le plus grand dépit qu'on puisse lui faire que de l'exposer nud. On a crû avec

raiſon que Dieu avoit rendu l'Iroquois ſuperieur à toutes les Nations voiſines qu'il a détruites, à cauſe qu'il étoit plus honnête que les autres Sauvages, mais à preſent il tend à ſa ruïne, Dieu l'a abandonné aux François qui ont brûlé leurs Villages, pris ou tué leurs Vieillards, & par conſequent détruit leurs conſeils, aprés-quoi le deſordre s'eſt mis parmi eux.

On ne voit pas de Femme ou Fille Sauvage avancée en âge qui ne ſoit ou groſſe, ou qui n'ait un enfant à la mamelle, ou qui n'en porte derriere ſon dos. Elles nourriſſent elles-mêmes leurs enfans, & elles les allaitent ordinairement deux ans ou dix-huit mois; pendant ce temps-là le mari ne couche pas avec ſa femme, c'étoit l'ancienne coûtume qu'ils n'obſervent plus. Elles laiſſent leurs enfans tout nuds juſqu'à l'âge de cinq ans, elles couvrent les Filles des qu'elles les ſevrent. Les Meres élevoient aſſez bien leurs enfans, ſur tout les Filles, mais aujourd'hui il n'y a que celles qui ont un bon naturel qui agiſſent de la ſorte. Les Filles d'Onnontaguez qui ont été repriſes par leurs Meres, mangent de la Ciguë pour s'empoiſonner, les enfans ſe tuënt avec leur fuſil ou avec leur coûteau. Toute l'inſtruction que les Meres donnent à leurs Filles conſiſte à leur

aprendre à porter du bois, & elles les y accoûtument des leur bas âge en leur faisant porter de petites charges. Leur maniere d'instruire est par des termes engageant : en disant, aye pitié de moi, ne me charge pas de honte, ny toi aussi ; ou bien la Mere se met à pleurer afin d'être interrogée, & elle répond quelquefois, ou elle ne dit rien, mais on voit bien ce qui la fait pleurer, & c'est par là qu'elles réüssissent pour corriger leurs enfans : ils ne savent ce que c'est que leur refuser le boire & le manger. La seule chose où les Enfans paroissent plus obeïssans c'est à aller chercher de l'eau & du bois pour mettre au feu; il faut en un mot que l'Enfant veuille de lui même ce que l'on veut qu'il fasse, leur phlegme naturel est ce qui contribuë le plus à leur éducation, ils ne laissent pas de tirer beaucoup de service de leurs Enfans par la patience qu'ils ont de souffrir, & en les gouvernant avec beaucoup de douceur. Dés lors que les Enfans commencent à avoir de la raison le Pere leur raconte les belles actions de ses Ancêtres, ou de la Nation, cela fait tant d'impression sur leur esprit qu'ils goûtent insensiblement ce qu'ils entendent. Si par hasard quelqu'un des Parens avoit fait une action indigne il leur en inspire un mépris, & ils

les élevent par là à une grandeur d'ame qui leur eſt naturelle.

Quand l'homme & la femme s'aiment bien ils ne partagent pas leurs emplois, mais ordinairement l'un ne ſe mêle point de ce qui eſt du devoir de l'autre, leurs emplois ſont ou dans le village ou dans les bois. C'eſt à l'homme à faire la Cabane, les Canots, à paſſer les Peaux, à faire les Caiſſes, à accommoder l'endroit où ils couchent : ils ſe mêlent quelquefois de faire les Chaudronniers, les Armuriers, les Forgerons : ils font les Calumets, les Raquettes, les Paliſſades autour des jardins, les Parcs ſi ils ont des beſtiaux, à ranger les traiſes de bled d'Inde pour les faire ſecher. Dans les champs l'homme abat les arbres, il les ébranle, & pour cela il fait de groſſes cordes de bois blanc, avec leſquels il monte dans les arbres comme des Couvreurs ſur les toits ; voici, Monſeigneur, comme ils s'y prennent. Ils jettent un bout de cette corde qui a pluſieurs braſſes de long, & qui a trois pouces d'épaiſſeur, ou environ ; ils jettent, dis-je, le bout de cette corde en haut qui s'entrelaſſe dans les branches, & ils l'attirent à eux lors qu'elle reſiſte, ils s'en ſervent pour monter. C'eſt aux hommes à brûler les champs, ils ont de gros crochets de bois avec le ſ-

quels ils traînent sur la terre des buches embrasées, & ils brûlent des racines des herbes pour semer ensuite. L'endroit où ils ont semé des féves, sert l'année suivante pour y semer du bled d'Inde. L'homme fait les instrumens du labourage qui sont de bois. Quand ils n'avoient pas de pioches de fer ils en faisoient de bois, qui ressembloient à une crosse. Ils en font d'une autre espece pour ramasser la terre au pied du bled d'Inde. L'emploi de l'homme dans le bois l'Hiver est de faire la cabane, qu'ils font d'écorce de bois blanc, longue & étroite; qu'ils arrangent comme nous faisons les tuiles sur les toits. C'est à lui à chercher les bêtes & à les tuër : il passe les Peaux, il en ôte le poil en les raclant avec une lame d'une vieille épée ou avec un coûteau, il les fait boucaner à la fumée, & il les rend molasses avec de la cervelle d'Orignac, ou avec sa moëlle.

Quand les Femmes sont dans le Village elles font les Farines, leur Mortier est un tronc d'arbre qu'elles creusent avec le feu, le Pilon est une perche de bois dur, mince par le milieu & gros par les deux bouts : quelquefois elles ont une pierre faite comme un oignon, & jettant le bled grain à grain elles l'écrasent : elles font le bois de chauffage & l'aportent, elles font les col-

liers pour porter le bagage, elles font mieux les ſouliers que les hommes, elles couſent quelquefois, elles égrennent le bled. Les jeunes Filles aiment fort à ſe parer, ſe poudrer, ſe laver & ſe graiſſer: ce dernier ornement fait que leur linge ſortant de la lécive n'eſt pas plus blanc qu'auparavant: elles boucanent la viande dans les bois, elles fondent les graiſſes & les conſervent dans des treſſes ou dans de petites boëtes rondes de bois de bouleau, elles vont chercher les fruits dans les campagnes, elles font ſecher les framboiſes, les bluetes, les chataignes, dont elles font une proviſion pour l'Hiver: elles font des Trapes pour prendre les Martes. Les enfans chaſſent aux oiſeaux: les Hommes croiroient s'abaiſſer de faire cette petite chaſſe ſans neceſſité. Les Femmes ſement, cerclent, & chauffent le bled d'Inde, elles en font les treſſes, le mettent dans des manieres de grands tonneaux de bois de bouleau. Un Homme ne veut ſe marier qu'à une bonne travailleuſe, pour ainſi dire, & la Femme ne veut ſe marier qu'à un bon chaſſeur.

Il y a des Femmes Sauvages qui ſont fort têtuës, on accuſe ſur tout les Onnontagueſes & les Onneyoutes, ſi elles n'ont pas rencontré un bon mari, elles

RPJCB

le quittent quelquefois les premieres, elles font mourir leurs enfans de langueur, ou par des breuvages empoisonnez, la Ciguë est ordinairement la derniere ressource dans leur desespoir. Les Filles croyent faire un grand tort à leurs meres en se tuant, & leur disent, hé bien tu n'auras plus de Filles, & elles vont se faire mourir, elles se mettent un collier au col & s'étranglent, ou elles aiguisent un morceau de bois dont elles se percent la gorge. Leur colere & leur mélancolie dure long-temps, ils n'ont pas de juremens mais ils ont le blasphême; ils se plaignent de la Providence & disent elle me hait. Cela arrive sur tout aux jeunes gens, principalement aux Filles : on a vû de ces sortes d'exemples, mais le commun des Sauvages souffre plus long-temps & avec plus de plaintes, du moins qui paroissent. Les jeunes mariées font gloire de ne pas crier en acouchant, si elles se défient de leur courage elles vont acoucher dans des buissons ou dans les champs. Si elles sont dans la cabane elles s'empêchent de crier. Comme c'est une injure parmi les guerriers de dire tu as fuï, de même c'est une injure parmi les Femmes de dire, tu as crié quand tu étois en travail d'enfant.

Il y a une grande Fête qu'ils apellent la

Folie, qui se fait au mois de Février, à peu prés comme nôtre Carnaval, ils s'habillent quelquefois à la mode des François, les hommes prennent des habits de chausses & les femmes des coëfes, ils font des Festins à la Françoise, l'ame du Festin est de jargoner en mangeant, sans savoir ce qu'ils disent ; cela arrive quelquefois, mais le principal consiste à demander ce qu'ils ont songé. Quand ils entrent dans la cabane on leur dit, tu as songé cela ; si on ne devine pas juste, ils rompent & renversent tout ce qu'ils trouvent.

La Fête des Morts est celebre, les Vieilles y ont plus d'attache, & font des Festins dans les cimetieres.

Les Iroquois sont aussi ardens pour le Jeu que les Européens, ils y passent les jours & les nuits ; ce n'est pas seulement le divertissement qui les tient, mais c'est quelquefois l'interêt. Le Jeu ordinaire des hommes est celui du Plat, qui consiste à remuër & faire sauter dans un plat six noyaux de prunes, dont trois sont peints de noir à moitié & trois ont leur couleur naturelle, ils y observent certaines régles. Il faut pour gagner qu'il y ait plusieurs noirs.

Ils ont un autre Jeu qui consiste dans une poignée de Pailles, le nombre est

RPJCH

RPJCH

pourtant limité. Ils separent d'abord cette poignée en deux, faisant certains gêts qui sont seulement pour faire valoir le Jeu, ils en font autant pour le Plat en se donnant de grands coups sur la chair nuë, sur les épaules & sur la poîtrine. Quand ils ont separé ces Pailles ils en retiennent une partie & donnent l'autre à leurs compagnons. On ne connoît pas facilement, Monseigneur, ce Jeu-là, à le voir il semble qu'ils joüent au pair & impair. Ils jouënt aussi beaucoup à la Croce. Les femmes joüent quelquefois au Plat; mais leur Jeu ordinaire est de jetter les noyaux avec les mains comme on jouë aux dez. Quand elles ont jetté ces noyaux en l'air elles remuënt leurs bras, tantôt comme si elles faisoient des gestes d'admiration, ou si elles chassoient des mouches, elles ne disent rien, on ne les entend presque pas; mais les hommes crient comme des gens qui se battent, ils parlent juste en disant noir, noir; blanc, blanc, & de temps en temps ils font de grandes huées. Les femmes n'ont que cette sorte de Jeu, les enfans joüent à la Croce, jamais au Plat ou rarement, les filles joüent avec des fuseaux qu'elles font passer par dessous un petit bois élevé un peu de terre; c'est à qui poussera plus loin son fuseau.

Il y a des Jeux d'Hiver & des Jeux d'Eté, ceux de tout temps ſont les Noyaux & les Pailles, ceux d'Hiver ſont les Fuſeaux pour les enfans, ceux ci y mettent une longue queuë de deux pieds & demi : ceux des filles ſont de veritables Fuſeaux. Les uns & les autres les moüillent avec la ſalive ou ils les mettent dans l'eau quand il géle bien fort, afin qu'il ſe faſſe une croûte comme un verni, & ils les pouſſent ſur quelque penchant d'une côte bien glacée, afin qu'ils aillent plus loin. Ils font couler auſſi de petits bâtons plats & longs, ils peignent tous ces fuſeaux & ces bâtons.

La jeuneſſe eſt fort libre en paroles, ils raillent ſur leurs amours ou ſur leurs faits de guerre, ils diſent des paroles à double entendre, ils ſe divertiſſent auſſi à jouër de la flûte, ils chantent toûjours ſur le même air, ils chantent ſouvent ce qu'ils apellent la Chanſon de guerre ou la Chanſon de mort, ils batent la meſure avec le pouce ou un autre doigt, en le pliant ou le dépliant avec juſteſſe, frapant auſſi ſur quelque choſe de raiſonnant, ils mettent une peau bien tenduë ſur une chaudiere, & forme ainſi une maniere de timbale, autour de laquelle ils ſe mettent acroupis, chantant & frapant deſſus en meſure avec

RPJCB

un petit marteau de bois, les femmes n'ont pas d'autre divertiſſement que le jeu. Tout le monde ſe baigne en Eté, les enfans & les filles y vont plus que les femmes, ou ſi elles y vont c'eſt à l'écart le ſoir, on n'en voit jamais le jour ſe baigner, ou cela eſt rare. Les enfans jouënt à ſe cacher & à faire deviner aux autres où ils ſont, ou bien les jeunes gens à luter & à courir, ils ſont naturellement railleurs, & le font quelquefois avec eſprit: leurs railleries tombent ou ſur la mine, ou ſur la poſture, ou ſur quelques avantures. Un François joüoit des gobelets devant un Iroquois, ce Sauvage voyant que ce François tiroit des rubans de ſa bouche l'imita, il avoit une perdrix morte, il la mit derriere ſon épaule & la tira par deſſus, diſant j'ai tiré cela de mon épaule. On dit un jour à un Iroquois que les ſoldats étoient conſiderez du Roi: le Sauvage répondit parlant de deux Soldats qu'il avoit vû garder les vaches, & dit, je porte compaſſion à ces deux Soldats qui gardent les vaches, que ne vont-ils en France ils ſeroient les camarades du Roi.

Ils ont des Nôces & des Danſes ſuperſtitieuſes; la Danſe des hommes conſiſte à avoir une couverture ſur l'épaule & à fraper du pied en tournant en rond. Les fem-

mes & les filles qui danſent en plus grand nombre que les hommes & les garçons, font des poſtures, des contorſions, des tours à droit & à gauche, en tournant en rond, & ſe laſſant juſqu'à n'en pouvoir plus. Elles n'épargnent rien pour ſe rendre belles & leurs filles auſſi, elles mettent pour cet effet des huiles d'Ours à leurs cheveux, elles ſe barboüillent le viſage, ce que l'on apelle ſe *matacher*, elles ſe peignent même toute la tête de pluſieurs couleurs, elles ont des pendans d'oreilles, des colliers à pluſieurs tours qui leur pendent ſur le ſein, des bracelets & une ceinture par deſſus leur chemiſe. Le joüeur d'inſtrumens eſt au milieu, aſſis ſur un banc, autour duquel on danſe en rond, il bat avec un ſquelete de tortuë dans laquelle il y a des pois, ou bien ils ont une petite gourde dans laquelle ils ont mis des pois ou des petites pierres; ils chantent & battent la meſure avec l'inſtrument, & à chaque Chanſon on lui donne le payement en porcelaine ou en quelque autre eſpece.

Quand il y a des Feſtins il n'y a pas d'autres Cuiſinieres que quelques jeunes gens qui ſont nommez pour faire la marmite, ils portent une mâne de bled d'Inde par le village, & les femmes pilent le bled

RPJCT

bled dont elles portent la farine dans la cabane où le Feſtin ſe doit faire. Quand la viande eſt cuite on la tire pour mettre la farine ; quelques Anciens qui ſe trouvent autour du feu où ils s'entretiennent de ce que l'on doit faire ou dire dans le Feſtin, ôtent les os & les rongent.

Je vous ai fait connoître, Monſeigneur, le caractere de cette Nation en vous parlant de ſes emplois & de ſa conduite pour la Paix & pour la Guerre. Chaque Nation a ſon caractere particulier, l'Anié & l'Onneyout ſont genereux, francs autant que des Sauvages le peuvent être : l'on peut dire qu'ils n'ont qu'un même eſprit. L'Onnontagué eſt fier, fourbe, moins genereux que l'Anié, car l'Anié lui a reproché ſouvent ſes lâchetez, lors qu'ils alloient en guerre enſemble. Il y avoit toûjours plus d'Aniez tuez ſur la place, tandis que les Onnontaguez retournoient toûjours chez eux. Le Goyogoüin eſt bon guerrier, ſes mœurs tiennent plus du Sauvage, il eſt auſſi fin & auſſi ruſé que les Tſonnontouans, l'Onnontagué, l'Anié & l'Onneyout. L'exterieur de ces deux Nations & leurs langages eſt plus barbare qu'ils ne le ſont en effet ; car l'on a remarqué qu'ils avoient le naturel aſſez bon, facile à gouverner & fort accommodant.

L'Iroquois en general aime l'hoſpitalité, & il eſt bon ami ou ennemi juré ; ils n'ont pas de lettres, & ils ſont accoûtumez à juger des choſes par les ſens & ont l'imagination fort vive. Un vice general des Iroquois qui eſt la pareſſe, & de n'avoir aucun métier pour s'ocuper, eſt cauſe qu'ils paſſent le temps ſur leur natte couchez, ſur laquelle ils font pluſieurs Songes creux, & quand leur imagination eſt échauffée ils prennent tout ce qu'ils ſe ſont repreſentez pour des veritez. Je vous ai raporté, Monſeigneur, d'où vient l'eſtime qu'ils font du Songe.

Quoiqu'ils ayent des ſentimens de colere trés-violents ils ſavent les cacher, ils ſe diſent froidement les injures les plus atroces, & ceux qui n'entendent pas la langue ne ſauroient connoître s'ils ſe fâchent, ils conſervent dans leurs cœurs les deſirs de vengeance, & ils ont beaucoup de peine à pardonner, c'eſt ce qui eſt le premier mobile de toute leur conduite. Les particuliers ne veulent pas avoir affaire à un autre particulier, ils ſe craignent les uns les autres. Une ſœur employe un étranger pour demander quelque choſe à ſa ſœur, & ainſi des autres. Cela peut venir d'orgueil, & parce qu'ils ne veulent pas être refuſez. Il n'y a pas de

Procez entr'eux, les Vieillards les terminent bien-tôt & l'on en vient promptement à l'execution, car l'on fait casser la tête à celui qui a tort, & pour cela on l'accuse de sortilege, ou quelqu'un fait semblant d'être yvre pour le tuër. Quand on surprend un larron de profession, on s'en défait bien-tôt, les parens sont les premiers à l'accuser & à lui faire casser la tête.

Tous les Iroquois sont partagez, Monseigneur, par Famille ; il y en a trois principales qu'ils apellent la Famille de l'Ours, celle de la Tortuë, & celle du Loup. Ce ne sont pas de simples noms mais ils ont des Fables là-dessus, c'est dequoi ils s'entretiennent de trois ans en trois ans, dans des assemblées generales. Chaque Village est composé de ces trois Familles, & chaque Famille a son Chef. Chaque Chef assemble sa Famille pour déliberer sur les affaires qui se presentent, & les Chefs eux-mêmes s'assemblent ensuite pour prendre les dernieres résolutions, c'est ce qui fait que les affaires traînent en longueur, car il faut que toutes les Nations soient de même sentiment. Les Onnontaguez ont voulu se rendre les maîtres des affaires, mais les autres Nations leur ont fait voir de temps en temps qu'ils ne l'é-

toient pas : il y a un Ordre parmi les Aniez qu'ils apellent l'Ordre des Nobles. Les femmes en ſont & en ont voix déliberative dans les affaires ; mais elles font de la dépenſe pour être de cet Ordre-là.

Quoiqu'ils n'ayent pas de Roi n'y de Chef qui leur preſcrivent des Loix, cependant lorſqu'il s'agit de quelques affaires qui regardent la Nation, il ſe trouve une union ſi grande entr'eux qu'ils agiſſent tous de concert en ce moment, avec une deference particuliere que les jeunes gens ont pour les Vieillards ou les Anciens. Ces Chefs qu'ils apellent *Odianez*, ou *Odiſthems*, ſont les plus conſiderables : ce mot même le porte.

L'on choiſit ordinairement, Monſeigneur, la cabane d'un des plus conſiderables, que les femmes préparent, aprés quoi elles ſe retirent ; il y en a cependant que l'on regarde comme des Heroïnes, qui demandent à y entrer, elles donnent quantité de Colliers de porcelaine pour ouvrir le diſcours, & lorſqu'il ſe fait quelques déliberations on demande leur ſentiment. Ces femmes ont un ſi grand aſcendant ſur les Anciens que lors qu'elles demandent quelques graces pour le bien public ils ne peuvent ſe diſpenſer de les leur accorder, comme ſi un parti de guerre

étoit prêt d'aller en campagne, & que les femmes du Village reſtaſſent ſeules, cette mere de famille repreſenteroit un Collier pour les en détourner, les apellans *Ac nos fems*, qui veut dire mes oncles d'où vient que vous nous expoſez à l'inſulte de nos ennemis : pour lors on change de deſſein, mais à moins de quelques affaires de cette nature jamais les femmes n'entrent dans les conſeils.

Avant d'en tenir quelqu'un, un Ancien qui aura la meilleure voix crie à pleine tête, faiſant le tour du Village, & dit aſſemblez-vous nous allumons le feu : & lors qu'il s'agit d'un Conſeil de Guerre il y a quelquefois deux Conſiderables, qui crient par tout le Village de toutes leurs forces, avec précipitation, une parole n'attendant pas l'autre, & diſent entrez Guerriers, entrez Guerriers.

Les Anciens où les Conſiderables étant aſſemblez, celui chez qui l'on eſt, ou un Orateur que l'on choiſit, prend la parole qui explique le motif qui les a tous emmenez. Les déliberations faites quelques-uns des Anciens vont dans chaque famille avertir la jeuneſſe de ſe trouver en un lieu preſcrit, dans lequel ils leur communiquent ce qui s'eſt paſſé au Conſeil, & ſi c'en étoit un de Guerre. L'Orateur ayant ſçû le ſen-

timent des Anciens, fait ſavoir à la jeuneſſe qu'il ſeroit à propos de faire telle choſe. Voyez, leur dit il, jeuneſſe, ce que vous avez à répondre. C'eſt donc là, Monſeigneur, cette politique qui les unit ſi bien, à peu prés comme tous les reſſorts d'une horloge, qui par une liaiſon admirable de toutes les parties qui les compoſent, contribuënt toutes unanimement au merveilleux effet qui en reſulte.

Outre ces Anciens il y a des Chefs de Guerre. Ceux-ci qui entrent dans les Conſeils font quelquefois aſſembler le lendemain toute la jeuneſſe, & lui font le recit de tout ce qui a été propoſé, lui demandant la réponſe. Nous vous en laiſſons les maîtres, leur diſent les guerriers. Et la jeuneſſe, par une deference reciproque leur répond, vous en êtes les maîtres vous-mêmes.

Les Anciens qui ont déliberé ſur leurs affaires de Guerre propoſent aux guerriers ſi ceux ci en ſont contens, ils chantent ou font un cri d'une commune voix, prononçant ce mot de *Ho*, qu'ils expriment du fond de la gorge, & s'il y en à quelqu'un qui n'eſt pas content il ne chante pas.

Quand les jeunes gens qui ont été déja avertis ſe ſont trouvez au lieu qu'ils ont

choisi, ils s'assemblent en rond un peu à l'écart de ceux qui leur sont venus parler de la part des Anciens, & déliberent entr'eux sur la réponse qu'ils doivent faire. La décision faite, la jeunesse qui a consenti à ce qui lui a été communiqué l'aplaudit par le cri de *Ho*.

Il n'y a pas de Négoce ny de Commerce parmi eux, parce qu'ils ne veulent point avoir d'affaires les uns avec les autres, la plus grande traite est l'eau de vie, ce sont les femmes qui en traitent ordinairement en échange du Castor. Ils n'ont pas d'autre marché que les cabanes, ils se payent fidellement, leurs mesures n'est autre chose que la cueillere avec laquelle ils mangent leur *Sagamité*. Ils mesurent leur porcelaine dans le creux de la main, ils n'achetent pas de terres; mais les heritages passent aux Parens du défunt, ils ont leurs limites pour leurs champs, ils font des marques aux arbres avec la hache, en tirant une ligne à vûë & sans methode. Celui qui a découvert un Lac, ou un endroit de Pêche, ou des maisons de Castor, en est le maître, il marque l'endroit & personne ne lui en dispute la proprieté. Les Vieillards & ceux qui ne peuvent ou ne veulent rien faire à la guerre & à la chasse, font des nasses & se font Pêcheurs,

c'eſt un métier rôturier parmi eux. Leurs naſſes ſe font de fil, ou d'orties, ou de bois blanc, dont ils réduiſent l'écorce en filet par le moyen de la leſcive qui le rend fort & maniable. Les femmes filent ſur leurs genoux en tordant le fil avec la paume de la main, elles mettent ce fil que l'on pourroit apeller plûtôt de la fiſſelle en peloton. Ils ne ſçavent ce que c'eſt que de pêcher avec des filets à flotter, ils prennent beaucoup de ſaumons.

Ils apellent Colliers des grains de porcelaine enfilez que les François nomment corde de porcelaine, ils font avec ces cordes une maniere de hosâ long & large, où ils repreſentent pluſieurs figures. Ils s'en ſervent pour traiter la Paix, pour faire leurs Ambaſſades, pour déclarer leurs penſées, pour apaiſer les Procez, pour faire quelques entrepriſes. Pour juger, condamner, ou abſoudre c'eſt encore leur principal ornement, en un mot c'eſt leur or & leur argent : les jeunes guerriers allant en guerre s'en ſervent comme de bracelets & de ceintures ſur leurs chemiſes, & couvrent tout cela d'une belle couverture rouge, ils vont à une lieuë ou deux du Village, accompagnez de leurs femmes, & en ſe ſeparant ils leur donnent leurs Colliers. Les femmes

en font d'autres qui ſervent à porter du bois & à lier les Eſclaves, elles font ceci d'écorce de bois blanc d'Orties & de Cotonniers. Ces porcelaines viennent de la côte de Manathe ; ce ſont des bourgos ou manieres de colimaçons de mer qui ſont blancs ou violets, tirant ſur le noir.

Je vous ai donné, Monſeigneur, une idée de l'Iroquois non Chrétien, vous voulez bien que je vous parle de ceux qui ſont établis parmi les François, il y en a deux Miſſions, l'une à la montagne de Montreal, qui eſt à une portée de canon de la Ville, & l'autre eſt au Saut ſaint Loüis qui en eſt à trois lieuës. La Religion Chrétienne & le commerce que cette Nation a eû avec nous par la conduite judicieuſe des Jeſuites, les a un peu humaniſez depuis trente ans. Les mœurs de ces gens ſi barbares & ſi farouches ont été adoucis ſans doute par le Baptême, avant & aprés la guerre déclarée contre les Iroquois. Ils ont fait voir des marques d'humanité, & quand ils ont vû que les Iroquois leurs ennemis en abuſoient, ils ont fait voir que le Chriſtianiſme n'eſt point oppoſé à la veritable valeur.

Ces Iroquois convertis ont toûjours eû ſoin que leurs enfans n'entendiſſent point parler des ſuperſtitions & des coûtumes

de leur païs, en leur faiſant ſucer la Foi avec le lait, ils font ce qu'ils peuvent afin que quand ces enfans ſont grands ils ne demeurent plus au païs de peur qu'ils ne ſe perdent.

Ceux qui ont été plus celebres parmi ces nouveaux Chrétiens ont été le grand Anié chef de cette Nation, la Cendre-Chaude Chef des Onneyouts, Paul Capitaine & Chef de la Priere, & le Borgne. Ces gens ont fait des actions & en Paix & en guerre qui meritent que je vous en parle, Monſeigneur.

Le grand Anié aprés avoir dompté la Nation des Loups, ſe fit Chrétien, il apprit lui-même les Prieres dans les forêts étant à la chaſſe l'Hiver, il a Prêché la Foi dans ſon païs, il a confondu les Proſelites des Anglois, il a emporté contre les Anciens qui ne vouloient pas que l'on vint demeurer à Montreal, il emmena lui ſeul cinquante de ſes gens dont une partie vit encore & ſert de pierre fondamentale à l'Egliſe du Saut. Il a fait pluſieurs belles actions contre les Onnontouans, il s'attiroit l'affection de tout le monde par ſa pieté & ſa bravoure ; un moment aprés avoir fait la priere étant à la chaſſe en Hiver, il fut tué par les Loups nos Alliez dans un choc imprévû.

La Cendre-Chaude étoit un des deux Capitaines qui gouvernoient la Nation des Onneyouts, il fit brûler le Pere Brebœuf pendant son Paganisme ; mais aprés son Baptême il fut prêcher la Foi aux Iroquois, il commença par les Aniez & parcourut les cinq Nations Iroquoises ; son autorité en convertit quelques-uns, son éloquence confondit les Anciens, il prêchoit les Dimanches dans les cabanes où il assembloit la jeunesse. Quand la guerre fut déclarée il fut avec Monseigneur le Marquis de Denouville aux Tsonnontouans, où il fut tué combattant genereusement contre les ennemis.

Paul étoit un Huron, bon guerrier & fort zelé pour la Religion, Dieu l'a récompensé en lui donnant une fille qui a vécu comme une Religieuse, elle avoit à l'âge de treize ans l'innocence d'un enfant & la sagesse d'une personne de trente, & est morte vierge. Sa mere la voyant bien faite craignit pour sa vertu ; elle convint avec son mari de faire dire une Messe, afin que Dieu permit que sa beauté pût être alterée. L'on tient qu'il se forma depuis une tache dans son œil, & étant devenuë étique elle mourut en exhortant sa mere à être bien constante en la Foi, & laissa à la Chapelle une couverture de taf-

feras, avec tous ſes colliers, bracelets & autres ornemens.

Le Borgne ou en Iroquois Sogareſſé a été mis en priſon chez les Anglois, parce qu'il étoit trop ami des François, il regrettoit en mourant de ce que Dieu ne lui avoit pas fait la grace d'être martiriſé. Il prenoit le ſoin des enfans dans la Miſſion, il les Catechiſoit, il les corrigeoit, il leur faiſoit faire les Prieres. Sa femme n'étoit pas moins fervente, & elle a demeuré prés d'un an en priſon chez les Anglois avec ſon mari.

Ces nouveaux Chrétiens voyent bien quelle difference il y avoit de la vie Chrétienne à celle qu'ils menoient avant le Baptême. Ils ſavent ſi bien leur Religion qu'ils ont confondu les Heretiques d'Oranges ſur l'invocation des Saints & ſur d'autres articles de la Foi.

Il y a à la Prairie de la Madeleine, vis-à-vis de Montreal, une femme Sauvage enterrée, à l'occaſion de laquelle l'on a reglé les enterremens. Les François n'ont pas voulu laiſſer enlever ce corps par les Sauvages qui vouloient l'avoir, c'étoit la femme d'un Capitaine. Le Capitaine & cette femme ſont les deux premiers Sauvages Iroquois qui ont demeuré avec les François, & ſur leſquelles l'Egliſe du Saut

eſt

eſt fondée. Quand elle fut morte ſon mari fit un Feſtin en forme de Teſtament, & dit aux aſſiſtans, vous ſavez que nous avons pluſieurs ſuperſtitions dans nôtre païs touchant les funerailles ; à preſent que nous ſommes Chrétiens, & que nous faiſons prier Dieu pour les morts, je donne aux pauvres tout ce qui a apartenu à ma femme; il y avoit pour cinquante écus de hardes en Colliers & autres choſes. Depuis ce temps on donne aux femmes qui ont fait la foſſe, & aux pauvres, ce que ceux qui ne ſont pas Chrétiens mettent dans la foſſe avec le corps.

Nos Iroquois Chrétiens gardent entre eux, Monſeigneur, le même ordre de police que les Payens, mais ils ne déterminent rien ſans l'agrément du Gouverneur general, auquel ils viennent dire ce qu'ils ont conclu ; s'il l'aprouve l'affaire eſt décidée, s'il ne l'aprouve pas, ils font ce qu'il leur ordonne. Cela s'entend des affaires dont il faut que le Gouverneur ait connoiſſance, car pour le reſte ils le gouvernent à leur maniere ; cela facilite la converſion des Anciens qui veulent ſe faire Chrétiens. Il y a un Chef de la Priere qui préſide aux Chants, aux Offices qui ſe font dans l'Egliſe & à tout ce qui regarde le culte Divin, mais il ne fait

rien ſans conſulter le Pere Miſſionnaire.

Quand on fait les Mariages l'on garde l'ordre de l'Egliſe, & ces Sauvages ſont plus ſcrupuleux ſur la Parenté que les Européens ; car leur Parenté ne vient ſouvent que d'adoption, & elle n'empêcheroit pas le Mariage à cauſe qu'ils ne ſont Parens que de loin ; cependant on n'oſe pas paſſer les bornes qu'ils ſe ſont preſcrits avant d'être Chrétiens, pour ne les pas ſcandaliſer. Les enfans qui n'ont jamais été au païs étant plus capables d'inſtructions que ceux qui ont été parmi les Infidelles, les Parens ont grand ſoin de leur faire aprendre les Prieres, & de les envoyer à l'Egliſe. Ils ne ſont pas portez à leur faire aprendre à lire n'y à écrire, à cauſe, diſent-ils, que l'Ecriture ne leur donne pas dequoi vivre. Il vaut bien mieux qu'ils aprennent à aller à la Chaſſe, ou à Pêcher pour aporter quelque choſe à la cabane. Ils ſont bien aiſes qu'ils aprennent à ſervir la Meſſe & à chanter. Il y en à quelques uns qui élevent bien leurs enfans, mais la plûpart ont trop d'indulgence pour eux.

Je vous ay dit, Monſeigneur, tout ce qu'il y a de bon dans leur maniere de vivre, la Foi n'a fait que perfectionner cet état de Sauvage. Par exemple, ce ſeroit

une honte pour un homme de porter du bois avec sa femme & d'aller travailler aux champs avec elle. On voit pourtant quelques maris qui font cela par humilité & par Penitence : Peut-être que les Iroquois ont en horreur cet état de femme, à cause qu'ils ont vû parmi les Nations du Sud des hommes qui faisoient les femmes & qui quittoient les habits d'hommes pour prendre ceux de femme. On en void trés-rarement parmi les Iroquois, & ils condamnent par la seule lumiere naturelle cette façon de vivre.

Quoique les Iroquois soient de grands Joüeurs, cependant on est venu à bout de modérer cette passion. On n'a pas eû besoin de les empêcher de se fâcher, car ils ne se fâchent jamais en joüant, quelque grande que puisse être la perte qu'ils fassent au jeu.

Outre les occasions dans lesquelles ils faisoient des Festins, en ayant retranché les superstitions, ils font quelques Festins pendant l'année, au premier de Mai, en plantant le Mai devant l'Eglise, & lors que quelque personne considerable vient les voir, car parmi ce grand témoignage d'amitié c'est de faire *Chaudiere*, où en leur langage mettre la chaudiere haute, pour lors le Capitaine de la Priere dit le

Benedicité à voix haute, & quand on a mangé il dit les Graces. On a coûtume de chanter pour ſe divertir & pour rendre le Feſtin plus celebre. L'on ne voit pas d'Iroquois qui ait apris de métiers, il en eſt pourtant capable, mais c'eſt qu'il n'a pas de coûtume. Pluſieurs parmi les Chrétiens s'occupent à abattre du bois, travailler aux champs, à pêcher de peur d'être tentez de boire & de devenir ivrognes comme les autres, mais ceux là ne ſont pas le plus grand nombre. Une pierre de touche pour ſçavoir s'ils ſont bien convertis eſt le pardon des injures. Ils ſont devenus intereſſez depuis qu'ils ont connoiſſance du commerce. Tout leur argent & leur monnoye conſiſte en ces grains de porcelaine, dont j'ai déja eû l'honneur de vous parler. La porcelaine ſe trouve dans la Virginie le long du bord de la mer, ils la commercent avec les François lors qu'ils viennent à Montreal, & ils achéptent ce qui leur convient. Je leur ai vû un grand mépris pour l'or & l'argent qui ne leur eſt d'aucune utilité pour traiter avec les autres Nations : s'ils avoient l'uſage de le battre ou de le fondre ils pourroient faire des bijoux.

Ces Peuples aiment à ſe parer avec autant d'amour propre que toutes autres

Nations du monde, ils aiment beaucoup le vermillon, l'on en fait un grand commerce en Canada les femmes s'en *matachent* le visage ; *mattacher*, c'est-à-dire peindre. Lors donc qu'ils se *matachent* elles mettent plusieurs couleurs sur le visage, comme du noir, du blanc, du jaune, du bleu & du vermillon. Les hommes se font des Serpens depuis le front jusqu'au nez, ils se piquent la plûpart tout le corps aussi bien que les Canadiens, avec une aiguille, jusqu'au sang. De la poudre à fusil écrasée fait la premiere couche pour recevoir les autres couleurs, dont ils se font des figures telles qu'ils le jugent à propos, & jamais elles ne s'effacent.

C'est une maxime parmi eux, lorsqu'ils vont à la guerre, de se *mattacher* le visage avant que de livrer un combat, ils avoüent que n'étant pas maîtres quelquefois des premiers mouvemens de la nature, leurs ennemis pourroient apercevoir sur leur visage quelque air de pâleur & de crainte ; ils se sentent par là fortifiez, & ils se battent avec une intrepidité surprenante. Cette Nation est trés belliqueuse, mais à force de faire la guerre de toutes parts, à toutes les Nations, elle a beaucoup diminué. Les Mariages qu'ils ont fait avec leurs prisonnieres ont beaucoup con-

tribué à repeupler cette Nation.

Tout ce que les cinq Nations peuvent mettre ſur pied preſentement ce ſont quinze cens guerriers, parce que la plûpart ont été détruits dans ces dernieres guerres, ils tiennent cependant toute l'Amerique Septentrionale en ſuſpens : Les Anglois les menagent d'un côté, & nous les aprehendons nous-même. Leur maniere de faire la guerre eſt ſi particuliere, qu'un François n'eſt pas en ſureté à la portée d'un piſtolet de ſa maiſon lorſqu'il eſt dans ſon habitation.

La réſolution étant priſe dans leur Conſeil de Guerre d'aller vanger leurs freres, ils font en même temps pluſieurs partis, ils prennent quelque peu de bled d'Inde pour vivre en chemin, s'embaraſſant peu du reſte, parce qu'ils chaſſent toûjours, marchant dans les bois où ils trouvent dequoi ſubſiſter.

Ils ignorent la maniere de ſe battre en pleine campagne de bled, que l'on apelle *Deſert*, d'où ils découvriront ce qui s'y paſſe, ils y feront des irruptions ſubites & entreront dans les maiſons, ils tâcheront de prendre quelqu'un, ils feront des priſonniers ou enleveront des chevelures : ce ne ſont proprement que des coups de mains, & ils ont porté par ce genre de

guerre plus de terreur chez leurs ennemis que n'auroit pû faire une armée reglée ; les François ne l'ont que trop reſſenti. Malheur donc à ceux qui tombent entre leurs mains, car ce ſont autant de victimes qu'ils immolent à leur fureur.

Ils ont bien ſoin de leurs priſonniers pendant le Voyage, non par un eſprit de charité ou de compaſſion, mais parce qu'ils ſe ſont fait un point d'honneur d'en avoir en entrant dans leur Village qu'ils paroiſſent bien rigoureux. Ils éloignent pendant ce temps-là toutes les idées qui pourroient leur faire de la peine ſur la juſte aprehenſion des peines qui les attendent ; mais lors qu'ils ſont prêts d'arriver c'eſt une metamorphoſe bien differente, cette aproche réveille tout-à-coup ce que la fureur avoit aſſoupi contre leur propre inclination, & l'imagination rapellant tout ce que la cruauté leur peut inſpirer, elle fait éclater la rage qu'ils avoient conſervée dans leurs cœurs, car ils leur coupent quelquefois les pouces, leur arrachent les ongles avec les dents, leur rongent le bout des doigts & les leur font brûler, leur font des eſtafilades dans les chairs avec un coûteau, & ſe les jettent de l'un à l'autre au travers d'un grand feu, ils ne donnent jamais la vie aux pri-

ſonniers qu'ils ſont dans leurs campagnes de bled d'Inde : ils leur ſcient les poignets avec les cordes de leurs arcs, (ce ſont les Tſonnontouans qui ſe ſervent de ce genre de ſuplice plus que les autres) on les fait aſſeoir & on leur ſuſpend les pieds, liez entre deux piquets devant le feu, on leur fait brûler la plante des pieds & on la leur enleve quand elle eſt bien rôtie.

Quand il y a pluſieurs priſonniers on les diſtribuë à toutes les Nations, ceux qui reſtent dans le Village qui a fait coup ſont deſtinez aux familles qui ont eû de leurs parens tuez à la guerre ; on les méne dans les cabanes des femmes qui en ont perdu. Celles-ci verſent des larmes ſur ces infortunez, elles les reçoivent bien, leur donnent à manger, & penſent leurs playes ſi ils en ont reçû : mais s'ils pouvoient penetrer en même temps le fond du cœur de ces Megeres que de fourberies n'apercevroient-ils pas, car tous ces bons traitemens n'aboutiſſent enfin qu'à ſatisfaire leur vengeance.

Ces Eſclaves étant à la diſcretiôn de ces Barbares, la famille à qui ils ont été donnez differe quelquefois de s'aſſembler pour déliberer de ce que l'on en fera, on les *matache*, on les promene en attendant dans le Village de cabane en cabane, on

les fait chanter à l'Iroquoise, l'on s'en divertit, en un mot ils en font leur joüet.

Si quelqu'un est assez heureux pour être adopté, il est seur d'avoir la vie & la passe comme eux, autrement il est condamné au feu. L'Ancien du Village va faire le cri de mort, qui sont des hurlemens à faire dresser les cheveux, pour lors tous les Chefs de guerre & la jeunesse se réjoüissent de la bonne nouvelle qui leur vient d'être annoncée.

Auparavant que de le mener au poteau ils lui mettent quelquefois au col, au bras & aux jambes, tout ce qu'on peut trouver de plus precieux, comme des Colliers de porcelaine. Je me represente, Monseigneur, cette Victime que l'on conduit au bucher, comme ces holocaustes que l'on immoloit aux faux-Dieux qui étoient couronnez de fleurs, on lui attache les mains à une corde du poteau, de maniere qu'il ait la liberté des pieds pour en faire le tour au milieu de ses tourmens : c'est dans cet horrible état que s'exerce tout ce que peut inventer l'artifice d'un Iroquois.

On aproche le prisonnier d'un grand serieux, & on lui passe des canons de fusil tous rouges sur le corps, depuis les pieds jusques à la tête, avec une tranquilité si grande que l'on croiroit que ce seroit un

Peintre qui apliqueroit des couleurs ſur un Tableau : ils font rougir ces fers le plus qu'ils peuvent parce que l'ardeur du feu emporte plus aiſement la peau.

Comme ces tourmens ne dépendent que du caprice, ils ne ſont pas limitez dans leur maniere : les uns leur attachent l'extrêmité des nerfs à des bâtons, & tournant ces bâtons ils y roulent ces nerfs comme on fait un cordage ſur un eſſieu, ce qui leur fait retirer tout le corps & le plier en deux d'une maniere horrible ; ils le couchent ſur le dos & leur apliquent des pierres toutes brûlantes deſſus. Ils meſurent la peine à la qualité, parce qu'ils diſent qu'un Officier doit avoir naturellement plus de valeur qu'un ſimple ſoldat, & qu'il eſt plus capable de faire paroître en ce moment plus de courage ; ils s'acharnent donc davantage aprés lui.

Plus l'on crie au milieu des douleurs plus ces Tirans prennent de plaiſir, ils n'aiment pas qu'un homme ſe rende ſi-tôt, ils n'en font pas d'état, ils le quittent même avec chagrin ; mais quand il s'agite autour du poteau, & qu'il eſt dans le deſeſpoir par la violence des maux qu'il ſouffre, ils jettent des cris de joye, ou plûtôt des hurlemens épouventables : on leur enleve la peau qui couvre le crane,

dans laquelle ils mettent de la cendre toute rouge qu'ils leur remettent sur la tête.

Lors qu'ils voyent qu'un homme tombe comme mort, tout navré de douleurs, ils le délient & lui font un habit de paille de bled d'Inde auquel ils mettent le feu, ce moribond qui a encore quelque reste de sentiment veut faire un dernier effort pour se sauver, ce sont pour lors des transports de joye ; cet infortuné prie quelquefois qu'on l'acheve, mais ces cruëls inventent de nouveaux tourmens pour le faire souffrir. L'on a vû une chose tout à fait extraordinaire, que la bien-seance devroit me faire passer sous silence, mais c'est pour vous faire connoître jusqu'où peut aller la malice & le mauvais cœur de cette Nation lors qu'ils tiennent leurs ennemis. Une Femme qui avoit eû un de ses parens tué à la guerre ne sachant plus de moyens pour tourmenter un François, fit rougir un fer qu'elle lui passa dans l'une de ces parties que la pudeur me défend de nommer : çà été, selon le témoignage de quelque François qui avoit été adopté, le plus cruël suplice que jamais les Iroquois ayent pû s'imaginer.

L'on ne meurt pas d'abord de tous ces sortes de tourmens que l'on exerce à plaisir

ſur eux : enfin auſſi-tôt que cette victime a expiré, ils lui arrachent le cœur ; ils ſuçent le ſang, & coupent le corps en pluſieurs morceaux qu'ils mangent. Tel eſt le caractere de la plus redoutable Nation qui ſoit dans l'Amerique, qui d'ailleurs ſont trés humains & trés genereux avec ceux qui deviennent leurs amis. Je ſuis avec reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre trés-humble, &c.

II. LETTRE.

II. LETTRE.

Sujets des premieres Guerres avec les Iroquois.

Interêt des Peuples du Canada avec les François.

Arrivée de Mr le Comte de Frontenac de France en Canada, avec Aurionaé le grand Chef des Iroquois.

Les Onnontouans veulent faire la Paix avec les Iroquois.

On déclare la Guerre aux Anglois dans la Nouvelle Angleterre & la Nouvelle York.

Aurionaé fait savoir à sa Nation par quatre Députez qu'il est de retour en Canada.

Gagniegoton Ambassadeur Iroquois aporte des Colliers.

Prise du Port Royal dans Lacadie par les Anglois.

Conversation particuliere de Mr de Frontenac avec Aurionaé.

Les Iroquois font un grand desordre vis-à-vis de Montreal.

Le Chevalier Guillaume Phis assiege Quebec avec toutes les forces de la Nouvelle Angleterre. Il en leve le Siege avec honte.

MONSIEUR,

J'ai tout lieu d'admirer les actions Heroïques de votre Vie, & je croi que je serois devenu un bon sujet si la destinée avoit pû me faire porter les armes sous votre conduite, je serois assurément devenu un bon Capitaine puisque vous êtes devenu un si bon General. Je ne passe pas les Mers pour faire ici votre Panegirique, votre réputation est trop bien établie dans les armées, le succez de la Bataille de Fleurus vous fut si glorieuse que vous commençâtes & donnâtes lieu à Monseigneur de Luxembourg d'achever une journée qui lui acquit tant de gloire; il reüssit, mais, si j'ose le dire, il suivit vos pas & ne fit que terminer ce que vous aviez si bien commencé. Vous, Monsieur, qui êtes si accoûtumé à des guerres d'Allemands, d'Anglois & d'Hollandois, souffrez je vous prie que je vous parle de celle des Iroquois, c'est une Nation dans l'Amerique fort illustre par la bravoure.

Les premiers François qui s'établirent dans le Canada furent quelque temps sans avoir guerre contre les Iroquois. La nouveauté des marchandises de France attira insensiblement cette Nation, comme plusieurs autres nos plus proches voisins. Les Iroquois Onnontaguez nous reçûrent avec plaisir chez eux, nous y fîmes même un Fort garni de petites pieces de canon, & des Missionnaires commencerent à y planter la Foi.

Mais comme ce vaste continent occupe quantité de Nations dont les langues sont toutes differentes, cette diversité de mœurs & de caracteres d'esprit excitoit souvent de la jalousie & de l'antipatie parmi tous ces Peuples lors qu'il s'agissoit de quelque interêt.

Les Anglois qui demeuroient aux environs de Quebec furent nos premiers; c'étoit une Nation polie pour qui les Iroquois avoient une aversion naturelle. La grande étenduë de chasse que possedoit la Nation Algonkine au Nord du fleuve de saint Laurent, donnoit d'autant plus d'ombrage aux Iroquois que les Algonkins tuoient beaucoup plus de Castor & d'autres animaux depuis qu'ils avoient l'usage des armes à feu, nous trouvions de l'avantage de traiter avec nos voisins sans

aller courir chez les Iroquois qui demeuroient à plus de deux cens lieuës de Quebec. Ceux-ci conçûrent aiſement de la jalouſie contre les Algonkins qui ne s'en embaraſſoient pas autrement, les reproches ſe firent auſſi-tôt de part & d'autre, des paroles on en vint aux effets, en un mot la guerre ſe déclara bruſquement entre les Iroquois & les Algonkins ; & les François ſe trouvant enfermez en la querelle des deux partis furent obligez de ſe mettre ſur la défenſive. Les Iroquois de leur côté ne balancerent pas à faire la guerre aux François. Pluſieurs perſonnes de conſideration qui avoient emmené des domeſtiques de France à leurs dépens s'opoſerent à tous les actes d'hoſtilité des Iroquois, & toutes les familles contribuant alternativement à la culture des terres les armes à la main lorſqu'il falloit travailler à la campagne.

Je paſſe, Monſieur, ſous ſilence pluſieurs mouvemens de guerre qu'il y a eû dans ces premiers établiſſemens, pour ne pas m'engager à raporter ſur tout ce que j'ai dit de Monſieur Champlain dans mon Hiſtoire de la Nouvelle France.

Jamais Nation n'a été plus fidelle aux François que les Algonkins, mais la petite Verole qui ſe répandit dans le païs à

l'arrivée de quelques Vaisseaux, causa une grande desolation parmi cette Nation, le Canada eût été pour lors fort à plaindre si Sa Majeste n'y eût envoyé le Regiment de Carignan. En effet, Messieurs de Trasi & de Courcelle terminerent heureusement la guerre en moins de deux Campagnes. La Paix ayant été concluë en 1666. l'on réforma ce Regiment qui s'établit dans le païs, la Colonie devint par là considerable par tous les Mariages des Soldats & plusieurs Officiers, qui aimerent mieux rester dans le païs que de s'en retourner en France.

Les Iroquois en Paix avec nous allerent porter la guerre chez toutes les Nations avec qui nous n'avions pû encore faire alliance, ils étendoient par là leur chasse pour pouvoir commercer avec les François, & à mesure qu'ils faisoient des prisonniers ils les faisoient Esclaves, ou ils se marioient ensemble. Cette Nation s'augmentant insensiblement par là devint si fiere qu'elle insultoit toutes les autres, même les François qui commençoient à faire des découvertes chez elles.

Les Anglois qui avoient pris sur les Hollandois, dans la Nouvelle Hollande, Manathe & Orange, firent amitié avec les Iroquois, qui sont beaucoup plus prés de

la Nouvelle Angleterre que de la Nouvelle France. Les Anglois ne pouvoient penetrer jusqu'aux Nations qui devinrent dans la suite nos Alliez, ils engagerent les Iroquois de faire chez eux toutes sortes d'incursions pour enlever leurs Pelleteries, ou pour chasser indifferemment sur leurs terres. Toutes ces Nations que nous avons nommez dans la suite du mot general d'Outaouaks, firent alliance avec les François; ils nous demanderent main forte & prétendoient qu'étant maîtres sur leurs terres ils ne vouloient pas que les Iroquois vinssent y chasser.

La Chasse est pour ainsi dire depuis que les François sont établis dans le Canada, le premier objet de toutes les guerres entre les Iroquois & tous nos Alliez, parce les Iroquois sont fort bornez, il y a très-peu de Pelleterie dans la Nouvelle Angleterre, moins encore au Sud du côté de la Caroline, la Pinsilvanie, & la Virginie, dont les Indiens sont sous la protection de l'Angleterre.

Monsieur de la Barre, pour lors Gouverneur, ayant arrêté toutes les actes d'hostilité des Iroquois sur nos Alliez, resolut de leur aller declarer la guerre en 1684. le sejour que ses Troupes furent obligez de faire au Fort Frontenac, dans le Lac

Ontario, pendant six semaines, païs extrememement marécageux, causa beaucoup de fiévres, & si je peux me servir de cette expression Mr de la Barre fut plus heureux que sage. En effet, il renouvella la Paix avec les Iroquois qui n'avoient pas trop envie d'avoir la Guerre, & il se retira adroitement avec sa petite Armée, accablée de Fiévres & de maladies.

Monsieur le Marquis de Nonville releva Mr. de la Barre en 1685. il crût qu'il étoit dangereux à la Colonie de souffrir que la Nation Iroquoise s'agrandit chaque jour, il avoit porté le fer & le feu à plus de cinq cens lieuës delà, dans le Missisipi, chez des Nations que l'éloignement avoit empêché de faire alliance avec nous. Tous nos Alliez étoient fort intimidez de cet agrandissement, parce que les Iroquois susciteient contr'eux chaque peuple qu'ils avoient soûmis; ils tenoient nos Alliez dans une si grande contrainte que ceux-ci n'osoient pour la plûpart venir à Montreal.

Monsieur de Nonville prit donc des mesures pour détruire entierement la Nation Iroquoise, il fit main basse sur quantité de Chefs de guerre qui s'étoient trouvez au Fort Frontenac, dont on en envoya quelques uns aux Galeres de Marseille. Il alla chez eux en personne avec des Troupes

d'un détachement de la Marine que le Roi lui avoit donné : il tomba malheureuſement dans une Embuſcade de cinq cens Iroquois où il reçût un rude échec. Il l'a força cependant & il brûla tous les Villages des Tſonnontouans, ravagea leurs campagnes de bled, & les hommes, femmes & enfans furent trop heureux de ſe jetter dans des païs inacceſſibles pour leur ſureté.

Les Iroquois frapez d'une telle irruption ne penſerent plus qu'à tromper les François, ils profiterent d'un contre-temps qui arriva à la Colonie. La Rougeolle que des Navires de France avoit aporté, nous mit hors d'état d'aller avec un détachement de huit cens hommes chez les Aniez qui ſont nos plus proches voiſins : les Iroquois envoyerent des Ambaſſadeurs en 1688. à Mr. de Nonville pour traiter de la Paix. C'eſt une maxime dans ce païs lors que l'on vient parler de Paix, pluſieurs de la Nation partent en même temps ſans conſequence, ſoit pour ſe trouver à la Paix, ſoit pour commercer. Ils vinrent au nombre de quinze cens, & attaquerent à l'improviſte le 5. Août 1689. la Chine, partie Meridional de l'Iſle de Montreal, où ils ravagerent trois lieuës de païs, enleverent quantité de priſonniers, tuërent,

massacrerent tout ce qui parut devant eux, mettant même des Femmes à la broche qu'ils firent rôtir, & exerçant des cruautez inoüies que la bien-seance m'oblige de taire. Ils firent encore une autre irruption au mois d'Octobre au bas de cette Isle, qu'ils ruïnerent aprés avoir fait plusieurs prisonniers. Telle étoit la situation de la Nouvelle France quand Mr. de Nonville fut rapellé en France pour être sous Gouverneur de Monseigneur le Duc de Bourgogne, & Mr le Comte de Frontenac le releva le 12. Octobre 1689.

Une Colonie est heureuse lors qu'elle est gouvernée par un Chef qui ne regarde que l'utilité & la felicité publique : ceux que Dieu a choisi pour prendre sous lui le gouvernement des Provinces, & que la Providence a placé sur la tête des autres hommes, doivent se faire aimer des peuples, parce que leur grandeur ne consiste pas tant au pouvoir qu'ils ont de leur commander, qu'aux moyens qu'ils doivent prendre de leur être utile.

Il est difficile, Monsieur, de vous exprimer la joye que ressentit la Nouvelle France lors que Monsieur le Comte de Frontenac rentra cette année dans son gouvernement, aussi étoit-il souhaité de toutes les Nations.

Les Sauvages Alliez des François qui avoient pris leurs interêts contre les Iroquois, demeurerent dans une eſpece de letargie depuis le ſaccagement de la Chine, les habitans enlevez & la plus belle côte du païs entierement ruïnée, avec un aſſoupiſſement univerſel de la part des François, donnerent lieu à toutes ces Nations de prendre dans la ſuite d'autres meſures pour n'être pas la victime des Iroquois.

La Durantaye Capitaine d'une Compagnie d'un détachement de la Marine qui commandoit à Michilimakinak, à trois cens lieuës de Montreal, s'aperçût bien de ce refroidiſſement, il dépêcha à Quebec Joliet qui négocioit en ce païs, pour informer le nouveau Gouverneur que l'on attendoit de France, de toutes les démarches que les Sauvages faiſoient pour faire la Paix.

Les Outaouaks & les Hurons furent les premiers qui voulurent prendre leur ſureté, ils avoient trop de penetration d'eſprit pour ſe laiſſer tromper, & les meſures juſtes qu'ils prennent ordinairement dans leurs affaires, les mettent ſouvent à l'abri des incidens qui peuvent arriver.

Joliet arriva à Quebec ſur la fin de Decembre ; la ſurpriſe de Mr de Frontenac

ne fut pas moindre de voir entreprendre à un homme un Voyage de cette conſequence, qu'il fut obligé de faire partie en ca notpartie ſur les glaces, accompagné ſeulement d'un autre que des nouvelles qu'il lui aportoit : en effet les changemens de Gouverneurs font ſouvent changer de face aux affaires d'un païs éloigné de ſon Souverain.

Monſieur de Frontenac reſolut dés le même temps de le renvoyer à Michilimakinak porter ſes ordres a la Durantaye, & ſa parole aux Sauvages, pour les détourner de leur deſſein & leur donner avis des differens partis qu'il envoyoit contre les Anglois pour commencer la guerre contre eux, & les faire repentir de tous les maux qu'ils nous avoient ſuſcité, à eux & à nos Alliez : mais les nouvelles que l'on eût que les Iroquois chaſſoient ſur le chemin, fut cauſe qu'il ne partit qu'au Printemps aprés la fonte des glaces.

L'on détacha pendant l'Hiver trois partis : le premier devoit ſe faire à Montreal; pour aller du côté d'Orange. Le ſecond ſe formoit aux Trois Rivieres, & devoit faire ſon coup entre Baſton & Orange. Le troiſiéme qui partoit de Quebec, devoit côtoyer le voiſinage de Baſton.

Ils réüſſirent tous, on eût d'abord des

nouvelles de celui de Montreal, mais auparavant que je vous en fasse un détail plus au long je vous dirai, Monsieur, qu'au premier Voyage que fit Mr de Frontenac à Montreal à son retour de France, il fit partir un Convoi pour le Fort de Cataraxou, ou de Frontenac, pour tâcher de le ravitailler, & le mettre hors d'insulte pendant tout l'Hiver. Quatre Iroquois qu'il avoit ramené de France avec Auriouaé, un des plus considerables Chefs de leur Nation, partirent presque en même temps. Je vous parlerai souvent de ce Chef, il étoit un des principaux sujets de la guerre. On en attira plusieurs au Fort de Frontenac sous prétexte de Paix & d'un Festin d'alliance, qui est la maniere dont on traite les affaires avec eux, où ils furent arrêtez au nombre de quarante, que l'on envoya en France aux Galeres, mais le Roi qui fut informé dans la suite de cette action les fit repasser en Canada. On avoit lieu de se flâter que la Paix se feroit aisément avec les Iroquois des lors qu'ils aprendroient des nouvelles d'Auriouaé, pour qui effectivement les cinq Nations prenoient un interêt commun. On le ménagea pendant le sejour qu'il fit avec les François, & il gagna assez sur lui pour oublier les mauvais traitemens qu'il avoit reçûs

reçûs pendant ſon eſclavage. Il engagea lui-même Mr. de Frontenac à des confidences particulieres, & ce fut de ſon propre mouvement qu'il lui inſpira de faire partir ſes quatre Députez vers la ſienne avec un autre Sauvage qui étoit venu en Ambaſſade. Son deſſein étoit de faire avertir ſa Nation de ſon retour, de l'obliger d'envoyer quelqu'un ſaluër le Comte de Frontenac leur Pere qu'ils avoient perdu depuis ſi long-temps, & de le remercier en même temps des bontez qu'il avoit eû pour eux en les faiſant delivrer des Galeres, chargerent ces quatre envoyez de ſes Ordres. Ils revinrent à Montreal le neuviéme Mars avec Gagniegoton, ils y garderent le ſilence, mais aux inſtantes ſollicitations du Chevalier de Callieres Gouverneur de cette Ville qui les preſſa de parler, ils lui preſenterent ſix Colliers de porcelaine.

PREMIER COLLIER.

Il marquoit le ſujet de leur retardement cauſé par l'arrivée des Outaouaks aux Tſonnontouans, il diſoit que des Eſclaves Iroquois y avoient été rendus au nom de neuf Nations differentes, ſans que les Hurons de Michilimakinak euſſent aucune part dans cette négociation. Les Iroquois étoient invitez à ſe rendre au mois de Juin

à un lieu certain, pour mettre la derniere main à la Paix dont ils venoient porter la parole, & y recevoir encore vingt-ſix autres Eſclaves. Gagniegoton ajoûtoit que c'étoit ainſi qu'il faloit faire les choſes lors qu'on les vouloit acheminer à une bonne union, & venir ſoi-même parler d'affaires ſans s'en remettre ſur d'autres que de ſa Nation.

DEUXIE'ME COLLIER.

Il témoignoit la joye que les Anglois & les cinq Nations Iroquoiſes avoient eû d'aprendre le retour d'Auriouaé, qu'ils nomment le Chef general de toute la Nation Iroquoiſe.

TROISIE'ME COLLIER.

Il parloit de la part de l'Onnonagué au nom des cinq Nations; il y redemande le promt retour d'Auriouaé, voulant qu'il fut accompagné du porteur de ſa parole, de quelques Sauvages qui étoient reſtez volontairement parmi les François, & de tous ceux qui étoient revenus avec lui de France, que leur retour ſe fit avec lui ſur les glaces afin qu'ils viſſent enſemble les meſures qu'ils avoient à prendre. Il ajoûtoit que l'on avoit retiré à Onnontagué tous les priſonniers François qui étoient en diverſes bourgades, & que l'on n'en diſpoſeroit que ſur ce que diroit Auriouaé à ſon retour.

QUATRIE'ME COLLIER.

Il s'adreſſoit au Comte de Frontenac. Vous dites *Onontio*, mon Pere, que vous deſirez redreſſer l'arbre de la Paix que vous avez planté dans votre Fort, voila qui eſt bien. Mais,

CINQUIE'ME COLLIER.

Ignorez-vous qu'il n'y a plus de feu de Paix dans ce Fort, qu'il eſt éteint par le ſang qui a été répandu, les places où l'on tenoit le Conſeil en ſont toutes rouges, on a gâté ce lieu par la tromperie qu'on y a faites, on a gâté la terre d'*Onneyout* (c'eſt un Village à dix lieuës au deſſus du Fort) par les priſonniers qui y ont été faits par ſurpriſe, on a gâté la terre des Tſonnontouans par le ravage que les François y ont fait.

Racommodez tout cela il vous ſera libre de placer le feu de Paix & des bonnes affaires ailleurs qu'où vous l'avez mis, car on l'a jetté hors de ce lieu. Mettez-le ſi vous voulez à Onſaguentara (c'eſt un lieu au delà du Fort) où ſi c'eſt trop loin vous pouvez choiſir la Galette, où Theganiſſorens vous viendra trouver (c'étoit un Chef fort eſtimé de Mr de Frontenac, pour qui il avoit de l'affection) vous pourrez vous y faire accompagner par autant de monde qu'il vous plaira, & moi de

même. Au reſte, mon Pere *Onontio*, vous avez foüetté vos enfans bien ſeverement, vos verges étoient trop piquantes & trop longues, aprés m'avoir ainſi traité vous pouvez bien juger que j'ai maintenant de l'eſprit. Je vous repete que moi Onnontaguez ſuis maître des priſonniers, aplaniſſez les chemins de chez vous à la Galette & du côté de Chambli.

SIXIE'ME COLLIER.

Il avertit qu'il y a un parti de vingt hommes en campagne des le mois d'Octobre contre vous, qui ne doit faire coup qu'à la fonte des néges : il promet que ſi il fait des priſonniers ils en auront ſoin, & prie que ſi nous en faiſons de notre côté nous les conſervions pareillement.

Il ajoûta encore ces paroles, j'avois huit priſonniers pour ma part de l'affaire de la Chenaye proche de Montreal, j'en ai mangé quatre, & les quatre autres ont ici la vie. Vous avez été plus cruël que moi, ayant tué douze Tſonnontouans à coups de fuſil, vous avez mangé les trois autres qui reſtoient en vie, ſans la donner à pas un, vous euſſiez pû la donner à un ou deux; c'eſt pour cela que j'en ay mangé quatre autres, pour vous faire voir que vous êtes plus cruël que moi. Je ne ſçai pas ce que les Onneyouts, avec qui j'étois allé en

guerre, auront fait des François captifs qui leur ſont échus en partage.

La Harangue finie le Chevalier de Callieres demanda à cet Ambaſſadeur ſi le Pere Milet Jeſuite qui avoit été pris au Fort de Frontenac vivoit encore ? Il répondit qu'il vivoit lors qu'il étoit parti du païs il y avoit vingt-huit jours.

On lui demanda de plus d'où vient que les Aniez étoient venus en guerre contre nous ? Il répondit que quatre-vingt dix Loups Sauvages, Alliez des Iroquois, avoient fait un parti dans lequel ils avoient engagé quelques Aniez & quatre Onneyouts, mais que l'on avoit fait courir aprés les Aniez. Quand on ſe trouva dans un endroit où les deux chemins d'Orange & de Corland ſe ſeparent, l'on jugea à propos de prendre cette derniere route.

Lors que l'on fut à deux lieuës de Corland, le grand Anié Chef des Iroquois du Saut fit une Harangue, par laquelle il encouragea tout le monde à faire ſon devoir. Les fatigues extraordinaires que nous avons ſouffertes dans notre voyage, leur dit-il, ne doivent pas rallentir en nous notre courage, il ſuffit que nous ſoyons des hommes, il faut nous venger des injures que nous avons reçûës des Iroquois, à la ſollicitation des Anglois, & les laver dans

le ſang de ces perfides. Ce Chef étoit ſans contredit le plus conſiderable de ſa Nation, honnête homme, plein d'eſprit, de prudence & de cœur, & capable des plus grandes entrepriſes. On trouva un moment aprés quatre femmes Sauvages cabanées, qui donnerent toutes les lumieres neceſſaires pour l'attaque de la Ville. L'on continua le lendemain la route & l'on envoya à la découverte un Canadien & neuf Sauvages : on arriva enfin ſur les onze heures du ſoir à la vûë de Corland, & quoi que l'on eût remis l'attaque ſur les deux heures du matin, le froid les obligea de ne pas differer davantage. Cette Ville fait une eſpece de quarré long où il n'y a que deux portes, l'une vis-à-vis de laquelle étoit notre parti, & l'autre qui conduit à Orange, qui n'en eſt éloigné que de ſix lieuës. Saint Helene & Mantet devoient entrer par la premiere que ces femmes avoient dites ouvertes, d'Hiberville & Monteſſon, avec un autre détachement, prirent ſur la gauche pour ſe rendre maîtres de celle d'Orange, qu'ils ne purent trouver. On garda un profond ſilence juſqu'à ce que les deux Commandans qui étoient entrez dans la Ville l'euſſent reconnuë : le cri d'attaque à la Sauvage ſe fit retentir tout à coup. Mantet à la tête

d'un détachement attaqua un petit Fort où la garnison se trouva sous les armes, il fit mettre le feu à la porte, y entra, & fit passer au fil de l'épée toute la garnison. Le feu étoit d'un autre côté dans la Ville, & le sang y couloit avec profusion par le massacre general de tous ceux qui la défendoient. On voulut épargner la maison du Ministre pour en tirer quelque connoissance, mais il fut tué & tous ces papiers furent brûlez avant que l'on pût la reconnoître. L'on envoya sommer le lendemain Cendre Major de la Place, qui étoit chez lui de l'autre côté de la riviere, il voulut faire de la resistance, mais comme on avoit résolu de ne lui faire aucun mal en consideration des bons services qu'il avoit rendus autrefois à des François, d'Hiberville & le grand Anié lui promirent bon quartier, l'assurant qu'on ne lui feroit aucun tort ; il se rendit sur leur parole, il les régala & vint avec eux trouver les Commandans qui étoient dans la Ville. L'on acheva de brûler toutes les maisons, à la reserve de celle de ce Major & d'une Veuve chez qui on avoit mis Montigni qui avoit été blessé de deux coups de pertuisane dans le corps & dans le bras, parce que l'on vouloit ôter occasion aux Sauvages de s'enivrer, ce qui leur arrive dans

pareilles occaſions. L'on donna la vie à cinquante ou ſoixante Vieillards, femmes & enfans, qui s'étoient ſauvez à la premiere fureur, & l'on épargna une trentaine d'Iroquois auſquels l'on fit connoître que l'on n'en vouloit qu'aux Anglois. Cette perte monta à plus de quatre cens mille francs.

On attendoit avec impatience le retour des Partis des Trois Rivieres & de Quebec, dont l'on n'eût des nouvelles que long-temps aprés. Des que le Fleuve fut libre Mr de Frontenac reſolut de renvoyer quatre des Sauvages qui avoient aporté les Colliers que Gagniegoton avoit preſenté à Montreal. Ils partirent & furent accompagnez du Chevalier d'O Capitaine réformé : Auriouaé chargea ſes gens de huit Colliers qu'il prononça lui-même.

Le Premier Collier.

Eſt pour eſſuyer les pleurs des cinq cabanes (ce ſont les cinq Nations Iroquoiſes) & leur faire ſortir de la gorge ce qui pourroit y être reſté de mauvais ſur les méchantes affaires qui ſe ſont paſſées, & pour laver le ſang dont ils ſont couverts.

Le II. Collier divisé en deux.

La premiere moitié eſt pour leur témoigner la joye qu'Auriouaé a euë d'a-

prendre que les Outaouaks ont promis de remener aux Tſonnontouans les priſonniers qu'ils avoient ; l'autre moitié pour leur dire qu'il eſt bien aiſe qu'ils l'ayent averti de dire à *Onontio* qu'ils avoient recommandé à leurs gens qui étoient partis des l'Automne pour aller en guerre, de conſerver la vie aux priſonniers qu'ils pourroient faire ſur les François, & que *Onontio* lui a promis de ſon côté que ſi les François en faiſoient quelques-uns des leurs ils en uſeroient de même, juſqu'à ce qu'il eut réponſe des gens qu'il envoyoit aux cinq Nations.

LE TROISIE'ME COLLIER.

Remercie les cinq Nations d'avoir envoyé prier *Onontio* de le renvoyer avec ſes Neveux ſur les glaces, & les prie de mettre tous les priſonniers François entre les mains des Onnontaguez, afin que ſi les affaires s'accommodent ils les puiſſent rendre.

LE QUATRIE'ME COLLIER.

Eſt pour leur dire qu'il voit bien que ils l'ont oublié auſſi-bien que leur ancien Pere *Onontio*, puis qu'ils n'ont pas envoyé de Conſiderables le chercher, & pour parler à leur Pere, & qu'ils lui auroient fait plaiſir d'en envoyer ſeulement un.

LE CINQUIE'ME COLLIER.

Est pour dire à toutes les Nations qu'il desire voir des Considerables à Montreal, qu'il est comme un homme ivre & qui a perdu l'esprit de voir qu'ils n'envoyent personne pour le chercher, & qu'il souhaiteroit que ceux qui avoient accoûtumé de faire les affaires avec lui, vinssent afin qu'ils pussent connoître la bonne volonté qu'*Onontio* a pour toute la Nation, & les bons traitemens que lui & ses Neveux en ont reçûs depuis qu'ils lui ont été remis entre les mains en France.

LE SIXIE'ME COLLIER.

Est pour lier les bras des cinq Nations, afin de les attirer à Montreal, & qu'aprés cela ils le rameneront avec eux.

LE SEPTIE'ME COLLIER.

Pour leur dire que c'est à sa priere que *Onontio* a envoyé pour accompagner ses gens un des plus considerables Officiers qu'il eut, & qui même est fort connu parmi eux. Que ce Collier est aussi pour les exhorter à ne point écouter les Anglois qui leur ont renversé l'esprit, & à ne point se mêler dans leurs affaires, n'y être en peine de ce qu'*Onontio* a commencé à les châtier, parce que ce sont des Rebelles à leur Roi legitime que le grand *Onontio* protege, que cette guerre ne les regarde

point, ce qu'ils peuvent bien connoître, par ce que les François ont fait en enlevant Corlard, où ils n'ont fait aucun mal aux gens de leur Nation qu'ils ont tous renvoyez, sans même en vouloir remmener de prisonniers.

Le VIII. et Dernier Collier.

Est pour dire que lui Auriouaé est frere de tous les François, mais particulierement de Colin qui eût un trés grand soin d'eux pendant leur Voyage de France & depuis leur retour en ce païs, & qu'ils ne sont tous deux qu'un même corps, & que ne voulant pas les aller trouver qu'ils ne les viennent querir, quoi qu'il soit en pleine liberté de le faire. Il se separe en deux & leur en envoye une moitié pour les engager de le venir trouver en toute assurance puisqu'ils seront aussi libres que lui, qu'il ne veut pas quitter son pere auquel il veut être toûjours uni, qu'ils prennent donc courage & viennent à Montreal où ils le trouveront avec *Onontio*, qui conserve toûjours pour toute la Nation & pour lui la même amitié dont il leur a donné tant de marque pendant dix années.

Gagniegoton ne fut pas du nombre des Sauvages qui retournerent à leur païs, le Chevalier d'O étoit accompagné de quatre François & de Colin, qui avoit servi

d'Interprete à Mr de Frontenac dans le Voyage de France, & depuis ſon arrivée en Canada. Le Chevalier d'O n'étoit chargé d'aucune parole pour les Iroquois, il n'avoit ordre que de ſe trouver aux Déliberations que l'on prendroit ſur ce qu'Auriouaé leur mandoit, apuyer la négociation de ces gens-ci ſans y entrer lui-même, & être témoin de tout pour en faire un fidel raport.

L'on n'eût aucune nouvelle certaine de lui depuis ſon départ, l'on aprit par les Anglois qui vinrent l'Automne aſſieger Quebec, que les Iroquois pour leur montrer qu'ils ne vouloient aucun accommodement avec nous l'avoient conduit dans la nouvelle York, & qu'il y étoit gardé ſans qu'on lui eût fait aucun mal.

Monſieur de Frontenac envoya en même tems à Michilimakinak Louvigni Capitaine réformé, pour y relever la Durantaye, avec Perrot qui étoit chargé de preſens & des paroles, qu'il adreſſoit à toutes les Nations d'enhaut, il devoit les diſſuader de l'Alliance qu'il négocioit avec l'Iroquois & l'Anglois, qui étoit preſque concluë.

Louvigni étoit accompagné de cent quarante-trois François voyageurs & de ſix Sauvages; les François alloient chercher

la

la Pelleterie qui leur apartenoit, qu'ils n'avoient pû emmener ici bas les années precedentes à cauſe de la guerre. D'Hoſta Capitaine & la Gemeraye Lieutenant, auſſi reformé, eurent ordre de les accompagner avec trente hommes juſques aux Calumets, à ſoixante lieuës de Montreal, afin de raporter des nouvelles de leur paſſage, n'y ayant plus de riſque au delà de ce détroit. Ils partirent de Montreal le vingt-deux Mai, & firent alte douze jours aprés à trois lieuës au deſſous d'un endroit nommé les Chats, à l'abri d'une pointe qui avançoit fort au large dans la Riviere, d'où ils découvrirent deux canots d'Iroquois qui paroiſſoient au bout de la pointe.

Louvigni & d'Hoſta reſolurent d'y envoyer trois canots de dix hommes chacun, & que ſoixante autres iroient par terre pour les prendre de tous côtez. D'Hoſta & la Gemeraye s'embarquerent dans les canots, & Louvigni devoit conduire ceux qui alloient par terre. Les trois canots arriverent bien-tôt où étoient les Iroquois, qui firent ſur eux à bout portant une décharge de mouſqueterie : il y eut d'abord quatre hommes de tuez, il n'en reſta que deux qui ne furent pas bleſſez dans le canot de la Gemeraye, qui vouloit aborder le premier, ainſi ils furent obligez de re-

venir à l'endroit où ils avoient laiſſé les autres canots.

D'Hoſta outré de ſa retraite, & Louvigni au deſeſpoir de la perte de ſes gens, s'étant mis à la tête de cinquante ou ſoixante hommes, donnerent par terre tête baiſſée dans l'embuſcade des Iroquois, qui aprés une premiere décharge, & ne pouvant enſuite ſoûtenir le choc des François s'embarquerent avec précipitation, aprés avoir eû environ trente hommes de tuez, ſans compter pluſieurs bleſſez à mort, quatre priſonniers, deux hommes & deux femmes, dont l'un fut mené à Michilimakinak, qui fut mangé par les Hurons & Outaouaks, & l'autre fut conduit à Quebec où il fut donné à Auriouaé. D'Hoſta revint à Montreal aprés le Combat, & Louvigni continua ſa route.

L'on eut peu de temps aprés des nouvelles de l'expedition faite par Hortel qui commandoit le Parti des Trois Rivieres; il étoit accompagné de trois de ſes Fils, de vingt-quatre Sokokis, & de cinq Algonkins. Ils partirent des Trois Rivieres le vingt-huit Janvier avec cinquante-deux hommes; aprés une marche aſſez longue & fort penible au travers des bois, il arriva le vingt-ſept Mars auprés d'un Village Anglois nomme Semenfals, qu'il avoit

resolu d'attaquer, il examina le terrein pour pouvoir faire trois détachemens. Le premier de douze personnes devoit s'attacher à un petit Fort de pieux à quatre bastions; le second de quinze qui devoit enlever une maison fortifiée, & lui avec le surplus devoit donner sur un autre où il y avoit une piece de canon. Ces trois Portes furent enlevez sans peine, ceux qui les défendirent furent tuez, & l'on fit cinquante quatre prisonniers, l'on brûla sept maisons dans lesquelles deux mille bêtes à corne perirent. Ce coup étant fait il se retira de peur de tomber entre les mains de deux cens Anglois de Pescadoüets qui venoient aprés lui, ils lui couperent chemin à la verité mais il les arrêta heureusement au passage d'un petit Pont fort étroit, où il en jetta par terre, en blessa dix, & mit le reste en fuite. Crevier Seigneur de saint François & un Sokoki y furent tuez, & le fils aîné d'Hertel fut blessé d'un coup de fusil dans la cuisse dont il fut estropié. Ce Commandant continua sa retraite le plus vîte qu'il pût. Il rencontra encore des Découvreurs Anglois dont il en tua trois, & gagna un Village de Sauvages où il mit son fils qui étoit blessé. Il aprit que Portneuf étoit à Keskebaye, à deux journées de lui, dans l'attente de faire

une expedition qu'il n'avoit pû encore terminer, il le joignit avec trente ſix François & Sauvages. Celui-ci étoit parti de Quebec avec cinquante Abenaguis du Saut de la Chaudiere, qui en eſt à deux lieuës; ils furent pendant Février, Mars, Avril, & la moitié de Mai, à chaſſer dans les bois pour trouver dequoi ſubſiſter. Comme ils ne trouverent perſonne dans un Village d'Abenaguis qui étoient allez en guerre contre les Anglois, ils pouſſerent plus bas dans la riviere de Kenebequi, & rencontrerent dans un autre Village ceux-ci qui étoient de retour, n'ayant tué que ſix Anglois. L'on aſſembla tous les Sauvages des environs & l'on ſe rendit le vingt trois Mai à Kerkebaye, qui eſt ſur le bord de la Mer, il y avoit un grand Fort garni de munitions, avec huit pieces de canon, & quatre autres petits Forts aſſez proche.

Quatre Sauvages & deux François ſe mirent en ambuſcade auprés du grand, d'où un Anglois qui en ſortit au point du jour fut tué. Quand les Sauvages ont fait, Monſieur, des coups de cette nature, ils font ordinairement des cris de morts, les Anglois jugerent bien qu'il y en avoit auprés d'eux. Trente hommes ſortirent ſur le midi & vinrent droit où étoient nos gens;

ceux-ci qui étoient cachez les laissant aprocher à dix pas de leur Ambuscade firent feu tout à coup, se jettant sur eux l'épée & la hache d'arme à la main, & les poursuivirent si vivement qu'ils n'en rentrerent que quatre tous blessez. Nos gens s'engagerent cependant trop avant dans cette poursuite, parce qu'ils essuyerent le feu d'un des petits Forts, d'où ils tuërent un Sauvage & blesserent un François: l'on somma le soir le grand Fort de se rendre, ils répondirent que l'on s'y défendroit jusques à la mort.

L'intention de Mr de Frontenac n'étoit pas d'attaquer de Forts parce qu'il jugeoit bien que l'on y perdroit trop de monde, il vouloit que l'on s'attacha seulement à ruïner la campagne: mais comme les Sauvages ne se laissent pas gouverner si aisément, ils prennent souvent d'eux-même de nouvelles resolutions. D'un autre côté il n'étoit pas de l'honneur de Portneuf de revenir d'un Voyage si long & si penible sans donner des preuves de la bonne opinion que l'on avoit conçûë de lui. Voyant que les environs de la campagne avoient été abandonnez sur l'avis qu'un soldat, disoit-il, avoit donné aux Anglois de son aproche, il resolut de prendre à quelque prix que ce fut le grand Fort, dans lequel

tous les Anglois des petits Forts s'étoient retirez, on ſe logea la nuit du vingt-ſix au vingt-ſept Juin, ſur le bord de la Mer, à cinquante pas, où l'on fut couvert d'une terre fort eſcarpée qui mettoit à l'abri du canon & de la mouſqueterie. Quoi que nos François & nos Sauvages ignoraſſent la maniere d'aſſieger des Places, ils ne laiſſerent pas d'ouvrir la tranchée la nuit du vingt-huit, ayant trouvé heureuſement dans ces petits Forts des outils à remuër la terre : ils pouſſerent ſi vigoureuſement leurs travaux que les Anglois demanderent à capituler. Comme on vouloit le Fort, les munitions & les vivres, il ne leur fut accordé que cette nuit pour ſe déterminer. Ceux-ci qui ſe flâtoient d'un promt ſecours par Mer demanderent cinq jours à ſe reconnoître : on leur refuſa cette propoſition, il ſe fit le lendemain matin grand feu de part & d'autre. Les ennemis jetterent force grenades qui ne firent pas grands effets, à la reſerve d'un François qui eut le bras caſſé d'un coup de canon, & d'un Sauvage qui eut la cuiſſe percée. Mais quand ils virent que l'on aprochoit de leurs Paliſſades une Machine pleine de matiere combuſtible dont ils ne pouvoient pas ſe garantir, ils aimerent mieux ſe rendre que de brûler tout vifs. La Garniſon

& soixante & deux hommes sortirent ensuite qui furent conduits au Camp. Il parut sur ces entrefaites quatre Vaisseaux qui venoient à dessein de faire lever le Siege, mais n'apercevant plus de Pavillon Anglois ils revirerent de bord. L'on brûla ensuite le Fort avec les munitions ; l'on encloüa les canons & les Sauvages se reserverent la plusspart des prisonniers. Le Commandant & deux Filles de son Lieutenant, qui avoit été tué, furent conduits à Quebec, où ils arriverent la veille de la saint Jean.

Il se fit encore un autre Parti en canot contre les Anglois. Beauvais & la Brosse Lieutenans, avec quatre François, allerent joindre les Sauvages du Saut, & de Lamontagne qui le composoit, à la tête desquels étoit le grand Anié : ils marcherent depuis le dix-huit Mai jusqu'au vingt-six sans faire aucune rencontre. Les Découvreurs qu'ils envoyerent le matin raporterent qu'ils avoient entendu tirer un coup de fusil. L'on attaqua peu de temps aprés deux cabanes, dans lesquelles l'on enleva quatre personnes. Ces prisonniers leur donnerent avis que sur le chemin qu'ils tenoient pour aller au Fort Anglois qu'ils vouloient attaquer, ils rencontreroient le reste de leurs gens au nombre

de trente, avec leurs femmes & les enfans. Ils continuërent leur route de ce côté-là, & furent chargez les premiers dans une Ambuſcade que ces gens leur avoient dreſſé. Ils donnerent à la main & enleverent tout, aprés avoir tué quatre hommes d'eux & fait quarante-deux priſonniers, au nombre deſquels il y avoit huit Angloiſes. Ils ne jugerent pas à propos de paſſer outre ayant apris qu'il y avoit ſept cens Sauvages Loups à une journée & demie qui les attendoient, ils reprirent le chemin de Montreal; ils ſejournerent à la riviere du Saumon qui tombe dans le lac Champlain, où ils firent des canots. Comme ils faiſoient les Prieres publiques le ſoir ils furent découverts par un Parti d'Algonkins & d'Abenaguis des Trois Rivieres, qui alloient en guerre au même endroit d'où ils venoient. Ceux-ci pour ne pas manquer leur coup donnerent à l'improviſte deſſus à la pointe du jour, en tuërent deux, bleſſerent deux François, ſix Sauvages, & deux Eſclaves Angloiſes: cette mépriſe étoit d'autant plus fâcheuſe que le grand Anié fut tué, ce fut une perte irreparable qui affligea ſenſiblement tout le Païs. Ces Algonkins & les Abenaguis étoient du parti d'Hertel, qui avoit fait l'expedition de Semenfals. Cet incident

cauſa beaucoup de trouble, qui n'eût pas de ſuite par l'adreſſe que l'on eût de rallier les eſprits.

Les Iroquois qui avoient été maltraitez par Louvigni ſe détacherent dans la ſuite pour en tirer vengeance, ils furent découverts à la Pointe ou Tremble de Montreal par Gallet Chirurgien, qui donna avis de leur marche à Collombet Lieutenant réformé. Le Choc fut vigoureux de part & d'autre, celui-ci perdit la vie avec douze hommes. Il y eut du côté des Iroquois vingt cinq de tuez, le reſte fut mis en déroute.

Il y avoit peu de ſureté dans les habitations qui ſont vis à-vis les Trois Rivieres. Un Parti d'Iroquois enleva quinze ou ſeize perſonnes à la riviere Puante; on courut aprés ces Barbares, qui pour ne pas ſuccomber aimerent mieux s'enfuïr aprés avoir égorgé tous leurs priſonniers. Tout étoit donc en allarmes dans le fleuve depuis Quebec juſqu'à Montreal. Mr de Frontenac fit deux détachemens de Troupes pour la ſureté des côtes du Sud, l'un étoit commandé par le Chevalier de Clermont Capitaine reformé, qui avoit la Croiſiere, depuis Mon treal juſquesà Sorel; environ dix-huit lieuës de païs: l'autre qui étoit commandé par la Mothe

devoit côtoyer les Trois Rivieres jusques à saint François, dans le lac saint Pierre, & décendre au dessous.

Le Chevalier de Clermont arrivant à Forel aprit que cinq enfans qui gardoient les bestiaux aux environs du Fort venoient d'être enlevez par un Parti ennemi, il les suivit avec les meilleures troupes qu'il avoit, & quelques habitans qui se joignirent à lui; il les surprit, en tua un sur la place, delivra ces quatre enfans & mit le reste en fuite. On trouva quatre hommes de tuez du même parti, parmi lesquels étoit un Anglois, & un peu plus loin le cinquiéme enfant qui n'avoit pû les suivre.

L'on aprit quelque temps aprés d'assez mauvaises nouvelles de Lacadie. Le Chevalier Guillaume Phis general Anglois, partit de Baston pour prendre le Port Royal que les François y occupent. La Garnison qui n'étoit que de soixante à quatre-vingt hommes, dix-huit pieces de canon qui n'étoient pas en batterie, & les fortifications assez négligées, tout ce peu de force n'étoit, dis-je, pas capable de resister à sept cens hommes qui étoient embarquez sur sept Navires. Maneval qui commandoit ces quartiers crût qu'il étoit plus à propos d'accepter une Capitulation avantageuse que d'exposer son monde mal

à propos. Les Anglois ne tinrent pas leur parole, ils pillerent les Egliſes, on les fit paſſer à Baſton avec Meſſieurs Petit & Trouves Miſſionnaires.

Les Habitans qui avoient ſigné la Capitulation ſe mirent ſous la protection du Roi Guillaume; ils ſecoüerent dans la ſuite le joug à l'arrivée de Peraut qui vint pour y commander. Des Forbans Anglois y firent quelque temps aprés une décente, où ils brûlerent les maiſons & pendirent pluſieurs François. Peraut qui voyoit arriver un bâtiment dans lequel il avoit beaucoup d'effets, le fit avancer pour une plus grande ſureté du côté de ſaint Jean, qui eſt vis-à-vis le Port Royal. Un Corſaire Anglois eut avis de ce Vaiſſeau qu'il enleva, mais Peraut qui étoit dedans avec Villebon Capitaine, gagnerent terre. Le premier crût être bien en ſûreté quand il n'aperçût plus d'Anglois, le ſommeil l'accabla dans un bois, les Anglois le ſurprirent dans cet état, & lui firent ſouffrir toutes les indignitez imaginables, ils le remirent dans ſon bâtiment qu'un Flibuſtier François reprit.

Saint Jean qui fut ſommé de ſigner la même Capitulation du Port Royal n'eût pas le même ſort, car les Anglois y furent mal reçûs, & ſe retirerent avec perte,

Quelques foibles que fussent les Abenaguis de Lacadie dans tous les Partis qu'ils détachoient contre les Anglois, ils ne laisserent pas de porter le fer & le feu jusques aux portes de Baston, ayant toûjours été maîtres de la campagne: & quand j'avancerois que quarante Abenaguis se battirent contre six cens Anglois qu'ils mirent en fuite aprés leur en avoir tué quantité, c'est un témoignage que je rends à ces Guerriers qui sont les plus redoutables ennemis de cette Nation.

Lors qu'ils furent la déroute des leurs, causée par mégard à l'expedition de Beauvais par les Iroquois du Saut & de la Montagne, ils en furent sensiblement touchez, ils écrivirent une lettre à Mr de Frontenac sur ce sujet. *Souffrez mon Pere*, lui manderent-ils, *que je vous aille interrompre pour un moment, pour vous raconter mes peines, car à qui un Enfant peut il déclarer son cœur qu'à son Pere. Vous savez ce qui est arrivé à mon frere l'Iroquois qui prie*, (c'est ainsi qu'ils apellent les Iroquois de la Montagne & du Saut,) *il a pris pour ennemis mes parens, & quelques-uns même de ceux qui avoient peu de temps auparavant accompagné les François que vous avez envoyé contre les Anglois, il les tient encore comme Esclaves, voila ce qui*

qui fait ma peine. Je lui viens dire que regardant cet accident comme une pure mépriſe je n'en avois pas l'eſprit mal fait, mais que j'eſperois que s'en apercevant il l'a deſavouëroit & me rendroit mes Parens. Mon Pere, ce Collier que l'on vous preſente eſt pour vous prier de fortifier ma parole par votre voix, ou plûtôt de tirer de votre cœur plein de ſageſſe des paroles plus efficaces que les miennes, pour le porter à nous les rendre, qui viendront demeurer ici avec nous ſi vous le trouvez bon. J'aprehende que ſi on refuſe de nous le rendre mon Frere qui eſt à Lacadie ne ſe reſſente de cela, & n'en ait l'eſprit mal fait, au lieu que je ſuis ſeur qu'il m'écoutera, quelques méchantes penſées que cela lui ait donné, ſi on nous les prend.

Voici auſſi, Monſieur, le Collier qu'ils adreſſerent aux Iroquois, mon Frere qui prie, car enfin c'eſt le nom dont nous t'apellons depuis que la priere & l'obeïſſance à Onontio notre Pere commun nous ont heureuſement réünis, je vai te trouver par ce Collier pour te dire que ceux que tu garde encore comme Eſclaves ſont mes Parens, & pour te prier de me les rendre. Ne croi pas que j'aye l'eſprit mal fait de ce qui leur eſt arrivé, c'eſt ainſi que la Guerre eſt faite, l'on ſe tuë ſouvent ſans

se connoître les uns & les autres, ce sont des malheurs qui accompagnent la Guerre & que l'on ne peut éviter; mais tu aurois l'esprit mal fait si aprés avoir pris pour ennemis tes Alliez, mes Parens, & les aurois menez dans ton Village comme Esclaves, tu t'opiniâtrois à les garder lors que tu connois que tu as tort. Je mesure ton esprit sur le mien, si ce qui t'est arrivé m'étoit arrivé & que j'eusse pris pour ennemis tes Parens, je ne m'apercevrois pas plûtôt de ma faute que je leur donnerois la liberté & te les rendrois. Ne crois pas, mon Frere, que je te trompe lors que je te dis qu'ils sont mes Parens, les François peuvent bien rendre témoignage comme quelques-uns de ceux que tu as tué ou pris, les ont accompagnez aussi-bien que nous lors que nous avons été contre les Anglois, & cela fort peu de jours avant que ce malheur arriva. Je ne te dis rien de la perte que tu as faite d'un de tes braves, c'est le grand Anié, quoi que je la ressente extrémement je suis occupé à le pleurer avec deux de mes braves que j'ai aussi perdus dans cette triste rencontre, mon Frere l'Iroquois qui prie. Pleurons les braves morts, sans que leur mort nous renverse l'esprit & separe nos cœurs, que la priere & l'amitié unissent depuis si long-temps.

Les Iroquois du Saut & de la Montagne

renvoyerent les principaux Chefs & quelques femmes, & promirent de rendre les autres lors qu'ils les verroient tous disposez à se joindre à leurs freres qui sont ici établis au Saut de la chaudiere.

Je ne saurois passer sous silence l'intrepidité de Montorgueuil Lieutenant, qui commandoit à Chedebouetou, petit Fort de Lacadie, où il y avoit quatorze hommes de Garnison. Quatre-vingt Anglois y vinrent faire une décente aprés la prise du Port Royal : ils le sommerent plusieurs fois de se rendre sans qu'ils en fissent beaucoup d'état. Ils l'attaquerent vigoureusement, ils ne furent pas moins repoussez, & furent même obligez de se retirer. Il se trouva malheureusement de la poudre moüillée dans un vieux Magasin qui étoit détaché du Fort, ils en firent des Fusées, par le moyen desquelles ils mirent le feu à un des endroits du bâtiment qui étoit couvert de paille. Montorgueil voyant qu'il n'y avoit pas de salut pour sa Garnison & pour sa personne, leur dit encore, avec assez de fierté, que les cendres de ses murailles lui serviroient plûtôt de tombeau s'ils ne Capituloient eux-même, plus pour sa gloire que pour la leur, & que s'ils vouloient avoir le plaisir de le voir triompher ce seroit lors qu'ils le verroient sortir

des ruïnes de ſon Fort avec ſa petite garniſon, & un Religieux de Nazareth qui lui ſervoit de Miſſionnaire, tambour battant, balle en bouche, méche allumée, armes & bagage, & qu'il vouloit être conduit à Plaiſance en l'Iſle de Terre Neuve. Il n'en fut pas plûtôt ſorti qu'il fut entierement conſommé.

Les derniers mouvemens que les Anglois firent dans Lacadie ſe terminerent à l'Iſle Percée : ce lieu qui eſt à l'entrée du fleuve de ſaint Laurent eſt le rendez-vous de pluſieurs Navires qui y viennent faire la pêche de la moruë. Des Forbans y enleverent ſix Navires, brûlerent une maiſon des Recolets, en pillerent l'Egliſe où ils firent pluſieurs infamies. C'eſt aſſez le caractere de l'Heretique de s'attacher préferablement à tout ce qu'il y a de plus Saint dans notre Religion.

Monſieur de Frontenac qui prévoyoit toutes les démarches de nos ennemis ne négligea pas de pourvoir à la ſureté de Quebec, il en fit rétablir les Fortifications & régla les Compagnies des Bourgeois pour la garde de la Ville. Aprés avoir mis bon ordre à la Capitale d'un ſi vaſte païs, il monta à Montreal le vingt deux Juillet avec Mr de Champigni.

Montreal étoit comme le centre de tous

les mouvemens de guerre qui se faisoient, l'on y avoit continuellement des allarmes, les Iroquois que l'on avoit épargnez à l'expedition de Corlard n'en étoient pas devenus plus amis des François, l'on se tint aussi sur la défensive. La Chaslaigne qui commandoit à la Chine écrivit en diligence à Mr de Frontenac qu'il paroissoit dans le lac saint Loüis, à deux lieuës delà, cent canots Sauvages qui décendoient. Tous les Habitans de la campagne se retirerent au signal du canon de l'Isle. De Tilli rassura aussi tôt les esprits par la nouvelle qu'il raporta que c'étoit cinq cens Sauvages de differentes Nations qui venoient de Michilimakinax en traite à Montreal, il étoit acompagné dans son canot de quatre principaux Chefs Outaouaks & Hurons. Le reste des canots arriverent le lendemain.

Une avanture singuliere qui arriva à une jeune Fille de qualité dans le gouvernement de Montreal ne sera pas ici hors de sa place.

Mademoiselle Marie-Anne de saint Ours, Fille de Mr de saint Ours, Oncle à la mode de Bretagne de Madame la Maréchalle de Talard, commandant de vingt-huit compagnies de la Marine, âgée de huit à neuf ans, étant allée avec de jeunes

enfans à l'Iſle de ſaint Ours, à une demie lieuë de le terre de ſaint Ours, chercher des noiſettes & des écreviſſes. Un parti d'Iroquois vint fondre tout à coup dans cette Seigneurie, où ils brûlerent des maiſons. L'incendie fit connoître à ces enfans que les Iroquois étoient à la côte, ils ſe rembarquerent auſſi-tôt : comme ils coupoient droit ſur le Fort en plein canal les Iroquois tirerent ſur eux, ce qui les obligea de ſe cacher dans le fond du canot & de le laiſſer aller à la dérive, mais cette petite Damoiſelle ſe deſabilla bien vîte pour ſe jetter à l'eau, ſe flâtant que nageant extrémement bien l'on pourroit venir à ſon ſecours. Ces enfans ſe mirent à pleurer quand ils la virent ſe deshabiller par l'aprehenſion qu'elle ne ſe noya ; elle eut la précaution de ſe gliſſer le long du canot du côté de l'Iſle pour n'être pas aperçûë des Iroquois ; le canot dérivoit inſenſiblement ſans être gouverné. L'on fit dans ce moment une ſortie du Fort pour aller aprés le canot, & les Iroquois ſe trouverent obligez de rentrer dans le bois.

A meſure que la belle Marie-Anne de ſaint Ours aprochoit de terre l'on crût que c'étoit un chien de la maiſon nommé l'écueil qui étoit un fort joli barbet, mais à la ſuite des Factionnaires aperçurent du

haut des baſtions une perſonne qui nageoit, un Officier s'embarqua pour aller au devant. L'on ne fut jamais plus ſurpris de voir cet enfant qui nageoit de tout ſon cœur: quand il falut la prendre ce fut l'embaras, car ces canots qui ſont d'écorce de bouleau, épais d'un écu, avec de petites varangues plates, qui ſont extrémement volages, & pour peu que l'on penche plus d'un côté que d'autre on les fait tourner. En éfet, un ſoldat empreſſé de la prendre en dedans par le bras tomba lui même à l'eau, la jeune perſonne fit auſſi-tôt le plongeon & paſſa ſous le canot, l'on jetta un aviron au ſoldat qui ne ſavoit pas autrement nager: Enfin l'on ſaiſit le nouveau poiſſon par les cheveux. Elle ne fut pas du tout déconcertée, quoi qu'elle eut nagé un quart de lieuë & qu'elle eût dû être effrayée des coups de fuſil que l'on avoit tiré ſur elle. C'étoit qui la queſtionneroit étant arrivée à terre, & elle ne ſongeoit plus au danger qu'elle avoit encouru, mais fort inquiete des enfans qu'elle avoit laiſſez dans le canot, le détachement qui avoit favoriſé le décente à terre les ramena, & chacun fit le recit du petit voiage qu'ils avoient fait dans cette Iſle.

Cette Damoiſelle s'eſt mariée dans la ſuite à Mr de Mine Gentilhomme Pro-

vençal, Lieutenant de Vaiſſeau, qui a été tué à Gibraltar, & elle eſt preſentement ma belle ſœur.

Monſieur de Frontenac devoit être content de la négociation de Louvigni & de Perrot qui avoient calmé les Nations Alliées, c'étoit le ſeul moyen pour rallier ces eſprits chancelans qui ne ſavoient auparavant quelles meſures prendre pour ſe mettre à l'abri de leurs ennemis. Monſieur de Frontenac tint conſeil, où ſe trouva tout ce qu'il y avoit de Conſiderables tant de la part des François que de celle des Alliez. La Harangue de l'*Outaouak* ne roula preſque que ſur le Commerce : ils demanderent auſſi l'explication de la Hache que Perrot avoit attachée à leur cabane, on differa de répondre à cet article.

Le Baron Chef des Hurons de Michilimakinak fut un peu plus politique, il dit qu'il n'étoit décendu que pour voir ſon Pere, écouter ſa voix, & executer ſes volontez, qu'il avoit beſoin de poudre & de plomb, mais qu'il ne demandoit rien à ſon Pere ; il preſenta trois Colliers. Il exhortoit par le premier à faire la guerre à l'Iroquois auſſi bien qu'à l'Anglois. Il diſoit qu'il craignoit que ſon Pere & lui ne mouruſſent ſi cette guerre ne ſe faiſoit, mais que quelque choſe qui arriva il falloit

mourir enſemble dans le même lieu.

Par le ſecond il le remercioit de les avoir autrefois attirez à Michilimakinak, où ils étoient en ſureté.

Il le prioit par le troiſiéme d'avoir quelque égard pour ſes camades les Outaouaks, & de leur faire bon marché.

Ouaboutchit Chef des Nepiſiriniens, qui ſont de Nation Algonkine, dit que ſuivant les ordres qu'il avoit reçûs de ſon Pere il avoit été à l'attaque de Corlard, il s'y diſtingua beaucoup, où ils avoient épargné les Aniez, qui cependant étoient venus les tuër juſques aux portes de Montreal, qu'enſuite montant à Michilimakinak il avoit auſſi reçû ordre de ne pas attaquer les Iroquois qu'ils n'euſſent commencé les premiers, qu'il croyoit par là que ſon Pere vouloit faire la Paix avec eux, & qu'il lui demandoit ſa volonté.

La traite des Pelleteries ſe fit le lendemain; comme elle commençoit la Plaque Iroquois du Saut qui venoit de la découverte du quartier des Anglois, arriva à un quart de lieuë où étoient campez les Outaouaks, faiſant pluſieurs cris de mort: ceux-ci abandonnerent leurs Pelleteries, prirent les armes & allerent au devant. Cette terreur panique fut bien-tôt paſſée, la Plaque leur aprit qu'il avoit vû ſur le

bord du lac du ſaint Sacrement une groſſe armée ennemie qui faiſoit des canots, qu'il les avoit ſuivis quelques jours pour tâcher de faire un priſonnier, qu'il lui avoit été impoſſible, s'étant contenté de porter à une de leurs cabanes trois caſſe-têtes, par leſquels ils leur marquoient qu'ils étoient découverts, les défiant de venir à Montreal. Ces caſſe-têtes ſont des bâtons qui ont la figure de coûtelas, ſur leſquels ils font des figures qui font connoître la perſonne qui commande le Parti, cet avis ſervit à faire ſejourner plus long-temps les Outaouaks. On leur fit un Feſtin ſolemnel, compoſé de deux Bœufs, ſix gros Dogues, & de Pruneaux, le tout mêlé enſemble. On leur donna deux bariques de vin & du tabac pour fumer. Les Chiens ſont l'eſſentiel de ces ſortes de Feſtins, qui parmi les Sauvages ſont le ſimbole de la guerre, & ils ne manquent jamais d'en manger pour lors.

Monſieur de Frontenac leur dit qu'il ne doutoit nullement de leur obeïſſance, & qu'il lui étoit inutile d'en exiger de nouvelles preuves, qu'il leur expliqueroit à cœur ouvert ſes ſentimens lors qu'ils ſeroient prêts de s'en retourner à leur païs. Qu'à l'égard de la guerre contre les Iroquois qu'ils ſembloient tant ſouhaiter il

prétendoit la leur faire ſans relâche juſqu'à ce qu'ils vinſſent eux même lui demander la Paix avec ſoumiſſion : que ſi elle ſe concluoit ils y ſeroient compris, n'étant pas moins ſes enfans que les François. Je vous remets, leur dit-il, preſentement la Hache à la main que je vous ai fait donner par Perrot, qui la tenuë ſuſpenduë chez vous, & je ne doute pas que vous ne ſachiez vous en ſervir dans cette conjoncture : voyez ſi vous voulez aller au devant de cette armée, où ſi nous l'attendrons de pied ferme. Comme on ne fait jamais de mouvemens d'éclat de guerre parmi les Sauvages que l'on n'en ſoit venu auparavant à des marques aſſurées, Monſieur de Frontenac commença la Chanſon de guerre la Hache à la main, les principaux Chefs des François ſe joignant à lui avec de pareilles armes, la chanterent enſemble.

Les Iroquois du Saut & de la Montagne, les Hurons & les Nepiſiriniens, donnerent encore le branle : l'on eut dit, Monſieur, que ces Acteurs étoient des poſſedez par les geſtes & les contorſions qu'ils faiſoient.

Les Saſſagouez, où les cris & les hurlemens que Mr de Frontenac étoit obligé de faire pour ſe conformer à leur maniere,

augmentoit encore la fureur bachique. L'on fit enſuite le Feſtin de guerre, qui fut plûtôt un pillage qu'un repas.

Le Chevalier de Clermont quitta ſa Croiſſiere, & eut ordre de côtoyer depuis Forel juſques dans le lac Champlain, qui eſt le chemin que les ennemis devoient tenir pour faire une décente en ce païs. Il découvrit dans ce lac quantité de feux, & entendit tirer des coups de fuſil, il en aprocha la nuit & il vit paſſer huit canots, dans chacun deſquels il y avoit dix huit à vingt hommes qui gagnoient une Iſle au deſſous de l'endroit où ils s'étoient mis en ambuſcade : il revint ſur ſes pas pour n'être pas envelopé du reſte de cette armée, il les obſerva encore une lieuë plus bas pendant deux jours ; enfin comme il craignoit d'être attaqué il envoya deux de ſes canots ſauter le rapide Chambli & reſta pour être ſeur de toutes choſes, il ſe tint au milieu de la riviere pour les attirer. Deux canots Iroquois lui donnerent chaſſe, qui ne pûrent le joindre. Il retrouva ſes gens au bas du rapide, & gagna avec eux par terre Chambli, d'où il dépêcha Labruere à Monſieur de Fontenac. L'on ne douta plus que les Iroquois ne vinſſent attaquer Montreal, l'on tira quatre coups de canon pour faire revenir les troupes qui

qui avoient facilité la recolte des habitans dans toutes les campagnes voisines.

Il exhorta les Sauvages de se mettre de la partie, tous les guerriers l'accompagnerent, & l'on trouva douze cens hommes à la revûë qui se fit le premier Septembre. Quelques Iroquois du Saut demanderent deux jours aprés un éclaircissement sur quelque soupçon qu'ils avoient de la fidelité de tous ces Outaouaks.

Loüis Ateriata pria les Chefs des autres Nations de se trouver chez Mr. de Frontenac. Lorsqu'ils furent assemblez il prit la parole, il presenta d'abord divers Colliers & exhorta tout le monde à lui ouvrir son cœur & à ne lui rien cacher de ce qui s'étoit passé de plus secret, il dit aux Outaouaks qu'il savoit toute leur négociation avec nos ennemis, qu'il en avoit été instruit par eux-mêmes. Qu'ils disent donc s'ils étoient veritablement freres des François, par quelle raison ils avoient voulu faire alliance avec l'Iroquois sans leur participation.

Manitouchagan qui avoit été avec la Petite Racine chef de cette ambassade aux Tsonnontoüans, répondit qu'il étoit vrai qu'ils avoient rendu des Esclaves Iroquois & même promis d'en rendre encore d'autres; qu'on les avoit obligez de faire la

guerre, de la ceſſer & de la recommencer ſans qu'ils en ſuſſent la raiſon, qu'ils n'avoient rien compris à cette conduite, & que craignant que ceux qui n'avoient pû ſe défendre eux-mêmes ne les laiſſaſſent accabler ſans les ſecourir, ils avoient été contraints de ſonger à leur ſureté & de prévenir leur perte par un acommodement.

Que cette négociation n'avoit pas été acheyée que la Petite Racine étoit mort aux Tſonnontouans, que les autres Envoyez étoient à Michilimakinak & qu'ils n'avoient plus penſé à mettre la derniere main à cette affaire dés qu'ils avoient reçû les ordres de leur Pere, par la bouche de Perrot, qu'ils étoient décendus exprés pour ſavoir ſes ſentimens, & qu'ils ne ſeroient pas plûtôt en leur païs qu'ils executeroient tout ce qu'il leur ordonneroit.

Le Baron Chef des Hurons dit que ſa Nation n'avoit eû aucune part dans cette affaire, que dés qu'il avoit ſçû que ſon Pere vouloit faire la guerre à l'Iroquois, il avoit envoyé contr'eux une partie de ſa jeuneſſe, & qu'il étoit décendu avec l'autre pour le voir.

Loüis Ateriata ne laiſſa pas de faire plaiſir à Mr. de Frontenac, de lui avoir ſuſcité un moyen de s'éclaircir avec les

Outaouaks, qui avoient eû un grand penchant pour se racommoder avec les Iroquois. Ce General leur promit de les mener contre leurs ennemis aussi tôt que leurs découvreurs lui en auroient aporté des nouvelles : ceux-ci s'acquiterent assez mal de leur commission, n'ayant pas été aussi loin qu'ils devoient ; cette négligence nuisit beaucoup aux affaires. En efet, les Iroquois étant cachez dans un bois oposé à l'endroit où ces découvreurs avoient été, examinoient tous les mouvemens que nôtre armée faisoit dans la prairie de la Madeleine : Quand ils virent qu'elle avoit repassé le fleuve pour retourner à Montreal, ils vinrent fondre à un quart de lieuë de là, du côté de la Fourche, où tous les habitans & la garnison du Fort étoient occupez à couper les bleds ; & comme tous les Moissonneurs étoient écartez les uns des autres, contre l'ordre qu'ils en avoient reçû, & n'avoient auprés d'eux aucunes armes à feu, l'Officier même qui commandoit ayant négligé de poser des Sentinelles & d'avoir un Corps de-garde, les Iroquois trouverent beaucoup plus de facilité à faire leur coup. Ce fut donc un grand desordre, ils brûlerent les maisons, mirent le feu aux Recolets, enleverent vingt cinq per-

sonnes, dont ils en brûlerent onze à leur retour, tuërent dix soldats, firent un massacre de bestiaux & se retirerent devant que l'on pût repasser de Montreal. Il faut connoître le païs du Canada pour condamner les démarches d'un General quand il fait quelque chose mal à propos : tout ce païs n'est que bois, où il est entrecoupé de rivieres, de lacs, qui sont pour ainsi dire des Mers, il n'y a donc pas de chemin frayé & les pistes sont toûjours fort incertains à suivre. L'on tint aprés cette saillie un Conseil le quatriéme Septembre avec les Outaouaks qui pressoient fort leur départ. Ils eurent lieu d'être contens de l'acueil que leur fit Mr. de Frontenac & du bon marché qu'on leur fit dans la traite de leurs Pelleteries, ce qu'ils ne pratiquoient pas dans leur païs quand les François avoient besoin de vivres. Il leur donna de nouveau des haches qui sont encore un simbole de la guerre, lorsque Perrot en eut attaché une à leurs cabanes il l'avoit fait par son ordre, parce qu'il croyoit que c'étoit leur donner la vie que de les engager à faire la guerre aux Iroquois.

Les Hurons qui parurent avoir beaucoup d'attache aux interêts des François, reçûrent en partant toutes les marques d'estime qu'ils pouvoient souhaiter. Mr de

Frontenac les assura qu'il ne les abandonneroit jamais, leur promettant de ne pas quitter la hache qu'il n'eut réduit les Iroquois à lui demander la Paix dans laquelle ils seroient compris. Que pour ce qui regarde les Anglois qui avoient été les premiers mobiles des troubles, il s'étoit à la verité attaché à porter le fer & le feu chez eux plûtôt que chez les Iroquois, que le grand Anié avoit épargné à sa destruction de Corlard, parce qu'Auriouaé qui avoit fait savoir son retour de France aux cinq Nations, avoit crû qu'ils seroient rentrez dans le devoir & seroient venus demander la Paix à Monsieur de Frontenac, mais qu'il n'avoit plus de mesures à garder avec eux.

Monsieur de Frontenac avoit toûjours ménagé l'esprit d'Auriouaé, qu'il estimoit beaucoup pour la probité qu'il trouvoit en lui. Voyant d'un côté le peu d'empressement que témoignoient ceux de sa Nation pour le revoir, & de l'autre l'attache qu'ils avoient pour lui, il ne laissa pas de lui laisser une pleine liberté de prendre son parti. La conversation qu'ils eurent ensemble merite vôtre attention. Ecoute-moi bien, mon fils Auriouaé, lui dit-il, je ne peux m'empêcher de te parler en Pere en te découvrant mon cœur,

& te dire que je ne connois rien dans les coûtumes de ta Nation qui avoit autrefois un veritable eſprit d'homme, & qui ſe laiſſe aller à preſent aux legeretez des petits enfans.

J'ai fait ce que j'ai crû devoir faire en les avertiſſant que je t'avois reſſuſcité, & que tu étois ici avec moi vivant, que je te conſervois cherement, & qu'ils te pouvoient venir trouver pour te rammener chez toi s'ils avoient quelque peu de reſouvenir de ta perſonne. Tu vois la conſideration qu'ils ont pour toi, ou plûtôt le mépris qu'ils en font.

Tes gens ne ſe ſouviennent pas de l'amitié que j'ai toûjours eû pour eux, je les ai adoptez, & que pendant que j'ai été maître de ce païs, j'ai fermé la porte de la guerre, & je l'ai ouverte à la Paix. Le tonnerre n'a jamais étonné aucun de leurs enfans, les femmes ont été au bois ſans crainte, j'ai arrêté tous les orages qui les auroit pû incommoder, il n'y eut aucun ſang répandu, ni charogne qui ayent empuanti leurs deſerts.

Ils ont bien-tôt oublié un Chef ſi vaillant que toi, qu'ils ſembloient tant regreter, ils ne reconnoiſſent guere celui qui vient de ſi loin pour leur rammener.

Ils devroient craindre ſi je les avois

trahis : ils me connoiſſent, ſi je ne l'ai pas fait quand je l'aurois pû faire, penſent-ils que je veuille commencer, ou que je ſois capable de trahiſon.

Si les Chefs des Nations étoient venus on auroit racommodé les mauvaiſes affaires, on auroit pû eſſuyer le ſang de part & d'autre, & raplanir la terre qui eſt pleine de butes & de rochers.

Tu es un homme, je le ſçais, je ſçais que ton cœur eſt ennemi de l'ingratitude, tu as de l'eſprit, tu peux connoître par conſequent ce qu'on dit de toi, tu me cache ta penſée ſi tu ne m'avoüe que celui qui t'a donné la vie a raiſon. Il te renvoye ceux que j'ai envoyez pour les avertir avec deux enfans. Quoi ! croyent-ils que tu n'eſt pas ce que tu étois avant qu'ils t'ayent égaré; ne leur peux-tu pas témoigner que tu étois conſiderable dans ce temps-là, & que tu ne le dois pas être moins. Si l'Onnontaguez ne s'eſt pas voulu intereſſer pour te venir voir, le Gaigouin ne le devoit-il pas faire ?

Je t'ai tiré du tombeau, & quand j'ai ſçû les malheurs qui ont deſolé le Tſonnontouan & qui t'ont ôté la liberté, tu ſais ce que j'ai fait pour toi & pour tes gens, j'ai été cauſe que celui qui t'a tué & qui n'eſt plus ici s'eſt laiſſé tuër ſans ſe

venger. Sur ce que j'ai representé au grand *Onontio* * en France que vous avez été trahi, il est ennemi de la trahison.

Je m'imaginois que toutes les Nations reconnoîtroient à qui mieux mieux un Pere qui venoit à leur secours, & qui s'étoit allé reposer en son premier païs voyant tous ses enfans en paix. J'attendois une grande reconnoissance de tous les Villages pour le remerciement de la vie que j'aurois recouvré à Auriouaé, homme si considerable parmi eux.

J'ai pleuré aprenant ton malheur, j'ai pleuré la desolation de Tsonnontouan, je l'ai crû devoir faire car vous m'avez autrefois trop aimé pour n'avoir pas les tendresses que j'ai dû avoir pour les veritables enfans que j'ai adopté le premier; c'est ce qui m'a obligé de te faire rendre la vie qu'on t'auroit ôtée, & tu es vivant.

Mes predecesseurs avoient adopté les Outaouaks & leurs Alliez avant que j'arrivasse, mais c'est moi-même qui vous ai nommé les enfans d'*Onontio*, unissant votre cabane à la mienne.

Si vous avez été trahi pendant mon absence vous ne l'avez jamais été en ma personne, prenez-vous à l'Anglois qui a voulu diviser les esprits & renverser la

* Le Roi.

terre, qui depuis a été enſanglantée de votre ſang, de celui des François, & autres qui étoient vos freres, c'eſt ce qui m'a obligé de me venger moi-même en vengeant mes enfans par Corlard * qui a été brûlée, il ne tenoit qu'à moi de faire tomber ma jeuneſſe ſur Anié, on ne lui auroit pas reſiſté, mais j'ai toûjours eû un cœur de Pere, & bien loin de faire du mal j'ai commandé que ſi on en trouvoit on ne leur dit mot; mes ordres ont été executées.

Tes gens n'aiment guere ton promt retour, puiſque une Ambaſſade de fous qui eſt arrivée chez eux les a retenus ſi longtemps, & les a empêchez pendant tout un Hiver de te venir voir, quoi qu'ils ne fuſſent ici. Si Teganiſorens, Tegaronais, ou quelques autres Conſiderables étoient venus ils auroient fait leur devoir, & j'aurois connu la conſideration qu'ils ont pour toi.

Je connois le mauvais cœur de ta Nation, ſi elle avoit eû bon deſſein de raccommoder les mauvaiſes affaires elle auroit envoyé des Chefs qui auroient conclu une bonne Paix avec toi, qu'il regarde comme leur grand Chef, ils croyent être le dominateur de la terre. Tu le ſais, Auriouaé, ſi je perds à la guerre j'en puis

* Ville de la Nouvelle York.

recouvrir tant que je voudrai, tu n'as vû que l'ombre du François en France, juge ce qu'il est & ce qu'il peut.

Qu'ils croyent que le Fort Frontenac m'est inutile, si j'ai fait la guerre je ne l'ai fait faire que pour les aller voir en Pere & non en ennemi, je ne leur ferai pas la guerre s'ils ne me l'a font, je ne les tuërai pas le premier, mais si je l'entreprends je ferai des Forts au milieu de leur païs, les forces me viendront de France quand je le demanderai, qu'ils prennent garde d'allumer le feu de la guerre, il leur sera peut-être bien difficile de l'éteindre, qu'ils n'animent pas trop le grand *Onontio*, * je l'ai apaisé.

Quand j'ai fait renaître Auriouaé j'ai prétendu faire renaître un veritable Fils, qui est un cœur de Fils pour moi, afin que tu eusse en moi un Pere qui fut tout à toi; & si ta Nation a si peu de consideration pour toi, sache que je veux que tu sois consideré de toute celle des François.

Dis-moi un peu pourquoi tes gens ont-ils en secret des pourparler avec l'Outaouak, croyent ils que j'en sois jaloux, j'aime leur union & c'est ce que je souhaite? mais s'ils font la paix entr'eux sans que j'y sois apellé, qu'ils ne viennent pas

* Le Roi.

parler à l'avenir des differens qu'ils pourroient avoir ensemble.

Tu sais ce que j'ai fait pour ta Nation & pour tes Alliez, les Nations d'enhaut ne vous ont jamais tué depuis la Paix pendant que j'ai gouverné, quoique votre jeunesse égarée leur aye enlevé des Villages entiers, je les ai empêchez de se venger quand vous m'êtes venu parler.

Tu crois que je croirois ta Nation mes veritables enfans, & tes gens semblent ne me plus vouloir pour pere. N'auroient ils pas été défaits, & y en auroit-il un si des ce temps je m'étois joint à mes autres enfans.

J'ai de l'esprit, & si Theganissorens ne craint rien, ouvre-moi ton cœur, je suis indigné du mépris que tes gens ont pour toi & pour moi.

Rien n'étoit plus touchant, Monsieur, que cet entretien, & la maniere avec laquelle Auriouaé reçût ce que Monsieur de Frontenac lui dit, fit bien juger dans la suite qu'il abandonnoit sa Nation, pour n'être plus qu'un même cœur & un même esprit avec lui.

Je reviens aux Outaouaks qui étoient venus faire la traite à Montrea, ils s'en retournerent chez eux aprés tous les éclaircissemens que l'on ayoit jugé à propos d'a-

voir ſur leur ſoupçon que l'on avoit eû de leur fidelité.

Quatre jours aprés leur départ on aprit la mort de Deſmarais Capitaine réformé, qui commandoit le Fort de Châteauguai. Trois Iroquois qui l'avoient trouvé un peu à l'écart lui caſſerent la tête à coups de hache, & comme ils n'eurent pas le temps de lui enlever la chevelure ils lui arracherent trois doigts de la main ; ce leur eſt toûjours un trophée de gloire, car pourvû qu'ils puiſſent aporter chez eux quelques preuves de leur expedition, cela ſuffit pour être eſtimé.

Le Chevalier de la Mothe Capitaine réformé eut peu de temps aprés un ſort auſſi fatal au lac ſaint Pierre. En éfet, étant à la tête de trente-quatre hommes il ſurprit des Iroquois dans leur cabane ſur qui il fit faire une vigoureuſe décharge de mouſqueterie : ceux qui en échaperent gagnerent bien vite deux cabanes que l'on n'avoit pas découvertes, ils ſe rallierent enſuite & donnerent tête baiſſée ſur les François qui n'avoient pas obſervé d'ordre dans leur attaque, dont il ne ſe ſauva que la moitié : la Mothe fut tué & on ne pût ſavoir ce que devint Murat Lieutenant.

Monſieur de Frontenac étoit toûjours fort en peine du Chevalier d'O qui n'étoit

toit pas revenu de sa negociation, il envoya au Fort de Frontenac Mantet & Perigni, saint Pierre & Monteſſon, avec les deux Fils de la Valliere Capitaine de ſes gardes, accompagné de trente hommes, pour faire quelques Priſonniers par leſquels on pût aprendre de ſes nouvelles & les deſſeins des Iroquois. Sur ces entrefaites le Major de Quebec dépêcha un canot à Mr de Frontenac pour lui donner avis de l'arrivée d'un Chef Abenagui qui venoit exprés de Lacadie. Je viens inceſſamment, dit ce Chef au Major, pour t'avertir que j'ai apris par une Angloiſe conſiderable que nous avons priſe prés de Peſadoüet, que trente Vaiſſeaux, dont il y en a trois fort grands, partent pour venir prendre Quebec; que ces Vaiſſeaux ſont de Baſton & de quatre Villes conſiderables, que les Anglois ſe vantent qu'ils le prendront auſſi facilement qu'ils ont pris le Port Royal. Auſſi-tôt que les Chefs & les plus Conſiderables de notre Nation ont apris cette nouvelle ils ont jugé qu'il falloit avertir inceſſamment le grand Capitaine de Quebec. J'ai été douze jours à venir, ainſi il doit y avoir ſix ſemaines depuis le départ de ces Vaiſſeaux.

Ce Chef reclama auſſi les Abenaguis que les Iroquois du Saut & de la Mon-

tagne avoient enlevez dans l'attaque de Beauvais. Il témoigna encore que les principaux Chefs de ſa Nation ne pouvoient pas décendre cette Automne pour lui venir parler comme ils l'avoient promis, parce qu'ils étoient actuellement en guerre, qu'ils tâcheroient d'envoyer quelqu'un ſur la fin de l'Hiver prochain, & qu'ils avoient reſolu de faire aprés Noël une irruption ſur les Anglois.

La nouvelle de cette Armée fut confirmée par Cannanville, qui l'avoit aperçûë à Tadouſſac. Monſieur de Frontenac ne balança pas de partir auſſi tôt de Montreal, il en reçût encore à quinze lieuës la confirmation, ce qui l'obligea de dépêcher Ramezai au Chevalier de Calliers, afin qu'il fit décendre les Troupes & une partie des habitans.

L'arrivée de Mr de Frontenac à Quebec fit un bon éfet, & quoi qu'il ne pût amener d'abord que trois cens hommes avec lui, les habitans qui naturellement ſont guerriers crurent être à l'abri de tout incident quand ils eurent leur General. Le Major ne laiſſa pas en ſon abſence de pourvoir à la ſureté de la Place, ayant fait rachever les Fortifications. Deſcherac Capitaine, qui ſe trouvant à Quebec par ordre de Mr de Frontenac, ſervit beaucoup dans cette conjoncture.

Le beau fleuve de saint Laurent forme un grand canal devant Quebec, qui a une lieuë de large de la côte du Nord à celle du Sud. La côte de Beaupré qui est celle du Nord est separée de Beauport par le Saut de Montmorenci, dont la chute fait une des plus belles Nappes du monde. Et entre Beauport & Quebec il y a une petite riviere que l'on passe à quai de basse Mer. La pointe de l'eau fameuse par un rocher de Diamans fait celle du Sud. Quebec est placé vis-à-vis cette pointe, où un peu au dessus, il est divisé en haute & basse Ville, qui n'ont communication ensemble que par un chemin fort escarpé. L'enceinte de la haute Ville étoit bien palissadée, & les endroits ouverts où il n'y avoit pas de portes étoient barricadées de poutres & de bariques pleines de terre. Le chemin de la haute & la basse Ville étoit coupé par trois differens retranchemens de bariques & de sacs à terre. L'on dressa des batteries de part & d'autre. L'on se fondoit cependant plus sur la resolution que l'on avoit de se bien défendre que sur la bonté des Fortifications. L'on vit donc paroître à la pointe du jour cette flotte le dix sept Octobre.

Une Chaloupe portant à l'avant Pavillon blanc, partit sur les dix heures de l'Amiral, & vint à terre.

Quatre canots de la Ville allerent au devant, portant le Pavillon de même, c'étoit l'Envoyé du General Phips, accompagné d'un Trompette, qui venoit sommer Quebec. On le fit passer seul dans un de ces canots, on lui banda les yeux, & il fut conduit au Fort. Il se trouva en arrivant dans la chambre de Mr de Frontenac extrémement fatigué d'avoir escaladé les barricades. Aprés qu'il se fut un peu remis il lui presenta la Lettre de son General qui étoit écrite en ces termes.

Sieur Guillaume Phips Chevalier, & Commandant general en Chef sur toutes les forces de leur Majesté de la Nouvelle Angleterre par Mer & par terre. Au Comte de Frontenac Lieutenant general & Gouverneur pour le Roi de France en Canada, ou en son absence à son Député, ou à celui qui commande en chef à Quebec.

Les Guerres entre les deux Couronnes d'Angleterre & de France ne sont pas seulement un motif, mais la destruction faite par les François & Sauvages sous votre commandement, & encouragement sur les personnes & biens des Sujets de leur Majesté de la Nouvelle Angleterre, sans aucune provocation de leur côté les a obligez à faire cette expedition pour leur propre sureté & satisfaction.

Comme auſſi les barbaries & cruautez qui ont été exercées par les François & Sauvages pourroit par cette preſente occaſion nous engager à nous revenger ſeverement, cependant étant deſireux d'éviter les actions inhumaines & contre le Chriſtianiſme, comme auſſi pour prévenir l'éfuſion de ſang autant qu'il ſe pourra, moi ci-deſſus Sieur Guillaume Phips Chevalier, par ces preſentes & au nom de leurs trés-excellentes Majeſtez Guillaume & Marie, Roi & Reine d'Angleterre, Ecoſſe, France & Irlande, défenſeur de la Foi, & par ordre de leurs ſuſdites Majeſtez Gouverneur de Maſſacaſtet, Colonie dans la Nouvelle Angleterre, demande que vous ayez à rendre vos Forts & Châteaux ſans être démolis, comme auſſi toutes les Munitions ſans être touchez, comme auſſi une prompte delivrance de tous les Captifs enſemble, avec la delivrance de vos perſonnes & biens à ma diſpoſition.

Ce que faiſant vous pouvez eſperer pardon de moi comme un Chrétien, ainſi qu'il ſera jugé à propos pour le ſervice de leurs Suiets. Ce que ſi vous refuſez de faire je ſuis venu pourvû & reſolu, avec l'aide de Dieu dans lequel je me fie, par force d'armes, de revancher tous les torts & injures qui nous ont été faites, & de vous rendre

sous la sujetion de la Couronne d'Angleterre, & lors que trop tard vous le voudrez faire, vous faire regreter de n'avoir pas plûtôt accepté la faveur que l'on vous a offerte.

Votre réponse positive dans une heure renduë par votre Trompette, avec le retour du mien est ce que je vous demande, sur le peril qu'il pourra s'en suivre. Signé Guillaume Phips.

Aprés que la Lecture de cette Lettre fut faite l'Anglois tira une Montre de sa poche qu'il presenta à Mr de Frontenac, & lui dit qu'il lui donnoit une heure à se déterminer. Notre General répondit à cet Envoyé d'un air aisé qui marquoit par son intrepidité tout ce qu'une raillerie fine & délicate pouvoit inspirer. Celui-ci qui voyoit aller & venir quantité d'Officiers dans les sales du Fort ne savoit qu'en penser. *Allez*, lui dit il en le congediant, *allez dire à votre General que je n'ai pas de réponse à lui faire que par la bouche de mes Canons & à coups de Fusils, qu'il aprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on envoye sommer un homme comme moi, & quand je voudrois me rendre tous ces braves Officiers que vous voyez n'y consentiroient jamais.* On lui banda ensuite les yeux & on le conduisit à la chaloupe,

aprés lui avoir fait faire exprés encore pluſieurs eſcalades. Les Anglois mirent pied à terre ſur les dix heures du matin au nombre de deux mille hommes, entre Beauport & la Petite Riviere. Comme l'on étoit incertain de leur décente, il ne ſe trouva guere de monde à les y recevoir, à peine trois cens hommes purent ſe joindre.

Les Anglois marcherent d'abord en ordre de bataille, mais nos Canadiens qui ſe battoient à la Sauvage voltigeoient inceſſamment autour d'eux d'arbres en arbres, ils firent plier le premier bataillon, & ils l'obligerent de regagner la queuë: les décharges continuelles les incommodoient beaucoup, on leur tua cent cinquante hommes, nous perdimes le Chevalier de Clermont & Latouche fils du Seigneur de Champlain; nous eûmes douze hommes de bleſſez, entr'autres ſaint Denis âgé de ſoixante ans, qui commandoit la Milice, de Beauport lequel eut le bras caſſé.

Les quatre plus gros Vaiſſeaux vinrent moüiller ſur le ſoir devant Quebec, le contre Amiral qui portoit Pavillon bleu ſe poſta un peu plus ſur la gauche, preſque vis-à-vis du Saut au Matelot; l'Amiral étoit ſur la droite, le vice-Amiral au

deſſus, tous deux vis-à-vis la baſſe Ville, & le quatriéme qui portoit la flâme de Chef d'Eſcadre ſe mit du côté du Cap au Diamant; les canonnades furent aſſez vigoureuſes de part & d'autre juſques à huit heures du ſoir.

L'on recommença le lendemain à la pointe du jour, & l'on s'aperçût que ce grand feu des ennemis commençoit à ſe ralentir; en éfet, le contre-Amiral qui avoit tiré le plus vigoureuſement ſe trouva fort incommodé par les batteries du Saut au Matelot & celle d'en bas: il fut obligé de relâcher le premier, l'Amiral le ſuivit d'aſſez prés avec beaucoup de précipitation. Saint Helene Capitaine Canadien qui ſavoit aſſez bien le commandement du canon, tira plus de vingt coups dans le corps de ſon Vaiſſeau, dont pluſieurs le percerent à l'eau, toutes ſes Manœuvres étoient hachées, ſon grand Mâts preſque caſſé à qui on fut obligé de mettre des jumelles, beaucoup de morts & de bleſſez dans ſon bord; enfin l'Amiral peur de ſuccomber tout à fait fila ſon cable & ſe retira tout délabré, aprés avoir eû ſon Pavillon coupé d'un coup de canon. Ce fier General qui deux jours auparavant avoit promis pardon au Comte de Frontenac, ſe trouva lui-même preſque à la

merci de celui qui le châtioit de sa témerité.

Monsieur de Frontenac qui avoit l'œil à tout se mit le Vendredi à la tête de trois Bataillons de Troupes reglées, en deçà de la petite riviere, pour y recevoir les ennemis qui firent une seconde décente. D'un autre côté Longueil & saint Helene son frere, avec quelques François, commencerent sur les deux heures les escarmouches à la Sauvage contre la tête de l'Armée, qui marchoit en bon ordre le long de la petite riviere. Ceux des ennemis qui s'étoient détachez du gros furent obligez de le regagner pour éviter le feu de nos Troupes qui étoient en embuscade. Saint Helene eut la jambe cassée, Longueil reçût un coup de fusil, & eût été tué sans une corne à poudre qui se trouva à l'endroit où donna la balle: nous perdimes deux hommes, il y eut deux ou trois blessez; les ennemis y firent une aussi grande perte qu'à la premiere décente.

Villieu Lieutenant réformé demanda le lendemain par grace à Mr de Frontenac le commandement de quelques soldats de bonne volonté. Aprés qu'il eut fait le coup de fusil quelque temps il eut l'adresse d'attirer les ennemis dans une ambuscade qu'il leur avoit dressée, où il se battit long-

temps, ils firent aussi-tôt un détachement pour l'entourer, qui fut chargé par les habitans de Beauport, de Beaupré, & de l'Isle d'Orleans. Cabanac & Beaumanoir vinrent à la charge, on lâcha le pied insensiblement pour les attirer encore proche d'une maison fortifiée de palissades, qui étoit sur une hauteur, tous nos gens s'y jetterent tout à coup. Les Anglois s'y acharnerent extrémement par le nombre des gens frais qui se relevoient, mais cette petite retraite ne fit qu'augmenter leur perte. Monsieur du Pui Lieutenant particulier s'avisa (je ne sai par quel motif) de faire sonner le toxin à la Cathedrale: cette allarme donnée à propos causa tant de trouble & de desordre parmi les ennemis qu'ils se jetterent pêle-mêle dans les chaloupes à la faveur de la nuit qui étoit obscure & pluvieuse, ayant abandonné cinq pieces de canon, cent livres de poudre, une cinquantaine de boulets. Deux Vaisseaux qui étoient dans l'ance des Mers ne jugerent pas à propos de rester pour les gages, ils mirent à la voile pour rejoindre leur flotte; on les salua à boulets en passant. Soubrecasse & Dorvilliers Capitaines se jetterent avec cent hommes dans l'Isle d'Orleans; de Villieu eut ordre de décendre aussi au Cap Tourmente pour

empêcher quelque teſte de décente. Toute la flotte mit à la voile & ne parut plus.

Mademoiſelle Lalande qui étoit priſonniere dans l'Amiral propoſa au Chevalier un échange, lui promettant de la négocier auprés de Mr de Frontenac ; il la laiſſa débarquer ſur ſa parole. Elle revint le ſoir à ſon Bord lui dire qu'elle ſeroit vis à vis l'endroit où ils étoient moüillez.

De la Valliere fit le lendemain la négociation, il n'y eut de conſiderable que le Capitaine Denis qui commandoit le Fort de Keſkebaye que Portneuf prit, & les deux Filles de ſon Lieutenant qui y fut tué.

De la Valliere trouva le ſecret de garder le Miniſtre de l'Amiral, ſur la difficulté qu'il faiſoit de rendre Mr Trouvé Miſſionnaire de Lacadie : enfin l'on fit l'échange de bonne foi.

Le Chevalier Phips eut beaucoup de peine à arriver à Baſton, d'où on aprit que le peuple étoit dans une extrême conſternation de toutes les diſgraces qui arriverent à ſa flotte ; huit Vaiſſeaux firent naufrage dans le fleuve aprés la levée du Siege, où plus de huit cens perſonnes périrent.

Quelques Abenaguis de Lacadie arriverent peu de jours aprés, qui raporterent une nouvelle aſſez particuliere des Iro-

quois. Ces Sauvages qui ne sont jamais malades furent attaquez de la petite Verole que les Anglois leur avoient communiquée : cette maladie qui leur étoit inconnuë fit plus d'expedition que l'Art Militaire ; il en mourut quatre cens, & cent Loups, & même ceux-ci eurent leur grand Village tout desolé, dont il n'en réchapa que seize. Dans le temps que les ennemis venoient assieger Quebec il se fit un parti considerable d'Anglois & d'Iroquois, pour attaquer en même temps Montreal; la petite Verole se communiqua heureusement dans le Voyage parmi les Iroquois dont il en mourut une centaine : ils étoient si éfrayez de cette mortalité qu'ils se broüillerent avec les Anglois qu'ils ne voyoient pas mourir comme leurs camarades.

Les Anglois de la Nouvelle Angleterre qui ne voyoient aucune sureté dans leurs habitations par les irruptions continuelles que les Abenaguis de Lacadie faisoient sur eux, leur proposerent la Paix. Ceux-ci répondirent que ny eux, ny leurs enfans, ny les enfans de leurs enfans, ne la feroient jamais avec l'Anglois qui les avoit si souvent trompez. L'on rendit graces au Dieu des Armées de ce qu'il avoit fait au Canada, on porta à la Cathedrale avec pompe & magnificence le grand Pa-

villon de l'Amiral qui étoit tombé dans le fleuve, & celui que Portneuf avoit pris dans Lacadie.

Monsieur l'Evêque chanta le *Te Deum*, on fit une Procession Solemnelle, & Mr de Frontenac alluma le soir le feu de joye au bruit du canon & de la mousqueterie des Troupes qui étoient sous les armes. L'on a bâti depuis une Chapelle dans la basse Ville sous les auspices de notre-Dame des Victoires, où l'on va tous les ans en Procession rendre graces à Dieu de cette Victoire le même jour quelle a été emportée.

Je ne saurois finir, Monsieur, cette Lettre par un endroit plus agreable n'y plus glorieux pour la memoire de Monsieur le Comte de Frontenac, vous assurant en même temps que l'on ne peut être avec plus de passion que je le suis,

MONSIEUR,

Votre trés-humble, &c.

III. LETTRE.

Famine dans le Canada.

Députez de la part des Abenaguis de l'Acadie au Comte de Frontenac, qui s'engagent à une guerre irreconciliable contre les Anglois.

Quarante Espions Iroquois s'établissent au Saut pour savoir les mouvemens des François.

Loüis Ateriata Iroquois du Saut, Filleul du Roi, reçoit un Collier de la part des Iroquois.

Combat fort opiniatré dans la Prairie de la Magdeleine contre les Anglois, les Iroquois, & les Loups.

De Vallerenne Capitaine d'une Compagnie d'un détachement de la Marine, taille en pieces les ennemis.

La Foreſt Capitaine réformé, porte aux Outaouaks les preſens du Roi.

MONSIEUR,

Le rang que vous tenez dans le plus Auguſte Parlement de l'Univers eſt moins

estimable par lui-même que par le lustre & le brillant qu'il reçoit de l'éloquence que vous y faites paroître. Heureux le peuple qui implore sa justice, toûjours content des Arrêts qu'il en raporte. Les Princes même se font l'honneur de vous remettre leurs interêts à démêler. Suspendez, je vous prie, un moment ces occupations importantes pour vous prêter à quelque amusement qui regarde les païs éloignez. Je veux vous parler, Monsieur, de la Nation Abenaguise, si fidelle aux François, & d'un des plus rudes combats qu'il y ait jamais eû en Canada.

La misere est pour l'ordinaire inseparable de la guerre, & souvent suivie de la famine; le Canada qui se voyoit d'un côté soulagé par la retraite des Anglois, se trouva tout à coup réduit dans un état pitoyable & dans une disette de toutes choses necessaires à la vie. Le bled valoit douze à quinze francs le minot, le vin cent écus la barique, l'eau de vie six cens francs & toutes les autres marchandises à proportion. Monsieur de Champigni qui voyoit que les Magasins du Roi n'avoient plus de vivres que pour un mois, fit disperser les Troupes chez les habitans, qui furent obligez de les nourrir pour leur solde. Cette calamité publique, qui dura

ſix mois, empêcha que l'on n'envoya des Partis à droit & à gauche contre les Anglois & les Iroquois, & nous les laiſſames dans une eſpece de Letargie : ils ne firent pas moins à notre égard.

En éfet, un Sokoqui de Nation qui avoit été pris proche d'Orange ſe ſauva & vint aux Trois Rivieres; il raporta qu'aprés qu'il fut pris on le conduiſit au haut du lac Champlain, où s'étoient aſſemblées les Nations Iroquoiſes & autres Sauvages alliez des Anglois, que les Iroquois étoient au nombre de neuf cens Tſonnontouans, Goyogouens & Onnontaguez, & de quatre cens ſoixante & dix Aniez, Onneyouts, Loups, ou Mauraigans, qu'ils avoient travaillé l'eſpace d'un mois à faire des canots, que pendant ce temps les Anglois leur avoient fourni des vivres & envoyé quelques caſſettes fermées, dans leſquelles les Sauvages diſoient qu'il y avoit des habits empoiſonnez qu'ils devoient laiſſer en pillage aux François.

Lors que les canots furent achevez ſeize cens Anglois ſe joignirent aux Iroquois dans le deſſein de venir attaquer Montreal, mais quand il falut s'embarquer dans ces canots d'écorce ſi minſes ils ne voulurent jamais s'y hazarder. Les Iroquois furent ſi irritez de ce procedé qu'ils leur

firent beaucoup de reproches sur leur peu de bravoure. Ils leur dirent que les François n'avoient point toutes ces delicatesses, & qu'ils s'apercevoient bien qu'ils étoient incapables de les secourir, nonobstant qu'ils les eussent détournez de faire la Paix avec nous, que bien loin de leur aporter quelque avantage ils venoient de faire mourir quantité de leurs gens par le poison qu'ils avoient destiné aux François. Il mourut à la verité en trois jours trois cens Tsonnontouans, Goyogouens, & Onnontaguez, quatre-vingt dix jeunes Aniez & Onneyouts, cinq à six cens Anglois, soit que cette mortalité vint de ces prétendus habits empoisonnez ou de quelque maladie contagieuse.

La des-union les separa : les Iroquois ruïnerent de dépit tous les grains des environs d'Orange, & tuërent la plupart des bestiaux. Cet incident vint bien à propos, car toutes nos Troupes étoient dans ce temps du côté de Quebec, qui étoit assez embaraſſé à se défendre contre l'armée Navalle des Anglois.

Le Comte de Frontenac qui connoissoit la valeur des Abenaguis avoit fait son possible pour les attirer dans les Partis qu'il avoit détachez l'année passée de ces côtez-ci : le manque d'habits, de poudre,

de plomb, & de fers de fléches, les avoit obligez de reſter chez eux. Il en arriva cependant au mois de Mars de Pentagouet qui le prierent de ne pas prendre en mauvaiſe part le profond ſilence qu'ils avoient tenus à ſon égard, que le plus grand chagrin qu'ils avoient étoit de n'avoir fait aucune entrepriſe ſur les Anglois pendant l'Hiver, qui eſt la ſaiſon la plus favorable, que ce qu'ils leur avoient déja déclaré ſuffiſoit cependant pour ne pas douter qu'ils ne feroient jamais de Paix avec eux; & que ſi malheureuſement il ne pouvoit leur donner dequoi continuër la guerre, ils ſe ſerviroient d'os de bêtes pour dards de fléches, & ne ceſſeroient de les harceler. Qu'au reſte ils le prioient de leur faire rendre leurs freres que les Iroquois du Saut tenoient priſonniers, que quelque ſujet de plainte qu'ils euſſent contre eux de ne les avoir pas renvoyez, ils remettoient cependant tous leurs reſſentimens entre ſes mains, comme des enfans qui cherchent le moyen de vivre en bonne intelligence avec leurs freres.

Le Comte de Frontenac les remercia de leur bonne volonté, & les congratula de la fidelité qu'ils avoient toûjours conſervée pour la Nation Françoiſe, les aſſurant qu'il ne les abandonneroit point.

Il avoit déja prévû le beſoin qu'ils pouvoient avoir de balles & de poudre qu'il leur avoit envoyé par les terres : il promit qu'auſſi-tôt que la Navigation ſeroit libre il envoyeroit une Biſcayenne par mer, & des canots par la riviere de ſaint Jean, qui leur en porteroient encore avec des fléches & des marchandiſes, & qu'il leur donneroit un ſecours conſiderable à l'arrivée des Vaiſſeaux du Roi. Il les congedia aprés les avoir régalez, & fait des preſens à tous les Chefs en particulier.

Quoique les Iroquois ſe fuſſent broüillez avec les Anglois, ceux-ci cependant qui ne connoiſſoient que trop l'utilité de les avoir pour amis, ménagerent encore leur eſprit, on ne le reconnut même que trop dans la ſuite.

Des Iroquois du Saut & de la Montagne qui étoient à la chaſſe proche de Chambli, furent pouſſez vigoureuſement par un gros parti d'Aniez & d'Anglois qui en enleverent dix. L'on fut ſurpris deux jours aprés de voir arriver au Fort du Saut trois Aniez ſans armes, qui ramenoient deux Sauvages. On le fut encore plus lors que l'on vit arriver les autres avec quarante de cette Nation, ſans armes, dont la pluſpart ne voulurent pas s'en retourner chez eux. Ce fut une conduite judi-

cieuſe que les Aniez vouloient tenir pour penetrer inſenſiblement l'état des affaires, & pour inſpirer aux Iroquois du Saut de quitter les interêts des François & de s'en retourner en leur patrie ; ils déguiſerent donc leurs ſentimens. L'on peut dire que l'Iroquois eſt judicieux dans les meſures qu'il prend pour ſonder le fort & le foible de ſon ennemi, qu'il eſt penetrant dans les affaires les plus cachées, & qu'il garde bien le ſecret ſur les moindres ouvertures qu'on lui fait. Ceux-ci témoignerent d'abord qu'ils étoient las de tuër & d'être tuez, que les Aniez n'étoient pas éloignez de la Paix, qu'ils tâcheroient même de la faire agréer aux autres Nations Iroquoiſes, & que pour marquer le deſir ardent qu'ils avoient de finir la guerre, ils étoient venus en diligence nous avertir que huit cens Iroquois étoient prêts de tomber ſur nous, & de ruïner tout ce qui étoit entre Montreal & les Trois Rivieres.

Les guerriers demandent la Paix, diſoient-ils, & l'ont déja concluë ſans la participation des Anciens qui ne ſont pas toûjours de bonne foi. Que ſi les Flamands & le reſte des Iroquois ne veulent point entrer dans aucun accommodement, ils les laiſſeront & fumeront paiſiblement ſur leurs nattes.

L'on eut crû éfectivement que les Aniez parloient de bonne foi ; le Pere Bruyas Jesuite, Missionnaire du Saut, ne savoit qu'en penser, & le Pere Lamberville ne pouvoit aussi s'imaginer que tout ce qu'ils disoient fut sincere.

Ils répondirent juste à toutes les questions qu'on leur faisoit : le Chevalier de Callieres les fit venir à Montreal sans se mêler des propositions de Paix qu'ils avoient pû faire à nos Sauvages, ausquels on laissoit le soin de cette negociation. Ils aprirent en même temps que le Chevalier d'O, qui avoit été envoyé l'année precedente par le Comte de Frontenac, avec cinq François, de la part d'Auriouaé, avoit été mené à Manathe, qu'ils en avoient brûlé deux chez les Onnontaguez & les Tsonnontouans. Il y a quelquefois bien du risque d'aller trouver ces Barbares pour traiter de quelques accommodemens, car ils font brûler sans autre explication les Députez qu'on leur envoye. Le Chevalier d'O fut même attaché au Poteau à la sollicitation des Anglois, mais quand il fut question d'en venir au fait l'Iroquois voulut que l'Anglois commença le premier : celui-ci s'en défendit parce qu'il dit que ce n'étoit pas la maniere des Européens de brûler. Les Iroquois qui

vouloient que l'action fut commune ne le firent point aussi.

L'on examina de prés la conduite de ces Sauvages qui paroissoient prendre assez de part à nos interêts.

Il étoit à propos de faire savoir aux Outaouaks l'heureux succez de la levée du Siege de Quebec : cette nouvelle ne pouvoit que les encourager dans les bonnes dispositions où ils étoient l'année précedente. Courtemanche qui avoit été envoyé exprés s'acquita de cet ordre, il trouva qu'ils avoient déja envoyé leurs guerriers contre les Iroquois, esperant même de faire partir incessamment le reste. Les Miamis & les Illinois qui sont à plus de deux cens lieuës des Outaouaks s'étoient mis aussi en marche ; tous ces Partis de nos Alliez embarassoient extrémement les Iroquois. Les Tsonnontouans qui étoient plus à portée de l'insulte de leurs ennemis furent contraints d'abandonner leur Village par la grande perte qu'ils firent de leurs guerriers, & se joignirent aux Goyogouens.

L'avis que l'on avoit, Monsieur, que ces huit cens Iroquois devoient venir, obligea les habitans de se tenir sur leur garde, & de ne point trop s'exposer dans les campagnes. Tous ces grands projets

aboutirent à peu de choſe ; il y eut pourtant quelques habitans qui tomberent entre leurs mains, ils brûlerent des habitations n'oſant faire aucunes tentatives aux endroits où ils croyoient qu'il y auroit de la reſiſtance.

L'Iroquois eſt plus hardi dans le bois qu'à raſe campagne, c'eſt ſon fort que de pouvoir attraper un arbre, il voltige à l'entour avec tant de ſoupleſſe qu'il lui ſuffit de le joindre ; il a l'adreſſe de ſe mettre à l'abri du fuſil quand même l'arbre ne ſeroit gros que comme le corps d'un homme, c'eſt un eſpece de retranchement pour lui, & lors qu'il peut prévoir le coup il ſe met de côté en travers pour en paret la balle.

Les Iroquois pouſſerent leur entrepriſe plus loin que l'on ne penſoit, ils vinrent juſques à la Montagne de Montreal, les Femmes Sauvages étoient pour lors occupées à couper les bleds, ils en enleverent pluſieurs. Deux cens François & Sauvages vinrent au ſecours ſous la conduite de Bienville ; ceux-ci furent prêts de donner deſſus lors qu'ils reconnurent que c'étoit des Aniez, ils délibererent s'ils les attaqueroient à cauſe des pourparlers qui s'étoient paſſez entr'eux au ſujet de la Paix. Enfin nos Sauvages, dont le nombre étoit

bien plus conſiderable que les François ; ne voulurent point charger ces prétendus Alliez, dont quelques-uns prirent parti avec ceux-ci, qui parurent contens des propoſitions que les Aniez qui étoient déja venus avoient faites aux Sauvages du Saut, & qui aprouverent celles de Paix ou de Neutralité par Onontagouas l'un de leurs Chefs.

Le Chevalier de Vaudreuil commandant des Troupes ne fut pas ſi indulgent dans une occaſion où il rencontra quarante à cinquante Onneyouts. En éfet, de Mine Capitaine examinant à la côte de Repentigni les mouvemens des ennemis, en aperçût quelques-uns qui ſe tenoient aſſez tranquilles dans une maiſon abandonnée, il ſe retira dans de petites Iſles tout proche pour ne leur pas donner ombrage.

De Vaudreuil qui étoit parti de Montreal peu de temps aprés avec Auriouaé, joignit de Mine : les deux Partis entourerent cette maiſon avec toute la précaution poſſible, de maniere que perſonne ne s'en pouvoit ſauver. L'on trouva à vingt pas des Iroquois endormis que l'on tua d'abord, le reſte fit une grande reſiſtance dans cette retraite, faiſant un feu continuel par les fenêtres & les meurtrieres qu'ils

qu'ils avoient faites, & tuërent cinq à six François, entr'autres Bienville. Quand ils virent que l'on avoit mis le feu de tous côtez ils firent de petites sorties, mais ils perirent la plûspart ; il y en eût de brûlez dans la maison, l'on en prit cinq dont les habitans en brûlerent trois pour se venger de la mort de leurs parens, il falut en venir à ces extremitez parce qu'ils se seroient trop persuadez que nous les eussions trop ménagez, & en les traitant avec la même dureté on leur feroit connoître que quand ils tomberoient d'orénavant entre les mains des François ils se ressouviendroient de tous les maux qu'ils leur avoient fait souffrir : ce petit échec rallentit un peu leur ardeur, ils s'imaginerent d'autres stratagêmes. Ils renvoyerent pour cet éfet deux Femmes Sauvages qu'ils avoient prises, & sous prétexte d'un compliment de condoleance qu'ils vouloient faire par un Collier à la famille de saint Helene, qui mourut de sa blessure au Siege de Quebec.

Ils en envoyerent un sous terre secretement à Loüis Ateriata Iroquois du Saut, Filleul du Roi, qui conserve precieusement une Médaille dont Sa Majesté l'a honoré. Ce Collier l'exhortoit & sa Famille de se retirer parmi eux, & d'amener

le plus qu'il pourroit des gens du Saut. Tannouraoua, Iroquois de la Montagne, en eut un aussi ; ils demandoient réponse par un Tsonnontouan qu'ils reclamoient pour leur en aporter la nouvelle, & les menaçoient tous deux de ne les point épargner lors qu'ils attaqueroient Montreal. Louis Ateriata & Tannouraoua firent peu d'état de ces menaces & des Colliers, qu'ils mirent entre les mains du Chevalier de Callieres, l'assurant d'une fidelité inviolable.

Les Iroquois attendoient donc des momens favorables pour faire de rudes attaques sur les François. L'on aprit qu'ils étoient à vingt lieuës au dessus de Montreal, au long Saut de la riviere des Outaouaks, pour enlever tout ce qui viendroit de Michilimakinak dans l'attente de la recolte. Ils aprirent pendant ce sejour plusieurs nouvelles qui les détournerent de leur entrepriſe : ils savoient d'un côté que l'on faisoit deux cens canots pour aller fondre sur eux ou dans leurs Villages, & de l'autre on leur vint dire que nos Alliez faisoient des courses continuelles chez eux qui causoient de grands desordres ; tous ces obstacles leur firent quitter prise, se contentant de laisser de petits partis pour enlever à droit & à gauche des chevelures,

Il y avoit déja du temps, Monsieur, que le Canada gemissoit dans la disette des choses necessaires à la vie lors que le Soleil d'Affrique arriva de France. L'arrivée de Dutas Capitaine des Vaisseaux du Roi, avec sa flotte, augmenta encore douze jours aprés la joye publique, l'abondance regna donc tout à coup dans ce vaste païs par la bonté du Prince qui eut pitié de son peuple, mais quand on aprit par ces Vaisseaux la prise de Mons, il est difficile d'exprimer les transports de joye que tout le monde fit paroître.

Des Outaouaks qui étoient décendus de leur païs pour faire la traite, conçûrent une si haute idée de la Nation Françoise lors qu'ils virent tous ces grands canots en rade, (ils apellent un Vaisseau un grand canot) qu'ils ne pouvoient s'imaginer comment l'esprit humain pouvoit faire des Machines qui leur paroissoient si extraordinaires. Les illuminations qui étoient à quatorze beaux Vaisseaux le jour du *Te Deum*, les divers mouvemens des manœuvres par les Matelots, le bruit de l'Artillerie, la quantité de boulets & de canons qu'ils virent, étoient autant de sujets d'admiration de la puissance du grand *Onontio* de France, (c'est ainsi qu'ils apellent le Roi) & quand ils virent dans un repas

magnifique quantité d'eaux glacées de toutes ſortes de couleurs, ce fut pour eux un ſujet de ſurpriſe ; on leur fit acroire plaiſamment que ces grands canots qu'ils voyoient dans le fleuve les avoient aportez, & que les François n'étoient pas moins curieux de ce qui pouvoit ſervir au plaiſir & au divertiſſement de la vie, qu'à ce qui leur étoit útile pour attaquer & ſe défendre contre leurs ennemis.

Depuis que le Chevalier de Callieres eût été informé de tous les projets que les ennemis devoient faire dans ſon quartier il ſe tint toûjours ſur la défenſive ; il étoit donc menacé de toutes parts. En éfet, auſſi-tôt qu'il eut apris la marche des Anglois, des Loups & des Aniez, il raſſembla tout ce qu'il pût de Troupes & d'habitans qu'il fit camper à la prairie de la Magdeleine. Hartel le fils qu'il avoit envoyé à la découverte avec trois Algonkins & un Iroquois de la montagne, raporta qu'il avoit aperçû un canot d'Aniez dans la riviere de Richelieu, au deſſus du Portage de Chambli, qui venoient auſſi à la découverte, dont il en tua cinq. C'en fut aſſez au Chevalier de Callieres, il jugea bien qu'ils attaqueroient d'abord le Fort de Chambli, ou qu'ils prendroient un chemin qui conduit à la prairie de la

Magdeleine. Il envoya au premier endroit de Vallerenne ancien Capitaine, avec les soldats d'élite de son bataillon, de Mai & d'Orvilliers aussi Capitaines, des Habitans & beaucoup de Themiscamings, qui avoient pour chef Routine. Auriouaé qui ne faisoit que d'arriver d'une assez belle expedition voulut être aussi de la partie. Des Hurons de Lorette prés Quebec, les plus fideles Sauvages que nous ayons, furent aussi du nombre, & quelques Iroquois de la Montagne & du Saut, qui avoient Paul pour Chef.

Ce détachement composé de ce qu'il y avoit de braves guerriers, conduit par un homme de tête & d'experience, contribua beaucoup à la déroute des ennemis. Je reviens, Monsieur, au Fort de la Magdeleine, il est à trente pas du bord du fleuve, sur un lieu escarpé entre deux prairies; le côteau qui regarde la Fourche est coupé par une petite riviere à demie portée du canon, une Ravine qui est un peu plus prés du Fort la coupe aussi, & entre ces deux courans d'eau il y a un moulin. Les Habitans furent postez de ce côté-ci avec les Outaouaks, les Troupes étoient campées sur la droite & les Officiers avoient leurs tentes vis-à-vis sur une hauteur. L'allarme se répandit dans le camp par un coup

de fuſil que tira la Sentinelle avancée. Les ennemis qui s'étoient gliſſez le long de la riviere de la Fourche & de la Ravine, vinrent fondre ſur les Habitans qu'ils mirent en deſordre & tuërent ſix Outaouaks.

De ſaint Cirque qui commandoit à l'abſence du Chevalier de Callieres ſe mit auſſi-tôt à la tête des Troupes. Comme il n'avoit point eû d'avis particulier de cette ſaillie il ne pût s'imaginer que le grand nombre que l'on voyoit dans le camp des Habitans fuſſent les ennemis, il marcha cependant droit à eux le long de la Gréve: les Anglois & les Iroquois firent tout à coup une décharge de mouſqueterie ſur eux. De ſaint Cirque reçût un coup de fuſil dans la cuiſſe, Deſcairac Capitaine fut bleſſé à mort, & d'Hoſta fut tué. Ce deſordre anima davantage les ſoldats, qui donnerent tête baiſſée deſſus: cette ardeur les pouſſa un peu trop loin, parce que les plus allertes tomberent dans une Ambuſcade proche de la Ravine où Domerque fut tué.

De ſaint Cirque tint toûjours nonobſtant ſa bleſſure, dont il mourut trois heures aprés: il mit en déroute les ennemis qui avoient pourſuivi les Habitans juſques dedans le Fort, & comme ils ne croyoient pas qu'il pût reſiſter, ils firent ce

qu'ils purent pour l'emporter d'emblée ; il leur fit cependant quitter prise aprés leur avoir tué beaucoup de monde, l'on prit un Anglois la grenade à la main tout prêt à la jetter dans le Fort. De saint Cirque eut toute la fermeté que l'on peut attendre d'un brave homme, il ne voulut jamais quitter la partie (quoi qu'il eut la veine cave coupée) que les ennemis n'eussent auparavant lâché pied : il mourut en entrant dans le Fort. Il avoit servi dans les meilleurs Regimens de France, & avoit commandé un bataillon en Sicile. Descairac qui mourut le lendemain ne fut pas moins regreté.

Les ennemis crurent en être quitte à bon marché, mais de Vallerenne qui les poursuivoit à la piste à la tête de cent quatre-vingt hommes acheva leur défaite. A peine les eut-il joint qu'il falut se battre dans le moment ; il se trouva heureusement deux grands arbres renversez par terre qui lui servirent de retranchement, il disposa ses gens de rang en rang. Les ennemis qui marchoient sans ordre y vinrent l'attaquer à la portée du pistolet avec de grands cris. Il détacha aussi-tôt une trenteine d'hommes qui firent un grand feu sur eux ; les Anglois & les Aniez revinrent jusques à trois fois à la charge, les

Loups qui ne s'attendoient pas à une ſi vigoureuſe reſiſtance plierent, Routine chef des Themiſcamings croyant pouvoir les entourer fut lui-même repouſſé, cette déroute fut cauſe que l'on en vint aux mains de part & d'autre : comme nous étions extrémement inferieurs en nombre ils eurent d'abord beaucoup d'avantage ſur nous. Les jeunes Habitans qui ne s'étoient pas encore trouvez dans aucune action furent ébranlez, mais le Bert du Chêne les raſſura.

De Vallerenne qui ſe trouvoit par tout & animoit nos gens, de même les Chefs de nos Sauvages animoient les leurs : l'on s'acharna cruellement pendant prés de deux heures, & quoi que les ennemis euſſent abandonné le champ de Bataille, tout le Bagage & leurs Drapeaux, on les pourſuivit encore trois jours dans des païs marécageux, entrecoupez d'arbres renverſez, pleins de ravines, & il n'en feroit réchapé aucun ſi les notres euſſent eû aſſez de force pour les pourſuivre : de Vallerenne fut contraint de faire faire alte, & de ſe retrancher par un grand abbati d'arbres. Les Sauvages du Saut ayant reçû la nouvelle de cette Victoire vinrent en diligence le trouver, l'on eut dit que des guerriers ſi frais & ſi allertes euſſent dû la rendre complete, ils ſe contenterent de compter les

morts & de les piller, & se retirerent sous prétexte des salves de coups de fusil qu'ils disoient avoir entendu à la prairie, qui ne se faisoient cependant que pour les Obseques des Officiers qui y avoient été tuez.

Les traces de sang que les ennemis laissoient par tout où ils passoient, marquoient assez leur foiblesse & le desordre dans lequel ils étoient réduits. Les Anglois perdirent environ deux cens hommes, il ne réchapa que vingt Aniez de cent qu'ils étoient, & la perte que firent les Loups ne fut pas si grande parce qu'ils plierent les premiers. Nous perdîmes quarante hommes dans cette action & celle de la Prairie, & nous eûmes une quarantaine de blessez.

Auriouaé s'y signala beaucoup, il ne faisoit que de revenir d'une expedition fort glorieuse pour lui ; il s'étoit trouvé si choqué du mépris que sa Nation avoit euë de toutes les démarches qu'il avoit faites pour les attirer dans nos interêts, qu'il partit d'un propos déliberé pour s'en venger avec quinze Sauvages de Lorete & de la Montagne, il fit son coup entre Goïoguen & Onnontagué. Il fit rencontre à son retour de cinquante Tionnonthatez ou Hurons de Michilimakinak qui alloient en guerre: ceux-ci le prenant pour un Iroquois lui

blesserent un homme qui en mourut, mais s'étant ensuite reconnus Auriouaé les instruisit de la forte guerre que nous faisions, des avantages que nous avions remportez, & des secours que l'on attendoit de France. Il vint aux trois Rivieres avec de Valerenne, qui rendit compte à son General de l'heureux succez de la Victoire en laquelle il avoit eû tant de part.

L'on fut bien surpris de revoir Auriouaé, on s'étoit persuadé que l'estime que le Comte de Frotenac avoit conçûë de sa fidelité étoit assez mal fondée, mais lors qu'ils le virent arriver d'une campagne de quatre à cinq mois, ils ne sçûrent qu'en penser : le Comte de Frontenac qui avoit l'esprit plus penetrant connoissoit à fond le cœur de cet affidé. Auriouaé lui fit present d'un Onnontagué, que sa bonté ne pût exempter de sacrifier aux Algonkins, qui le brûlerent. Auriouaé ne demandoit donc que des occasions à faire paroître sa fidelité & sa valeur ; il en trouva une assez favorable lors qu'il arriva à Montreal, on lui dit qu'un Parti ennemi avoit enlevé deux hommes & une femme à la riviere des Prairies ; il se mit à suivre leurs pistes, & les ayant joints au rapide plat de la riviere des Iroquois il en tua deux, fit quatre prisonniers, & ramena ces heureux

Eſclaves. Quel acuëil ne fit on pas, Monſieur, à un Heros que chaque Nation demandoit pour Chef à l'envie l'une de l'autre. Il décendit à Quebec où il reçût le prix de tant de belles actions; la modeſtie qu'il faiſoit paroître (quoi que rare à un Sauvage qui eſt naturellement vain) lui attiroit les bonnes graces d'un chacun: il repartit auſſi tôt pour retourner en guerre, c'étoit ſon élement, & il n'avoit point de plus grande paſſion que de faire éclater ſon courage.

La Chapelle Lieutenant réformé revint ſur ces entrefaites d'auprés d'Orange, où il étoit allé faire quelque tentative ſur des Aniez, les pourparlers de Paix l'empêcherent de pouſſer loin ſon entrepriſe, il aprit qu'il n'étoit arrivé en cette Ville que dix Anglois de tous ceux qui s'étoient trouvez dans le Combat de ſaint Cirque & de Vallerenne, & qu'Onnontagouas ce fameux Mediateur y avoit été tué. La Broſſe arriva auſſi peu de jours aprés avec quelques priſonniers qu'il avoit conduits dans un grand pays de chaſſe qu'il avoit battu, & comme il n'y trouva perſonne il ſe contenta de venir avec quelques chevelures.

Le Comte de Frontenac fit partir quelque temps aprés Dutas pour croiſer à l'emboucheure du fleuve, d'où l'on eut avis

qu'il y avoit des Forbans Anglois, & Bonnaventure eut ordre de mener Villebon à Lacadie avec du monde. Saint Caſtin qui étoit en ce païs lui dépêcha un canot, qui fut accompagné de deux autres, que le Gouverneur General & le Conſeil de Baſton envoyoit à Quebec. Nelſon Gentilhomme d'un merite diſtingué, qui écrivoit auſſi conjointement avec eux, prioit le Comte de Frontenac de leur faire rendre les priſonniers qui étoient entre les mains des Abenaguis, ce General Anglois le faiſant reſſouvenir des obligations que ſa Colonie lui avoit, le prioit en même temps de lui continuër les mêmes ſentimens de bienveillance, malgré la guerre qui étoit entre les deux Couronnes. Il étoit aiſé aux Anglois d'écrire ſi obligeamment parce qu'ils avoient beſoin du Comte de Frontenac : mais notre General leur répondit à peu prés de même, ſe plaignant neanmoins qu'ils retenoient à Manathe, contre le droit des gens, le Chevalier d'O, qu'il avoit envoyé aux Iroquois, chez qui une partie de ſes gens avoient été brûlez : n'ayant pas eû plus de raiſon de garder encore Menneval Gouverneur du Port Royal & ſa Garniſon, contre la Capitulation; que auſſi-tôt qu'il auroit ſatisfait à ces contraventions on pourroit ſonger à une échange

generale

generale des Prisonniers qui pouvoient être parmi chaque Nation & les Sauvages Alliez. Saint Castin lui mandoit aussi que il y avoit à Manathe une guerre civile entre les Anglois & les Flamands depuis la mort de leur Gouverneur, & que tous ces pourparlers d'échange de prisonniers étoient un amusement, parce qu'ils vouloient engager nos Sauvages à une Paix, mais qu'il s'y opoſeroit.

La Foreſt Capitaine réformé partit onze jours aprés de Montreal avec un convoi de cent dix hommes, pour porter à Michilimakinak les preſens que le Roi faiſoit aux Sauvages Alliez: il ramenoit avec lui les Outaouaks à qui l'on avoit fait preſent de deux Eſclaves, c'étoit deux Victimes qu'il faloit immoler à cette Nation, pour eſſuyer leurs larmes ſur la perte de ſix qui avoient été tuez au combat de la Prairie. Quoique ce Voyage fut abſolument neceſſaire pour le bien du païs, & pour engager nos Alliez de continuër la guerre, il fut retardé par beaucoup d'intrigues. Les Sauvages du Saut qui avoient leurs raiſons particulieres, remontrerent par des Colliers, qu'outre le danger qu'il y avoit d'être attaqué ſur les chemins, on dégarniſſoit la Colonie de ſa plus belle jeuneſſe. Le Comte de Frontenac qui

voyoit par quel eſprit ils agiſſoient, reïtera ſes ordres & la Foreſt partit.

Neuvillette arriva le ſixiéme de Novembre de Lacadie, il raporta que Villebon ſon frere avoit pris ſur ces côtes un petit bâtiment, qu'ayant fait décente au Port Royal il fit arborer le Pavillon François à la place de celui de l'Anglois, les Habitans ne ſe ſoucient pas trop pour qui tenir, ils ſe voyoient ſi voiſins des Anglois qu'il leur étoit difficile de ſe prévaloir contre les courſes continuelles qu'ils faiſoient dans leurs quartiers.

Villebon pouſſa ſa route vers la riviere de ſaint Jean, où il eut avis que Nelſon y venoit avec un bâtiment, il ſe cacha derriere une pointe, & aprés avoir tiré deux coups de canon pour ſignal aux Habitans de ce lieu que c'étoit lui, il donna chaſſe enſuite à Nelſon qu'il enleva. Il revenoit de Port Royal avec le Colonel Tinc qui en étoit nommé Gouverneur. Les Habitans ne pouvant le garentir des inſultes que les Sauvages pouvoient lui faire, il prit le parti de quitter ſon nouveau gouvernement. Villebon envoya Nelſon à Quebec, qui ne pouvoit attendre que beaucoup d'honnetetez du Comte de Frontenac, il avoit donné trop de preuves de l'eſtime qu'il faiſoit des Fran-

çois par tous les bons services qu'il leur avoit rendus pendant la Paix & pendant la guerre, son esprit & son merite lui donnoient un grand ascendant à Baston ; il étoit Chef d'une faction qui a été toûjours contraire au General Guillaume Phips. Je suis trés-parfaitement,

MONSIEUR,

Votre trés-humble, &c.

IV. LETTRE.

Irruption des Iroquois entre la riviere de Richelieu & le Fort des Vercheres.

Mademoiselle des Vercheres empêche que les Iroquois ne prennent ce Fort, & plusieurs autres.

Monsieur le Chevalier de Crizasi va à son secours à la tête de cent soldats.

Combat contre les Iroquois, retranchez parmi des Rochers.

Gategaronies chef d'un parti considerable d'Iroquois, est défait proche le Fort de Frontenac.

Déroute de la Chaudiere Noire, chef d'un Parti de deux cens guerriers Iroquois, par le Chevalier de Vaudreuil.

Le Comte de Frontenac propose une grande Chaudiere aux Sauvages ses Alliez.

MADAME,
MA TRE'S HONORE'E COUSINE,

Que penserez-vous de moi de vous mettre ici à la tête d'une guerre d'Iroquois ; il conviendroit mieux, je vous l'a-

vouë, que je vous entretinſſe d'une guerre d'Allemands, d'Anglois & d'Hollandois, car je ne pourrois le faire ſans rapeller en même temps toutes les belles actions de feu Monſieur de Vertillac votre illuſtre Epoux. Je n'entends nullement, Madame, à faire le Panegirique d'un homme auſſi eſtimé de ſon Prince qu'il l'étoit, je laiſſe aux guerriers de la France à imiter & ſuivre un ſi bel exemple que le ſien, & je me borne pour moi à décrire ici les mouvemens de la plus redoutable Nation de l'Amerique. Vous y verrez en paſſant un trait de valeur d'une Canadienne de naiſſance, dont les actions ſont d'une veritable Amazone.

L'Hiver eſt ſi rude en Canada que pendant prés de huit mois qu'il dure tout y eſt dans une eſpece de létargie. Les Iroquois voulurent en tirer avantage, & ſe flâtans que les François étoient incapables de ſuporter les mêmes fatigues, ils ſe mirent en marche pour faire irruption ſur nos côtes. On repouſſa cependant la force par la force, ils perdirent de leurs Chefs des plus conſiderables, & quoique nous leur eûmes fait coûter chere leur perte, celle de pluſieurs de nos Officiers, des meilleurs Habitans, & de nos Sauvages guerriers ne laiſſa pas de nous tenir à cœur.

Nos Alliez de Michilimakinak qui avoient reçû les preſens du Roi, augmenterent plus que jamais l'affection qu'ils avoient fait paroître pour nos interêts, ils firent differentes courſes ſur nos ennemis dans leſquelles ils enleverent quantité de chevelures.

Les Aniez d'un autre côté avoient fait pluſieurs détachemens, ils s'attacherent entre la riviere de Richelieu & les habitans du Fort des Vercheres, où ils firent du deſordre.

L'action de Mademoiſelle des Vercheres (Fille d'un Officier qui a cinquante ans de ſervice) me paroît trop heroïque pour la paſſer ſous ſilence.

Les Iroquois qui s'étoient répandus dans toute cette côte étoient pour ainſi dire à la fuë, cachez dans des buiſſons, ou le ventre contre terre, dans des endroits propres à faire leur coup, pendant qu'ils examinoient les démarches des habitans qui travailloient à la campagne.

Quarante Iroquois étoient aux environs du Fort des Vercheres ſans que l'on s'en aperçût, lors que tout à coup ils vinrent fondre ſur les habitans dont ils en enleverent une vingtaine. Cette jeune Heroïne qui ſe promenoit ſur le bord du fleuve, à deux cens pas du Fort voulut s'en-

fuïr, ils firent sur elle une décharge de quatre à cinq coups de mousquets sans la blesser ; un Iroquois courut aprés elle le casse-tête à la main, mais elle conserva dans ce moment plus d'assurance que n'en pouvoit avoir une Fille de quatorze ans, elle lui laissa entre les mains son mouchoir de col se jettant dans son Fort, dont elle ferma la porte sur elle en criant *aux armes*, & sans s'arrêter aux gemissemens de plusieurs femmes desolées de voir enlever leurs maris, elle monta sur un Bastion où étoit la Sentinelle. Vous dirai-je, Madame, qu'elle se métamorphosa pour lors en mettant le chapeau de Soldat sur sa tête, ayant ôté sa coëffure, & faisant plusieurs petits mouvemens le mousquet sur l'épaule, pour donner à connoître qu'il y avoit beaucoup de monde, quoi qu'il n'y eut que ce Soldat. Elle chargea elle même un canon, & n'ayant pas de tapon elle en fit un avec une serviette & tira sur eux. Cette allarme se répandit de Fort en Fort jusques à Montreal, à douze lieuës de là. A peine y sçût-on cette nouvelle que le Chevalier de Crizasi Seigneur de Messine, cousin germain du Prince de Monaco, fut détaché par eau avec cent hommes de troupes réglées pour s'y rendre, pendant que cinquante Sauvages coururent par les ter-

res. Cette aimable Heroïne faisoit merveille dans son Fort, tantôt elle tiroit le canon sur les Iroquois, & tantôt elle tiroit des coups de fusil lors qu'ils vouloient aprocher des palissades ; il n'y a point de Canadien n'y d'Officier qui tire un coup de fusil plus juste que cette Damoiselle. Monsieur de Crizasi arriva une heure aprés que les Iroquois s'étoient retirez, mais nos Sauvages les joignirent au bout de six jours de marche dans le lac Champlain, & quoi qu'on les trouva bien retranchez parmi des Rochers, on les y força. L'on reprit nos Prisonniers, l'on en fit d'autres que l'on tua aprés le combat, & le reste perit dans cette ambuscade, à la reserve de quatre qui se sauverent. Les Chefs firent present au Comte de Frontenac d'une Femme que l'on envoya à Lorette pour être instruite dans la Foy Catholique, de trois prisonniers dont l'un étoit frere de la Plaque, un des grands Chefs des Iroquois du Saut, qui étoit pour lors en France autant ami des François que l'autre leur étoit contraire : ils avoient été instruits à la Foi Catholique, on ne leur donna que le temps de se reconnoître & on leur cassa la tête à coups de haches. Les Chefs qui avoient fait cette expedition porterent eux-mêmes des chevelures au

Comte de Frontenac. Le peu de ménagement qu'ils eurent dans cette occasion pour les Aniez ôta le soupçon que l'on avoit eû jusques alors de leur fidelité, la mort de ces deux Chefs les mettoit un peu en repos ; ils en craignoient, disoient-ils, l'esprit. Le Comte de Frontenac en donna un aux Hurons de Lorette qui le firent mourir, & le troisiéme fut mis entre les mains des Abenaguis qui devoient le conduire à leur grand village, il trouva le moyen de s'échaper : il fut tué depuis dans une autre occasion.

Le Comte de Frontenac congediant ces Chefs les exhorta de tenir leur jeunesse toute prête pour une entreprise qu'il prétendoit faire dans peu de jours. Comme il savoit que les Iroquois prennent peu de précaution lors qu'ils font tous les ans leur chasse le long de la riviere qui conduit au Fort de Frontenac, soit du côté Nord ou dans la Langue de terre qui est entre cette riviere & celle des Outaouaks, il voulut les surprendre par un parti de trois cens douze hommes, dont il donna le commandement à d'Orvilliers.

Bien des gens n'étoient pas de cet avis : ils partirent cependant le neuviéme Février, la guerre se faisant ici d'une maniere assez fatigante chacun porta à son col,

ou traîna ſes vivres & ſes hardes la raquette aux pieds. Il arriva un accident à d'Orvilliers au Portage de ſaint François, une chaudiere d'eau boüillante fut renverſée par mégard ſur ſes jambes qui l'empêcherent de continuër le Voyage.

Beaucour qui ſe trouvoit le plus ancien Officier prit le commandement, c'étoit à la verité un jeune homme, mais plein de courage, qui fit bien paroître qu'outre la délicateſſe de ſon eſprit, ſa prudence ſupléoit aux qualitez que l'âge donne aux autres. Les fatigues du Voyage furent cruelles, pluſieurs François eurent les pieds gelez, & de vieux Sauvages s'en retournerent auſſi. Quelques coups de fuſil que l'on entendit tirer dans les bois firent juger que les Iroquois n'étoient pas loin; on laiſſa un Sergent avec vingt hommes pour la garde des hardes, & le reſte marcha du côté où l'on entendit du bruit. L'accablement dans laquelle l'on étoit par une marche de deux jours auſſi précipitée que celle qu'il avoit fallu faire obligea, Madame, une quinzaine d'habitans & un ſoldat de quitter la partie: la honte fit rentrer le reſte en ſoi-même, la valeur eſt neceſſaire à un Commandant, l'éloquence ne l'eſt pas moins pour animer les eſprits chancelans, l'Hiſtoire nous fournit aſſez

d'exemples combien elle a fait d'impreſſion au milieu des Batailles. Beaucour voyant que ce petit corps de Troupes s'alloit diſſiper par la crainte, leur parla d'une maniere ſi preſſante qu'il leur inſpira un nouveau courage. L'on ſe remit donc en marche, & quatre heures aprés l'on donna avec vigueur ſur quatre-vingt Iroquois qui furent bien ſurpris d'une telle ſaillie. Sategaroniez qui commandoit le parti fit ce qu'il pût pour raſſurer ſes guerriers ; il eut beau faire il fut contraint lui-même de s'enfuïr, avec une ſi grande vîteſſe que les meilleurs Coureurs ne pûrent l'attraper ; il n'en réchapa que treize, & trois femmes que l'on fit priſonnieres. La Plante Officier, qui avoit été pris trois ans auparavant à l'affaire de la Chine, ſe trouva heureuſement delivré de ſon eſclavage : nous perdîmes huit Sauvages & deux François, la retraite ſe fit en bon ordre & l'on arriva à Montreal. Les Chefs du Saut & de la Montagne qui avoient aporté vingt-quatre chevelures de cette expedition, firent preſent à Madame de Champigni de Tonnacoras, un des Conſiderables de ſa Nation.

L'on ſe préparoit à Montreal pendant ce temps à faire remonter des François chez les Outaouaks, ce Voyage paroiſſoit

aſſez difficile, parce que la *Chaudiere Noire* Chef des Nations Iroquoiſes, occupoit la riviere pour en empêcher le paſſage, la Nouë eut ordre de les eſcorter. Quand il fut au portage des Calumets il découvrit quelques ennemis, ce qui lui fit prendre la reſolution de redécendre à Montreal, où il trouva le Comte de Frontenac qui revenoit du Fort de Chambli.

L'on finit les ſemences avec aſſez de tranquilité, les Partis que l'on avoit diſtribuez de toutes parts pour ſoûtenir les habitans ne firent aucune rencontre. Les Sauvages du Saut & de la Montagne qui étoient allez du côté d'Orange & des cantons Iroquois ne firent auſſi aucunes entrepriſes, parce qu'ils avoient amené avec eux (contre la bonne politique) de nouveaux Eſclaves à qui l'on ne devoit point trop ſe fier, malgré toutes les proteſtations de fidelité. Ceux-ci ſe voyant prés de chez eux ſe ſauverent. Monteſſon eut plus de ſuccez dans ſon Voyage, il caſſa des têtes proche d'Orange : cette Ville étoit dans une grande conſternation ſur le bruit qui s'étoit répandu que l'on devoit y venir avec toutes les forces du Canada.

Le Comte de Frontenac avoit toûjours à cœur de faire revenir le Caſtor de Michilimakinak;

chilimakinak ; l'on fit une seconde tentative pour y aller, la Nouë eut ordre d'escorter les Voyageurs avec trente soldats d'élite, Auriouaé se mit à la tête de la plus-part des Sauvages de la Montagne & des Hurons de Lorette. Leur voyage fut assez heureux jusques à la riviere du Liévre, qui est à trente lieuës de Montreal : ils aperçûrent peu de temps aprés plusieurs canots Iroquois, le grand nombre les obligea de ne point passer outre ; cette retraite ne vint que de l'évasion de Tonnacoras, parce qu'Auriouaé qui s'étoit détaché avec sept à huit hommes courut de grands risques par la fuite de cet Esclave, qui avoit fait mine d'être dévouë aux interêts des François.

L'on fit encore une troisiéme tentative dont le succez nous fut desavantageux. Des Algonkins & des Têtes-de-Boules qui avoient fini leur traite à Montreal, demanderent qu'on leur donna une escorte jusques à la riviere du Liévre, se faisant forts aprés cela de conduire les François à Michilimakinak par des chemins détournez. La Gemmeraye Lieutenant, la Fresniere & Hartel Enseignes, partirent avec trente soldats & les Voyageurs ; saint Michel avoit avec lui cinq

François : ces Officiers eurent beau ſolliciter ces Sauvages d'envoyer à la découverte dans leur marche, ils furent attaquez au milieu des rapides du long Saut. Les Têtes-de-Boules qui ſont les plus lâches de toute l'Amerique s'enfuïrent auſſitôt, & cauſerent par cette retraite ſi précipitée tant d'épouvente qu'il fut impoſſible aux Officiers de retenir leurs ſoldats, ils ſe jetterent avec précipitation dans leurs canots qu'ils firent tourner, quelques-uns gagnerent le bout de l'Iſle de Montreal, & le reſte fut pris ou tué. La Gemmeraye, la Freſniere & ſaint Michel, ſoûtinrent le choc avec deux ou trois autres pendant quelque temps ; il fallut ceder à la fin, ils ſe rembarquerent ; ces deux derniers tournerent dans leur canot, & tomberent malheureuſement entre les mains de leurs ennemis. La Gemmeraye trouva le moyen de ſe cacher, & arriva ſeul dans un canot : ſa réputation eſt trop bien établie dans le Canada pour qu'une pareille diſgrace puiſſe lui donner la moindre atteinte, il fit tout ce qu'un brave homme pouvoit faire dans une conjoncture où il devint la victime de ſes gens qui l'abandonnerent. L'on aprit peu de jours aprés des nouvelles du Chevalier d'O, qui

s'étoit sauvé de Manathe, & la dissention qui régnoit entre les Anglois & les Flamands.

Le grand repos dans lequel l'on avoit été dans les côtes obligea le Comte de Frontenac de redécendre à Quebec jusques aux récoltes ; il se flâtoit qu'on lui envoyeroit quelques Troupes de France, les forces du païs commençant à bien diminuër.

Il est difficile, Madame, qu'une bonace sur Mer ne soit suivie de l'Orage, mais quoi qu'un Vaisseau se voye exposé à la fureur des vagues, l'adresse d'un Pilote experimenté le garentit souvent de ses menaces. Cette tranquilité qui faisoit un peu respirer le peuple fut bien-tôt troublée ; la Chaudiere-Noire qui étoit le Heros des Iroquois s'ennuyant d'attendre les Voyageurs qui devoient décendre de Michilimakinak avec leurs Pelleteries, se répandit avec six cens hommes vers les habitations des Prairies, à peu prés comme un Fleuve qui sortant de son lit inonde un païs & n'est arrêté que par une forte digue. Le Chevalier de Callieres en eut avis, il donna ordre à Dupleſſis-Fabert ancien Capitaine, de couvrir les Forts de la riviere des Prairies, de l'Isle-Jesus, & de la

Chenaye, qui ſont vis-à vis les uns des autres, & de ne point s'engager à aucun combat dans les bois; il ne pût que faire des eſcarmouches dans les bleds : le Chevalier de Vaudreuil joignit ce détachement avec cent cinquante hommes, mais il ne pût attraper les ennemis: il revint à Montreal & en repartit quelque temps aprés à la tête de quatre cens hommes tant Sauvages que François. Aprés trois jours de marche on aperçût au deſſus du long Saut de la grande riviere un canot qui traverſoit du Nord au Sud.

De Vaudreuil laiſſa cent hommes à la garde des canots & des bâteaux, & le reſte marcha en bon ordre. Des Iroquois qui coupoient du bois aperçûrent les François, ils firent de grands cris qui retentirent juſqu'à leur camp qui n'étoit pas éloigné, nos Sauvages en firent de même avec un peu trop de précipitation, de Vaudreuil voulut les enveloper; comme ſa gauche avoit un grand circuit à faire, leur droite demeura découverte, ce qui laiſſa un paſſage qui leur facilitoit une retraite. Les Iroquois qui ſe virent ſurpris firent beaucoup de reſiſtance, on leur en tua une vingteine ſur la place, la pluſpart ſe jetterent à l'eau & ſe noyerent, l'on prit cinq

hommes, neuf femmes, cinq enfans ; & l'on delivra neuf prisonniers qui avoient été pris à la Chenaye peu de jours auparavant, & trois autres qu'ils tenoient depuis long-temps. La déroute des Iroquois qui étoient au nombre de deux cens guerriers fut presque entiere, & tout auroit passé au fil de l'épée si ces cris précipitez ne leur avoient donné le moyen de s'enfuïr : le redoutable la Chaudiere-Noire relâcha du côté du Nord, sans se mettre beaucoup en peine de sa femme que l'on mena au Saut. Nous perdîmes onze hommes, parmi lesquels il y eut quatre Officiers.

Peu de jours aprés cette expedition Lusignan Capitaine réformé eut ordre de conduire des bâteaux aux Trois Rivieres, il fut attaqué à son retour dans les Isles du lac saint Pierre par un parti d'Iroquois, & fut tué de la premiere décharge. La Monelerie Lieutenant soûtint un feu continuel avec beaucoup d'intrepidité, ses soldats qui voyoient quatre de leurs camarades de tuez perdirent la tramontane, & aprés deux heures de combat trouverent plus à propos de faire une retraite que de forcer les ennemis dans leur embuscade.

Le Comte de Frontenac monta à Montreal le treize Août avec trois cens habitans pour faciliter les recoltes, elles ne ſe font dans ce païs que le fuſil à la main, il y trouva deux cens cinquante Outaouaks & autres Sauvages de differentes Nations qui y étoient arrivez avec cent cinquante François ; il les remercia d'abord d'une cinquantaine de chevelures Iroquoiſes qu'ils lui firent preſent, il leur propoſa une *grande Chaudiere*. Les Sauvages du Saut & de la Montagne reſpiroient depuis long-temps à faire une entrepriſe ſur un des Villages Iroquois : les Hurons de Michilimakinak & de Lorette, les Algonkins & les Abenaguis l'avoient ſouhaité avec beaucoup d'empreſſement, les Outaouaks qui ne demandent que le commerce de leurs Pelleteries ſe trouverent aſſez embaraſſez dans cette entrepriſe, ils avoient d'un côté une grande impatience pour s'en retourner chez eux, & de l'autre ils dirent que tous leurs guerriers étant en guerre contre les Iroquois il ne reſtoit que leurs femmes & leurs enfans avec les Vieillards, qui étoient pour lors ſans apui.

Deux Chefs Goïogouens & Onnontaguez qui étoient priſonniers ayant ſçû

que l'on tramoit contre leur Nation, propoſerent que l'un d'eux alla chez eux pour négocier quelque accommodement, ou du moins qu'ils ſe faiſoient fort de faire revenir les priſonniers François. L'on commençoit déja à être accoûtumé à toutes ces ruſes, l'on fit peu d'état de ces propoſitions. Le Comte de Frontenac ſe ſeroit trouvé aſſez embaraſſé pour l'execution d'un pareil deſſein.

Comme il ſe perſuadoit qu'on lui envoyeroit des Troupes de France par les premiers Vaiſſeaux, il ſe conſoloit de la perte qu'il faiſoit inſenſiblement de celles qui étoient en Canada, qui devint bien grande, mais dés-lors qu'on lui eut dépêché un canot de Quebec pour lui donner avis de l'arrivée de neuf Vaiſſeaux qui étoient à Tadouſſac, dans leſquels il n'y en avoit point, ce fut un motif aſſez puiſſant pour ne pas engager les Outaouaks à cette expedition, qui ſont aſſez méfians ſans leur donner encore une idée du peu de forces que nous avions. Peu de jours aprés ſon arrivée à Quebec le Chevalier d'O arriva avec deux Abenaguis de Lacadie. Il faudroit une Hiſtoire à part pour décrire toutes les avantures qui lui ſont arrivées depuis que le

Comte de Frontenac l'envoya chez les Iroquois avec quatre députez d'Auriouaé, le risque qu'il a couru d'être brûlé par ces Barbares, les duretez qu'il reçût à Manathe de la part des Anglois, sa fuite de cette Ville, sa reprise à la Nouvelle Londres, enfin la maniere dont il sortit de Baston, sont autant de traits d'Histoires. Je suis avec beaucoup de respect,

MADAME,

Votre trés-humble, &c.

V. LETTRE.

Huit cens Iroquois font des courſes dans le gouvernement de Montreal.

Priſe de trois Forts des Aniez, dans leſquels on fait trois cens priſonniers, la pluſpart guerriers.

Le Canada eſt menacé de toutes parts.

Arrivée de deux cens canots Outaouaks, qui viennent faire la traite de leurs Pelleteries.

Les Abenaguis de Lacadie ont de grands pourparlers avec les Anglois.

MONSIEUR,

Je n'aurois eû garde de vous interrompre au milieu de vos grandes occupations, ſi je n'étois perſuadé que vous reſſemblez aux Grands Hommes qui ne ſe délaſſent d'un travail d'eſprit que par un autre, & que lors qu'elles vous laiſſent quelques loiſirs vous croyez ne les mieux employer qu'à vous entretenir des matieres qui viennent des païs étrangers. Je vous prie,

Monsieur, de vous en dérober quelques-uns de ces momens, par le détail que j'ai l'honneur de vous envoyer. Vous y verrez la vivacité avec laquelle les Canadiens ont donné des preuves de leur zéle pour la gloire des armes du Roi.

Il est bien difficile, Monsieur, d'arrêter un torrent qui se répand avec rapidité dans une vaste campagne ; la confusion & le desordre, les ruïnes & la destruction de tout ce qu'il rencontre en sont les éfets. L'on peut dire avec quelque justice que les courses continuelles que les Iroquois avoient faites jusques alors dans ce vaste païs avoient causé une si grande revolution, que les forces commençant à beaucoup diminuër l'on y voyoit avec douleur ce torrent impetueux de Barbares s'y précipiter le fer & le feu à la main. Comme ils s'apercevoient que l'on s'étoit tenu sur la défensive ils jugerent de la foiblesse du courage des François, ou de l'impuissance de leurs forces. Deux soldats qui avoient été pris trouverent le moyen de s'enfuïr de Quebec ; ils rencontrerent huit cens Iroquois qui étoient en marche pour faire irruption sur nos côtes : c'en fut assez pour animer davantage cette Nation qui ne respiroit que le carnage. Ces fugitifs étoient si bien instruits du fort & du foible

du Canada, qu'ils leur donnerent toutes les lumieres poſſibles : on courut aprés & l'on offrit trente piſtoles à ceux qui les trouveroient. Quand les Iroquois eurent apris qu'il n'étoit point venu de troupes de France ils ſe ſeparerent auſſi tôt en deux bandes, les uns devoient venir par le lac Champlain, & l'autre par celui de ſaint François, où la riviere des Iroquois. Ceux qui prenoient cette route devoient ſe camper auprés du Saut, & ſous prétexte de négociation leur deſſein étoit d'attirer le plus de Sauvages qu'ils pourroient, & de leur caſſer la tête.

Le Chevalier de Callieres donna ordre à tous les habitans de ſon gouvernement de ſe retirer dans les Forts, ces forces n'étant pas ſuffiſantes pour aller au devant d'eux. Il jetta le plus de monde qu'il pût du côté du Saut, pour en ſoûtenir les Sauvages qui avoient promis d'uſer des mêmes ſtratagêmes que les Iroquois ſe l'étoient propoſé à leur égard. Le Marquis de Crizafi Capitaine, ſorti d'une des illuſtres Maiſons d'Italie, de Monaco & de Grimaldi, commandoit tous les François qui y étoient.

Enfin ce Parti qui devoit venir par le lac ſaint François parut à la vûë du Saut ; on l'attendit de pied ferme, & on le reçût

avec un feu de mouſqueterie qui fut vigoureux de part & d'autre. Ils prirent le ſoir du même jour le chemin du lac ſaint François pour ſans doute y chaſſer : ils détacherent de petits Partis qui ſurprirent quelques habitans, qui ſont toûjours trop empreſſez à retourner ſur leurs terres quand ils voyent les grandes allarmes paſſées. La femme du redoutable la Chaudiere Noire qui étoit priſonniere, avoit envie de s'évader, Thatha Kouicheré Chef des Onneyouts du Saut qui en avoit eû ſoupçon lui caſſa la tête, & attacha une hache ſur la porte, invitant par là ſes freres à la même choſe contre ceux qui feroient mine de s'enfuïr.

Le parti qui venoit par le lac Champlain étoit tout prêt à faire ſon coup, lors qu'un jeune François & deux Sauvages s'en ſauverent heureuſement. L'évaſion d'un autre qui fut deux jours auparavant les embaraſſa fort, ce qui les obligea de tenir pluſieurs Conſeils, car ils jugeoient bien qu'ils étoient découverts. Ils vinrent camper dans une Iſle du côté du lac Champlain. Comme la ſaiſon commençoit à être avancée l'on ne ſe mit pas beaucoup en peine de leurs menaces. Le Chevalier de Callieres fit partir par ordre du Comte de Frontenac un Convoi de ſix Compagnies

gnies pour Chambli, avec une cinquanteine de Sauvages que l'on destina pour la découverte. D'autres se joignirent à ceux-ci, & allerent sur les bords du lac Champlain pour tâcher de surprendre quelques Iroquois qui y étoient ; l'on cassa seulement la tête à un Tsonnontouan, & l'on trouva dans des paquets qui avoient été abandonnez les chevelures de deux habitans de Sorel.

L'entrepriſe que l'on avoit voulu faire l'année precedente sur les Onnontaguez n'ayant pû réüssir par tous les obstacles qui survinrent, le Comte de Frontenac en projetta, Monsieur, un autre sur les Aniez dés qu'il vit les choses dans une meilleure situation, celle-ci étoit plus d'éclat par les impressions qu'elle fit sur les Anglois qui sont leurs voisins.

Les Sauvages du Saut & de la Montagne ayant fait humainement tout ce qu'ils purent pour inspirer aux Aniez leurs freres de faire ensemble la Priere, & ceux-ci de leur côté s'étant servis de toutes sortes de ruses pour les attirer chez eux, les premiers resolurent d'en venir à d'autres extremitez : il se fit donc pour cet éfet un parti considerable de Sauvages, d'Habitans, & de Soldats d'élite : Mantet, Courtemanche & la Nouë, furent choisis pour

commander les François. Monsieur de Champigni donna tous les ordres necessaires, soit pour les munitions de guerre & de bouche que pour les raquettes, traînées, & autres choses utiles à de pareilles expeditions. Les Hurons de Lorette, les Abenaguis du Saut de la Chaudiere, des Algonkins, & des Soxokis des Trois Rivieres s'y offrirent aussi. Il se fit donc un petit corps d'armée de plus de six cens hommes, sans compter une trenteine d'Officiers : des Habitans même éloignez de quatre-vingt lieuës de Montreal y vinrent aussi.

Enfin toutes choses étant en état l'on partit le vingt-cinq Janvier de la prairie de la Magdeleine, on alla camper à Chambli, où tous les François sejournerent deux jours jusques à l'arrivée de nos Sauvages qui se joignirent à eux au retour de leur chasse, car c'est presque toûjours leur coûtume d'en agir de même dans ces sortes d'entrepriſes. Aprés beaucoup de fatigues l'on arriva le seize Février sur le soir à la vûë d'un des petits Forts des Aniez, Mantet & Courtemanche se separerent de la Nouë pour en attaquer un autre qui étoit à un quart de lieuë plus loin. La Nouë se rendit maître de ce premier, où il ne trouva que cinq hommes, plusieurs femmes

& enfans : Mantet trouva moins de reſiſtance au ſien qu'il ne l'avoit crû : l'on brûla ces deux endroits. Courtemanche reſta avec un détachement pour garder tous les priſonniers & pluſieurs autres que l'on avoit fait dans les bois. Il y avoit un troiſiéme Fort de plus grande conſequence, Mantet & la Nouë qui y arriverent la nuit du dix huit furent ſurpris d'y entendre beaucoup de bruit, les Iroquois chantoient pour lors une chanſon de guerre, & l'on crût d'abord que l'on avoit été découvert, mais l'on ſçût dans la ſuite que c'étoit une quaranteine de guerriers qui devoient aller joindre un gros parti qui ſe formoit à Onneyout, l'on trouva le ſecret d'ouvrir les portes : on fit donc main baſſe tout à coup, l'on mit le feu aux cabanes, aux vivres, aux pieux du Fort, & à tout ce que l'on ne pût emporter. Quand l'ivreſſe de nos Sauvages fut paſſée on rejoignit Courtemanche ; nous en perdîmes une trenteine qui furent tuez au premier abord la Hache-d'armes à la main, ou qui perirent par leur ivrognerie. L'on ſe rendit maître de trois cens Iroquois, dont le tiers étoient des guerriers. Les troupes les plus nombreuſes ne ſont pas toûjours à deſirer en guerre, non plus que les grands Corps qui ſont pour l'ordinaire ſujets aux

plus grandes maladies, qui coûtent beaucoup plus cher à nourrir, qui ont plus de difficulté à ſe remuër, & qui donnent plus large viſée aux coups des ennemis.

C'eût été une belle défaite ſi les Sauvages du Saut avoient voulu executer leur promeſſe ; le Comte de Frontenac avoit ſi fort inſpiré ces ſentimens aux Chefs, qui lui en avoient donné toutes les aſſurances poſſibles, mais cette Nation promet volontiers ce qu'on lui demande, & s'en reſervent aprés l'execution autant que le caprice ou l'interêt, qu'ils ne connoiſſent pas toûjours bien, les ménent : on ne pût donc les réſoudre à leur caſſer la tête. L'on partit en bon ordre, les priſonniers au milieu, & les François les plus allertes ſoûtinrent l'Arriere garde. Les troupes ſont augmentées de moitié par l'experience des Capitaines & le courage qu'ils portent à la guerre. Aprés deux jours de marche un Sauvage vint donner l'allarme ſur l'avis qu'il avoit que les ennemis les pourſuivoient à toute diligence.

Les Commandans François voyoient trop d'inconveniens à ſoûtenir un combat general, ils ſe trouvoient extrémement embaraſſez du grand nombre de priſonniers. & ils aprehendoient d'ailleurs que ſe fortifiant dans les bois ils ne fuſſent affamés

dans la ſuite. Ils ſollicitérent plus que jamais les Sauvages de précipiter la marche ; quelques raiſons que l'on pût leur aporter ils ne voulurent jamais les goûter, il fallut donc ſe rendre à leur avis quelque pernicieux qu'il fut. Mantet ne perdit pas de temps à ſe retrancher à la Sauvage, l'on fit une maniere de Fort à quatre baſtions, entaſſé d'arbre les uns ſur les autres, entouré de pieux : mais quand on aprit que les ennemis avoient fait halte derriere les retranchemens, pluſieurs Sauvages & François ſortirent d'un propos déliberé pour les empêcher de ſe fortifier: on n'eût que le temps de laiſſer une garde pour les priſonniers, & l'on fit une attaque ſi vigoureuſe que l'on pouſſa les ennemis de leur premiere ambuſcade juſques à trois fois : l'on battit la retraite à contre-temps, ce qui penſa cauſer beaucoup de deſordre : nous y eûmes une quinzeine de bleſſez, & nous perdîmes huit hommes.

L'on repreſenta encore aux Sauvages l'embarras où l'on alloit ſe trouver par les difficultez qu'il y avoit d'emporter les bleſſez, & aprés qu'ils eurent été pleinement convaincus que les ennemis qui étoient déja au nombre de ſept cens, ne manqueroient pas d'avoir du renfort au-

tant qu'ils le ſouhaiteroient, ils conſentirent à la fin que l'on décampa. On partit en bon ordre en plein jour, pour n'être point obligé de marcher la nuit dans les bois, l'on paſſa la riviere d'Orange ſur les glaces : heureuſement les ennemis pourſuivoient aſſez lentement, & ce fut un grand avantage aux François qui ſe trouverent ſoulagez par là dans le tranſport des bleſſez, qui étoit fort difficile, puiſqu'à peine vingt hommes ſuffiſoient pour en porter un ſeul dans un brancar. Lors que l'on fut arrivé vers le lac ſaint Laurent, pluſieurs de nos Sauvages nous quitterent pour chaſſer ; quelques priſonniers deſerterent, & d'autres Aniez vinrent prendre parti avec nous. Les vivres commencerent à manquer : l'on crût en trouver dans un endroit que l'on avoit cachez, qui furent tous gâtez. La miſere devint ſi generale par ce contre-temps, qu'il eſt difficile de vous exprimer, Monſieur, tout ce que l'on ſouffrit dans la ſuite du Voyage, & la ſeule reſſource qui leur reſta fut de faire boüillir des ſouliers Sauvages. Auſſi-tôt que l'on eût pû gagner la riviere de Charzi, qui eſt à ſeize lieuës de Montreal, on dépêcha au Chevalier de Callieres des Exprez pour le prier d'envoyer des vivres ; il y pourvût avec toute la diligence poſſible.

Chacun prit ſon parti quand on ſe vit proche des côtes, mais Courtemanche & Villedonné reſterent ſeuls avec les bleſſez.

Ce coup qui fut plus heureux & plus glorieux dans ſes commencemens, ne laiſſa pas de jetter les Iroquois & les Anglois dans une conſternation generale, (chaque Nation aprehendant un même deſaſtre) & la Victoire eût été parfaite ſi Mantet n'eût pas été forcé de condécendre aux ſentimens de nos Sauvages.

Perigni qui avoit été détaché à Lacadie, arriva un mois devant le retour de ce Parti, il raporta que l'Eſcadre commandée par le Chevalier du Palais avoit fait voile vers Terre-neuve, qu'aprés que deux Navires qui venoient de Quebec l'euſſent joint dans la Baye des Eſpagnols, en l'Iſle du Cap Breton, il avoit pris la route de Pentagoüet. Cette nouvelle fut ſuivie de la priſe des deux fugitifs Anglois qui avoient déclaré le fort & le foible de Quebec, & qui avoient ſi bien informé les Anglois des moyens les plus ſeurs pour s'en rendre maîtres.

Sur ce que l'on aprit d'ailleurs par des priſonniers que l'on faiſoit un armément conſiderable en la Nouvelle Angleterre, le Comte de Frontenac jetta les yeux ſur Baucour Capitaine, qui avoit beaucoup de

genie dans les Fortifications ; il travailla avec aplication à réparer les défauts de celles de Quebec. Ces travaux n'étoient pas encore ſi preſſez que l'on ne dût penſer à trouver l'expedient de faire décendre les Pelleteries de Michilimakinak : la quantité prodigieuſe qu'il y en avoit paroiſſoit d'une grande importance pour les y laiſſer, cependant la crainte où l'on étoit de l'irruption des Iroquois mettoit hors d'état d'y pouvoir envoyer le nombre de François ſuffiſant pour les tranſporter, outre que l'on eût été bien aiſe que deux cens qui y étoient décendiſſent.

Toutes ces raiſons obligerent le Comte de Frontenac d'y envoyer Dargenteuil, Lieutenant réformé, avec dix huit Canadiens, pour porter des ordres à Louvigni qui y commandoit : Une vingteine de Sauvages du Saut & de la Montagne s'offrirent d'être de la partie ; le départ fut heureux, mais le retour fut un peu traverſé. En éfet, pluſieurs Iroquois qui s'étoient jettez des deux côtez d'un rapide qui eſt au haut de l'iſle de Montreal, firent leur décharge ſi bruſquement ſur les canots qu'ils furent trés maltraitez. La Valtri, Enſeigne d'une Compagnie, le fut davantage, parce que ſon canot coulant bas d'eau, il débarqua & fut tué en même

temps avec un de ſes gens. Il perdit quelques François, & on prit un Sauvage de la Montagne.

Les difficultez extraordinaires qu'il y a de faire la guerre en ce païs par la quantité de bois impraticables, dans leſquels on eſt contraint de livrer des combats, ſont cauſe que l'on n'envoye que de petits Partis que l'on détache de part & d'autre. Les endroits qu'il faut encore neceſſairement côtoyer ſur les rivieres ſont ſi remplis de dangers par les courſes continuelles des Iroquois, qu'il eſt extrémement difficile de ne pas tomber dans quelques ambuſcades, les plus braves en ſont ſouvent la victime, il faut cependant paſſer par deſſus toutes ces conſiderations. Tous ces petits Partis ne laiſſent pas d'être utiles, parce que l'on tient en bride ſon ennemi & qu'on le harcele : la dépenſe en étoit à la verité conſiderable, & quoi que le Sauvage ſoit naturellement porté à la guerre, il ne veut cependant jamais marcher qu'avec beaucoup de vivres & de munitions ; l'on a même de la peine à lui perſuader qu'il fait la guerre autant pour ſon interêt que pour le notre.

Le Canada étoit menacé de toutes parts, il n'y avoit aucune ſureté dans le fleuve depuis Quebec juſques à Montreal : ce

gouvernement-ci qui a toûjours été le theâtre de la guerre ne pouvoit être trop bien gardé. Sorel & Chambly qui le couvrent étoient les poſtes les plus importans; le Chevalier de ſaint Jean qui commandoit au premier reçût un renfort d'hommes qui réparerent ce qui n'étoit pas en état de défenſe : Deſbergeres qui commandoit celui ci, qui eſt à la tête du païs, le mit au meilleur état que l'on pouvoit ſouhaiter, il y employa tout ce qui pouvoit ſervir à ſa conſervation, il rendit inhabitables les Portages par leſquels les ennemis étoient obligez de paſſer en grand corps, de maniere qu'il leur falloit enfiler des rapides d'où il eſt preſque impoſſible que des canots puiſſent ſe ſauver, ou il leur falloit paſſer à la vûë du Fort, dont le canon les auroit fort incommodez.

Quand on eût pourvû à la ſureté de ces deux poſtes on ne négligea rien pour celle de Montreal, l'on fit faire un petit Fort ſur un côteau qui commande la Ville, c'eſt un quarré long à quatre Baſtions, garni de Fraiſes & de Paliſſades, revêtu d'un petit Foſſé, & comme il eſt impoſſible aux ennemis d'y amener du canon, l'on peut dire qu'il eſt imprenable ; toutes les ruës de la Ville l'ont en perſpective, de maniere que ſi elle étoit priſe les ennemis ne pourroient s'y loger.

De tous les Partis que nos Sauvages avoient faits, celui de la *Plaque* réüſſit le premier du côté d'Orange, il ſurprit quatorze hommes dans les bois, parmi leſquels il y avoit un François qui avoit été enlevé aux Iſles ſaint Pierre de Terre-neuve par un Navire Anglois, il aſſura que les ennemis devoient faire voile le vingt d'Avril de Baſton pour aſſieger Quebec, que les préparatifs que l'on avoit faits dans tous les gouvernemens étoient conſiderables, que l'armement ſeroit de dix mille hommes, parmi leſquels il y en avoit ſix mille pour le débarquement. Il ajoûta que le Commandant devoit marcher par le lac Champlain, à la tête de ſix cens Anglois, ſans compter les Iroquois, afin d'amuſer les troupes qui étoient vers Montreal, & faciliter par ce moyen l'entrepriſe de Quebec.

Le Comte de Frontenac avoit déja reçû trop d'avis pour ne point s'attacher à la conſervation de la Capitale de ce vaſte païs; il donna tous les ordres neceſſaires & paſſa à l'Iſle d'Orleans, à la côte de Baupré, & autres lieux circonvoiſins, il diſpoſa toutes choſes pour la ſureté de ces côtes.

Les ennemis qui étoient bien aiſes d'avoir un Eſpion chez les François, enga-

gerent Tareha un des principaux Chefs d'Onneyouts d'y venir examiner l'état des affaires. Ce Chef adroit prit le prétexte de chercher un de ſes Neveux qui étoit priſonnier au Saut, qu'il vouloit avoir à la place de ſaint Amour, habitant de la Pointe-aux-Trembles, qu'il ramena pour cet éfet. Il preſenta au Comte de Frontenac des Colliers, il l'aſſura que les Onneyouts l'avoient en même temps conjuré de lui demander la Paix, que ſi juſques à preſent ils n'avoient fait aucune démarche, la douleur où ils étoient d'avoir irrité ſi mal à propos un Pere, les avoit obligez de ne point paroître devant lui : qu'ayant bien voulu riſquer de venir ſeul, il ſe flâtoit en ſon particulier qu'il ne recevroit aucun châtiment de ſa main, que tout le Village ſuivroit l'exemple des cabanes pour qui il parloit, qu'il avoit fait avertir toutes les Nations qu'il venoit en Canada pour voir ſon Pere, & tâcher de racommoder ce que leur mauvaiſe foi avoit gâté. Le Pere Milet Jeſuite, priſonnier depuis cinq ans, qui lui avoit donné des lettres, confirmoit tout ce que diſoit ce Chef par ſes Colliers. Le Comte de Frontenac qui connoiſſoit aſſez les fourberies des Iroquois, lui fit réponſe par un ſeul Collier.

Le Collier, dit ce General, *qu'*Onontio *donne à Tareha, eſt pour dire que le juſte reſſentiment qu'il a de l'horrible perfidie que les Onnontaguez ont faite aux François, qu'il avoit permis d'accompagner les Iroquois qu'il avoit ramené de France, qu'Aurouaé leur avoit envoyé, joint aux cruautez inoüies qu'ils ont exercées depuis, auſſi-bien que toutes les autres Nations, ſur ceux de ſes enfans qui ſont tombez entre leurs mains, auroit dû l'obliger à uſer de repreſailles ſur Tareha, & à rejetter les Colliers qu'il lui a preſentez de la part des trois Familles les plus conſiderables d'Onneyout, ſans vouloir écouter aucune des choſes qu'il lui a dites, ſi la tendreſſe qui lui reſte encore pour des enfans qu'il a toûjours aimez, & à qui il n'a jamais fait que du bien, ne l'avoit porté à eſſayer encore de leur faire trouver quelques moyens de pouvoir rejetter le poiſon qu'ils ont avalé, & de ſortir de l'ivreſſe où ils ſont depuis ſi long-temps, en rentrant dans leur bon ſens & ſe remettant dans leur devoir.*

C'eſt le motif ſeul, dit-il, *qui m'engage à déclarer par ce Collier que ſi les Onnontaguez, Tſonnontouans & Goyogouins, veulent entrer dans ces diſpoſitions où paroiſſent être les Onneyouts, ils ayent à m'envoyer inceſſamment deux des principaux &*

*des plus considerables Anciens de chaque Nation, dont je souhaite que Theganissorens soit du nombre, parce qu'il est de mon ancienne connoissance, pour me marquer la douleur veritable & le regret sincere qu'ils ont de toutes leurs fautes passées, & j'écouterai ce qu'ils voudront me dire la dessus, leur donnant une entiere assurance qu'ils pourront venir & s'en retourner en toute sureté, quelque chose qu'il puisse arriver. Ils doivent d'autant moins en douter qu'ils savent qu'*Onontio *n'a jamais manqué à sa parole, & qu'il est incapable de le faire.*

C'est à eux à se consulter sur la resolution qu'ils doivent prendre, parce que s'ils refusent d'entrer promptement par la porte que les Onneyouts ont commencé à leur ouvrir, Onontio *est resolu de se boucher les oreilles, de ne plus entendre aucunes propositions d'accommodement, & de les poursuivre jusques à leur entiere extermination.*

Soixante Amicois qui venoient des environs de Frontenac pour tâcher de surprendre des Iroquois, raporterent que les Nepissiriniens avec lesquels ils étoient partis en guerre, avoient fait rencontre de trois canots Iroquois, dont ils en avoient défait un, & qu'ils avoient repris le nommé le Lac Canadien, & Lorani, un des considerables de la Montagne, qui avoit

été blessé à la même occasion que la Valtri fut tué.

L'on aprit aussi des nouvelles de Lacadie par le Pere Binetau Jesuite, qui fit savoir qu'un parti d'Abenaguis avoit pris onze Anglois auprés de Pemkuit, & que la flote Angloise avoit mis à la voile pour venir à Quebec. Saint Michel arriva le lendemain de ces nouvelles de chez les Iroquois; il fut pris dans la riviere des Outaouaks en un combat où la Gemeraye commandoit, il fut conduit à Onnontagué avec la Fresniere & Hastel Enseignes. Il sçût que dans un Conseil general on avoit resolu de le faire brûler pour le bien de la Nation : il crût qu'il n'étoit pas tout-à-fait à propos de leur donner cette satisfaction, & il trouva le secret de s'enfuïr.

Il assura à son arrivée que les Anglois avoient construit chez les Onnontaguez un Fort à huit Bastions, à trois doubleures de pieux, qui devoit servir de retraite aux Nations Iroquoises en cas que les François vinssent chez eux. Il dit qu'il en devoit décendre huit cens pour troubler les recoltes, que ce que Tareha avoit dit de la part des Onneyouts pouvoit être de bonne foi, mais que les autres Nations ne vouloient point entendre parler de Paix. Il arriva aussi peu de jours aprés un canot

de la Baye d'Hudſon, qui raporta que la famine les ayant obligez d'abandonner le Fort ſaint Anne, il reſtoit ſeulement cinq perſonnes pour le garder, parmi leſquels il y avoit un miſerable qui avoit aſſaſſiné le Pere Almas Jeſuite leur Miſſionnaire, qui lui avoit reproché ſon crime au ſujet d'un Chirurgien qu'il avoit tué.

La ſainte Anne de Bordeaux, le ſaint Joſeph & le Pontchartrain, arriverent peu de jours aprés, & pluſieurs autres Vaiſſeaux, qui amenerent des troupes de France pour le païs.

Le Chevalier de Callieres ayant apris en ce temps-là que nos Sauvages avoient découvert aux Caſcades de la riviere des Iroquois ſept à huit cens de cette Nation, en donna avis au Comte de Frontenac. Ce General fit partir le Chevalier de Vaudreuil avec cinq Compagnies, & cent cinquante hommes des nouveaux débarquez qui paroiſſoient ſe mieux porter. D'un autre côté le Chevalier de Callieres qui avoit apris que l'on avoit crû voir le Camp des ennemis à ſix lieuës dans l'Iſle de Montreal, marcha à la tête de huit cens hommes pour les prévenir : il fut juſques aux Caſcades ſans rencontrer qui que ce ſoit ; ce mouvement fit un aſſez bon éfet. Un Anié Eſclave du Saut prévoyant bien

que l'on alloit être en état de leur tenir tête plus que jamais, ne manqua pas de s'échaper. Le Comte de Frontenac qui se préparoit aussi à monter à Montreal, aprit l'arrivée de deux cens canots chargez de Pelleteries, qui étoient décendus des Outaouaks. La vûë d'un si grand nombre de richesses causa une joye universelle dans le païs ; ce ne fut, Monsieur, qu'acclamations & benedictions que l'on donnoit au Pere du peuple & au conservateur de la patrie. Il sembloit pour lors que l'on oublioit les maux passez par la consolation qu'un chacun pouvoit avoir de joüir d'un bien qui leur avoit paru de si difficile accez. Les principaux Chefs de chaque Nation qui étoient arrivez au devant de ce Pere commun jusques aux Trois-Rivieres: ils firent leurs Harangues qui la plûspart n'aboutirent qu'à lui faire connoître qu'ils étoient décendus pour écouter sa voix, & dans le dessein d'obeïr à l'ordre qu'il leur avoit fait porter par d'Argenteüil.

Les Hurons qui aimoient plus la gloire de leur Nation, lui firent le recit de tous les Partis qu'ils avoient formez contre l'Iroquois, & des avantages qu'ils avoient remportez sur eux. L'on fit ensuite la traite, l'on examina pendant ce temps les mauvaises dispositions des Nations & le

merite des Sauvages les plus conſiderables, parce qu'il étoit abſolument neceſſaire d'en faire un diſcernement pour les recompenſer ſelon l'inclination dans laquelle ils avoient été, mais l'on fut touché quand on ſçût que les Miamis avoient reçû des preſens des Anglois par l'entremiſe des Loups. Le Comte de Frontenac qui en ſavoit trop la conſequence fit marcher un plus grand nombre de ſoldats Canadiens & François qu'il ne ſe l'étoit d'abord propoſé, pour chaſſer les Anglois de ce poſte s'ils s'en étoient emparez, où du moins les empêcher d'y entrer. Les principaux Chefs Outaouaks furent régalez à la table du Comte de Frontenac, & l'on fit enſuite le Feſtin general, où chacun à l'envie l'un de l'autre chanta la guerre & raconta ſes exploits : ils eurent lieu d'être contens du bon acueil qu'on leur fit ; ils s'en retournerent tous, & les François ſous la conduite du Chevalier de Tonti Commandant & Seigneur des Iſlinois, avec Mantet, Courtemanche & d'Argenteuil.

Perrot étoit du Voyage : l'entiere connoiſſance qu'il a de toutes les Nations du Canada, & l'aſcendant qu'il avoit ſur l'eſprit de tous ces peuples, obligea le Comte de Frontenac de le choiſir comme pour mettre une barriere entre les Anglois, les

Miamis & les autres Nations. Maramek fut donc le lieu de sa demeure, qui étoit l'abord d'une infinité de peuples.

Le Sueur fut aussi envoyé à Chagouamikong pour entretenir la Paix entre les Sauteurs & les Sioux : c'est le seul endroit par où l'on puisse passer pour se rendre à cette derniere Nation, parce que si l'on prenoit le côté du Sud les Renards & les Maskoutechs ne font pas difficulté de piller les François, sous prétexte qu'ils portent des munitions aux Sioux leurs anciens ennemis.

Le Comte de Frontenac qui avoit si bien reglé les affaires des Outaouaks ne songeoit plus qu'à décendre à Quebec. Il aprit auparavant son départ que trois Navires Anglois ayant hiverné au fond de la Baye d'Hudson, s'étoient rendus maîtres du Fort sainte Anne. Il ne leur faloit cependant pas de grands aprêts pour y réüssir. Les cinq hommes dont je vous ai déja parlé, Monsieur, soûtinrent la premiere attaque contre quarante Anglois. Ce nombre-ci n'étoit pas encore suffisant : Ils firent une seconde tentative, mais les François voyant qu'il débarquoit plus de cent hommes ils abandonnerent le Fort la nuit, aimant mieux penetrer plus de deux cens lieuës à travers des

bois affreux pour ſe rendre à Montreal ; que de demeurer entre leurs mains. La perte monta à plus de cinquante mille écus en Caſtors, ſans compter les munitions de guerre & de bouche.

Villebon qui commande à ſaint Jean dans Lacadie, fit auſſi ſçavoir, Monſieur, que les Abenaguis avoient été traiter au Fort de Pemkuit, qu'autant qu'il pouvoit juger il n'y avoit encore rien à aprehender pour le commerce. La haine irreconciliable qu'ils ont contre les Anglois, étoit un préjugé que ces pourparlers ne tendoient qu'à tirer des marchandiſes ſans en venir à d'autres concluſions. Villebon mandoit auſſi qu'il étoit bien menacé du General Phips qui devoit partir inceſſamment avec huit cens Anglois ou Sauvages pour l'aſſieger, que ce General avoit fort deſaprouvé le débarquement que l'on avoit fait à Beaubaſſin, terre qui apartient à la Valliere, Capitaine des gardes du Comte de Frontenac, où les Anglois furent repouſſez avec perte ; qu'il étoit arrivé à Baſton dix-ſept Vaiſſeaux depuis vingt juſques à ſoixante pieces de canon, qui revenoient de la Martinique en fort mauvais état, que leur armée y avoit été battuë, qu'ils y avoient perdu trois mille hommes, &

deux gros Navires de coulez bas ; que le General de Baſton leur faiſoit faire la quaranteine à cauſe de la peſte qui y étoit, & qu'auſſi-tôt que les équipages ſe ſeroient rafraichis, il ſe flâtoit d'avoir le temps de prendre Quebec, ou du moins qu'il envoyeroit ſes Vaiſſeaux au bas du fleuve ſaint Laurent, pour enlever les nôtres qui devoient repaſſer en France ; qu'il y avoit une mes intelligence entre le Gouverneur de Baſton, & le Capitaine Farfax, que les Habitans de cette Ville étoient bien las de la guerre & de l'interruption de leur pêche, ayant déja perdu plus de cinquante Vaiſſeaux depuis quatre ans.

L'on aprit depuis, Monſieur, que les Abenaguis avoient eû encore des pourparlers avec les Anglois ; que ceux de Kenebeki avoient fait une Paix qu'ils ne prétendoient que conditionelle. C'eſt aſſez le caractere des Sauvages d'en agir de même : ils s'accommodent au temps ſelon leurs vûës & l'état de leurs affaires. Ceux de Panaouameſké & d'Annirkakan n'étoient pas entrez ſi avant dans le traité que les autres : leur but n'avoit été que de retirer leurs plus conſiderables qui étoient priſonniers. Toutes ces negociations-là ne laiſſoient pas de nous être

suſpectes. La diſette de marchandiſes qui regnoit alors empêchoit cette grande ouverture de traite, & l'Abenagui donnoit dans ce qui lui convenoit le plus. Ils aſſurerent cependant qu'il n'y auroit point de foibleſſe de leur côté, & que ils recommenceroient la guerre plus que jamais au Printemps prochain.

Tareha Chef Onneyout ne pût réüſſir dans ſa négociation auprés des quatre autres Nations Iroquoiſes. Les Anglois qui aprirent que l'on avoit tenu pluſieurs Conſeils pour la Paix, tâcherent de l'empêcher. Tareha, dis je, apporta encore à *Onontio* un Collier de la part des Iroquois. Ce Collier diſoit, Monſieur, que la crainte que ceux-ci avoient eûs de tomber entre les mains de nos Partis, & de ceux de nos Alliez, avoit empêché les conſiderables de chaque Nation de venir le trouver; que s'il vouloit envoyer deux François capables de régler les affaires, il les conduiroit en ſûreté à Albanie *; ce lieu étant devenu l'arbre de la Paix & de la guerre, puiſqu'ils l'avoient tranſporté d'Onnontagué. Le Comte de Frontenac rejetta ce Collier & répondit à Tareha que puiſque les Iroquois n'avoient pas voulu accepter ce

* Orange.

qu'il leur proposoit, il avoit des moyens pour les contraindre à suivre sa volonté. Ce Chef en presenta un autre de la part des cabanes Onneyoutes, qui le remercioient de la reception agreable qu'il avoit faite à Tareha, & de la liberté qu'il avoit accordée à son Neveu, l'assurant qu'elles ne participeroient point aux mauvaises affaires des Iroquois.

Le Comte de Frontenac qui répondit à ce Collier, lui promit de ne confondre n'y lui n'y les siens dans les entrepriſes qu'il prémeditoit contre les Nations Iroquoises. Il le renvoya avec des presens assez considerables, & il en fit à la vieille Susanne qui étoit partie avec lui d'un propos déliberé pour voir le Comte de Frontenac, dont elle avoit tant entendu parler. Cette Onneyoute estimoit les François, & leur avoit rendu de bons offices pendant leur esclavage.

Depuis le départ de Tareha la plûpart des Compagnies qui devoient hiverner dans le gouvernement de Montreal y arriverent.

L'on aprit que le fameux la Plaque qui étoit parti avec six de ses camarades avoit fait coup assez prés d'Orange où il prit deux Soldats de la Garnison. L'un fut tué pour avoir donné quelques coups

de haches à trois de ſes Sauvages qui dormoient, & l'autre qui fut amené aſſura que les Anglois de Baſton, de la Nouvelle York & de la Virginie, ſe préparoient pour venir à Quebec par terre au Printemps, & que les Sauvages leurs Alliez devoient partir d'Orange pour décendre à Montreal. Ce n'étoit que grands projets qui la plûpart du temps aboutiſſoient à rien. Tels furent les mouvemens qui ſe paſſerent cette année. Il ne me reſte plus qu'à vous aſſurer que l'on ne peut être avec plus de paſſion que je le ſuis,

MONSIEUR,

Votre trés-humble, &c.

V I.

VI. LETTRE.

Grands projets de la part des Anglois & des François.

Ambaſſade de la part des Abenaquis d'Amirkangan de Lacadie, au Comte de Frontenac.

Les cinq Nations Iroquoiſes envoyent deux Députez aux Iroquois du Saut de ſaint Loüis de Montreal.

Teganiſſorens Ambaſſadeur, accompagné de dix autres, porte la parole de la part des cinq Nations Iroquoiſes.

Préjugé mal fondé des Outaouaks, ſur ce qu'ils croyent que l'on fait la Paix avec les Iroquois, ſans les y comprendre.

Arrivée du Pere Milet Jeſuite, Eſclave chez les Iroquois, qui preſente un Collier au Comte de Frontenac de la part des Iroquois Catholiques.

MADAME,

L'Eſprit eſt une émanation de la Divinité, mais il eſt ſujet à des égaremens, s'il n'eſt guidé par la ſageſſe & par la rai-

ſon ; vous avez ſçû les unir enſemble dés votre plus tendre jeuneſſe. Tous ces charmes, ces attraits, ce port ſi gracieux, & cet air noble qui vous rendent ſi aimable, font moins d'impreſſion que la vertu & le merite qui vous rendent l'admiration de tout le monde. Une réputation de ſageſſe & de probité vous a attiré les bontez de la plus illuſtre * Dame du monde. Vôtre eſprit vous les a conſervées, & la bonté, la nobleſſe, la generoſité de votre cœur ont juſtifié à toute la Cour que vous en êtiez digne. Vous devez à toutes ces perfections l'honneur que le Roi vous a fait de vous confier ce qu'il a de plus cher. Ce Prince fait l'amour, les délices & l'eſperance de la France. Puiſſe-t'il conſerver toûjours le deſir que vous lui inſpirez tous les jours d'imiter un jour les vertus heroïques de Loüis le Grand.

Vous jugerez, Madame, par la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, de la délicateſſe d'eſprit des Peuples Alliez de la Nouvelle France, & de la bonté de leur cœur. Leur fine conduite dans les négociations, leur adreſſe pour rompre les meſures de leurs ennemis, cette fidelité & l'attachement inviolable à tout ce qui regarde *le Roi* qu'ils reconnoiſſent

* Madame de Maintenon.

comme leur Pere & leur défenseur, sont des preuves que ces Peuples que l'on traite en France comme des Sauvages, meritent que l'on ait pour eux d'autres sentimens.

Il n'est pas toûjours à propos, Madame, d'aigrir l'esprit de son ennemi, le desespoir où il se trouve lui fait faire souvent les derniers efforts; il faut donc user de circonspection quand on veut le détruire.

Les Iroquois avoient été si maltraitez de toutes parts depuis quatre ans; ils avoient perdu tant de Chefs & de guerriers qu'ils commençoient à s'affoiblir; mais il étoit difficile de les pousser plus loin sans les rendre en quelque maniere invincibles.

Tareha Chef Onneyout, avoit donné un grand branle à un accommodement de Paix avec nous. Les Anglois prévoyoient de mauvaises suites de tous ces pourparlers, ils mirent tout en usage pour cacher leur foiblesse à l'Iroquois. Ils se seroient même fort peu souciez de devenir leurs Esclaves, pourvû qu'ils les eussent rendus nos ennemis irreconciliables. Les presens continuels qu'ils leur faisoient étoient encore un puissant motif pour les entretenir toûjours dans leurs interêts.

Les Anglois, dis je, qui sont si voisins

des Iroquois étoient donc un grand obſtacle pour pouvoir faire diverſion. L'on eut, Madame, attaqué volontiers le Village des Onnontaguez qui étoit comme la tête des autres Nations Iroquoiſes, mais il y avoit de grandes difficultez pour cette entrepriſe. On ſe ſeroit peu ſoucié de la bonté de leur Fort & de quinze cens guerriers Iroquois qui l'auroient défendu ; mais outre que l'on ſavoit qu'une partie des Anglois de ces quartiers devoient s'y jetter, & que l'autre devoit tenir les bois pour nous harceler, c'eſt que nous ne pouvions avoir ſur pied que deux mille hommes tant Sauvages, qu'habitans & Soldats, nouvellement débarquez de France, qui n'étoient pas encore ſtilez à la maniere de la guerre du Canada.

Cependant il falloit correſpondre à tous les bons ſentimens des Sauvages Alliez, qui avoient promis d'agir de leur côté avec fidelité contre l'Iroquois ; il ne falloit point les fruſtrer de ce qu'ils attendoient de notre part. On s'appliqua cependant à faire conſtruire quantité de bâteaux plats à Quebec, Montreal, & à la Baye ſaint Paul, pour tranſporter les Troupes. Tels étoient, Madame, les projets d'où dépendoit le repos ou la ruïne du Canada, dans le temps que deux

Abenaguis d'Amirkangan vinrent presenter au Comte de Frontenac un Collier d'une grandeur & d'une figure extraordinaire. Cette Ambassade fit bien connoître que cette Nation étoit veritablement de nos amis, ils lui témoignerent la douleur où étoit leur Nation d'avoir été forcée de donner des ôtages aux Anglois dans une maniere de Paix qui s'étoit faite ; mais que s'il confideroit la difficulté qu'ils avoient eûë de retirer quantité de leurs gens qui étoient prisonniers, & de joüir des choses necessaires à la vie qui leur avoient manqué, il devoit entrer en même temps dans leur affliction ; que toutes ces démarches n'avoient cependant point effacé de leurs cœurs l'estime & l'affection qu'ils avoient pour la Nation Françoise, & que bien loin d'avoir alteré les sentimens de tendresse qu'ils avoient pour lui, ils meditoient un projet contre les Anglois dont il entendroit parler.

Le Pere Bigot Jesuite, Missionnaire de cette Nation, marqua, Madame, trois mois aprés, que les Anglois viendroient au Printemps assieger Quebec. Comme c'étoit leur coûtume d'amuser les Sauvages par de vastes projets, qui la plusparr n'aboutissoient à rien, ils avoient fait courir le bruit que le fleuve de saint Lau-

rent ſeroit tout couvert de Vaiſſeaux, & par une exageration ridicule ils leur faiſoient acroire que ne voulant pas tomber dans les mêmes inconveniens qui leur étoient arrivez devant cette Place, ils feroient mettre des bordages de fer aux Navires qui ſeroient le plus expoſez à notre Artillere, & même que c'étoit une entrepriſe du Roi Guillaume. Ce Pere fit encore ſçavoir par une autre Lettre qu'il ſe faiſoit de grands mouvemens chez les Anglois; ils faiſoient donc de grands préparatifs. Il ſembloit que ce grand fracas n'étoit que pour abîmer tous les François & la Nation Abenaguiſe : car on diſoit que mille hommes devoient s'aſſembler à Peſcadoüet à la fin de Mars, & que d'un autre côté les Chefs Iroquois qui devoient amener un Jeſuite & tous les Eſclaves François, avoient réſolu de tenir un Conſeil General pour traiter de Paix, dans lequel ils commenceroient à poignarder le Comte de Frontenac & tous les plus qualifiez qui s'y trouveroient, & que leur Armée qui ſeroit prête acheveroit de détruire le reſte. Il eſt vrai, Monſieur, que dans le mois de Février Torſkim neveu de la Grande gueule, l'un des principaux Chefs du Conſeil d'Onnontagué, accompagné du Fils de Ga-

rioye, qui s'étoit retiré du Saut, commença la Scene. Torſkim n'ayant point trouvé le Comte de Frontenac à Montreal, preſenta au Chevalier de Callieres un Collier de la part de toutes les Nations Iroquoiſes. Il s'eſt fait, dit-il, au retour de Tareha une Aſſemblée generale à Onnontagué, dans laquelle nous avons réſolu d'envoyer Theganiſſorens à *Onontio*, & des plus conſiderables de chaque Nation, pour ſavoir les meſures qu'il ſouhaitoit prendre: Nous avons réſolu la Paix, marque que nous venons dans cet eſprit, c'eſt que le Pere Milet & les François ſeront ici au Printemps. Nous nous mettons fort peu en peine des Anglois, comme ils ont ſçû que nous étions déja dans ces ſentimens, ils ont envoyé Pitre Scultre Major d'Orange à Onneyout, que les néges ont empêché de venir juſques à Onnontagué, lequel a fait dire aux Iroquois qu'il étoit indifferent aux Anglois qu'ils fiſſent la Paix avec nous. Torſkim fit acroire que ceux qui devoient le ſuivre n'étoient qu'à ſept journées de Montreal, & demanda en même-temps s'il y avoit de la ſeureté pour eux. La Plaque & le Grand Ciel voulurent accompagner ces deux Envoyez pour rendre un compte exact à *Onontio*.

Les Iroquois furent du temps ſans en-

voyer ces Chefs, & ſe doutant bien que l'on auroit quelque ſoupçon de ce retardement ils firent partir d'Orange trois vieux Aniez, qu'ils chargerent de trois Colliers, dont la teneur étoit écrite en François par un Miniſtre.

EXPEDITION DE TROIS

Colliers que deux envoyez Iroquois portent aux Karigouiſtes, ou Indiens Catholiques du Canada, ſelon ce que les Agayandres, c'eſt-à-dire les principaux des cinq Nations, ont déterminé entr'eux à Albanie le neuviéme Février 1694.

Le Premier Collier.

DIt que les Agayandres Iroquois des cinq Nations ne peuvent pas venir en Canada au Printemps, comme ils ont fait ſavoir par le dernier Meſſager d'Onnontagué juſques à Kayenguirage, où le Gouverneur de cette Province a fait apeller tous les Iroquois & autres Indiens de venir exprez à Albanie au mois d'Avril, ce que les cinq Nations ont conclu de faire.

Le Second Collier.

Dit que ſi les Karigouiſtes ou les François ont quelque choſe à propoſer aux cinq Nations ils peuvent venir dans leurs ter-

res. Ce Collier leur ouvre le chemin pour y aller & revenir en toute ſureté.

Le Troiſie'me Collier.

Eſt pour faire ſavoir que les cinq Nations, comme auſſi leurs amis, lieront leurs haches de guerre juſques à ce qu'ils ayent reçû réponſe, qu'ils attendent dans quarante jours, mais à cette condition que durant ce temps-là les Karigouiſtes & les François lieront auſſi leur hache de guerre.

Ces trois Colliers étoient adreſſez aux Iroquois du *Saut*, qui ne voulurent pas les recevoir qu'en preſence du Chevalier de Callieres. Celui-ci n'oſa point y répondre à cauſe du Comte de Frontenac qui étoit à Quebec. Ce General écouta donc ces deux Députez ſans vouloir accepter les Colliers, & les remit entre les mains des Sauvages du *Saut* pour y répondre eux-mêmes, ce qu'ils firent non ſeulement devant lui mais encore à Montreal, où s'étoient aſſemblez exprés les plus conſiderables de la Montagne: & voici, Monſieur, leur réponſe.

Les Sauvages du *Saut* s'étonnent fort de ce qu'aprés qu'*Onontio* a refuſé le Collier que Tareha avoit aporté de la part des cinq Nations, & qu'il lui a déclaré qu'il auroit les oreilles bouchées s'ils ne ſe ſervoient de la porte qu'il leur étoit ou-

verte par les Onneyouts en lui envoyant Theganiſſorens, & du moins deux Chefs conſiderables de chacune des cinq Nations, ils ſe ſoient aviſez de leur envoyer deux Aniez avec trois Colliers pour ſonder leurs eſprits, & tenter leur fidelité, comme s'ils pouvoient avoir d'autres ſentimens & d'autre eſprit que celui de leur Pere.

PAR LE PREMIER COLLIER.

Ils leur déclarent donc que puiſqu'ils n'ont pas ſatisfait à la parole que Torſkim & le Fils de Garioye ont aporté à *Onontio* de la part de Theganiſſorens & des cinq Nations, & qu'ils ont préferé la voix de la Grande Fléche (c'eſt le Gouverneur de Manathe) qui n'eſt que leur Frere, à celle de leur veritable Pere, ils n'ont pû obtenir d'*Onontio* autre choſe que la permiſſion de leur faire ſavoir que ſi Theganiſſorens, & les Chefs des autres Nations que *Onontio* a demandé, ne viennent à la ſaint Jean (comme ils l'avoient promis) lui témoigner avec toutes ſortes de ſoûmiſſions le regret qu'ils ont de leurs fautes paſſées, ils ne doivent plus s'attendre qu'il leur reſte aucune porte ouverte, n'y qu'ils puiſſent plus rien écouter de leur part, que c'eſt l'unique conſeil qu'ils leur puiſſent donner.

PAR LE SECOND COLLIER.

Ils leur font ſavoir qu'encore qu'*Onontio* leur ait auſſi promis que les Anciens des cinq Nations & Theganiſſorens venans enſemble ils auront une entiere ſureté pour venir & s'en retourner, quand même les affaires ne s'accommoderoient pas; mais auſſi ils doivent leur dire de ſa part que comme il ne les veut point tromper, ils ne s'aviſent plus de faire ce qu'ils ont fait, & font preſentement en envoyant des gens pour porter des paroles en l'air, en diſant ſeulement que les Anciens doivent venir ſans en voir arriver aucun, parce qu'ils ſeront retenus par *Onontio* juſques à ce que les Députez ſoient effectivement arrivez.

PAR LE TROISIE'ME COLLIER.

Ils déclarent aux cinq Nations qu'ils n'ont pas beſoin de la ſureté qu'ils leur offrent, & aux François, pour venir chez eux, parce qu'étant tous auſſi ſoumis qu'ils le ſont à la volonté d'*Onontio*, ils ne peuvent avoir aucun commerce avec eux que par ſes ordres, & qu'ils ne ſoyent rentrez dans ſes bonnes graces; qu'à l'égard de la hache qu'il les convient de lier, comme ils offrent de leur côté de faire la leur, ils auront toûjours les yeux attachez ſur celle d'*Onontio* pour l'aigui-

ſer, quand ils verront qu'il affilera la ſienne, qu'il leur a déclaré ne vouloir lier que lorſque les Députez qu'il demande ſeront arrivez, & que les cinq Nations ſeront rentrées par là dans leur devoir.

Cette réponſe parut fiere à des gens qui croyoient nous intimider eux-mêmes ; on trouva le moyen de les amuſer quelque temps à Montreal, juſques à ce que nos Sauvages fuſſent revenus de leur chaſſe, & que les ſemences euſſent été faites. On ne laiſſa pas de détacher auſſi quelques Partis pour ſçavoir des nouvelles, mais l'on aprit peu de choſe. Enfin Theganiſſorens & deux Députez des plus conſiderables de chaque Nation arriverent au Saut au mois de Mai. Le Pere Bruyas Superieur des Jeſuites les conduiſit à Quebec. L'on tint quelques jours aprés un Conſeil ſolemnel dans la ſale du Conſeil Souverain, où l'on apella tout ce qu'il y avoit des plus qualifiez, les Eccleſiaſtiques, les Communautez Religieuſes, & les Officiers. Cette Ambaſſade étoit d'un grand éclat pour n'y pas faire entrer Auriouaé, la Plaque, & les plus conſiderables des Sauvages du Saut & de la Montagne, avec trois vieux Aniez qui étoient encore en Canada.

On donna d'abord à fumer à ces Ambaſſadeurs

baſſadeurs, comme c'eſt la coûtume. Ils ſe retirerent enſuite un peu à l'écart, & diſpoſerent par ordre leurs Colliers ſur un tapis. Theganiſſorens le fidelle ami du Comte de Frontenac porta la parole, quoi que Onnagoga, le Chef le plus accredité du Conſeil de tous les Iroquois, fut le premier Ambaſſadeur; mais parce qu'ils ſavoient qu'*Onontio* avoit de l'eſtime pour lui, ils voulurent lui marquer par cette déference qu'on le lui avoit envoyé comme la perſonne qui lui fut la plus agreable. Il commença donc ſon diſcours en ces termes.

PREMIER COLLIER.

Theganiſſorens Ambaſſadeur Iroquois à mon Pere *Onontio*: Par le retour de Tareha que nous vous avons envoyé l'année derniere pour preſſentir s'il y avoit ſureté de venir vous parler, nous avons ſçû que lorſque je viendrois avec deux des plus conſiderables de chaque Nation, vous voudriez bien encore écouter les propoſitions que nous vous voudrions faire, & que quand même les affaires ne s'acommoderoient pas, nous pourrions nous en retourner en toute ſureté. Sur cette parole nous nous ſommes mis en chemin, & nous voilà maintenant arrivez ſur votre natte pour vous parler de Paix

au nom des cinq Nations Iroquoises, & même de la Grande Flêche Gouverneur general de la Nouvelle Angleterre, & de Pitre Scultie, Major & Commandant d'Orange, nos Freres.

SECOND COLLIER.

Vous nous permettez de vous dire, mon Pere, que ce sont vos Prédecesseurs qui ont donné occasion à la Guerre, ils ont châtié trop rudement vos enfans, & cela a fait qu'ils se sont impatientez; ils ont en quelque façon perdu l'esprit, & ont fait les coups dont nous avons maintenant regret. Ainsi je viens vous dire que c'est la Paix qui m'améne ici, & marque que je la demande sincerement, c'est que j'ai ôté la hache que j'avois donnée à tous mes Alliez. Je vous répond qu'ils ne la reprendront plus parce qu'ils m'obéïssent, & je doute si vous serez obeï de même de vos enfans. Nous avions jetté notre hache de guerre autrefois au Ciel, lorsque je vous parlai à Montreal, on y a attaché une courroye & on l'a retirée. Nous l'avons rejettée dans la riviere la Famine, croyant qu'on ne la pourroit pas repêcher, & on l'a retirée pour nous fraper, c'est ce qui nous a fait reprendre les nôtres. Nous les retirons maintenant, & nous les jettons dans le plus profond de la terre, afin

qu'on ne les reprenne plus, & qu'on ne les revoye même jamais si faire se peut.

Par le Troisie'me Collier.

Onontio Pere des Iroquois : C'est à vous à qui nous parlons ; nous vous presentons ce Collier pour vous faire savoir que nous avons adopté les Sieurs de Longueil & de Maricour Capitaines, à la place de feu Mr le Moine leur Pere, pour nos Enfans ; & Mr. le Ber pour notre Frere. Nous les prions d'être dans les mêmes sentimens pour nous qu'avoit leur Pere, & de porter toûjours *Onontio* à la Paix ; ils n'auront rien à craindre lors qu'ils viendront chez nous, & ils y seront bien reçûs quand ils seront envoyez de sa part.

Par le Quatrie'me Collier.

J'adresse ma parole à vous Sauvages du Saut, que j'apellois autrefois Iroquois, mais à present que vous êtes enfans d'*Onontio*, & que vous priez Dieu, je vous exhorte, s'il veut bien nous donner la Paix, de prendre les mêmes pensées que lui & de nous les faire entendre, vous nous connoissez & savez nos manieres d'agir : entretenez-là des deux côtez, & arrêtez tous les sujets de brouillerie. Nous nous sommes entretuez les uns les autres ; oubliez ce qui s'est passé comme nous voulons faire de notre côté, parce que si vous n'o-

beïssez pas à *Onontio*, celui qui est la haut & qui est le maître de la vie vous puniroit encore plus severement que nous si vous y contreveniez, vous qui êtes Chrétiens.

PAR LE CINQUIE'ME COLLIER.

Il dit la même chose aux Sauvages de la Montagne.

PAR LE SIXIE'ME COLLIER.

Je vous parle au nom des cinq Nations. Vous avez mangé tous nos Considerables, il n'en reste presque plus, je devrois avoir du ressentiment pour nos morts. Je vous dis par ce Collier que nous les oublions, & que pour marque que nous ne voulons plus les venger nous jettons & cachons notre hache sous terre afin qu'on ne la voye jamais : nous ne penserons plus aux morts pour conserver ceux qui seront en vie. Et comme vos enfans d'enhaut les Hurons, Outaouaks, Illinois & autres, ne savent pas encore que nous sommes décendus pour parler de Paix, & qu'ils ne manqueront pas de tuër mes Neveux. Quand ils en détruiroient un grand nombre jusques à ce qu'ils en soient avertis, cela n'empêchera pas que nous ne continuyons à être dans les mêmes sentimens de Paix.

Mes Freres du Saut & de la Montagne

écoutez bien ce que je dis, & vous mon Pere *Onontio* nous vous exposons seulement nos pensées sans vouloir penetrer dans les votres.

PAR LE SEPTIE'ME COLLIER.

Vous avez sans doute reçû bien des outrages, notre Pere, vos enfans vous ont donné bien des sujets de vous fâcher, ce Collier est pour vous refaire l'esprit, c'est une Medecine pour vous faire rejetter tout ce que vous pourriez avoir de mauvais sur le cœur, & que vos enfans y pourroient avoir aussi; nous souhaitons qu'elle vous fasse l'éfet que nous nous proposons.

PAR LE HUITIE'ME COLLIER.

La terre est toute couverte de sang jusques au Fort de Frontenac, & particulierement dans ce lieu-là: nous prendrons une pioche pour la foüiller bien avant & en éfacer toutes traces, & nous nettoyerons la natte de ce Fort afin qu'il ne reste plus aucun vestige de sang, & que nous puissions y traiter de la Paix avec notre Pere, & nous y voir comme nous avons fait par le passé.

PAR LE NEUVIE'ME COLLIER.

Il n'y avoit plus de chemin de Paix, les bois & les rivieres étoient gâtées; que le chemin soit libre presentement jusques

à Onnontagué, je le débouche par ce Collier, afin que notre Pere quand il voudra nous faire ſavoir ſes volontez le puiſſe faire en ſureté, l'aſſurant que ceux qui viendront de ſa part ſeront bien reçûs, & que je prépare par ce Collier la natte à Onnontagué, qui eſt le lieu où nos affaires importantes ſe traitent.

PAR LE DIXIE'ME COLLIER.

Nous étions tous dans la nuit, on ne voyoit plus le jour tant l'air étoit couvert de broüillards & d'obſcuritez : je rataché le Soleil au deſſus de nos têtes pour diſſiper tous les nuages, afin que nous les puiſſions regarder, & nous ſervir à l'avenir du beau jour de la Paix.

PAR QUELQUES BRANCHES DE PORCELAINES.

Pour marquer que c'eſt tout de bon que je viens, mon Pere, vous demander la Paix, je r'amene deux de vos Neveux François, & une Iroquoiſe de la Montagne : je ne vous demande pas que vous renvoyez ceux de nos gens que vous pouvez avoir, mais je vous prie s'il y en a quelques-uns qui veuillent s'en revenir de ne les pas arrêter, & de ne garder que ceux qui voudront reſter, vous aſſurant que de notre côté nous renvoyerons de nos villages tous les priſonniers qui voudront revenir.

Croiroit on, Madame, que des gens qui ne ſavent n'y lire n'y écrire puiſſent avoir autant de délicateſſe : les Iroquois ne ſont pas ce que l'on s'imagine en France. La Harangue ou les Colliers que prononça cet Ambaſſadeur fut ſi conforme à ce que le Pere Milet retenu priſonnier, qui avoit aſſiſté à tous leurs Conſeils, avoit mandé par la Plaque devoit être dite au Comte de Frontenac, que l'on n'y trouva aucun changement. Ce General ne voulut répondre à ces Colliers que deux ou trois jours aprés ; il les régala à ſa table juſques au jour du Conſeil general. On s'aſſembla donc comme auparavant, & voici de quelle maniere il leur répondit.

LE COMTE DE FRONTENAC, à Theganiſſorens.

Premier Collier.

VOus avez eû raiſon, Theganiſſorens, & vous autres Conſiderables des cinq Nations Iroquiſes qui l'a accompagné de venir me parler, ſur l'aſſurance que Tareha vous a donné de ma part d'une entiere ſureté, pourvû que vous vinſiez dans la ſoûmiſſion & dans le repentir que des enfans doivent avoir quand ils

ont commis des fautes contre leur Pere, auſſi grandes que celles que vous avez faites. Je ſuis bien aiſe de voir par ce que vous m'avez dit que vous êtes dans ces ſentimens, & que vous ſouhaitez une Paix ſincere, en m'aſſurant de la part des cinq Nations Iroquoiſes, & des Loups vos Alliez, que vous avez abandonné tous les reſſentimens de vengeance que vous pouvez avoir pour les perſonnes de toutes vos Nations qui ont été tuées tant par mes Neveux que par mes Alliez, afin de conſerver ceux qui vous reſtent en vie. Je vous promets de mon côté d'oublier auſſi tout le paſſé ; & pour vous mieux faire juger de mes ſentimens je veux bien ſuſpendre ma hache qui étoit toute prête à tomber, en arrêtant les Partis qui étoient en marche pour aller en guerre contre vous, & en differant l'execution d'autres deſſeins plus conſiderables que j'avois.

SECOND COLLIER.

Pour parvenir à cette Paix que vous me témoignez deſirer, & que je prétends être tant avec moi qu'avec les autres Nations Sauvages d'enhaut, qui me ſont Alliez, je ſouhaite que le Pere Milet ou quelqu'autre vienne avec vous pour m'amener dans quatre vingt jours, à compter de votre départ de Montreal, tous les pri-

ſonniers que vous pouvez avoir dans vos Villages, ſoit hommes, femmes ou enfans, tant des François que des Sauvages habituez parmi nous, & de toutes les autres Nations d'enhaut qui nous ſont Alliez dont les interêts me ſont auſſi chers que les miens propres, ſans en excepter aucun, pour me faire connoître que vous voulez tout de bon que l'on ratache le Soleil audeſſus de nos têtes, afin qu'il diſſipe tous les nuages & les obſcuritez qui pourroient vous empêcher de joüir de ce beau jour de la Paix que vous ſouhaitez, vous donnant ma parole qu'aprés les avoir tous vûs, s'il y en a quelques-uns de ceux des Sauvages qui veulent retourner avec vous je leur en laiſſerai une entiere liberté, & vous promettant de vous faire rendre tous vos Priſonniers & de faire ouvrir les portes de toutes les Cabanes où ils ſe trouveront pour retourner avec vous s'ils le deſirent.

TROISIE'ME COLLIER.

Je veux bien même par avance, & pour vous témoigner la ſincerité avec laquelle je veux agir avec vous, que du Planti que vous n'avez jamais dû regarder comme Priſonnier, s'en retourne comme vous le ſouhaitez & vous rendre encore dés à preſent les deux Aniez avec

deux femmes qui nous ont été amenées depuis peu de jours par nos derniers Partis ; mais je demande que de votre côté vous me laiſſiez deux de vos gens, afin de pouvoir perſuader aux Nations d'enhaut que les Propoſitions que vous êtes venus me faire ſont ſinceres, leur faire plus aiſément ſuſpendre leur hache, en les conviant de venir eux-mêmes à être les témoins de ce qui ſe conclura à votre retour dans le temps que je vous ai limité, & qu'ils n'ayent pas occaſion de me faire des reproches d'avoir trop facilement ajoûté Foi à vos paroles.

QUATRIE'ME COLLIER.

Pour répondre, mes Enfans, à ce que vous avez gliſſé dans vos paroles touchant les Flamands ou Anglois, je vous dis par ce Collier que la guerre que j'ai avec eux n'a rien de commun avec celle que j'ai avec vous, & que ce ſont des choſes entierement ſeparées : ſi neanmoins ils veulent venir me faire quelques propoſitions vous pouvez les aſſurer de ma part qu'ils auront la même ſureté pour venir & s'en retourner que celle que je vous ai donnée, pourvû que ce ſoit dans les quatre-vingt jours que je vous ai marqué, & que ceux qu'ils voudront envoyer ſoient des Perſonnes autoriſées de leurs Chefs ;

mais s'ils vouloient vous charger de quelque Commission de leur part, ne l'acceptez point, parce que j'aurois les oreilles bouchées à toutes les Propositions que vous me voudriez faire là dessus.

CINQUIE'ME COLLIER.

Je suis bien-aise de voir par ce que vous m'avez dit que toutes vos Nations, & vos Alliez soient dans les sentimens de vouloir nettoyer le sang qui a été répandu de part & d'autre, dans le Fort Frontenac & aux environs, & que vous souhaitez qu'on y replante ce bel arbre, à l'ombre duquel vous fumiez autrefois si paisiblement, & où l'on faisoit de si bonnes affaires. Pour vous témoigner combien cela m'est agreable, je vous assûre par ce Collier que j'y travaillerai aussi de mon côté au plûtôt, & d'une maniere que ses racines seront si profondes & si affermies que rien ne sera plus capable de l'ébranler.

SIXIE'ME COLLIER.

J'aprouve la parole que vous avez adressée aux Sauvages du Saut & de la Montagne, ils vous répondront lorsque vous passerez à Montreal en vous retournant. Je suis aussi trés-content que vous m'ayez fait savoir que vous avez continué d'adopter le Sieur le Ber & ses Neveux les Sieurs de Longueuil & de Maricour, à la

place de Monsieur le Moine leur Pere. Si dans la suite j'ai quelque chose à vous faire savoir, j'en chargerai volontiers l'un des derniers, puisque vous m'assurez qu'ils seront bien reçûs, & que l'on aura confiance en eux, & que vos cabanes le souhaitent.

SEPTIE'ME COLLIER.

Comme vous m'avez presenté un Collier pour me servir de portion cordiale, & pour me faire rejetter tout ce que je pouvois avoir de mauvais sur le cœur, je vous donne aussi ce dernier Collier pour vous servir de contrepoison contre tout ce que les Anglois & Flamands voudroient vous insinuër pour essayer de traverser les bonnes dispositions dans lesquelles vous me témoignez être, & m'obliger par là à perdre les sentimens d'amitié & de tendresse dont je vous donne tant de marques.

Le Conseil fini on conduisit ces Ambassadeurs chez Monsieur de Champigni, qui leur donna un grand repas, où se trouva le Comte de Frontenac & les plus considerables du païs.

Onnagoga & Theganissorens ayant sçû qu'*Onontio* soupoit ce jour-là chez le Chevalier de Vaudreuil, prierent Mr Trouvé qui avoit été autrefois Missionnaire chez eux,

eux, de les y conduire, parce qu'ils vouloient le prier de les écouter en particulier. Ils lui presenterent un Ferret ou Collier sous terre. Je m'explique.

Quand les Nations sauvages veulent parler de quelques accommodemens en particulier, ils donnent un Collier en secret aux Personnes avec qui ils ont à traiter. Ce Collier sous terre étoit de la part de Garagontié, la Grande Gueule,& Thorontisati, qui sont les trois Chefs les plus considerables des Onnontaguez. Ils lui demandoient la continuation de son estime,le priant d'être persuadé qu'ils feroient tout ce qu'ils pourroient pour engager non seulement leurs Parens à écouter sa voix, mais le reste de leur Village.

Le Comte de Frontenac fut trés satisfait du bon souvenir de ces trois Chefs, & leur envoya aussi un Collier de remerciement. Il voulut faire les choses de bonne grace devant leur départ.

Les presens sont des attraits qui font ordinairement quelque impression sur l'esprit de ceux qui les reçoivent. Tous ces beaux discours qui s'étoient faits reciproquement, regardoient à la verité le bien des deux Nations, il faloit encore leur faire voir en particulier que l'on faisoit état de leur personne. On les assem-

bla dans la même sale, & on leur donna des juste-au-corps galonez, chemises garnies de dentelles, chapeaux & plumets, avec d'autres hardes qui étoient necessaires à les couvrir ; au lieu qu'ils n'avoient que de simples capots de cuir sans chemises, & de trés mauvaises couvertures. Theganissorens étoit proprement habillé, il avoit un grand capot rouge galoné d'or, avec une couverture d'écarlatine : cet habillement ne lui avoit coûté qu'un remerciement qu'il avoit fait au Gouverneur de la Nouvelle York, qui le lui avoit envoyé pour le détourner de venir à Quebec, prétendant le lier par là à la cabane des Flamands, l'y tenir toûjours attaché, & l'empêcher de tourner les yeux du côté des François. Pour moi, répondit Theganissorens à ce General, ma résolution est prise ; je vais voir mon Pere *Onontio*. Je te renvoye ton Collier & romps les liens dont tu voudrois te servir pour me retenir ; cependant je garde ta couverture & ton capot ; je suis nud, ils me garantiront du froid pendant le Voyage. Messieurs les Ambassadeurs étoient charmez de toutes les liberalitez qu'on leur fit. On leur donna le lendemain le plaisir du mortier & du canon. Ce jeu militaire leur plût assez. Ils admirerent l'artifice de plusieurs fusées

qui ne pouvoient s'éteindre dans l'eau ny dans la boüe, quoiqu'on les y euſſent enfoncées à pluſieurs repriſes. Les Sauvages ſont naturellement ſuperſtitieux, & croyent toûjours qu'il y a de l'enchantement dans les choſes qui leur paroiſſent extraordinaires, ou qu'il y régne quelque Eſprit.

Le Comte de Frontenac ne pouvant s'empêcher de remercier les trois familles Iroquoiſes qui lui avoient envoyé un Collier ſous terre, crût être obligé de leur rendre le reciproque. Il leur en envoya un auſſi de même, les aſſurant qu'il feroit toûjours une diſtinction particuliere de leurs familles, & qu'il leur continuëroit la même amitié qu'il leur avoit accordé autrefois.

Il eut, Madame, pluſieurs converſations particulieres avec Onnagoga, Theganiſſorens & le frere de Tareha, pendant le ſejour qu'ils firent auprés de lui. Je ne doute pas qu'il ne leur fit connoître que le trop de ménagement que les Anglois avoient pour eux étoit plûtôt un effet de leur interêt propre que de la paſſion qu'ils avoient d'embraſſer le leur. Il leur repreſenta peut-être qu'ils pourroient être eux-mêmes leur Victime, dans une querelle qui leur avoit déja couté tant de monde.

Les trois cens priſonniers Aniez que l'on avoit fait dans leur Fort étoient encore un reproche qu'il faiſoit aux Anglois de les avoir ſi peu ſoûtenus dans une occaſion où ils étoient de la moitié plus forts que les François, qui n'étoient au plus que quatre cens, il leur tendoit aparemment encore ſes bras comme un bon Pere toûjours prêt à les recevoir, lorſqu'ils quitteroient l'égarement où ils étoient, & il leur ouvroit la porte pour les faire rentrer dans l'Alliance qui avoit été autrefois entr'eux & les François.

Le bruit de la Paix que les Iroquois vouloient faire avec nous ſe répandit parmi toutes les Nations d'enhaut. Les Outaouaks jaloux de ces démarches voulurent ſavoir ce qui en étoit ; ils étoient fort ſurpris qu'à leur inſçû le Comte de Frontenac ſe racommoda avec leurs ennemis irreconciliables ſans le leur faire ſavoir : ils avoient ſoûtenu les interêts de la Nation Françoiſe avec tant d'éclat, qu'ils ne pouvoient comprendre que l'on voulut les ſacrifier ſi à contretemps. Ils ne décendirent donc que pour faire des reproches ſanglans. Louvigni qui avoit apris tous les reſſorts que les Anglois faiſoient jouër parmi ces Peuples, à l'occaſion des Chefs qui étoient venus traiter de Paix, dépêcha

Mantet pour en donner avis au Comte de Frontenac Il assura les Nations alliées que leur Pere étoit incapable de les rendre des Victimes, & les engagea d'envoyer de leurs principaux Chefs pour en connoître la verité. Mantet qui étoit parti exprés avec eux rencontra Maricour à sept lieuës de Quebec, qui conduisoit les Ambassadeurs Iroquois à Montreal. Cette conjoncture étoit, Madame, trop délicate pour les laisser passer outre, il se rendit incessamment à Quebec pour avertir le Comte de Frontenac de l'arrivée des Chefs Outaoüaks. Il en repartit aussi-tôt & fit revenir de sa part Theganissorens & quelques autres de sa Nation.

Les Iroquois auroient eû trop d'impatience du retardement de leurs Chefs, l'on fut obligé d'en dépêcher quelques-uns pour leur faire part de l'alliance commune que l'on vouloit faire avec nos Alliez qui étoient venus exprés à Quebec; il étoit donc juste de dissiper leurs soupçons & de les guerir de leur crainte, l'on tint exprés un Conseil pour eux sans y appeller les Iroquois. L'on ne fit qu'y repeter ce que contenoit les Colliers qu'ils avoient presentez. On en tint un autre où ceux-ci furent apellez. Theganissorens reïtera ce qu'il avoit dit. Quand les Hurons

& les Outaouaks virent cette conformité de ſentimens, ils aſſurerent le Comte de Frontenac qu'ils étoient déttompez de tous les mauvais préjugez que leur Nation avoit euë contre lui, & le remercierent de les avoir compris dans une affaire publique en laquelle ils croyoient n'avoir eû aucune part. Le Baron Chef des Hurons voyant qu'il manquoit dans ces aſſemblées un des plus grands Chefs d'Onnontagué qu'il connoiſſoit, eut quelque ſoupçon de cette entrevûë ſincere, il demanda à Theganiſſorens d'où vient qu'il n'étoit pas décendu avec eux ? Celui ci dit qu'il étoit malade lors qu'il partit de ſon païs. Ce Chef Huron qui ne manquoit pas d'eſprit s'adreſſa enſuite aux Iroquois Il ſemble, leur dit-il, que vous vous êtes bien oubliez d'avoir tenu une conduite pareille à la vôtre, & d'avoir avalé ſi facilement le poiſon que l'on vous a donné, qui vous a fait perdre le ſouvenir de l'obeïſſance que vous devez à votre Pere. Pour nous Hurons nous n'avons jamais voulu manquer à notre devoir, & nous ſommes reſolus de continuër à l'avenir à écouter toûjours ſa parole, & à y être obeïſſans. Il ſe leva aprés, & tirant un Collier dedans ſa chemiſe, il hauſſa ſa voix & dit :

Baron Chef des Hurons.

Mon frere Iroquois, nous voici tous deux sur la natte de notre Pere *Onontio*, je t'ouvre mon cœur, ouvre-moi le tien; fais voir que tu ne garde plus de méchantes affaires dans ton ventre : je n'ai plus de pensées ny de paroles que celles de notre Pere *Onontio*, & je ne regarde plus du côté de l'Anglois, dont la vûë m'est insuportable. Montre-moi donc aussi si tu est si fidele à *Onontio* que je le suis; voilà tout ce que j'ai à te dire presentement.

Theganissorens ne voulut point répondre à ce Collier qu'il n'eût parlé en particulier à Onnagoga, & aux autres Ambassadeurs.

Voici la réponse qu'il fit aussi-tôt.

Theganissorens au Baron Saltharhetsi, (C'est le nom que l'on donne aux Hurons de Michilimakinak,) nous devons nous rassembler dans quatre-vingt jours à Montreal. Je t'ouvrirai mon ventre, & tu avouëras que mon cœur est aussi sincere & aussi fidéle à *Onontio* que le tien.

Les Iroquois furent congediez ensuite & partirent avec Maricour pour Montreal. Les principaux Chefs du Saut & de la Montagne s'assemblerent, Madame, chez le Gouverneur, pour répondre aux Colliers que ces Ambassadeurs leur avoient

preſentez à Quebec. Peu de jours auparavant le Frere de la Plaque qui avoit ſa femme priſonniere au Saut, vint la trouver d'un propos deliberé, il donna avis que les Aniez ſes freres venoient en Parti contre nous ; on en fit de grands reproches à Theganiſſorens, on lui dit que cette rupture ne venoit que des ſollicitations des Anglois qui commençoient à faire leur éfort pour troubler ce qui avoit été déja projeté. On leur conſeilla de ſe bien ſervir du cordial que le Comte de Frontenac leur avoit donné par le dernier Collier de ſes réponſes pour rendre ſages les Aniez.

Theganiſſorens aſſura d'un grand ſang froid qu'il ne croyoit point que les Aniez oſaſſent faire un coup de cette nature, qu'au reſte s'ils s'amuſoient à porter obſtacle à la Paix, & ſi les Outaouaks ſe déclaroient auſſi contre eux, cela n'empécheroit pas les quatre autres Nations de la conclure.

Theganiſſorens qui prévoyoit toûjours les choſes de loin avoit preſenté en ſecret un Collier aux deux Capitaines du Saut pour les exhorter d'apuyer la Paix : il les pria en même-temps de leur donner avis des diſpoſitions où ſeroit leur Pere en cas de changement. Les Sauvages du Saut qui

avoient averti le Chevalier de Callieres de ce Collier, répondirent qu'ils pouvoient se fier entierement aux paroles que *Onontio* leur avoit données ; mais qu'ils prissent bien garde de leur côté à ne point violer ce qu'ils avoient promis. Enfin Theganissorens & les autres Ambassadeurs s'en retournerent fort satisfaits de la maniere avec laquelle ils avoient été reçûs.

Si les Iroquois eurent lieu d'être contens, les Outaouaks & les Hurons ne le furent pas moins : on leur fit de pareils presens à leur départ.

Un Chef des Kikabous Outaouaks de Nation, ayant vû que personne de sa Nation n'étoit décendu pour écouter comme les autres la voix de leur Pere, se hasarda malgré tous les perils qu'il pouvoit essuyer dans son voyage, de venir l'assurer de l'atachement de tous ses gens. On lui dit, Madame, qu'on lui étoit bien obligé des marques de son attachement à la Nation Françoise, & qu'il aprendroit dans quatre-vingt jours par le Brochet & les Chefs des Outaouaks, ce qui auroit été conclu pour l'interêt commun.

Il étoit à propos de faire savoir aux autres Alliez les négociations de Paix qui se faisoient, l'on profita pour cet effet du départ des François qui allerent cher-

cher leurs Pelleteries à Michilimakinak. Le Baron ne pût remonter à ſa Nation à cauſe de ſon grand âge, il chargea un de ſes gens de les aſſurer de tout ce qui s'étoit paſſé dans les Conſeils qui s'étoient tenus à Quebec.

Quelque politique qu'ayent pû avoir les Iroquois dans les meſures qu'ils ont priſes en venant traiter de Paix, il eſt toûjours glorieux au Comte de Frontenac d'avoir obligé la plus formidable & la plus fiere de toutes les Nations de l'Amerique à lui envoyer ſes Chefs les plus conſiderables, & ce devoit être un cruël chagrin aux Anglois de voir que la Paix ou la guerre nous étoit fort indifferente; eux dis-je qui vouloient en être les Mediateurs. Nôtre General ne témoignoit n'y foibleſſe n'y empreſſement pour la Paix, il leur en preſcrivoit même les conditions.

Sur l'avis que trois Eſclaves François & trois Onnontagueſes avoient raporté, aprés l'arrivée de Theganiſſorens, que les Anglois faiſoient un grand armément à Manathe, dans la Nouvelle Yorc, où l'on prenoit les gens par force pour, diſoient-ils, venir à Quebec. Le Comte de Frontenac donna ordre que l'on acheva la Redoute du Cap au Diamant, & que l'on mit dans ſa perfection la plateforme de la Baſſe Ville.

L'on avoit trempé au Fort Frontenac les mains dans le sang des Iroquois, il falloit les laver & y replanter cet arbre de Paix qui leur avoit été autrefois si agreable : ce lieu est un entrepôt pour les Partis qui auroient pû marcher contr'eux, tant de notre côté que de celui de nos Alliez, on y auroit trouvé des munitions de guerre & de bouche ; on avoit déja choisi les Officiers, les Soldats & les Habitans pour y monter.

Tout étoit donc disposé pour cela, lorsqu'il arriva trois Vaisseaux de guerre pour l'entreprise de la Baye d'Hudson ; celui qui en étoit comme le Chef avoit permission de la Cour de prendre des Canadiens pour son expedition : il fallut y obéïr, & le projet du Fort Frontenac fut par là interrompu. Des Corsaires Anglois s'attachoient à troubler le commerce au bas du fleuve saint Laurent, ils sçavoient le temps que les Vaisseaux Marchands devoient venir de France en Canada, ils prirent le saint Joseph qui valloit bien cent mille écus : cette perte étoit considerable pour le païs qui y avoit de grands interêts.

L'on fut bien surpris, Madame, d'aprendre la Paix entre les Abenaguis & les Anglois. Edzirmet & Metaoüando, deux Chefs, s'aboucherent au Fort de Pem-

kuit avec le General Guillaume Phips; Nos affaires de Lacadie auroient été dans un mauvais état, ſi Villieu Capitaine qui commandoit au Fort de Nazoüat ſur la riviere de ſaint Jean, n'eût donné un rude échec à toutes ces négociations. Il aſſembla les Abenaguis de Panaoüaniſkau, qui n'étoient pas encore entrez dans cette Paix, pour la faire rompre à ceux mêmes qui l'avoient concluë. Les Anglois firent une trés-grande faute en cette occaſion par le peu de ſoin & de diligence qu'ils eurent à renvoyer les priſonniers, aprés cet accommodement; cette négligence leur fut fatale. En éfet, Villieu leur fit connoître avec eſprit que les Anglois ne faiſoient que les amuſer, & Medoctok Chef d'un grand Parti qui n'étoit point du tout porté à la Paix, goûta cette penſée. Des priſonniers Anglois qui n'attendoient que l'échange, firent tout ce qu'ils pûrent de leur côté pour en arrêter le coup. Auſſi-tôt que la déliberation fut priſe d'aller en guerre, Villieu ſe mit à la tête de deux cens cinquante Sauvages, n'ayant qu'un François qui lui ſervoit d'Interprête, ils allerent à la riviere de Peſcadouet, où tout étoit dans une grande tranquilité, ils ſe ſeparerent en deux bandes; & aprés avoir formé pluſieurs petits

Partis

Partis pour faire les attaques en differens endroits. Ils commencerent le vingt-deux Juillet [illegible]e de deux maisons fortifiées, où résidoient [illegible]es Seigneurs de ces quartiers qu'ils enlevérent. Ils en pillerent & brûlerent soixante autres, tuërent cent quarante hommes, & firent vingt-sept Prisonniers. Tanons, Chef des Sauvages de Pentagoüet qui n'avoit point eû de part à toutes ces négociations, ne trouva pas que son Village eût assez enlevé de chevelures, n'y fait assez de prisonniers, il s'attacha vers Baston. Il en fit plusieurs qui raporterent que les Anglois faisoient des levées considerables, & menaçoient encore Quebec; que l'on construisoit quantité de Bâteaux plats pour décendre à Montreal par le lac Champlain. Villieu crût qu'il étoit de son devoir d'avertir incessamment le Comte de Frontenac des démarches des Anglois. Quelques guerriers Abenaguis l'accompagnerent, qui firent present de plusieurs chevelures Angloises à leur arrivée. C'est le plus grand present que les Sauvages puissent faire, & ils prétendent faire connoître par là l'attachement qu'ils ont aux interêts de ceux à qui ils le presentent, & c'est aussi une espece de trophée qui les rend recommandables dans leurs Nations. *Nançauakoüet,*

un Chef des Nations Outaouakſes, arriva pour lors à Montreal, il dit dans l'Audience que le Comte de Frontenac lui donna qu'il étoit venu ſavoir ſes intentions & écouter ſe voix ; qu'il aprehendoit fort quelques trahiſons de la part des Iroquois qui parloient de Paix. Le *Rat*, Chef des Hurons prit enſuite la parole. Je vous demande excuſe, mon Pere, ſi je n'ai point aporté de Caſtor, je ſuis venu pour écouter votre parole ſur les affaires preſentes, & voir ſi les Iroquois viendront comme ils vous l'ont promis, j'attends leur arrivée n'étant venu que pour cela, je ſuis nud & n'ai rien aporté ; ma jeuneſſe a baiſſé la hache, & eſt prête de la reprendre quand vous le ſouhaiterez.

On les remercia de leur bonne volonté, on les exhorta d'attendre quelques jours, parce que le temps que l'on avoit limité étoit proche, & on permit aux uns & aux autres de faire la traite de quelques Caſtors. Auriouaé arriva fort à propos avec des Goyogouens, qui ramenerent treize priſonniers, entr'autres Hertel, la Frêniere, Officiers.

Le Canada étoit donc, Madame, dans l'impatience du réſultat du Conſeil general des Nations Iroquoiſes. Le Comte de Frontenac donna une Audience, où tous

ce qu'il y avoit de Perſonnes de diſtinction, Eccleſiaſtiques & Officiers, furent convoquez. Les Chefs des Outaouaks, Hurons, Nations éloignées, Algonkins, Abenaguis de Lacadie, Iroquois du Sault & de la Montagne, y furent apellez.

Un des Députez des Goyogouens preſenta d'abord trois branches de Porcelaine en maniere de Chapelet, & s'adreſſant au Comte de Frontenac. Je vous parle, lui dit-il, mon Pere, de notre part & de celle des Tſonnontouans; nous voilà maintenant ſur votre natte, nous vous ramenons vos enfans, vous en pleurez la perte, c'eſt le ſort de la guerre, j'eſſuye vos larmes.

Il preſenta la ſeconde branche & dit. Celle ci eſt pour vous déboucher la gorge afin que vous puiſſiez parler, & la troiſiéme eſt pour nettoyer la natte teinte de ſang, afin que vous n'ayez plus que des penſées de Paix.

Ces branches de Porcelaine étoient, Madame, comme un avant-propos pour diſpoſer les Auditeurs, lorſque ce Chef preſentant enſuite un Collier, s'énonça en ces termes.

Votre fils Auriouaé eſt revenu chez nous avec Theganiſſorens, & nous a fait connoître que pour faire une bonne Paix

il falloit vous ramener vos Enfans qui étoient priſonniers parmi nous. Le voilà de retour, nous vous en ramenons treize. Il en reſte encore quelqu'autres tant François que Sauvages, vos Alliez, on eſt actuellement au Conſeil ſur leur renvoi; mais nous avons voulu devancer les trois autres Nations, & ne pas attendre la déciſion de ces Conſeils de peur de ne nous pas rendre dans le temps que vous nous avez preſcrit.

Voici un ſecond Collier qui vous fait connoître l'eſtime particuliere que nous faiſons d'Auriouaé, parce que nous ſavons celle que vous, notre Pere, avez pour lui; vous le regardez comme votre enfant, ainſi nous vous prions que comme il a écouté votre voix, & vous a obeï, en nous faiſant ſavoir vos ſentimens, vous écoutiez auſſi la ſiene lorſqu'il vous parlera pour nous. C'eſt tout de bon que vos enfans les Tſonnontouans & Goyogouens vous demandent la Paix par le moyen de votre fils Auriouaé; nous ſommes ſinceres & nous vous aſſurons que c'eſt pour toûjours: que ſi par malheur il arrivoit que les affaires changeaſſent dans la ſuite, nous écouterons Auriouaé dans toutes ſortes d'occaſions.

Lorſque Theganiſſorens, en donnant un

troisiéme Collier, vous parla, mon Pere, au nom de toutes les Nations, vous jettâtes dans une fosse toutes les personnes considerables qui avoient été tuées de part & d'autre, vous ne lui cachâtes pas que vous aviez toûjours une grande chaudiere suspenduë, prête à renverser toute la cabane. Nous vous presentons ce Collier pour vous dire que nous renversons cette chaudiere, que nous les brisons avec nos haches, & que nous jettons le tout au fond de la terre, parce qu'il ne faut plus songer qu'à la Paix.

Ce quatriéme Collier vous refera l'esprit, mon Pere, il vous donne une Medecine pour vous faire rejetter ce qui pourroit encore vous rester de mauvais contre tous vos enfans, nous vous prions de jetter les yeux du côté des autres Nations Iroquoises, elles décendent, comme je l'espere, dans peu. J'ai voulu moi Goyogouen, & Tsonnontouan, les devancer, pour vous marquer notre obeïssance dans le temps que vous nous avez prescrit; nous souhaitons que votre esprit soit aussi droit que ce rang de Porcelaine blanche qui est dans ce Collier.

Vous saurez, mon Pere, par ce cinquiéme Collier, qu'en partant du païs nous avons promis que nous serions de retour

dans trente nuits, pendant ce temps on eſt allé parler à la Grande Flêche ; on y délibere ſur les paroles que Theganiſſorens a aportées de votre part : au retour des Députez nous décendrons tous enſemble pour terminer entierement les affaires.

C'eſt une maxime generale, Madame, parmi tous les Sauvages de ſe conſoler les uns les autres par des Colliers, lors qu'il leur arrive quelques afflictions publiques. Le feu prit au Village des Sauvages de la Montagne par la faute d'un ivrogne, leurs cabanes & l'Egliſe furent brûlez, & la clôture du Fort entierement conſommée : cette perte monta à vingt mille francs.

Ce Chef qui avoit parlé juſques alors ſe tourna du côté des Sauvages de la Montagne, en leur preſentant trois branches de Porcelaine. J'eſſuye, leur dit-il, vos larmes, mes freres de la Montagne, ſur l'accident qui vous eſt arrivé par l'Incendie de votre Village que j'ai vû brûler ; & outre cette Porcelaine ce Collier eſt encore pour vous exhorter à ne pas perdre l'eſprit ſur cet accident, qui ne doit pas vous empêcher de parler de Paix à notre Pere commun *Onontio*.

Le Comte de Frontenac écouta ce Chef avec beaucoup de tranquilité, mais comme il vit qu'il ne faiſoit pas mention de

nos Alliez, il lui demanda s'il ne vouloit pas les y comprendre ? il se trouva d'abord un peu embaraſſé. Aprés avoir conſulté avec les autres Chefs il répondit, que quand il avoit remercié la Chaudiere que *Onontio* avoit ſuſpenduë, il avoit prétendu que ce n'étoit pas ſeulement celle des François, mais celle de tous ſes Alliez : cette réponſe parut ambiguë. Le Pere Bruyas qui entend parfaitement bien l'Iroquois, lui dit de la part du Comte de Frontenac, qu'il étoit en peine de ce qu'il pouvoit répondre à ſes enfans les Hurons, Outaouaks, Miamis, Iſlinois & autres ſes Alliez qu'il voyoit preſens, ne ſachant pas encore préciſement la penſée des trois autres Nations Iroquoiſes qui n'étoient pas décenduës.

Cette repartie inopinée conſterna autant ces Députez qu'elle réjoüit tous les Sauvages Alliez qui étoient à ce Conſeil. Quelles acclamations & quel bruit n'entendit on pas en ce moment, à peu prés, Madame, comme celui d'un écho, qui par une agitation ſucceſſive retentit dans une forêt ; où ſemblable à celui qui raiſonne dans un Auditoire, lors qu'un Orateur qui flâte agreablement l'oreille de ceux qui l'écoutent, ſe voit en même temps aplaudi d'un chacun. C'en fut aſſez aux Sau-

vages Alliez pour être persuadez qu'on les estimoit, & que leur Pere commun ne vouloit pas les abandonner.

Le Comte de Frontenac accepta le premier Collier, par lequel il les remercioit des treize prisonniers qu'ils avoient ramenez, auquel il differa de répondre. Il leur sçût bon gré d'avoir précedé les Onnontaguez, les Onneyouts, & les Aniez, leur laissant la liberté de s'en retourner dans peu de jours, ou d'attendre les Députez des trois autres Nations qu'ils disoient devoir décendre. Il leur remit les autres Colliers qu'il ne voulut recevoir, ne pouvant détruire cette grande Chaudiere qu'il tenoit suspenduë, que les cinq Nations ne vinssent unanimement lui demander une Paix generale en laquelle tous ses Alliez fussent compris.

Le reste du jour se passa en Festin; nos Alliez commencerent à bannir toute inquietude de leur esprit, ne songeant plus qu'à obeïr au Comte de Frontenac, & se reposant entierement sur lui: il trouvera, disoient-ils, les moyens de ne pas se laisser tromper par leurs déguisemens, puisque il s'est aperçû de leur peu de sincerité.

Aprés que l'on se fut bien rejoüi pendant deux jours, le Comte de Frontenac tint un autre Conseil, où assisterent les

mêmes personnes qui étoient au précedent. Toute l'assemblée fit silence, & un chacun jettoit les yeux sur lui lorsqu'il commença à parler ainsi.

Mes Enfans les Goyogouens & Tsonnontouans, je vous témoignai il y a deux jours la joye que j'avois de vous voir ici : j'ai peu de chose à ajoûter à ce que je vous ai dit pour lors, je suis bien aise de vous voir dans les bons sentimens de la Paix, vous me le faites paroître par la ponctualité avec laquelle vous vous êtes rendus ici dans le temps que je vous avois marqué par Theganissorens, en suivant en cela les conseils de mon fils Auriouaé, en qui vous ne sauriez prendre trop de confiance, n'y lui marquer assez l'estime & la consideration que vous avez conservée pour lui, parce que c'est un bon esprit qui ne veut que votre conservation, & qui connoît bien que la Paix seule peut vous garentir des malheurs que vous ne pourriez éviter si vous suiviez les pernicieux conseils des Anglois.

Vous ne devez donc pas douter que je n'aye reçû avec plaisir les branches de Porcelaine que vous m'avez presenté pour me déboucher la gorge ; je l'ai libre & l'aurai toûjours, c'est pour vous témoigner que je suis dans ces sentimens que je réponds par ces trois branches de Porcelaine à celles que j'ai reçû de vous.

J'ai accepté avec encore plus de plaisir le Collier que vous m'avez presenté pour le renvoi de mes prisonniers, y en ayant un Considerable pour qui j'avois bien de l'affection & de l'estime, je suis bien aise que vous m'ayez donné cette marque d'obeïssance, & c'est pour vous en remercier que je vous donne ce Collier.

J'aurois bien souhaité pouvoir répondre à vos autres Colliers, mais vous voyez bien qu'il n'y auroit pas eû de prudence de le faire, voyant que vous ne vous êtes pas expliqué assez clairement sur la Paix que je desire que vous fassiez avec les Nations Sauvages qui me sont Alliées. Vous jugez aisement comme eux qu'il faudroit que j'eusse perdu l'esprit si j'y avois répondu, puisque les trois Nations Iroquoises ne sont pas décendus dans le temps prescrit, & qu'elles sont allées prendre conseil de l'Anglois, il ne manquera pas de les détourner de faire la Paix avec nous: ce sera le mauvais éfet de ses avis ordinaires, & il continuera de les leur donner ainsi qu'il a fait par le passé. Je ne puis demeurer dans l'inaction de mon côté n'y retenir mes Alliez, pendant que l'on délibere peut-être quelque chose à Orange contre moi, on vous entraînera malgré vous dans les mêmes sentimens, quoique vous m'en ayez témoigné le contraire

par la conduite que vous avez tenuë à la démarche que vous avez faite.

Je vous déclare donc que je ne puis d'avantage suspendre cette grande Chaudiere que vous avez voulu briser & jetter dans le fond de la terre avec vos haches, je dis à mes Alliez que vous voyez ici de continuër la guerre, & elle ne finira point que vous ne veniez tous ensemble demander la Paix, si vous y manquez il me sera aisé de connoître que vous n'agissez point de bonne foi, & que toutes les démarches que vous avez faites n'ont été que pour m'amuser; vous voyez que j'ai le cœur net, qui parle librement, & je n'ai pas dessein de vous tromper.

Les Goyogouens voulurent embaraſſer les Outaouaks par un reproche qu'ils leur firent ſur le champ, les accuſant d'avoir eû avec eux des Pourparlers de Paix ſans la participation d'*Onontio.*

Vous avez tort, continua-il, de blâmer les Outaouaks d'avoir été chez vous, c'eſt vous qui leur avez envoyé les premiers des Députez avec des Colliers pour les ſeduire, leur diſant que j'avois abandonné les Miamis, cela eſt faux, je n'en ai jamais eû la penſée, ils ſont du nombre de mes enfans, je les tiens ſous ma protection, il n'y aura jamais de Paix qu'elle ne ſoit pour

tous mes Alliez, & pour moi je leur ſçai bon gré d'être venus ici, comme vous les voyez, tous s'expliquer avec moi ſur les ſoupçons que vous leur avez pû donner : ils ont marqué en cela l'obeïſſance qu'ils ont toûjours eûë pour leur Pere, ils ſont venus entre Tbeganiſſorens, eux & moi ce Printemps, leur païs eſt plus éloigné de ma cabane que le votre, vos gens n'en ont pourtant pas fait de même.

Il vous ſera inutile dans la ſuite de vous ſervir de vos ruſes ordinaires, voila tous mes enfans aſſemblez, ils voyent comme je vous réponds, ils connoiſſent mon cœur, vous ne pouvez plus leur donner de méfiance de moi, agiſſez donc de bonne foi, ces ſubtilitez qui vous ont été autrefois ſi avantageuſes ne vous ſerviront plus de rien.

Le *Rat*, Chef des Hurons, le plus habile & le plus conſiderable des Nations d'enhaut, ſe leva, & adreſſant ſa parole aux Goyogouens, leur dit : Nous voilà en preſence de nôtre Pere, il ne faut rien lui cacher, raconte donc ce que porte les Colliers que tu nous as adreſſez & aux Outaouaks, c'eſt toi qui as le premier envoyé chez nous.

Le Goyogouen ſe trouva, Madame, un peu interdit à cette queſtion ; il répondit avec aſſez d'ambiguité, il s'éleva

un

un grand bruit ſourd parmi toutes ces Nations, & ils ne pûrent convenir de leurs faits. Il ſe fit de grands reproches de part & d'autre ſans que le Comte de Frontenac les interrompit. Comme il voyoit que cela n'aboutiſſoit à aucun éclairciſſement ſolide, il conclut en diſant aux Goyogouens.

Si je n'étois pas un auſſi bon Pere que je ſuis, je ne vous aurois point du tout écouté, puiſque vous n'êtes pas revenus ici tous enſemble : il me reſte pourtant encore de l'amitié pour vous, j'ai compaſſion de vosre miſere & je ne puis vous voir nuds ; vous avez uſé le peu de hardes que les Anglois peuvent vous fournir pour me venir trouver, & ramener mes priſonniers, je vous donne celles-ci pour vous couvrir à votre retour.

Il leur fit en même temps diſtribuër à chacun une chemiſe, un capot, une couverture, des Mitaſſes (bas à la Sauvage) & des ſouliers. *Mais je vous réïtere encore une fois que je ne diſcontinuerai point mes préparatifs de guerre juſques à ce que toutes les Nations Iroquoiſes ayent executé mes dernieres paroles, & je ne ſaurois vous promettre qu'ils ne tournent point contre Goyogouen & Tſonnontouan, à moins que vous ne me déclariez que vous vous*

séparez des autres Nations si elles veulent continuer la guerre. Songez à ce que je vous dis, & ne vous prenez qu'à vous même de tous les malheurs qui pourront vous arriver dans la suite; c'est votre Pere qui vous parle, il aura toûjours les bras ouverts pour vous recevoir quand vous agirez sincerement.

Vous pouvez vous en retourner vous autres Députez en toute sureté, si vous voulez même je vous donnerai de ma jeunesse pour vous escorter jusqu'au lac saint François. A l'égard des ôtages que Theganissorens m'a laissé au nom des cinq Nations, je les retiens jusques à ce que j'aye de ses nouvelles, je les assure que je ne leur ferai point de mal quand la guerre recommenceroit, je ne veux point de pareils prisonniers, & ne me sers point de semblables avantages, je les ferai pour lors retourner en toute sureté en leur païs: si l'envie m'en prend je saurai bien en aller chercher au milieu des Villages, prenez donc garde à vous si je recommence la guerre, je mettrai tous les prisonniers à la Chaudiere.

Les Outaouaks qui étoient outrez des reproches injustes que l'on venoit de leur faire, se trouverent si piquez que le *Rat* se releva encore une seconde fois, & dit. J'ai écouté tes paroles Goyogouen &

Tſonnontouan, voilà qui es bien que tu fois venu trouver nôtre Pere *Onontio*. Tu as entendu ſa voix, tu vois ici tous ſes enfans les Hurons, Outaouaks, Miamis, Iſlinois, & tu connois preſentement comme eux ſes ſentimens, il veut bien revoir encore ici les Iroquois, pourvû qu'ils lui ramenent ſes neveux qui ſont priſonniers parmi eux, tant François, Hurons, Outaouaks & autres ſes Alliez, je vous exhorte donc par ce Collier, vous Goyogouen & Tſonnontouan, de donner de l'eſprit aux trois autres Nations Iroquoiſes, & de faire en ſorte qu'ils viennent inceſſamment écouter la voix de leur Pere, & qu'ils executent les paroles qu'ils lui ont données. Je vous déclare moi, tant au nom de Tſonontatherônon, (c'eſt le nom du Chef ſucceſſif de tous les Hurons) qu'à celui de toutes ces autres Nations que vous voyez, que nous n'avons d'autre volonté que celle de nôtre Pere, s'il veut que nous faſſions la Paix nous la ferons; s'il nous ordonne de faire la guerre, nous lui marquerons notre obeïſſance en marchant inceſſamment.

Les Abenaguis ne diſoient mot juſques alors, ils avoient écouté fort paiſiblement toutes ces conteſtations, ils commençoient à s'ennuyer d'être ſpectateurs, lorſqu'ils

preſenterent en pleine Audience quelques chevelures Angloiſes. Pour nous dirent-ils, nous allons continuër une forte guerre contre les Anglois.

Cette Audience ſe termina, Madame, avec un aplaudiſſement general de tout le monde, & on laiſſa la liberté aux Députez Goyogouens de s'en retourner quand bon leur ſembleroit ; ce qu'ils firent au bout de cinq jours.

Le Comte de Frontenac qui ne reſpiroit que le repos & la ſatisfaction de tous ſes Alliez ſongea aprés à les renvoyer ; mais auparavant que de les laiſſer partir il aſſembla encore un Conſeil exprés pour eux, où tout ce qu'il y avoit de perſonnes de diſtinction s'y trouverent.

Mes enfans, leur dit-il, je croi que vous êtes perſuadez de mes intentions, & que vous connoiſſez preſentement que vos interêts me ſont chers par la réponſe que j'ai faite aux envoyez Goyogouens. Vous avez vû que j'ay refuſé les Colliers qu'ils m'ont preſenté, & que je leur ai dit que je ne ferois point la Paix avec eux que vous n'y fuſſiez compris, & que je ne voye toutes les Nations me la venir demander. Je dois vous avoir ôté toute la défiance que les Anglois, Lonps & Iroquois avoient voulu vous donner, & juſques à ce temps-là je

ferai mes préparatifs pour le Printemps. Je vous exhorte donc mes enfans de faire des Partis sur notre ennemi commun aussitôt que vous serez de retour chez vous, & que vous n'alliez point chez les Sioux, n'y chez les Okages, qui sont Alliez des Islinois, comme j'ai apris que vous en aviez envie ; & au contraire que vous tourniez toutes vos armes contre l'Iroquois, comme je ferai de mon côté, jusqu'à ce que je vous fasse savoir qu'ils soient venus tout de bon me demander la Paix.

Je vous sçay bon gré de vous être rendus ici en plus grand nombre que vous n'y êtiez encore venus pour écouter ma voix ; c'est une marque de l'obeïssance que vous avez pour votre Pere. Je ne veux pas vous laisser partir sans vous donner des marques de la satisfaction que j'ai de vous, & je vous faits ces presens.

Il fit donner à chacun des Chefs qui se trouverent au nombre de trente-cinq, un fusil, dix livres de poudre, quinze livres de bales, six livres de tabac, deux chemises, un capot, une couverture, & deux haches.

L'on fit quelques jours aprés le Festin de guerre, l'on croiroit manquer à la Ceremonie si l'on n'y faisoit boüillir des Chiens que les Sauvages mangent avec

délices. L'on chanta auſſi la chanſon de guerre, dans laquelle un chacun le Caſſe-tête à la main, rapella les actions qu'il avoit faites, où ſe forma des idées de vengeance contre les ennemis communs. Le Sauvage eſt naturellement d'un grand flegme, il faut quelque choſe pour l'animer, l'eſperance ſeule qu'il a de porter le fer & le feu quelque part, découvre en même temps les ſentimens de ſon cœur.

Tous ces Alliez s'en retournerent chez eux, comblez des bien-faits qu'ils reçûrent encore pendant leur ſejour, & fort contens de l'aſſurance qu'on leur avoit donnée de les comprendre dans la Paix generale.

Le Comte de Frontenac reçût deux jours aprés des nouvelles de Lacadie par ſaint Caſtin & M. Thuri Prêtre, Miſſionnaire de Panaouamsket ; ce dernier lui fit ſavoir que le fameux Taxons dont je vous ai déja parlé, s'étant ſeparé de Villieu, avoit pris ou tué quarante deux Anglois.

Le General Phips qui avoit crû la Paix generale avec les Abenaguis, ne s'imaginoit pas qu'il y eût des Chefs particuliers dont les Villages n'avoient point participé à cette Alliance, tout étoit donc fort tranquile parmi les Anglois lorſque ce Chef Abenagui vint fondre tout à

coup proche de Baſton. Le Peuple fut ſi effrayé de cette irruption, que ſi ce General n'eût promis de le venger à ſes propres frais, il eût couru riſque de la vie. Il manda aux Abenaguis qu'ils euſſent à le ſatisfaire dans vingt jours ſur l'irruption qu'ils avoient faite nonobſtant la Paix, & ſur tout de lui remettre deux de leurs gens qui avoient été reconnus dans ce même Parti : que s'ils y manquoient il ne douteroit plus qu'ils ne fuſſent les Auteurs de cette rupture, & qu'il étoit à Pemkuit, pour s'en venger inceſſamment. Les Abenaguis ſe trouverent fort embaraſſez. L'état dans lequel ils alloient être réduits leur donnoit à refléchir ſur les fauſſes démarches que quelques-uns de leur Nation avoient faites. D'un côté l'affection qu'ils avoient pour les François, & de l'autre l'averſion qu'ils nourriſſoient dans leur cœur contre les Anglois les déterminoient à mépriſer toutes leurs menaces.

Les Abenaguis ſe flâtoient depuis longtemps qu'on leur envoyeroit de France du ſecours par mer : Les Vaiſſeaux cependant ne faiſoient que paroître à la riviere ſaint Jean, & faiſoient voile avec la même précipitation. Les preſens qu'on leur envoyoit ordinairement, ne venoient pas ; ce qui leur tenoit fort à cœur. Quelle

esperance pouvoient-ils donc avoir du côté du Canada. Ils savoient d'ailleurs par les Loups que toutes ces Ambassades des Iroquois n'étoient que des amusemens pour abuser les François, ainsi qu'il falloit soûtenir une forte & cruelle guerre de toutes parts.

Aprés toutes ces reflexions leur dessein étoit de témoigner au General Phips qu'ils n'avoient eû aucune part dans l'entrepriſe qui s'étoit faite par Taxon. Cet aveu n'eût pas été fort avantageux aux Canadiens qui se voyoient menacez à tout moment des Anglois, & qui se fioient peu à la probité des Iroquois.

Monsieur Thury fit revenir insensiblement ces Esprits chancelans. Quand on les eût un peu remis dans leur assiete ordinaire, ils résolurent de ne faire aucune réponse : ils s'attacherent à faire leur recolte, à ramasser le grain, & se préparerent à se retirer dans la profondeur des bois avec leurs Familles, pour être hors de l'insulte de leurs ennemis.

Le Pere Milet qui avoit été pris en mil six cens quatre-vingt neuf au Fort Frontenac par les Iroquois, arriva enfin à Quebec, il précedoit Tareha qui étoit Chef de la députation des Onneyouts, il étoit chargé de Colliers de la part des cinq

Nations Iroquoises, principalement des Onnontaguez. Il eût une Audience publique ; il presenta d'abord trois branches de Porcelaine, s'expliquant en trois paroles. J'essuye vos larmes mon Pere *Onontio* par cette premiere branche. Par la seconde je vous netoye la gorge, & par la troisiéme je vous débouche les oreilles.

Jonscaire qui avoit été fort long temps parmi les Tsonnontouans, s'étoit si bien insinué dans leur esprit, qu'ils le regarderent dans la suite comme le plus fidéle de leurs amis, & comme un homme qu'étoit naturalisé parmi eux ; ils eurent tant de confiance en lui que les Tsonnontouans mirent leurs propres interêts entre ses mains, & le choisirent pour le Chef de leur députation, & voici de quelle maniere il parla au Comte de Frontenac en lui presentant trois paquets de cinq loutres chacun.

PREMIER PAQUET.

Je vous fais ce present, mon Pere, de la part des trois Chefs des deux Villages des Tsonnontouans, Gayaraouagon, Gariotario, & Sagotiarakon, pour vous dire que nous embrassons la Paix.

SECOND PAQUET.

Vos Alliez m'ont tué, je ne me suis pas défendu, parce que j'ai dit que je voulois

la Paix : Je vous prie d'inſpirer ces mêmes penſées à vos Alliez d'enhaut.

TROISIE'ME PAQUET.

Nous avons adopté votre Fils, c'eſt Jonſcaire, que nous avons nommé Sononchiez. Nous ſouhaitons qu'il faſſe nos affaires pour la Paix, comme il faiſoit autrefois des affaires publiques.

Le Pere Milet donna enſuite un Collier de la part de tous les Iroquois Chrétiens, pour prier le Comte de Frontenac de leur accorder la Paix. Je ſuis avec beaucoup de reſpect,

MADAME,

Votre trés-humble, &c.

VII. LETTRE.

La grande abondance des néges empêchent d'aller attaquer la Nation des Onnontaguez & des Aniez.

Louvigni part à la tête de trois cens hommes, pour surprendre les Iroquois dans leur partie de chasse.

Quatre Iroquois sont brûlez à Montreal.

Le Commandant Anglois de Pemkuit fait assassiner des Chefs Abenaguis, qui commercent de bonne foi au pied de son Fort.

Grand desordre chez les Outaouaks, qui reçoivent les Députez des cinq Nations Iroquoises pour faire la Paix.

Onaské Chef Outaouak, met en déroute les Iroquois.

Le Comte de Frontenac part a l'âge de soixante & quatorze ans avec un corps d'armée, pour attaquer les Onnontaguez.

Progrez de cette Campagne.

MONSIEUR,

Les Rois qui sont au milieu de l'éclat & de la grandeur ne savent pas souvent

diſcerner le caractere de leurs Courtiſans ; mais un Monarque auſſi penetrant & auſſi judicieux que Loüis le Grand, dévelope à vûë d'œil ceux qui ne l'aiment que pour ſa Perſonne. Le choix que Sa Majeſté a fait de vous, Monſieur, en vous approchant de ſi prés de lui en eſt une preuve, l'on peut dire que vous êtes un Courtiſan fort poli ; mais toute cette politeſſe eſt accompagnée d'un amour parfait pour le Roi. Vous l'aimez ſans déguiſement & ſans interêt, ſeulement parce qu'il eſt bon & qu'il eſt digne du cœur de toute la France, vrai caractere d'un Courtiſan qui ne cherche que la gloire de ſon Prince, & qui n'a d'autre occupation que de lui faire connoître ſa fidelité & ſon attachement.

Je puis vous aſſûrer, Monſieur, des mêmes ſentimens que j'ai pour le Roi, je n'ai cherché que les moyens de lui plaire par tous mes ouvrages, qui ne regardent que ſa gloire. Vous voyez dans la Lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, avec quelle activité Monſieur le Comte de Frontenac l'a pouſſé chez les Iroquois à l'âge de ſoixante & quatorze ans.

La politique d'un Gouverneur du Canada ne conſiſte pas tant à ménager l'eſprit des François qui ſont dans l'étenduë

de

de ſon gouvernement, qu'à maintenir l'union étroite des Nations Sauvages qui lui ſont Alliées. Le Comte de Frontenac avoit trouvé le ſecret de ſe rendre recommandable chez ces Peuples par ſa valeur, & ſa generoſité lui avoit attiré une eſtime toute particuliere.

Ces Nations venoient à lui comme à leur Pere, & lui ouvroient leur cœur avec toute la confiance poſſible ſur tout ce qui regardoit le bien public, auſſi il entroit dans tout ce qui pouvoit leur être avantageux. La preuve la plus convaincante qu'il pouvoit leur donner de cette veritable bienveillance, c'étoit la deſtruction des Iroquois les plus affidez aux Anglois qui s'étoient le plus fortement opoſez aux négociations de Paix; ainſi c'étoit un coup d'état que de les accabler. L'Hiver étoit la ſeule ſaiſon propre pour en venir à bout, parce que l'on étoit certain d'y trouver du moins les femmes & les enfans, qui défaits ou pris attireroient celles des guerriers, ou les auroit obligez de venir ſe rendre à nous. L'abondance des néges qui ſurvint fit changer le deſſein que l'on avoit eû d'y aller avec un corps de Troupes conſiderables, parce qu'il fut impoſſible de faire paſſer les habitans de la côte du Sud à l'Iſle d'Orleans, dans le gouvernement de

Quebec, le fleuve ayant été absolument impraticable depuis le mois d'Octobre.

L'on jetta les yeux du côté des Aniez, dont l'expedition paroissoit plus aisée, mais comme les choses d'éclat ne se peuvent faire sans que la renommée le fasse retentir de toutes parts, un Esclave Anié qui en eût connoissance ne manqua pas de se sauver, qui en donna l'avis; de sorte que ce grand projet avorta encore.

Ce n'étoit pas l'embarras où l'on auroit pû être de se battre contre cette Nation & les Anglois qui nous auroient attendus de pied ferme; mais les mauvais temps qui continuoient toûjours ne purent permettre de faire une si longue traite.

Comme l'on ne vouloit pas être dans l'inaction l'on détacha trois cens hommes d'élite qui marcherent du côté de la langue de terre, entre la riviere des Outaouaks & celle des Iroquois, lieu ordinaire où ces derniers viennent faire leur chasse.

Louvigni qui commandoit ce Parti fut arrêté dans sa marche par une nége qui dura treize jours. Le Chevalier de Calliéres en ayant été averti lui envoya un prompt secours de vivres pour supléer à ceux qui avoient déja été consommez.

L'on continua la route jusques à la riviere de Gananonkoui, à six lieuës du Fort

Frontenac, l'on y remarqua de vieilles piſtes. Louvigni jugea à propos de ne détacher que des Sauvages pour les ſuivre, & d'attendre avec les François le retour de ceux qu'il avoit envoyez au Fort pour en aprendre des nouvelles. Ceux-ci aprés ſept jours de marche, tomberent le ſoir ſur une cabane, dans laquelle ils trouverent trois hommes endormis qu'ils firent priſonniers. Ils en prirent le lendemain à midi deux autres, & le ſoir ils en trouverent encore une, où il n'y avoit qu'un homme, une femme, & un jeune homme, qu'ils prirent aprés quelque reſiſtance. Je ne parle pas de trois de la même Cabane qui furent tuez à la chaſſe, aprés s'être défendus en braves gens. Quatre de ces Onnontaguez paſſerent mal leur temps à leur arrivée à Montreal; car il n'y eût pas moyen de les garantir d'être brûlez.

Tiothariron Chef de la Montagne eût en partage deux Tſonnontouans, dont l'un ſe trouvoit heureuſement ſon Neveu, & l'autre qui étoit Petit-fils du fameux Garagontier, Chef des Onnontaguez, qui avoit toûjours été fort affectionné aux François, fut donné aux Sauvages du Saut. Ceux de Lorette qui avoient été de ce Parti eurent auſſi une Femme. Lou-

vigni auroit pouſſé plus loin ſi les bois, qui avoient ſept pieds de néges, avoient pû être praticables. La diſette des vivres étoit d'ailleurs un trop grand obſtacle pour y reſiſter plus long-tems.

Le Chevalier de Criſafi mourut à peu prés dans le même-temps. Il étoit non-ſeulement recommandable par ſa naiſſance, mais ſon merite perſonel, joint à ſa valeur & à une prudence conſommée, ajoûtoit encore un autre luſtre à ce que la Nature lui avoit accordé. L'on aprenoit de temps en temps des nouvelles de nos Partiſans. L'on aporta deux chevelures d'un Anié & d'un Anglois pris proche d'Orange. Ce Parti qui étoit des Sauvages du Saut, dit que les Aniez s'étoient retirez dans leurs Forts, dans l'aprehenſion que nous n'allaſſions les reſiſter. Deux autres priſonniers de la même Nation, qui arriverent deux jours aprés, déclarerent que les Onnontaguez, Goyogouens & Onneyouts, devoient venir au mois de Mai en fort grand nombre vous attaquer pendant les ſemences.

Icothariron qui avoit tué trois Anglois, pris Corlard & amené un priſonnier avec lui, fut détourné du deſſein qu'il avoit ſur le village des Aniez, par la deſertion d'un de ſes gens. L'on ſçût du moins que les

Anglois & les Iroquois se tenoient extrêmement sur leur garde. Ceux ci demandoient du secours aux premiers en cas d'accident, & ceux-là qui étoient assez embaraſſez d'eux-mêmes, firent réponſe qu'ils ne pouvoient prendre trop de précaution pour s'en garantir. Enfin deux Aniez qui s'étoient détachez de leurs camarades furent pris auprés du Saut, & avoient enlevé deux François à la Chenaye, proche de Montreal, & bleſſé un autre à Longueil.

Pendant que nos Sauvages de ces quartiers étoient occupez, nos Abenaguis agiſſoient, Monſieur, avec assez de fermeté de leur côté contre les Anglois.

L'on avoit projetté de faire un échange de priſonniers de part & d'autre. Saint Cartin devoit se charger de la part du Comte de Frontenac de cette négociation; quelques François devoient porter au general de Baſton les Lettres, mais comme ils ne pûrent l'executer, l'on fut obligé de se servir de Sauvages, qui en rendirent une que les priſonniers Anglois écrivoient au Commandant du Fort de Pemkuit. Celui ci n'eût pas la bonne Foi que l'on doit avoir quand il s'agit du droit des gens. Il les attira inſenſiblement ſous le feu de ſon Fort, ſous prétexte de leur offrir ce qui

leur ſeroit neceſſaire pour la traite.

Taxon Chef conſiderable donna effectivement dans le paneau, quelque remontrance qu'on lui eut faite ſur les inconveniens où le feroit tomber ſon incrédulité, il ſe ſepara des ſiens, ſe retirant dans les bois avec le plus de gens qui pût amener, pour pouvoir profiter de cette offre qu'on leur faiſoit.

Ils y traiterent à la verité paiſiblement pendant quelques jours, mais lorſque les Anglois virent les principaux Chefs ſous le feu de la mouſqueterie, ils firent tout-à-coup une décharge. Edzermet, fameux Chef & ſon fils, furent d'abord tuez à coups de piſtolet. Taxon fut lui-même ſaiſi par trois Soldats & quelques autres de même : les uns furent entraînez dans le Fort, d'autres qui n'avoient point d'armes ſe battoient à coups de coûteaux, & tuërent quatre Anglois. D'un côté la mouſqueterie en jettoit par terre & de l'autre on ſe débaraſſoit le mieux que l'on pouvoit. Taxon fut heureuſement ſecouru par un des ſiens, & poignarda de ſon coûteau deux Anglois.

Quelques Mikmaks & d'autres Sauvages informez de cette fourberie, ſe jetterent dans des Iſles vis-à-vis le Fort, & ſurprirent un détachement de la Garniſon

de Pemkuit, dont ils tuërent vingt trois hommes. L'on fit un petit armement pour croiser vers la Nouvelle Angleterre, l'on détacha pour cet effet deux Soldats par Compagnie pour s'embarquer sur un Brigantin & une Fregate, que montoit de la Valliere Capitaine des Gardes du Comte de Frontenac.

Peu de temps aprés la partance de ces Vaisseaux l'on songea à cette grande chaudiere (pour me servir des termes de nos Sauvages) qui avoit été tant souhaité de nos Alliez. Quelques Ambassadeurs que les Iroquois eussent envoyez pour traiter de Paix, quelques protestations d'amitié & d'alliance qu'ils vouluſſent faire avec nous, & quelque bienveillance que le Comte de Frontenac pût conserver pour les Peuples qu'il regardoit comme ses enfans, il leur fallut cependant suspendre ses sentimens de Pere. La douceur ayant été jusques-là inutile, il falloit donc prendre d'autres voyes plus efficaces. L'occasion étoit favorable, la situation du Fort Frontenac engageoit à ne pas differer davantage cette résolution.

Il pourroit être un asile pour les malades de l'armée; les vivres & les munitions de guerre y auroient été en abondance, c'étoit un entrepôt; les prépara-

tifs de guerre à qui l'on avoit pourvû pendant l'Hiver, tout ce qui étoit en un mot neceſſaire pour une expedition de cette conſequence fut prêt dans le mois de Juin. La milice du Gouvernement de Quebec, les Abenaguis du Saut, de la Chaudiere, & les Hurons de Lorette, partirent en bon ordre pour Montreal où ils ſe rendirent le vingt-deux du mois. Il arriva trois jours aprés des nouvelles de Michilimakinak, qui nous informerent de pluſieurs particularitez.

La plûpart des Nations de ces quartiers, du moins les Hurons, ennuyez de prendre nos interêts, reçûrent agreablement les Députez des Iroquois. La politique de ceux-ci qui ne ſe rebutoient point de nuls obſtacles qui ſurvenoient dans toutes leurs tentives, fut ſi grande qu'ils s'inſinuërent adroitement dans l'eſprit de pluſieurs de nos Alliez, qui juſqu'alors avoient fait paroître beaucoup d'empreſſement pour nos interêts, ils commencerent à tenir leurs Conſeils en ſecret ſans le communiquer au Commandant de Michilimakinak, & ils recevoient les Colliers des Iroquois. La paix même étoit preſque concluë, juſques-là qu'ils envoyerent aux Iroquois un Calumet de pierre rouge d'une beauté & d'une groſſeur extraordinaire, par le-

quel tous les Outaouaks invitoient les cinq Nations de fumer dans ce même Calumet, & en fumant de se refaire l'esprit & de s'assurer que Michilimakinak & leurs Alliez se souviendront du Collier d'Amik, qu'ils n'oublient pas de leur côté que ce present ne leur est pas fait en vain.

Onaské Chef des Kiskakons donna une idée de ce Collier, il dit que les Anglois s'étoient servis, Monsieur, de la voye de l'Iroquois pour mettre la division chez nos amis les François. Ce Collier invite, dit Onaské, à manger de la viande * blanche, & je vois qu'au départ de ces Députez toutes les Nations s'y accordent; cependant tu peux compter qu'ils me mangeront aussi.

Ces Sauvages qui avoient aporté les nouvelles à Montreal, donnerent encore à leur retour un rude échec à nos affaires.

Ils publierent que tous les François étoient morts, que le fleuve saint Laurent étoit bouché, & que nous n'osions paroître sur le grand Lac, † que nous n'avions n'y vin, n'y eau-de-vie, n'y aucunes marchandises, & qu'ils n'avoient pas même bû, ce qui les chagrinoit le plus; si un François qui aportoit en même-temps des Lettres du Comte de Frontenac au

* Les François. † L'Ocean.

Commandant de Michilimakinak, n'eût détrompé nos Alliez des faux raports de ceux-ci, je crois que toutes les affaires auroient été dans un pitoyable état.

Il fit valoir le coup que fit l'année paſſée la Durantaye ſur les Iroquois au lac Champlain ; l'on ſe ſervit de toutes ſortes de moyens pour faire revenir ces eſprits Chancelans. Il leur offrit de leur donner ce qui reſtoit de marchandiſes dans les Magaſins de Michilimakinak au même prix que l'on avoit accoûtumé, même à crédit ; dans l'attente de nos Vaiſſeaux que l'on diſoit être retardez par les vents contraires : l'interêt ſeul animoit ces Peuples, & l'embarras où l'on étoit de ſatisfaire à leur paſſion nous expoſoit à de cruelles diſgraces ; car enfin dés que ces Nations quitteront nos interêts ce ſera une cataſtrophe dans le Canada. Ils en ſont le ſoûtien & le bouclier, ce ſont eux qui tiennent les Iroquois en bride dans tous leurs partis de Chaſſe qu'ils ſont obligez de faire hors de chez eux pour pouvoir ſubſiſter. Bien plus ils portent juſques dans le centre de leur païs le fer & le feu. L'on adoucit donc un peu ces eſprits ébranlez, & l'on tint un Conſeil General. Voici à peu prés, Monſieur, les expreſſions dont ſe ſervit le Commandant, au-

tant que mon idée me peut le fournir.

Mes Freres il y a eu de tout temps des enfans rebelles, & de tout temps l'on en a vû qui ont reçû avec joye la voix de leur Pere. La méfiance a gâté le cœur de quelques-uns de vous ; mais plusieurs ont demeuré fermes & ne se sont point ébranlez ; je vois vôtre pensée, c'est en vain que vous songiez à me la déguiser.

Je parle donc à ceux qui ont le cœur chancelant & qui ont crû que le Gouverneur vouloit conclure la Paix pour lui seul, sans que tous ses Enfans y fussent generalement compris ; qu'ils fassent reflexion à tout ce qui s'est fait, & rejettent les mauvais desseins que des esprits mal faits leur ont fait prendre : voyez avec quelle furie il frape & se bat aujourd'hui, il a jetté son corps & ne veut plus écouter les Iroquois, les mesures sont prises pour les détruire entierement.

Regardez avec joye ce Katharakoui ; (Fort Frontenac) c'est la grande chaudiere où toute la terre ira prendre ce qui sera necessaire pour soûtenir la guerre jusques à la fin. Ne vous impatientez pas, cette chaudiere n'est pas encore cuite, elle le sera bien-tôt, pour lors *Onontio* invitera tous ses enfans au Festin, & ils y trouveront dequoi se rassasier. Les pleurs & les

ſoûmiſſions de l'Iroquois ne ſeront plus reçûs ; ils ont comblé la meſure, la patience du Pere commun eſt à bout, leur perte eſt inévitable. Le fidele Ouaſké prit la parole. Mes freres, j'entens ce que mon Pere me dit ; il ſe bat, il n'abandonne point les Iroquois, je le veux imiter, ceux qui ne voudront pas me ſuivre n'ont qu'à demeurer paiſibles ſur leur natte, il eſt inutile que vous ſongiez à rompre mon deſſein, je veux l'executer au peril de ma vie ; j'ai de la jeuneſſe qui ne me quittera point. Je ne preſſe perſonne de me ſuivre, chacun faſſe comme il l'entendra, & qu'on me laiſſe faire.

La Groſſe Tête, le plus conſiderable de toutes les Nations, parla auſſi. Mon Pere, je vois qu'il y a long-temps que tu prens du chagrin de notre mauvaiſe conduite, j'en ai ſouffert comme toi ſans t'en rien dire ; mais il eſt temps de te delaſſer : je te dis hautement & je ne m'en cache plus, que ſi j'ai trempé en quelque maniere dans la Paix qui vous a été propoſée ç'à été ſans deſſein, pendant que les Iroquois étoient ici. Tu as pû voir que mon fils Mikinak en pleuroit : il ne s'eſt point peigné du dépit ; tu lui vas voir le viſage matachè, & les cheveux rafraichis. Son cœur eſt guai ; il entend la guerre, ainſi

que

que tu le souhaite, c'est ma pensée, c'est la sienne. Qui est celui de cette terre qui me regardera, & qui pourra trouver mauvais ce que je ferai.

Personne n'osa les contredire dans cette Assemblée; mais l'on joüa toutes sortes de ressorts pour les détourner de leur entrepriſe. L'on eût beau offrir quantité de presens à Ouaské, rien ne pût le fléchir; sa Nation même faisoit ce qu'elle pouvoit pour l'en éloigner, & malgré qu'on lui eût coupé ses canots la nuit, il partit & alla joindre Mikimak au détroit.

L'on pouvoit dire, Monsieur, que ce Chef étoit veritablement de nos amis; son voyage eût tout le succés possible. En éfet, les Iroquois qui chassoient fort paisiblement pendant l'Hiver, furent dans une grande intelligence avec les Hurons & les Outaouaks, le Commerce fut libre entr'eux dans les bois, ils étoient devenus les Commissionaires des Anglois qui profiterent assez mal du retour de leur effet: ceux-ci se servirent de cette grande union aprés laquelle elles avoient fait tant de démarches. Oueouiramek, Chef des Pouteouatemis partit ci-aprés pour venir en guerre. Ils se rencontrerent tous deux & joignirent leurs armes. Les Hurons donnerent aussi-tôt avis aux Iroquois du dé-

part d'Ouaſxé ; ils plierent bagage, mais Ouaſxé fit une telle diligence jour & nuit qu'il les atrapa.

L'attaque fut ſi rigoureuſe qu'aprés un combat fort opiniâtré de part & d'autre, la plûpart des Iroquois ſe jetterent à l'eau, dont il ſe noya quarante guerriers, Ouaſxé enleva trente chevelures, fit trente priſonniers, profita d'un butin d'environ cinq cens robes de Caſtor ; ce qui pouvoit monter à quinze mille francs, ſans compter pluſieurs marchandiſes qu'ils trouverent, & l'on fit main baſſe ſur quelques Hurons qui avoient ſuivi les Iroquois.

Ce coup fut d'autant plus conſiderable qu'il rompit entierement les commencemens de Paix entre les Iroquois & ces Nations alliées. Ouaſxé fit preſent à ſon retour de ces Chevelures, & ſans affecter de chercher les aplaudiſſemens que l'on peut donner dans ſes momens à un guerrier, il ſe contenta de dire ces paroles. Je ne te dirai point (en parlant au Commandant de Michilimakinak) ce que j'ai fait, les François qui ont hiverné au Saguinan t'en ont informé ; je croi que tu ſçais qu'on m'a lié les bras, les jambes & le milieu du corps, qu'on a pendu des chaudieres & des fuſils pour m'arrêter, j'ai paſſé par deſſus tout, je t'ai écouté, mon Pere, j'ai fait ta vo-

lonté, j'ai accompli ta parole; tiens-moi je te prie celle que tu m'as donnée, fais boire de l'eau-de-vie aux guerriers, je m'y suis engagé, je n'en veux pas goûter, je leur en ai promis; ils ont fait ce que tu souhaitois, ils ne t'ont point menti, ils ont tué les Guerriers, ne leurs ments pas, fais les boire. Je croi, Monsieur, que la récompense alloit un peu trop loin; les Jesuites n'en furent du moins pas contens.

La Mothe ayant apris que l'on faisoit à Montreal de grands préparatifs pour faire une expedition sur les Iroquois, voulut engager les Outaouaks d'être de la partie; il leur dit que le temps de cette grande chaudiere qu'ils avoient si souvent demandée étoit venu, il les invita par des Colliers de s'y joindre, quoique le Comte de Frontenac ne lui marqua point un grand empressement de les avoir. Ouaské répondit le premier qu'il acceptoit volontiers ce boüillon que son Pere vouloit lui faire boire; mais qu'il ne pouvoit l'aller voir au Fort Frontenac, parce qu'il se trouvoit obligé de refaire son Fort pour mettre ses femmes & ses enfans à couvert. Les autres Chefs répondirent de même.

Quoique Ouaské & plusieurs autres ne purent donner leur parole pour faire la campagne d'Onnontagué, ils ne laisserent

pas de faire leurs brigues pour y envoyer 400. hommes ; mais il arriva un contre-temps qui renversa ce projet. Kitchinapé Chef des Outaouaks du Sable, fit un parti de vingt hommes pour aller contre les Iroquois ; le Fils du Rat, fameux Chef Outaouak s'y joignit. Aprés quelques jours de marche les Outaouaks rencontrerent un canot Huron dans lequel il y avoit un homme, deux jeunes gens, sept femmes ou enfans. Kitchinape revint à Michilimakinak faisant trophée des Chevelures qu'il aportoit ; comme si elles eussent été des Iroquois. Les Hurons eurent soupçon de ce coup, & envoyerent deux canots pour s'en éclaircir. L'on tint un Conseil dans lequel l'on résolut d'envoyer six canots de la même Nation, & l'on publia qu'ils alloient chercher les ennemis, que l'on disoit être proche. La Motte y fit joindre quatre-vingt dix Outaouaks, & vingt François : l'on découvrit le lieu où les morts avoient été enterrez & coupez par morceaux. Le ressentiment des Hurons étoit juste, il y auroit eû, Monsieur, de cruelles suites si les Outaouaks ne les eussent apaisez par quantité de presens qu'ils leur firent. Ce contre-temps détourna donc ses Peuples de se trouver au Fort Frontenac, joint aux visions de quelques-

uns d'entr'eux qui publierent dans leurs Villages, que le mauvais temps qu'il faisoit étoit une marque que *Jesus* ne vouloit point qu'on allât en guerre. Il paroissoit fort extraordinaire que les Sauvages qui invoquent si rarement ce Saint Nom, & ne l'ont en veneration que par caprice, s'en servissent seulement pour autoriser leur peu d'affection.

Je ne m'arêterai point à vous dire aussi, Monsieur, qu'une Fille de l'Isle d'Orleans travestie en garçon, s'étoit venuë presenter au Comte de Frontenac deux jours auparavant son départ de Quebec, ayant, disoit-elle, des nouvelles fort importantes à lui communiquer sur les Anglois de Baston, d'où elle venoit. Elle disoit avoir vû arriver de cette Ville huit vaisseaux de guerre, dont quatre sans moüiller croisoient à l'emboucheure du fleuve, dans l'attente de quarante à cinquante autres qui devoient arriver incessamment à Quebec; que d'Iberville avoit été pris à la Baye d'Hudson, & qu'elle avoit aidé à le brûler à Baston. Elle soûtenoit avec assez de fermeté ce qu'elle avançoit; elle disoit tant de choses qui avoient si peu de vraisemblance qu'on l'examina de plus prés. L'on s'aperçût qu'elle étoit Fille, & elle fut fustigée trois jours aprés par la Ville. L'a-

mour qu'elle avoit pour ſon Amant qui étoit commandé pour marcher lui fit peut-être faire cette démarche indiſcrete.

Les affaires des Outaouaks m'ont fait faire une digreſſion ſur la Campagne des Onnontaguez. Tout étant prêt, le Comte de Frontenac ſe rendit à la Chine le quatorziéme Juillet, d'où l'armée partit le lendemain en ordre de bataille.

La guerre ſe fait ici d'une maniere ſi particuliere, qu'il eſt aſſez difficile de donner une idée juſte des fatigues extraordinaires que l'on y ſouffre. Il faût ſe perſuader, Monſieur, qu'il n'y a point de Cavalerie n'y de Charoy pour porter les bagages & les munitions de guerre & de bouche, où il faut aller ſur les eaux braver des Caſcades & des chutes d'eau de ſept à huit pieds de haut, dans leſquelles cinquante hommes ont bien de la peine à faire paſſer un bâteau, & dans les endroits les moins difficiles on ſe trouve obligé de ſe mettre à l'eau juſques à mi-corps, étant impoſſible de remonter les courans avec les perches & les avirons, quoique les canots ſoient extrêmement legers, qui ne ſont que d'écorce de bouleau, où l'on trouve quantité de partages. Je m'explique; un partage eſt une ſeparation ſur terre du bord d'une riviere à deux ou trois

lieuës, plus ou moins, pour pouvoir s'exempter de marcher toûjours dans des bouës impratiquables.

Il faut dans ces momens que chaque perſonne porte ſur ſoi ſon petit bagage, ſes canots ſur ſes épaules, & traîner les bâteaux. Toutes ces difficultez n'empêcherent point le Comte de Frontenac de conduire lui-même ſon armée à l'âge de ſoixante & quatorze ans.

Cinq cens Sauvages furent partagez d'abord, de ſorte que la plus grande partie ſe trouverent toûjours à l'Avant-garde, compoſée de deux bataillons & de troupes de deux cens hommes chacune. Ils étoient ſuivis de pluſieurs bâteaux détachez, qui étoient conduits par des Habitans, à qui l'on avoit donné la garde des vivres & du bagage, du Capitaine de Frontenac, des Chevaliers de Callieres, de Vaudreuil, & de Ramezay. Le Chevalier de Callieres commandoit l'Avant-garde, dans laquelle il y avoit deux grand bâteaux qui portoient deux pieces de canon de fonte, les mortiers, grenades & uſtenciles d'artillerie. Le Comte de Frontenac marchoit aprés l'Avant-garde, ſuivi de le Vaſſeur Ingenieur, de pluſieurs Volontaires, & des canots de ſa maiſon. Quatre bataillons d'habitans plus forts que ceux des ſoldats, compo-

ſoient le corps de bataille. De Ramezai Gouverneur des trois Rivieres commandoit tous les habitans. L'Arriere garde, commandée par le Chevalier de Vaudreuil ne conſiſtoit qu'en deux bataillons de troupes, & le reſte deSauvages qui fermoient la file.

De la Durantaye qui fit cette belle action dans le lac Champlain ; de May, le Chevalier de Graïs & Dumeſnil, anciens Capitaines, commandoient les quatre bataillons des Troupes, Subercaſſe faiſoit les fonctions de Major general. Il y avoit un Ayde-Major dans chaque bataillon des troupes & de la Milice. Saint Martin Capitaine réformé commandoit le bataillon de Quebec, Grandville Lieutenant, celui de Beaupré, Grandpré Major des trois Rivieres étoit à la tête des habitans de ce gouvernement, & des Chambaux Procureur du Roi commandoit le Bataillon de Montreal. Maricour étoit à la tête des Iroquois du Saut & des Abenaguis, qui faiſoient Corps enſemble. Le Gardeur & Beauvais, deux freres Canadiens, commandoient ceux de la montagne ; les Hurons de Lorette, & Beraucour les Algonkins, Sokokis, Nepicirinens, & le peu qu'il y avoit d'Outaouaks. L'ordre de bataille ne fut point interrompu pendant

la marche, & les troupes qui avoient fait un jour l'Avant-garde, paſſoient le lendemain à l'Arriere-garde. Il fallut faire cependant 30. lieuës de rapides dans cet état.

Une partie de l'Armée campa le jour du départ au deſſus de la chûte le Buiſſon, le reſte paſſa le lendemain à la file ; l'on fut obligé d'y ſejourner un jour : on gagna au deſſus du rapide des Cedres, & le lendemain l'Armée ſe ſepara en deux pour monter celui du côteau du lac, partie au Nord & l'autre au Sud. La même choſe fut pratiquée le jour ſuivant, & l'on ſe rejoignit à l'entrée du lac ſaint François, qui a plus de ſept lieuës de long, que l'on paſſa en bataille à la voile.

Il y avoit toûjours des Sauvages à la découverte, ſoit pour connoître les piſtes dans les bois, ſoit pour prendre garde aux ambuſcades. Les Découvreurs aperçûrent quelques piſtes qui montoient & décendoient. L'on fit auſſi-tôt un détachement de Sauvages & de François, pour marcher quelques lieuës devant le gros de l'Armée. L'on paſſa pluſieurs rapides avec aſſez de peine & l'on fut obligé de radouber pluſieurs bâteaux, trois lieuës au deſſus de la Galete. Il y avoit toûjours pluſieurs détachemens dans le temps des partages pour couvrir ceux qui traînoient les

bâteaux. Enfin, Monsieur, l'on arriva au bout de douze jours au Fort de Frontenac, qui est à soixante lieuës de Montreal.

L'on s'occupa en attendant l'arrivée des Outaouaks que l'on croyoit venir, à couper du bois pour l'hivernement, faire des ouvrages de Charpente, de Maçonnerie, à relever une Barque que l'on avoit coulé à fond exprés; mais quand on vit que les Outaouaks ne venoient point, l'on se rendit à l'entrée de la riviere des Onnontaguez. Comme elle est extrêmement étroite, l'on détacha cinquante Découvreurs de chaque côté, & l'armée ne marchoit que selon le raport de tous les mouvemens qu'ils faisoient. Les uns avoient apperçû les pistes de trente à quarante hommes, & les autres un canot qui ne venoit que d'être abandonné, l'on ne pût faire dans les rapides de cette riviere que cinq lieuës en deux jours. Il fallut faire le partage de tous les bâteaux, canots, & des hardes, étant impossible de passer le Saut. Cinquante Sauvages enleverent sur leurs épaules le canot du Comte de Frontenac, & le porterent dedans, chantant & faisant des cris de joie, semblable à ces Empereurs Romains que l'on portoit sur un bouclier pour les faire voir à toute l'armée, les bataillons qui n'avoient pû faire le partage,

le passerent le lendemain. L'on ne pouvoit pour lors prendre trop de précaution dans la marche pour éviter de tomber dans des ambuscades tout-à fait dangereuses. L'on détacha la moitié de l'armée au dessus de la riviere qui va à Onneyout, qui fit plus de cinq lieuës dans les vases, jusques au dessus du genoüil. Il fallut passer le Rigolet, qui n'a pas plus d'une demie portée de pistolet de large jusqu'à l'entrée du lac de Garenta, l'on connût que nous étions découverts, parce que l'on trouva une écorce d'arbre sur laquelle étoit décrite notre armée, & deux paquets de joncs coupez, qui marquoient que quatorze cens trente-quatre guerriers nous attendoient. C'est un usage, Monsieur, parmi les Sauvages de donner de ces sortes d'Indices, ce qui est proprement un défi.

L'on passa le lac en ordre de bataille. Le Chevalier de Callieres qui commandoit ce jour-là la gauche, qui regardoit le côté de l'Ennemi, fit un grand circuit pour feindre de faire la décente de ce côté là, dans le même temps que le Chevalier de Vaudreuil avec la droite la feroit pour éloigner tout au tour ce qui pourroit se rencontrer d'ennemis. Cette décente se fit l'épée à la main avec beaucoup de fierté; de maniere que son détachement faisant

un circuit d'une demie lieuë, vint tomber à l'endroit où le Chevalier de Callieres, & tout le monde, décendit. Le Vaſſeur traça un Fort qui fut preſque achevé en un jour, quoique l'on fut obligé d'aller chercher du bois à prés d'une demie-lieuë. Nos Découvreurs qui étoient dans de continuels mouvemens, raporterent que l'on voyoit des chemins qui alloient d'Onnontagué aux Goyogouens & aux Onneyouts, ce qui leur fit conjecturer que les femmes & les enfans s'y étoient retirez, & que les guerriers de ces deux Nations étoient venus pour ſecourir leurs freres.

Un Tſonnontouan qui avoit été pris par ce Parti que commandoit Louvigni au commencement de l'Hiver, avoit fait paroître tant d'attachement à nos interêts, qu'on l'envoya à la découverte avec le Chat Outaouak. Ceux-ci ſe ſaiſirent proche d'Onnontagué d'un homme qui ſe baignoit avec ſa femme. L'Outaouak voulut les lier; mais le Tſonnontouan s'y oppoſa & les relâcha ſous prétexte qu'il en ameneroit d'autres. L'Outaouak commença à ſe méfier de ſon camarade, qui effectivement lui dit un moment aprés qu'il avoit envie de manger du bled d'Inde nouveau, & s'étant un peu écarté pour cet effet il fit tout à coup les cris d'allarmes,

pour

pour faire détacher quelques Onnontaguez qui lui puſſent couper chemin ; mais celui-ci ne perdit point de temps pour ſe ſauver. Ce deſerteur dit qu'il y avoit autant de François que de feuilles aux arbres, qu'ils avoient des Machines qui jettoient du feu en l'air, & des pommes de fer qui ſe crevoient. Un autre Tſonnontouan deſerta auſſi la même nuit, qui confirma tout ce que l'autre avoit dit. L'on avança toûjours le canon & l'Artillerie au travers de deux marais peu praticables, juſques aux Fontaines ſalées. L'on partit le lendemain à la pointe du jour en ordre de bataille.

L'armée étoit diviſée en deux lignes, le Chevalier de Callieres commandoit la premiere qui ſe tenoit ſur la gauche du côté de l'ennemi, le centre étoit occupé par deux Bataillons d'habitans, & les deux des troupes étoient ſur les aîles, l'artillerie au milieu, laiſſant paſſer devant elle les deux Bataillons du centre. La pluſpart des Sauvages de la premiere ligne avoient été ſur l'aîle droite, comme ils l'avoient ſouhaité, il ſe détachoit de temps en temps des enfans perdus pour découvrir & eſſuyer le premier feu.

La ſeconde ligne étoit commandée par le Chevalier de Vaudreuil, qui ſe poſta ſur la droite, compoſée de pareil nombre

de Bataillons. Le Comte de Frontenac étoit porté dans un fauteuil entre ces deux lignes, le canon devant lui, & en état de se mettre à la tête quand bon lui sembloit par l'intervalle des deux Bataillons de milice de la premiere ligne. L'ordre de bataille se rompoit quelquefois à cause de plusieurs ruisseaux que l'on trouvoit, & des quarts de conversion, & autres évolutions assez difficile à executer dans les bois. L'on n'atendoit que le moment d'arriver devant Onnontagué. Tout étoit disposé pour former les lignes & les retranchemens, lors que l'on aperçût que tout étoit en feu.

Les Onnontaguez étoient si fort résolus de se défendre jusqu'à la mort, qu'ils avoient envoyé toutes les femmes dans la profondeur des bois ; mais aprés plusieurs reflexions sur ce que ces deux deserteurs leur avoient raporté de notre Armée qui leur avoit paruë si nombreuse, ils aimerent mieux abandonner tout aux François que de hasarder une défense incertaine. Il est constant, Monsieur, qu'ils prirent le parti le plus seur, car il n'y auroit point eu de capitulation ny de quartier pour eux, tout se trouva donc réduit en cendres. L'on fit un dégât general pendant deux jours dans toutes leurs campagnes de blé d'Inde, soit par le fer, soit par le feu. L'on fit un assez bon pillage.

Nos Sauvages étoient cependant au desespoir de voir tous leurs pas perdus, car ils ne respiroient que le carnage. Un malheureux Onnontagué, âgé d'environ cent ans, qui n'avoit jamais voulu s'enfuir, fut la victime de ses camarades, le Comte de Frontenac ne pût jamais lui conserver la vie. Nos Sauvages lui firent souffrir tous les maux imaginables, il endura tous ces tourmens avec une égalité, une presence d'esprit & un courage digne d'un Iroquois. Bien loin de se plaindre, il exhortoit ceux qui le faisoient mourir à se souvenir de sa mort : il en laissoit, dit il, la vengeance à ceux de sa Nation. Un Sauvage ennuyé de ses harangues lui donna quelque coups de coûteau. Je te remercie, dit-il ; mais tu aurois bien dû me faire achever de mourir par le feu. Aprenez, chiens de François à souffrir, & vous Sauvages leurs Alliez qui êtes les chiens des chiens, souvenez-vous de ce que vous devez faire quand vous serez en pareil état que moi. Cette constance & cette valeur ne tient point de la ferocité ; il y a des Heros parmi ces Barbares comme chez les Nations les plus policées, & ce que l'on traiteroit parmi nous de brutalité, passe pour vertu dans un Iroquois.

Les Onnontaguez s'étoient retirez ;

Monſieur, à vingt lieuës dans les bois ; avec trés-peu de bled d'Inde, l'on préſuma qu'une grande partie y periroit de faim : ils avoient de toutes parts des Découvreurs pour ſçavoir ſi nous n'irions pas à eux ; mais à meſure que le Comte de Frontenac ſe ſeroit avancé, ceux-ci ſe ſeroient retirez ; & chercher un Iroquois dans un bois, c'eſt comme ſi l'on vouloit chercher un Lapin dans une garenne.

Les Onneyouts ayant apris la deſolation de leurs voiſins dépêcherent au Comte de Frontenac un François priſonnier & un Sauvage, avec un Collier, par lequel ils lui demandoient la Paix. Notre General la leur promit, pourvû qu'ils vinſſent s'établir dans ſon Gouvernement, & qu'ils lui envoyaſſent cinq des plus conſiderables pour ôtages, juſques à ce que leurs femmes s'y rendiſſent elles-mêmes ; ſinon qu'il leur feroit bien accepter de force ces conditions.

Le Chevalier de Vaudreuil partit en même temps pour aller avec un détachement de ſix à ſept cens hommes des plus alertes. Il arriva à la pointe du jour à la vûë d'Onneyout, & commençoit à entrer dans les campagnes de blé d'Inde, lorſque les Députez de cette Nation vinrent le ſuplier de ne point paſſer outre, l'aſſurant

qu'ils executeroient de bonne Foi les ordres qu'*Onontio* (le Comte de Frontenac) avoit preſcrit à leur premier Député. Ils apprehendoient que nos Sauvages ne brûlaſſent leur bled, la perte leur eût été trés-ſenſible & trés-préjudiciable.

Quand le Chevalier de Vaudreuil vit qu'ils avoient abandonné leurs Villages bois trente-cinq à quarante Chefs, & qu'un jeune Eſclave François qui venoit d'arriver des Aniez, lui donnoit avis que ceux-ci & les Anglois ſe préparoient au nombre de trois cens pour fondre ſur lui, il fit brûler tous leurs grains. Cette nouvelle cauſa une ſi grande joye dans le camp que les Abenaguis dirent qu'ils n'avoient beſoin que de haches pour ſe défaire des Anglois, & qu'il étoit inutile de conſommer de la poudre contre de pareils gens.

Le Chevalier de Vaudreuil ſe mit en ordre de bataille dans le bois pour les y recevoir, plutôt que de ſe renfermer dans le Fort ; mais la conſternation devint univerſelle quand l'on ſçût par un Anié qui rodoit à l'entour du Fort, que les Anglois ſe tenoient chez eux : on y mit le feu, & aux bleds en partant, & l'on amena trente-cinq Onneyouts à Onnontagué. Nos Sauvages brûlerent avant le départ general de l'armée l'Eſpion qui avoit été pris l'Hiver,

par un de nos Partis. Je ne vous parlerai point, Monſieur, du retour de l'Armée par un détail ennuyeux de pluſieurs incidens qui arriverent dans tous les rapides, dont je vous ai déja donné une idée, & ſans vous expliquer de quelle maniere les Iroquois donnerent à la derobée ſur quelques-uns de nos canots qui s'étoient trouvez un peu trop à l'écart.

Le Comte de Frontenac arriva le vingt Août à Montreal : cette campagne auroit été plus avantageuſe aux armes du Roi, & plus glorieuſe à ce General, ſi les Ennemis euſſent ſuivi leur premier deſſein : il en auroit coûté la vie ſans doute à pluſieurs des nôtres. Les Iroquois ſe ſeroient défendus en deſeſperez, mais leur retraite precipitée diminua beaucoup de ce dont on s'étoit flaté. C'eſt toûjours une action fort glorieuſe à un General de cet âge de porter le fer & le feu dans le centre des plus fiers, plus cruels & des plus redoutables Peuples de toute l'Amerique, & de les mettre dans un état à perir de faim dans les bois. Je ſuis avec paſſion,

MONSIEUR,

Vôtre trés-humble, &c.

VIII. LETTRE.

La diſette empêche le Comte de Frontenac d'envoyer des Partis conſiderables contre les Iroquois.
Grande desunion chez les Outaouaks.
Quebec eſt menacé.
Les cinq Nations Iroquoiſes déliberent s'ils feront une députation generale au Comte de Frontenac.
Les Anglois envoyent un grand Collier aux Iroquois, pour les détourner de la Paix.
Arrivée d'Otaxeſté, Ambaſſadeur des Onneyouts.
Audience publique donnée aux Outaouaks.

MADAME,

A la fleur de votre âge de dix-ſept ans, pleine de politeſſe & de délicateſſe d'eſprit, l'ornement des graces, aimée & cherie de Madame de Maintenon, la plus illuſtre Dame du monde, protegée du plus grand Roi de la terre, attendriez-vous de la foible plume d'un Ameriquain, un portrait fidéle d'aprés toutes ces vertus & de

tant d'autres perfections, dont la nature vous a favorisé. C'est ce que mon penchant m'inspireroit; mais par un malheur dont je suis bien sûr que vous ne me rendrez pas comptable, la foiblesse de mon genie se trouve ici au dessous de mon penchant. Je n'en ai d'autre, Madame, que celui de vous donner un petit amusement d'une Lettre que j'ai l'honneur de vous écrire sur le fait des Iroquois.

Quelque bravoure & quelque prudence, Madame, que puisse avoir un General, il ne sauroit executer ses desseins dés qu'il manque de secours necessaires pour faire subsister son armée. Les grands mouvemens militaires ne se peuvent faire que par quantité de ressorts, qui doivent agir de concert. L'abondance sur tout en est un des plus grands mobiles; & si-tôt que la disette commence à se faire sentir, il voit bien tôt ses desseins échoüez.

Le Comte de Frontenac qui avoit soûtenu de toutes parts l'effort de ses ennemis, & même qui avoit porté le fer & le feu chez eux, se trouva assez embaraſſé cette année aprés la partance des vaisseaux; il y eût une disette generale de grains par tout le Canada, le prix en devint excessif, bien loin d'envoyer des Partis considerables contre les Iroquois & les Anglois

pendant l'Hiver, qui eſt la ſaiſon la plus propre en ce païs pour faire la guerre, l'on fut contraint de chercher des moyens pour faire ſubſiſter les troupes dans le païs. Le Comte de Frontenac s'efforçoit cependant malgré tous ces inconveniens de faire marcher un grand Parti ſur les glaces; mais l'arrivée de trente à quarante Onneyouts à Montreal en détourna le projet. Thathakouicheré Iroquois du Saut, avoit pratiqué cette retraite; on les reçût parfaitement bien: ils témoignerent par pluſieurs Colliers qu'ils preſenterent au Comte de Frontenac qu'ils venoient executer la parole qu'ils lui avoient donnée de venir s'établir ſur ſes terres, qu'ils s'étoient débaraſſez de toutes les ſollicitations des Aniez & des Onnontaguez qui retenoient le reſte de leur Nation à droit & à gauche, & qu'ils eſperoient pouvoir trouver l'occaſion de ſe rendre à Montreal. Ils avoient toûjours conſervé pour le Pere Milet une eſtime ſi particuliere, qu'ils le demanderent pour leur Miſſionnaire, ſouhaitant pour cet effet qu'on leur donna un lieu à part pour y former un village, afin de conſerver le nom d'Onneyout.

Les Aniez impatiens d'aprendre la reception que les François avoient faite à ces gens-ci, prirent le prétexte de renvo-

yer par deux de leurs gens Mademoiſelle Salvaye & ſa Fille, qu'ils avoient priſes à Sorel l'année derniere, le Gouverneur de Manathe lui donnant un Paſſeport pour une plus grande ſureté.

Le Comte de Frontenac étoit bien-aiſe d'avoir ces nouvelles affranchies, & il auroit bien voulu faire repentir en même-temps ces deux guides de l'inſolence avec laquelle ils lui parlerent par deux Colliers qu'ils lui preſenterent, qui étoient au nom de toute la Nation. Ils lui demanderent, Monſieur, par le premier qu'elle étoit ſa penſée, & ſi le chemin qui conduiſoit autrefois d'Anié à Monreal étoit entierement bouché.

Par le ſecond qu'il donnoit de ſon chef, il reclamoit ſon fils qui avoit été pris par les Sauvages du Saut. Le Comte de Frontenac leur dit, qu'aucun des Iroquois ne fuſſent ſi temeraires de ſe hazarder dans la ſuite à paroître devant lui qu'avec une entiere ſoûmiſſion, qu'ils ne devoient pas ignorer qu'il avoit menacé de mettre à la chaudiere de pareils porteurs de Colliers, & qu'il ne leur pardonnoit que parce qu'ils avoient r'amenez ces deux Françoiſes.

Il eſt difficile d'aller en Parti au-travers des bois, ſans prendre quelquefois l'ami pour l'ennemi. En effet, deux de nos dé-

tachemens qui s'étoient mis en marche dans le mois d'Octobre se rencontrerent ; l'un étoit composé de Sauvages de la montagne, qui venoient de faire coup sur les Anglois, & l'autre étoit de neuf Soldats François qui s'étoient separez de leurs camarades. Ils s'acharnerent si cruellement les uns contre les autres sans se connoître, que les Sauvages blesserent deux Soldats, & ceux ci tuerent Tiorhathariron, principal Chef de guerre de la montagne. C'étoit un des grands guerriers que nous ayons eûs, qui avoit toûjours fait paroître beaucoup d'attachement à nos interêts : sa perte fut trés-considerable. Le reste de ce parti François qui étoit de vingt & un, eut une fin aussi tragique. Ils se battirent contre plusieurs Sauvages Loups & Aniez, qu'ils défirent.

L'on revint à la charge aprés qu'ils furent partis. Du Bau, qui en étoit le Commandant fut blessé, sa playe l'empêchant de suivre son monde, il se rendit à Orange avec deux autres plûtôt que de perir de misere dans les bois. Les Anglois les reçûrent à la verité, mais ils détacherent en même-temps des Sauvages qui joignirent bien-tôt les autres. Ils n'eurent pas beaucoup de peine à s'en défaire, parce qu'ils les trouverent extrêmement affoiblis par

la faim & par toutes sortes de fatigues, il n'en r'échapa que deux ou trois dont l'on n'en a même jamais entendu parler, qui moururent apparemment dans les bois.

Les affaires de Michilimakinak furent bien brouillées, la desunion devint grande parmi tous nos Alliez qui se firent la guerre ; quelques Outaouaks & Hurons qui avoient toûjours beaucoup d'affection pour le Comte de Frontenac, vinrent le trouver pour l'assurer de la continuation de leur fidelité. Ils se plaignirent beaucoup de toutes les intrigues secretes du Baron qui tramoit toûjours les menées ordinaires.

Le Comte de Frontenac les assura qu'il ne romproit jamais le lien qui les atachoit si étroitement, qu'il répareroit le tort que quelques-uns de ses autres enfans pouvoient leur avoir fait. Il leur offrit des terres plus proches de lui, dans un lieu qui pût les mettre à l'abri de toutes insultes, dans lesquelles il pourroit leur donner plus à portée ce qui leur seroit necessaire.

Je m'étendrois volontiers ici un peu plus au long sur ce qui regarde ces nations. Un Conseil solemnel que l'on tint exprés pour eux dans une conjoncture particuliere, m'oblige de suspendre encore tout ce qui s'y est passé de plus remarquable, par ce que les paquets de la Cour que l'on reçût

reçût par Lacadie, me donnent de nouvelles matieres ; on laissa quelque temps les affaires des Alliez pour se préparer contre les desseins des Anglois.

Quebec qui avoit été jusques alors l'écueil de cette Nation, pouvoit aussi leur être un lieu de triomphe, s'ils prenoient mieux leurs précautions. Le Comte de Frontenac fit assembler en cette Ville l'état Major & les Capitaines de la garnison, il leur communiqua que la Cour lui faisoit savoir que le Canada étoit bien menacé par tous les préparatifs d'un grand armement que l'on faisoit ; que d'ailleurs si les Anglois ne pouvoient y réüssir, il pourroit se faire quelque entrepriſe de notre côté où il plairoit à Sa Majesté le prescrire. L'on fit décendre à Quebec une partie des Compagnies du gouvernement de Montreal, pour être prêtes au premier commandement : il n'y avoit du moins rien à aprehender du côté de Baston.

Toutes ses menaces, de venir fondre dans la Capitale du Canada, étoient faites avec tant de fierté que l'on eut dit qu'il n'y devoit rester pierre sur pierre. Ces grands projets s'évanoüirent de ce côté-là, & quoi que l'on sçût derechef de Lacadie par le nommé de Premont, qu'il y avoit à Baston une grande disette de vi-

vres & de munitions de guerre, & qu'il paroiſſoit entr'eux une mes intelligence ; quoique l'on ſçût, dis je, ces particularitez, les Anglois ne laiſſoient pas de menacer toûjours le Canada, & de ſe fortifier en même temps chez eux le plus vîte & le mieux qu'ils pouvoient.

Ils réüſſirent ſi mal devant le Fort de Nachouat, qui eſt dans la riviere ſaint Jean en Lacadie, que l'on mépriſoit d'ailleurs tout ce qu'ils pouvoient entreprendre Six à ſept cens Anglois & Sauvages Alliez l'attaquerent inutilement : ils firent, Madame, au retour de Nachouat une expedition où leur mauvaiſe Foi parut ; ils pillerent & enleverent tous les meubles des habitans de Chignitou ou Beaubaſſin, nonobſtant la neutralité qui s'étoit faite entre eux ; ils brûlerent les maiſons de ceux qui avoient fui dans les bois, & tuerent tous les Beſtiaux qu'ils pûrent attraper. Que ne firent-ils point à Villieu Commandant de Pentagouet, qu'ils prirent dans le temps qu'il fut envoyé pour faire un échange de priſonniers. Cet Officier qui s'étoit embarqué dans une chaloupe avec des Anglois, ne pût arriver au jour fixé par le mauvais temps qui l'empêcha de tenir le large d'une riviere. Eſt-il permis de violer le droit des gens, parce que l'on paſſe

un temps limité dans une conjoncture en laquelle l'on fait ſes efforts pour ſon premier deſſein. On l'arrêta, on le mit même dans une priſon fort étroite où il pâtit beaucoup : il trouva le ſecret de mander ſon deſaſtre au Comte de Frontenac, ſur un petit morceau de papier écrit de ſon ſang, faute d'encre.

La Cour ayant mandé qu'il ſe faiſoit un grand armément contre le Canada, l'on prit toutes ſortes de précautions pour ſe prévaloir à Quebec contre les Anglois. L'Ingenieur, le Vaſſeur, en fit rétablir les Fortifications dans ſa perfection, les Soldats qui étoient en garniſon y travaillerent ; les Bourgeois furent exempts de donner des corvées, parce qu'ils fournirent du bled pour la ſubſiſtance de ſix Compagnies : les habitans des côtes de Baupré de l'iſle d'Orleans, terres du Sud & des autres quartiers, fournirent chacun un homme par maiſon pendant quinze jours.

L'Eté occupa inſenſiblement les troupes, l'on ſe trouva à la fin en état de reſiſter aux forces que l'on pouvoit envoyer de la vieille & nouvelle Angleterre. Les ordres furent donnez aux habitans du bas du fleuve de ſe tenir ſur leurs gardes, & l'on devoit auſſi faire paſſer les beſtiaux

des iſles, dans la profondeur des bois.

Le Comte de Frontenac qui ſavoit la conſequence de n'être point ſurpris tout-à-coup par l'arrivée d'une flotte ennemie, fit pluſieurs détachemens pour aprendre ce qui ſe paſſeroit chez les ennemis, il dépêcha huit Abenaguis pour Baſton ; ils amenerent un Anglois qui paroiſſoit ſi ſtupide, que l'on n'en pût tirer aucune lumiere. Cinquante Sauvages du Saut & de la Montagne, avec quelques Nepiciriniens, accompagnez de Beleſtre & de Batilli Officiers, partirent de Montreal pour aller du côté des Aniez, d'Orange, de Corlard, & d'Hiſope. Ils aporterent des chevelures des habitans d'Orange & de Corlard, ils amenerent deux priſonniers au Saut qui furent ſi maltraitez de coups de bâton que l'on ne pût ſe rendre à Montreal. Ces Sauvages étoient trop irritez pour ne ſe pas venger des duretez que l'on eût à Londres contre de leurs camarades qui avoient été pris en la baye d'Hudſon. L'autre priſonnier dit qu'il étoit venu des nouvelles que l'on parloit beaucoup de Paix en Europe, que l'on s'attendoit auſſi que nous irions attaquer Orange dans le temps qu'il paroîtroit une flotte de France du côté de Manathe. L'on fit donc tous les préparatifs neceſſaires pour les premiers mouve-

mens qui se feroient de l'ordre de la Cour; L'on acheta pour cet effet tous les canots d'écorce qui se trouverent dans le gouvernement de Montreal & des trois Rivieres.

Joseph, Chef des Sokokis qui sont parmi nous, enleva un Anglois auquel il fut contraint de casser la tête, pour tous les cris qu'il fit, qui auroient pû donner l'allarme, il fit rencontre d'une bande de Sauvages Loups. Aprés deux jours de conference qu'ils eurent ensemble, ceux-ci le chargerent de dire au Comte de Frontenac que s'ils n'aprehendoient pas avec sujet son indignation & le châtiment que meritoit un coup qu'ils avoient fait à saint François sur nous, ils viendroient se remettre dans leur premiere habitation.

Il le renvoya les assurer de sa part, que pourvû qu'ils voulussent être sages, & amener leurs femmes & leurs enfans, il les recevroit encore. Ces gens-ci étoient bien établis aux trois Rivieres; c'étoient de si grands ivrognes qu'aprés s'être beaucoup endettez avec leurs Marchands qu'ils ne pouvoient plus payer, ils se refugierent sur les terres des Anglois.

L'on amena une Iroquoise qui avoit été prise proche de Corlard, & il revint en même temps un guerrier du Saut qui s'étoit separé de son parti pour savoir ce

qui ſe paſſoit chez les Aniez ; il leur fit acroire qu'il avoit quitté nos interêts pour venir demeurer chez eux : il ne voulut jamais aller à Orange quelques inſtances que les Flamands lui fiſſent. Aprés qu'il eut apris aſſez de particularitez, il trouva le moyen de revenir à Montreal. Theganiſſorens, conſiderable d'Onnontagué, l'aſſura que les Iroquois étoient ſur le point de faire une députation generale de la part des cinq Nations pour conclure la Paix avec nous ; que, ſur ce qu'un miniſtre Anglois qui étoit chez les Aniez leur avoit reproché qu'ils la négocioient ſans la participation du gouverneur d'Orange, ces Sauvages avoient répondu qu'ils imitoient en cela les Anglois qui avoient fait la même choſe.

Les Chefs des Aniez qui étoient las de la guerre ne ſçavoient, Madame, comment faire ſavoir au Comte de Frontenac l'envie qu'ils avoient de ſe détacher des Anglois. Ils prierent en même temps ce guerrier de ſe charger de leur part d'un Collier qu'ils envoyoient à leurs freres les Iroquois du Saut. Ce Collier leur témoignoit qu'ils avoient réſolu de venir demeurer avec eux, qu'ils fiſſent donc en ſorte de le faire agréer au Comte de Frontenac, mais que cela ſe fit en ſecret, de

crainte que les Anglois ne vinſſent à la traverſe les en empêcher. L'Iroquoiſe raporta auſſi que trente Hurons de Michilimakinak étoient venus à Orange, auſquels le Gouverneur avoit donné des terres pour faire un Village.

Aubert de Millevaches Canadien, revenant de Bayone à Quebec, prit un petit bâtiment Anglois qui fut vendu huit mille livres, que De Mui Capitaine arriva de Plaiſance avec une partie du détachement d'habitans & de ſoldats qui avoient été envoyez l'année paſſée pour l'expedition de Saint Jean en l'iſle de Terre-neuve.

Les Onneyouts qui avoient une forte paſſion de faire la Paix avec nous, députerent Otaxeſté un de leurs Chefs, pour aſſurer le Comte de Frontenac qu'ils ſe préparoient tout de bon à venir s'établir parmi les François, & qu'ils envoyoient d'avance un jeune eſclave François. Ce Chef étant de retour chez ſa nation, les Onnontaguez furent en peine d'aprendre la reception qui lui avoit été faite. Otaxeſté leur en rendit compte lui-même, ils réſolurent ſur cet aveu d'envoyer deux Conſiderables, pour aporter des Colliers au nom de toutes les nations. Il arriva un contre-temps qui donna un rude échec à ce premier projet. L'Iroquois eſt ſi porté

à la vengeance, que rien au monde ne peut étouffer son ressentiment, qu'il n'ait auparavant lavé ses mains dans le sang de quelqu'un. L'envoi de ces Colliers fut detourné par la broüillerie de quelques jeunes gens qui vouloient vanger la mort d'un Considerable de leur Nation, tué par un de nos partis, & de six autres par les Algonkins.

Les Anciens jugerent à propos de renvoyer en attendant Otaxesté avec trois Colliers. Le premier marquoit la cause du retardement des Ambassadeurs. Ils disoient par le second, qu'ils gemissoient depuis ces deux coups qui avoient été faits sur eux ; mais qu'ils ne perdoient pourtant pas courage, & que le sac des Colliers & des provisions de leurs députez étoient encore sur leur natte pour venir.

Ils demandoient par le troisiéme, s'ils seroient bien reçûs, & qu'on leur fit réponse par trois Onneyouts du Saut, qui accompagnoient Otaxesté, qu'ils ont suspendu le départ des autres, jusqu'à ce qu'ils sachent la volonté d'*Onontio*, afin que les Ambassadeurs des quatre autres Nations puissent décendre avec eux.

Ils prierent aussi les Jesuites, par un quatriéme Collier, de prier Dieu pour le succez de la Paix, & de ménager pour ces

effet les bonnes graces du Comte de Frontenac.

Tout cela étoit parfaitement bon ; l'on étoit d'ailleurs si accoûtumé de recevoir tous ces Colliers, qui marquoient tant d'empreſſement pour une ferme & ſolide Paix, que l'on crût bien que ce n'étoit encore que des amuſemens. Les Anglois venoient toûjours à la traverſe pour la troubler. Ils envoyerent aux Iroquois un grand Collier pour les aſſurer qu'ils faiſoient plus que jamais des préparatifs, pour nous faire la guerre. Un Sauvage qui étoit venu avec Otaxeſté ne croyoit pas que l'on pût écouter fort favorablement ce Collier. Enfin le Comte de Frontenac leur renvoya trois Onneyours comme ils l'avoient ſouhaité, avec un ſeul Collier, qui leur dit qu'ils pouvoient venir, pourvû que ce fut au plus tard à la fin de Septembre, en executant au préalable ce qu'il leur avoit ordonné de faire lorſqu'ils voudroient traiter veritablement de la Paix. Les Iroquois du Saut envoyerent auſſi Couchecouchetouëha porter aux Aniez la réponſe du Collier ſecret qu'ils avoient reçû ; ils leur dirent par le leur qu'ils ſeroient les bien venus s'ils vouloient s'établir parmi les François, mais qu'il falloit que ce fut dans peu.

Les Iroquois cherchoient en attendant l'occaſion d'apaiſer le ſang de leurs Camarades, qui avoient été tuez dans ces deux partis dont je viens de parler. Ils en envoyerent pour cet effet qui firent coup à la Prairie de la Madeleine, ils y tuerent un homme, ils enleverent les chevelures de deux autres, dont l'un vit encore. Celui-ci ſe vengea bien de ſa bleſſure, ayant tué dans le moment deux Iroquois, dont il enleva par droit des repreſailles les chevelures.

Il y eut de grands troubles chez les Outaouaks, il ſembloit, Madame, que toutes les Nations de ces quartiers vouloient ſe faire la guerre aux uns & aux autres. Les Sioux avoient fait deux coups ſur les Miamis, & ceux ci furent attaquez par les Sauteurs. Le Baron Huron de Michilimakinak, qui n'eſt pas de la famille des Saſtharhetſis avoit abandonné nos interêts, il s'établit chez les Miamis avec trois ou quatre Familles, & ne ceſſoit d'avoir des liaiſons avec les Iroquois.

Perrot, dont j'ai beaucoup parlé d'ailleurs, qui étoit fort connu de toutes les Nations, fut pillé par les Miamis, & auroit même été brûlé ſi les Outagamis, ou Renards, ne s'y étoient opoſez. Nous ne laiſſâmes pas d'avoir toûjours pour amis

les Poureouatemis, les Sakis, & les Hurons, qui tuerent en cinq à six mois de temps plus de cent Guerriers Tsonnontouans.

Le dernier coup qui fut fait par le Rat, Chef Huron fut sur le lac Herier, où cinquante-cinq Iroquois furent taillez en pieces, aprés un combat de plus de deux heures. Ils se battirent dans des canots d'écorce à coups de fléches, de fusils, & de haches d'armes.

Cette défaite renversa toutes les mesures que le Baron avoit prises avec ces mêmes Iroquois, pour détruire entierement les Miamis. Le Rat ne manqua pas aprés le combat de donner avis aux Miamis de se tenir sur leur garde, & de se méfier du Baron qu'ils devoient regarder comme un ennemi domestique. Enfin toutes ces Nations Outaouaksses qui étoient descenduës exprés pour voir le Comte de Frontenac, eurent une Audiance publique. La premiere Nation qui commença à lui ouvrir son cœur, furent les Kiskakons, dont le Chef porta la parole en ces termes.

Longecamp Chef des Kiskakons.

Nôtre Pere! Nous sommes venus vous rendre visite, nous avons de la joye de vous voir en bonne santé à l'âge où vous êtes de soixante & quatorze ans. Qu'ont prétendu les gens des terres lorsqu'ils nous

ont tuez ? Ils ſe ſont trompez en faiſant coup ſur nous. Je ſuis choiſi de vos quatre Nations pour vous le repreſenter.

Je paſſe cette affaire ſous ſilence pour vous dire, mon Pere, que le Miami a pillé Perrot, qu'il vous a mépriſé. J'entre dans les ſentimens que vous pourriez avoir ſur ce ſujet ; & puiſque le Miami fait l'inſolent, nôtre Village pourra broüiller la terre. A l'égard du Renard il en a bien uſé.

Les enfans viennent devant leur Pere pour ſavoir ſa volonté. Nous ſommes dans la crainte aujourd'hui que les Miamis qui ſe vantent de ſavoir faire la poudre & les armes, ne viennent renverſer nos cabanes, en introduiſant l'Anglois chez eux, comme quelques-uns avoient déja eſſayé de faire ſi nous n'euſſions rompu leurs projets par le coup que vos enfans viennent de faire dans le lac Herier ſur l'Iroquois. C'eſt à vous à déliberer & à nous dire vôtre penſée ſur ce que je vous repreſente maintenant.

Autrefois, notre Pere, vous nous fourniſſiez la poudre & le fer pour vaincre nos ennemis, mais tout nous manque aujourd'hui, & nous avons été contraints d'abandonner nos Corps, (il vouloit dire ſe battre à coups de mains) pour battre ceux que nous venons de détruire. Ils ont la

poudre

poudre & le fer, comment pourrons-nous nous soûtenir ; ayez donc pitié de nous, & considerez qu'il n'est pas aisé de tuër des hommes avec du bois (c'est-à dire le casse tête.) Vous avez des enfans rebelles, nôtre Pere, voilà le Sauteur qui a levé le casse-tête contre le Miami, & il va le tuër. S'il s'en venge, pouvons-nous nous dispenser d'entrer dans cette vengeance ? Dites nous ce que nous devons faire ? Nous ne sommes point ici en traite, mais pour écouter votre parole : nous n'avons plus de Castors, vous nous voyez tous nuds, prenez pitié de nous, il est tard, la saison nous presse, nos femmes & nos enfans pourroient être en peine si nous tardions plus long temps ; & ainsi dites-nous votre pensée afin que nous partions demain.

Ce Chef ne fit point son discours si juste qu'il n'obmit quelques particularitez dont les Sauvages étoient convenus entr'eux. Oünanguicé Chef des Pouteouatemis reprit la parole.

Oünanguicé, Chef des Pouteouatemis.

Puisque nous manquons de poudre, de fer, & de toutes les autres necessitez que vous nous envoyiez autrefois chez nous, comment voulez-vous que nous fassions, notre Pere ? la plûpart de nos femmes

qui n'ont qu'un Caſtor ou deux, les envoiront-elles à Montreal pour avoir leurs petites neceſſitez ? en chargeront-elles des ivrognes qui les boiront & ne leur porteront rien ? Ainſi n'ayant dans notre païs aucune des choſes qui nous ſont neceſſaires, & dont vous nous aviez promis l'année paſſée, que nous ne manquerions point ; & en nous envoyant des François qui ne ſont pourtant pas venus nous voir, vous ne nous verrez plus, mon Pere, je vous le dis, ſi les François nous quittent, voilà la derniere fois que nous viendrons vous parler. Nous avions oublié à vous demander ce que vous ſouhaitiez que nous fiſſions à l'égard de la mort de la Fourche, c'eſt un Conſiderable tué par les Kanças, Nation fort éloignée, nous ne voulons rien reſoudre ſans ſavoir votre volonté.

Je vous avouë, Madame, que tout le monde fut bien ſurpris du diſcours d'Oünanguicé. L'on ne ſçût que dire de la fermeté avec laquelle il parla. Que d'inconveniens ſeroient arrivez en Canada, ſi ce Chef eut quitté nos interêts : il auroit entraîné avec lui bien d'autres Alliez, la perte entiere du commerce n'eut pas été le ſeul mal que l'on eut à craindre ; le païs en auroit beaucoup ſouffert, puiſque le Caſtor en fait toute la richeſſe. Les

garnisons que l'on auroit pû laisser dans les differens postes de ces Nations auroient couru risque tous les jours d'être égorgez par ces Nations brutales. Les Commandans n'auroient eû aucune autorité lors qu'ils auroient voulu rassembler dans les occasions les Voyageurs, qui joint aux soldats imprimoient de la crainte & du respect aux Sauvages.

Les ennemis sur tout auroient profité de ce refroidissement, & d'amis que tous ces gens-ci nous sont, ils auroient travaillé eux-mêmes à nous détruire par les courses continuelles qu'ils auroient faites de toutes parts sur nous. Qui auroit pû empêcher encore nos coureurs de bois, qui se voyant privez du commerce, se seroient échapez chez les Anglois, où ils avoient porté leurs pelleteries.

Cette Audience finit par le Chef des Renards, qui ne dit qu'un mot.

Makkathemangoüa Chef des Renards.

Que dirai-je à mon Pere? Je suis venu le voir tout nud, je ne puis lui donner aucun secours, le Siou me lie les bras, je l'ai tué, parce qu'il a commencé. Ne m'en sachez pas mauvais gré, mon Pere, je ne suis venu ici que pour vous écouter & executer votre volonté.

Le Comte de Frontenac les fit tous as-

ſembler le vingt Septembre, & leur parla de la ſorte.

Le Comte de Frontenac aux Outaouaks.

Un Pere aime ſes enfans, & il eſt bien-aiſe de les voir. Vous me faites plaiſir de vous réjoüir de ma ſanté à l'âge où je ſuis, vous voyez que j'aime la guerre; la Campagne que j'ai faite l'année paſſée aux Iroquois en eſt une preuve. Je ſuis bien-aiſe de vous repeter que j'aime mes enfans, & que je me réjoüis de les revoir aujourd'hui.

Les gens des terres n'ont point d'eſprit d'avoir tué ceux de votre village; mais vous ne me dites point préciſement qu'elle eſt la Nation qui a fait ce méchant coup. En attendant que j'en ſois informé, ne gâtez point le chemin qui vient de Michilimakinak à Montreal, la riviere eſt belle, laiſſez-là en état, & ne la rougiſſez point.

Je ſai que le Miami a été tué par les Sioux, & qu'enſuite il a perdu l'eſprit; il n'a pas voulu écouter le conſeil qu'on lui a donné à Michilimakinak, il auroit bien fait de l'avoir écouté, il n'auroit pas été tué comme il l'a été. Il a pillé Perrot, il eſt vrai, j'en tirerai ſatisfaction; mais vous autres gens de Michilimakinak qui ne faites qu'un même feu, n'ayez point

la penſée de broüiller la terre. Tournez ſeulement vôtre caſſe-tête ſur le païs de l'Iroquois, vous voyez qu'il y a des Chefs & des ſoldats François chez les Miamis, cela pourroit faire de méchantes affaires ; vous vivez paiſiblement dans vos cabanes, vos femmes & vos enfans vont dans vos deſerts ſans crainte & ſans danger. Si vous rougiſſez la terre du Miami, vous riſquerez de voir enlever ſouvent les chevelures à vos femmes & à vos enfans. Ecoutez bien ma parole : & puis qu'il ne fait qu'un feu avec vous, empêchez-le de broüiller la terre de ce côté là.

Je ſuis content du coup que vous avez fait ſur les Iroquois, vous autres quatre nations Outaouakſes : vous auſſi Pouteouatemis & Hurons ; voila qui eſt bien que de fraper de même l'Iroquois, c'eſt de ce côté-là que toutes les Nations doivent jetter leurs corps. J'empêcherai bien que l'Anglois n'aporte du ſecours aux Miamis : quand bien même le Miami auroit le deſſein de l'y apeller ; mais je ſai que le Miami n'en étoit pas informé. C'étoit le Baron & Quarante Sols qui avoient engagé l'Iroquois d'aller manger le Miami & d'aller enſuite ſe promener dans vos deſerts ; je ſerai informé bien-tôt de cette affaire. Je vous ai fait fournir toûjours la

poudre & le fer. Je suis encore dans la même resolution ; mais de grandes raisons m'empêchent d'envoyer dans vôtre païs cette année ma jeunesse, en aussi grand nombre que je ferois, sans les grands dessseins que j'ai formez contre mes ennemis & les votres. Je ne puis pas vous ouvrir mon cœur maintenant sur les entrepriſes que j'ai resolu de faire lorsque les feuilles seront rouges, * vous pourrez peut être les aprendre. Je travaille toûjours à détruire l'Iroquois ; & je médite sa perte, & bien tôt vous trouverez la terre unie de ce côté-là.

A l'égard des choſes qui vous sont necessaires & à vos femmes, je vous en ferai bien tôt porter ; mais comme je suis resolu de ne penser qu'à la guerre contre l'Iroquois, je retiens ma jeunesse parce que j'en ai besoin. Lors qu'elle sera de retour elle ira voir vôtre Village, & je vous y ferai apporter ce qui vous sera necessaire.

Il faut encore laisser repoſer la *Fourche*. Je vous ai déja dit que c'étoit moi qui le voulois venger. Je vous bouche le chemin, parce que c'est moi & ma jeunesse qui ira voir ses os. Vengez sa mort en attendant contre l'Iroquois.

* C'est l'Automne.

AUX RENARDS.

Je parle à vous maintenant Renards. Votre jeuneſſe n'a point d'eſprit, vous avez le cœur mal fait, mais le mien commençoit de l'être davantage. Si vous n'êtiez point venus pour écouter ma parole & faire ma volonté, j'étois reſolu d'envoyer une partie de ma jeuneſſe de Michilimakinak pour aller voir votre Village, cela auroit été fâcheux, car ſans doute vos femmes & vos enfans en auroient eû peur. J'eſpere que vous aurez de l'eſprit maintenant, & que vous fumerez paiſiblement dans le même Calumet avec les François qui vous iront voir.

Je ſuis content de vous, (gens de Michilimakinak) uſez-en bien à l'égard du Commandant que je vous envoye, c'eſt lui qui vous dira ma penſée, il la ſait, faites ce qu'il vous dira.

Je ne veux point que vous vous en retourniez tout nuds, comme vous auriez peut-être fait ſi vous n'êtiez venu me voir, je ſerai l'année prochaine à Montreal lorſque vous décendrez, & vous n'aurez pas la peine de venir de ſi loin. Voila des fuſils que je vous donne, de la poudre & des balles, faites-en un bon uſage; ce n'eſt point pour tuër vos Alliez, ce n'eſt point pour tuër du bœuf n'y du chevreuil,

mais c'est pour tuër l'Iroquois qui manque bien plus que vous de poudre & de fer. Souvenez-vous qu'il n'y a que la guerre qui fait distinguer les veritables hommes, & c'est la guerre qui fait que je vous connois aujourd'hui par vôtre nom; rien ne me réjoüit tant que de voir le visage d'un guerrier. Voila ce que je vous donne, vous pourrez partir quand vous voudrez.

Le Comte de Frontenac leur ayant fait distribuer aussi-tôt ces presens, il ajoûta. On ne portera plus de poudre & de fer chez les Sioux, & si ma jeunesse y en porte, je les châtierai severement. Il se fit ensuite apporter deux couvertures, deux Colliers, & quelques autres presens pour les parens de deux Chefs tuez par les Iroquois, & dit :

KOUTAKIRINI.

Je ramasse tes os dans cette couverture, afin qu'ils se conservent chaudement, jusques à ce que sa Nation t'ait vengé.

PINAON.

Je pleure ta mort. Voilà ce que je donne pour essuyer les larmes de tes pa-

rens, afin qu'ils prennent soin de te venger.

Les deux Colliers se devoient pendre dans la cabane des Morts, & y demeurer jusqu'à ce que cette vengeance fut achevée.

Le Comte de Frontenac envoya ensuite d'Argenteuil avec un détachement de Soldats qui devoient monter à Michilimakinak & aux Miamis. De Vincennes devoit commander dans ce dernier poste. De Tonti Capitaine reformé, frere du Chevalier qui a toûjours accompagné feu Mr. de la Sale dans tous ses voyages du Missisipi, se tenoit tout prêt pour monter à Michilimakinak, où il alloit commander dans le temps que l'on aprit que les Abenaguis faisoient la guerre aux Anglois plus que jamais.

Ils envoyerent à Quebec plusieurs chevelures, & ils firent brûler un Anglois : ce qu'ils n'avoient jamais pratiqué, pour effacer la mort d'un de leurs Chefs qui avoit été tué.

Le Collier que les Sauvages du Saut avoient envoyé aux Aniez pour réponse à celui qu'ils avoient reçû sous terre, n'eût point l'effet dont ils s'étoient flâtez. Couchecouchetouëha qui s'en étoit chargé raporta que le plus Considerable des Aniez avoit nié qu'ils eussent dit par leur Collier

qu'ils vouloient s'habituër avec nous ; qu'ils avoient ſeulement demandé à parler de Paix, & qu'ils verroient ce qu'ils auroient à faire lors qu'elle ſeroit concluë, voulant lui-même propoſer un accommodement.

Cette année s'eſt plutôt paſſée en projets qu'en execution, & ſi le temps avoit pû permettre de faire quelque entrepriſe de conſequence, celle de Manathe auroit été bien plus utile au Canada que de Baſton. Les chemins par leſquels il faloit paſſer, les cruelles fatigues que l'on ſouffre au travers des bois impratiquables, font ſouvent manquer un deſſein qui paroît quelquefois aiſé à entreprendre. Vous voulez bien que je finiſſe cette lettre en vous aſſurant que je ſuis avec beaucoup de reſpect,

MADAME,

Vôtre trés-humble, &c.

Fin du troiſiéme Tome.

TABLE DES LETTRES CONTENUES DANS CE III. TOME.

I. LETTRE.

page 1.

II. LETTRE.

Sujets des premieres Guerres avec les Iroquois.

Interêt des Peuples du Canada avec les François.

Arrivée de Mr le Comte de Frontenac de France en Canada, avec Aurioua le grand Chef des Iroquois.

Les Onnontouans veulent faire la Paix avec les Iroquois.

On déclare la Guerre aux Anglois dans la Nouvelle Angleterre & la Nouvelle York.

Auriouaé fait savoir à sa Nation par quatre Députez qu'il est de retour en Canada.

Gagniegoton Ambassadeur Iroquois aporte des Colliers.

Prise du Port Royal dans Lacadie par les Anglois.

Conversation particuliere de Mr de Frontenac avec Auriouaé.

Les Iroquois font un grand desordre vis-à-vis de Montreal.

Le Chevalier Guillaume Phips assiege Quebec avec toutes les forces de la Nouvelle Angleterre. Il en leve le Siege avec honte. 51

III. LETTRE.

Famine dans le Canada.

Députez de la part des Abenaguis de Lacadie au Comte de Frontenac, qui s'engagent à une guerre irreconciliable contre les Anglois.

Quarante Espions Iroquois s'établissent au Saut pour savoir les mouvemens des François.

Loüis Aicriata Iroquois du Saut, Filleul du Roi, reçoit un Collier de la part des Iroquois.

Combat fort opiniâtré dans la Prairie de la

DES LETTRES.
la Magdeleine contre les Anglois, les Iroquois, & les Loups.
De Vallerenne Capitaine d'une Compagnie d'un détachement de la Marine, taille en pieces les ennemis.
La Foreſt Capitaine réformé, porte aux Outaouaks les preſens du Roi. 124

IV. LETTRE.

Irruption des Iroquois entre la riviere de Richelieu & le Fort des Vercheres.
Mademoiſelle des Vercheres empêche que les Iroquois ne prennent ce Fort, & pluſieurs autres.
Monſieur le Chevalier de Crizaſi va à ſon ſecours à la tête de cent ſoldats.
Combat contre les Iroquois, retranchez parmi des Rochers.
Gategaronies chef d'un parti conſiderable d'Iroquois, eſt défait proche le Fort de Frontenac.
Déroute de la Chaudiere Noire, chef d'un Parti de deux cens guerriers Iroquois, par le Chevalier de Vaudreuil.
Le Comte de Frontenac propoſe une grande Chaudiere aux Sauvages ſes Alliez. 150

V. LETTRE.

Huit cens Iroquois font des courſes dans le gouvernement de Montreal.
Priſe de trois Forts des Aniez, dans leſquels on fait trois cens priſonniers, la pluſpart guerriers.
Le Canada eſt menacé de toutes parts.
Arrivée de deux cens canots Outaouaks, qui viennent faire la traite de leurs Pelleteries.
Les Abenaguis de Lacadie ont de grands pourparlers avec les Anglois. 165

VI. LETTRE.

Grands projets de la part des Anglois & des François.
Ambaſſade de la part des Abenaguis d'Amirkangan de Lacadie, au Comte de Frontenac.
Les cinq Nations Iroquoiſes envoyent deux Députez aux Iroquois du Sant de ſaint Louis de Montreal.
Teganiſſorens Ambaſſadeur, accompagné de dix autres, porte la parole de la part des cinq Nations Iroquoiſes.
Préjugé mal fondé des Outaouaks, ſur ce qu'ils croyent que l'on fait la Paix avec

les Iroquois, ſans les y comprendre.
Arrivée du Pere Milet Jeſuite, Eſclave chez les Iroquois, qui preſente un Collier au Comte de Frontenac de la part des Iroquois Catholiques. 193

VII. LETTRE.

La grande abondance des néges empêchent d'aller attaquer la Nation des Onnontaguez & des Aniez.
Louvigni part à la tête de trois cens hommes, pour ſurprendre les Iroquois dans leur partie de chaſſe.
Quatre Iroquois ſont brûlez à Montreal.
Le Commandant Anglois de Pemkuit fait aſſaſiner des Chefs Abenaguis, qui commercent de bonne foi au pied de ſon Fort.
Grand deſordre chez les Outaouaks, qui reçoivent les Députez des cinq Nations Iroquoiſes pour faire la Paix.
Onaské Chef Outaouak, met en déroute les Iroquois.
Le Comte de Frontenac part à l'âge de ſoixante & quatorze ans avec un corps d'armée, pour attaquer les Onnontaguez.
Progrez de cette Campagne. 251

35310.

TABLE DES LETTRES.

VIII. LETTRE.

La diſette empêche le Comte de Frontenac d'envoyer des Partis conſiderables contre les Iroquois.
Grande des-union chez les Outaouaks.
Quebec eſt menacé.
Les cinq Nations Iroquoiſes déliberent s'ils feront une députation generale au Comte de Frontenac.
Les Anglois envoyent un grand Collier aux Iroquois, pour les détourner de la Paix.
Arrivée d'Otreſté, Ambaſſadeur des Onneyouts.
Audience publique donnée aux Outaouaks. 283

Fin de la Table du III. Tome.

VOYAGE
DE
L'AMERIQUE;

CONTENANT

Ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable dans l'Amerique Septentrionale depuis 1534. juſqu'à preſent.

Deviſé en quatre Tomes,

Enrichi de Figures.

TOME QUATRIE'ME.

A AMSTERDAM,

Chez HENRY DES BORDES.

M. DCC. XXIII.

IX. LETTRE.

Thiorhathariron Chef Iroquois de la montagne de Montreal, eſt ſoupçonné de trahiſon par les Colliers dont il eſt chargé de la part des cinq Nations Iroquoiſes.

Differents Partis en campagne contre les Iroquois.

Quincon de Saint Ours, (Oncle à la mode de Bretagne de Madame la Maréchale de Tallard) Commandant des Troupes d'un détachement de la Marine; arrête les irruptions des Iroquois ſur le fleuve ſaint Laurent.

Neuf cens guerriers Outaouaks font de grands deſordres chez les Iroquois.

Grands éclairciſſemens à Michilimakinak entre les Outaouaks & le Commandant François.

Audience à Noskatin, Chef de vingt-deux Villages.

Scoux, qui vient faire Alliance avec le Comte de Frontenac.

Réponſe au Vice-gouverneur de Baſton par

Ouſanmihouez, & Ekeſambramet, Chefs Abenaguis.

Le Comte de Frontenac donne Audience à pluſieurs Chefs ſes Alliez.

La Durantaye Capitaine, défait les Iroquois au lac Champlain.

Les Iroquois du Saut envoyent prier les Outaouaks de venir voir brûler un priſonnier Iroquois, pris par la Durantaye.

MONSIEUR,

Je ne ſuis point ſurpris de toutes les queſtions que vous me fites chez le Roi ſur mes Voyages, ſans ſavoir qui vous êtiez, Monſieur, je m'aperçûs inſenſiblement qu'il y avoit en vous beaucoup de diſcernement ſur tout ce qu'il y a de curieux dans le monde, il faut avoir autant de délicateſſe d'eſprit que vous en avez pour avoir aprofondi & dévelopé vous-même tout ce que je ſavois par experience. Je fus ravi d'aprendre dans la ſuite par Monſieur de Cheladet, que c'étoit Monſieur le Marquis de Courtenvaux à qui j'avois l'honneur de parler. C'eſt une conſequence de cette ingenieuſe curioſité qui vous eſt ſi naturelle que je tâche de vous fournir ici des objets capables de la

satisfaire. C'est avec raison, Monsieur, que le Sage nous dit de ne nous point fier à nôtre Ennemi, il connoissoit bien le cœur de l'homme & savoit que les protestations d'amitié d'un fourbe sont autant de pieges qu'il nous tend.

Que vous dirai-je, Monsieur, du caractere de l'Iroquois, il parle & pense tout autrement, il se méfie de tout le monde, & tâche de penetrer la pensée de ceux avec lesquels il à affaire, parce qu'il aprehende toûjours qu'on ne lui fasse ce qu'il est prêt de faire aux autres.

Le Comte de Frontenac les connoissoit si bien qu'il ne se fioit à eux qu'autant que sa prudence lui faisoit découvrir leurs desseins. Toutes les Ambassades qu'on lui avoit faites jusques alors auroient flâté agreablement un cœur qui se laisse toucher par le doux poison de vanité & d'amour propre, mais il avoit trop de discernement pour ne les pas prévenir.

Tarcha Député des Onneyouts, qui étoit venu avec le Pere Milet, s'en retourna au commencement de Novembre avec Thiorhathariron Sauvage du Saut, accompagné d'Onon Sista Sauvage de la montagne. Ceux ci avoient demandé permission au Comte de Frontenac d'être de ce Voyage, pour l'informer de ce que l'on diroit dans

les conſeils d'Onnontagué. Ils revinrent avec un Anié le vingt-quatre Mars, qui venoit voir ſa ſœur au Saut. Tarcha les conduiſit juſques à une riviere qui tombe au pié du long Saut, à trois journées de Montreal, où ils trouverent Thathakoüicheré à la chaſſe, qui n'avoit pas été à ſon païs comme on l'avoit crû.

Le Gouverneur de Montreal interrogea Thiorhathariron ſur pluſieurs particularités ? celui-ci lui dit qu'il n'avoit jamais oüi parler que d'Ougan fut arrivé à Manathe; mais qu'il avoit ſçû que quatre cens Soldats Anglois y étoient arrivez, & que les marchandiſes y étoient fort cheres ; que le frere de Piſtre Scueſtre Flamand, qui étoit à Onnontagué, lui avoit dit en confidence que les Baſtonnois pouſſoient ceux de la Nouvelle York & les Iroquois à faire la guerre, & qu'au contraire ceux d'Orange étoient ſi fort portez à la Paix, que trois des leurs devoient accompagner les Iroquois quand ils viendroient en ce païs, pour en conferer ; que ſi les Onnontaguez n'étoient pas venus dans les quatre-vingt jours preſcrits, c'eſt parce qu'ils en avoient été empêchez par les Anglois qui les avoient engagez d'aller chez eux, où ils avoient trouvé un nouveau Commandant à Orange, auquel ils demanderent ce qu'il vouloit d'eux.

Celui-ci répondit qu'il ne savoit pas ce qu'ils vouloient eux-mêmes, & qu'il n'avoit point sçû qu'on leur eut fait dire de le venir trouver. Que le sujet pour lequel les Onnontaguez n'étoient pas venus avec lui pour réparer la faute qu'ils avoient faites de ne pas le rendre prés du Comte de Frontenac au temps marqué, supposé qu'ils voulussent la Paix, étoit l'aprehension où ils étoient qu'aprés lui avoir rendu tous les prisonniers François, il ne fut lui-même les attaquer chez eux avec les Outaouaks, ayant été averti par divers transfuges qu'il avoit donné un grand Collier sous terre aux Nations d'enhaut pour venir le joindre, & aller ensemble manger les villages d'Onnontagues & d'Onneyout; qu'ainsi ils ne voudroient pas qu'on leur eût envoyé le Capitaine Maricour avec des prisonniers de leurs gens pour les rassurer.

Il étoit aisé, Monsieur, de juger du peu de Foi des Iroquois. Ces Barbares paroissoient attachez aux Anglois qui étoient bien aises de tirer les negociations en longueur, pour empêcher les François d'entreprendre sur leurs Villages, & ce qui fit conjecturer qu'ils étoient d'intelligence fut que Thiorhathariron pria que l'on envoya chercher un Parti des Sauva-

ges du Saut, qui avoit ordre de faire coup du côté d'Orange. Leurs interêts étoient communs ; ce qui eut frapé l'un, l'autre s'en ſeroit reſſenti par l'union ſecrete qui étoit entr'eux. Thiorhathariron alla lui-même faire au Comte de Frontenac un détail plus exact de ſon voyage.

Etant arrivé, dit-il, à Onnontagué avec mon frere, voici ce que j'ai dit par un Collier aux Iroquois & aux Anglois. Nous ſommes ici de l'agréement de nôtre Pere ſur la demande que lui en a faite Tarcha, pour vous dire que nous ſommes ſurpris de vous voir venir un à un parler de Paix ; au lieu de venir tous enſemble amener les priſonniers de notre Pere *Onontio*, comme il avoit témoigné le ſouhaiter, car c'eſt votre Pere comme *le nôtre.*

Par un ſecond Collier que ceux du Saut & de la Montagne m'avoient donné, je leur ai dit. J'ai écouté ce que vous avez dit à notre Pere *Onontio*, que vous avez aplani les chemins d'ici juſques à Quebec, je les applanis auſſi afin que vous y puiſſiez venir, mais tous enſemble.

J'ai laiſſé à Montreal, continua Thiorhathariron (parlant toûjours au Comte de Frontenac) deux Colliers que les Iroquois m'ont donnez, qui s'adreſſent aux

Sauvages du Saut & de la Montagne, par lesquels ils leur témoignent la joye qu'ils ont eûë de me voir avec mon frere dans leur païs où nous sommes allez de notre chef avec l'agrément d'*Onontio*, & qui les prient de se joindre à nous pour moyenner qu'on leur rendent leurs gens qui sont parmi ceux du Saut, & de la Montagne, & de Lorette.

J'ai laissé pareillement deux autres Colliers pour remercier ceux de deux que nous avions reçûs à Onnontagué, & en voici six que j'aporte de la part des Iroquois à notre auguste Pere *Onontio*.

PREMIER COLLIER.

Nous exhortons le Capitaine Maricour de se joindre à nous, comme faisoit autrefois son Pere, pour obtenir la Paix de Monsieur le Gouverneur. La natte est préparée pour lui Onnontagué.

LE SECOND COLLIER.

Nous exhortons le Capitaine Maricour & du Planti, de nous amener au commencement du Printemps les prisonniers qui sont parmi les François. Ce sont les sentimens de toute la cabane.

TROISIE'ME COLLIER.

Nous prions *Onontio* d'arrêter la hache de ses Neveux, les gens de Lorette & des Abenaguis.

QUATRIE'ME COLLIER.

Comme *Onontio* est obeï de ses enfans, nous le prions de nous faire rendre nos freres qui sont prisonniers chez les Nations d'enhaut.

CINQUIE'ME COLLIER.

Pitre Anglois, nous a dit qu'*Onontio* lui a fait savoir qu'il avoit toute liberté de venir lui parler, mais qu'il ne le pouvoit sans le consentement du Roi d'Angleterre.

Toutes ces demandes étoient si insolentes que le Comte de Frontenac fut fort piqué contre ces deux Sauvages qui sans ordre étoient entrez en negociation; il ne voulut point répondre à ces Colliers. Bien plus il dit à l'Anié qui étoit venu avec eux que s'il en eût vallu la peine il lui auroit fait tâter de la grillade, pour aprendre à d'autres à ne pas venir espionner, sous prétexte de pourparler; qu'il feroit mettre à la chaudiere tous ceux qu'il pourroit attraper, ne les regardant d'orénavant que comme des Espions. Qu'il n'écouteroit aucunes propositions, s'ils ne lui ramenoient non seulement tous les prisonniers François, mais encore tous ceux de ses Alliez qu'ils ont entre leurs mains.

Ces deux Sauvages ne furent pas trop contens de l'acceüil qu'il leur fit. Le premier

mier qui avoit envie de passer chez les Iroquois, demanda qu'il lui fut accordé deux mois pour faire une meilleure négociation. L'on vit bien que c'étoit un fourbe, & on ne le connût que trop dans la suite. En effet, il donna deux Colliers à Thathakouichere & à sept Chefs les plus considerables du Saut, qui ne les voulurent pas recevoir. Il les avoit reçûs lui-même chez les Iroquois.

Le premier s'adressoit directement à lui : Etes-vous de même cœur, disoient-ils avec Ononsista, & peut on vous parler à cœur ouvert? Surquoi il avoit répondu, si vous avez quelque chose à dire, dites-le moi en particulier.

C'est donc à vous, continuerent-ils, & à Thathakouichere, que nous savons être de vos amis, & des plus Considerables du Saut, que nous parlons; & nous vous disons que nous vous avons déja parlé par Theganissorens par un Collier; mais vous avez rejetté ma voix. En voici un autre que nous mettons entre vous & votre ami Thathakouichere, pour vous dire que comme bons Chrétiens vous portiez *Onontio* à la Paix.

C'est sous terre que je mets ce Collier entre vous deux, où il faut qu'il demeure trois ans, pour vous dire qu'il faut que

vous faſſiez cas de l'union que vous devez avoir entre vous, & que vous n'oubliez pas que vous avez ici votre ancienne terre, que vous devez nous avertir des deſſeins d'*Onontio*, ſans vous découvrir à lui : n'aprehendez point de venir chez nous, vous y ſerez toûjours les bien venus. L'on peut dire, Monſieur, que ce Tiorhathariron étoit un des plus grands ennemis domeſtiques qui fut parmi nos Sauvages, quoiqu'il fit paroître beaucoup d'empreſſement pour tout ce qui nous regardoit. Il donna avis aux Iroquois qu'il ſe preſentoit une occaſion favorable pour faire coup ſur des François voyageurs qui étoient reſtez dans la grande riviere, & ſur les Algonkins & Nepiciriniens qui y chaſſoient. Les Anglois, qui étoient à Onnontagué, inſiſterent fort que l'on ne fit l'entrepriſe. Les Aniez, qui avoient été abandonnez de ceux-ci dans un combat, n'en voulurent rien faire, ils ne ſongoient pour lors qu'à la Paix, ſans vouloir encore aigrir le Comte de Frontenac. Ils leur dirent que les ayant ſi peu garantis de ſes coups ils pouvoient y aller eux-mêmes.

Aſſinaré Onneyout de Nation, qui étoit depuis long-temps avec les Nepiciriniens donna ces avis, & il ajoûta que le mê-

me Tiorhathariron avoit détourné les Iroquois de venir parler à *Onontio* l'Hiver, les ayant asſurez de leur rendre compte de l'état des affaires.

Le Comte de Frontenac ne laiſſa pas de détacher differens Partis, il étoit à propos de tenir nos Canadiens en haleine, & d'avoir quelques priſonniers qui puſſent nous informer des démarches des ennemis. Saint Ours qui commandoit quinze Sauvages du Saut, amena d'abord trois Aniez, nonobſtant la prétenduë Paix que ceux-ci s'efforçoient de leur alleguer.

Tothariron, Chef de la Montagne, accompagné de deux de ſes Sauvages, attaquerent cinq Flamands ſi proche d'Orange, que l'on entendit fort diſtinctement la voix de ceux qui parloient dans la Ville; quatre ſe ſauverent, & le cinquiéme eut la chevelure enlevée. Ce coup ſi hardi donna aſſez de frayeur aux habitans. Enfin un troiſiéme Parti enleva un Cavalier Flamand, & tuërent le cheval.

L'on aprit, Monſieur, par ces priſonniers que les Onneyouts avoient refuſé d'envoyer aux Anglois Tiorhathariron & Ononſiſta, qu'ils avoient demandez avec inſtance, lorſqu'ils les furent à Onnontagué.

Les Anglois qui mettoient tout en uſa-

ge pour aigrir les Iroquois contre nous, leur dirent que le Comte de Frontenac ne faisoit que les amuser, qu'il n'agissoit pas selon les manieres des Européens, & qu'ils lui feroient bien tôt connoître l'effet de tous ses préparatifs de guerre : qu'ils voyoient d'ailleurs les guerriers Iroquois qui avoient donné dans leur sens, aller attendre à la grande riviere les Sauvages & les François qui devoient monter & décendre. Ils avoient résolu en cas que ils fussent les plus forts de les tailler en pieces, où s'ils étoient en plus grand nombre ils leur devoient dire que la Paix étoit concluë.

On savoit ainsi qu'il étoit arrivé des troupes d'Angleterre, qu'on levoit dans le païs quinze cens hommes pour s'opposer au rétablissement du Fort Frontenac, & que les Iroquois avoient promis de fournir aux Anglois huit cens hommes si les François commençoient la guerre.

L'on étoit déja trop convaincu de la fourberie des Iroquois, ils en donnerent encore des preuves si convaincantes que l'on ne fut point surpris d'aprendre que deux Aniez ayant rencontré trois François au delà du Fort la Mothe, qui est dans le lac Champlain, se demanderent les uns aux autres qui vive. Nous sommes

Aniez, dirent les premiers: & nous nous sommes François. Bon, reprirent les Aniez en couchant en jouë, ceux-ci ce sont ceux que nous cherchons. En même-tems, Monsieur, Montour reçût un coup de fusil qui ne l'empêcha pas de tirer le sien sur celui qui l'avoit blessé, qu'il jetta par terre comme mort; les deux autres François en firent autant du second; mais ils furent bien surpris lorsqu'ils les entendirent un moment aprés faire des cris. Les François gagnerent bien vîte du pied, dans la crainte où ils étoient, qu'il n'y eut plusieurs Sauvages dans un bois voisin.

Quelques jours aprés l'on prit un de ces blessez, qui raporta qu'il s'assembloit à Orange beaucoup d'Anglois & d'Iroquois, pour faire quelques expeditions considerables dans les habitations Françoises.

Le Comte de Frontenac qui se voyoit menacé de toutes parts, mit tous ses soins de bonheur aux fortifications de Quebec. Tout étant en bon ordre pour recevoir derechef l'armée Angloise qui avoit déja si mal réüssi, il monta à Montreal pour prendre d'autres mesures du côté du Fort Frontenac qu'il avoit voulu réparer. Il aprit aux trois Rivieres le coup que les ennemis avoient fait depuis deux jours au lac des deux Montagnes, au bout de

l'Isle de Montreal. Charleville qui avoit aperçû de la fumée dans cet endroit, eut la curiosité de savoir ce que c'étoit. Il fit rencontre d'un canot de quinze Iroquois contre lesquels il se batit vigoureusement. Il reçût malheureusement deux coups de fusils & de fléches, dont il mourut. Le choc fut rude. Sept Sauvages qui étoient dans son canot ne pouvant resister davantage, forcerent de rames pour ne pas tomber entre leurs mains, aprés leur en avoir tué cependant quelques-uns.

Aussi-tôt que l'on eut apris cette action, l'on détacha Repentigni, Nepisiriniens & Sauvages du Saut & de la Montagne, pour surprendre ces Iroquois.

Quand on crût, Monsieur, les trouver au lieu où l'on disoit qu'ils avoient fait ce coup, l'on vint dire à Montreal que les notres s'étant separez en deux pour tâcher de les joindre, Repentigni avec quatre autres François avoient été tuez dans la riviere des Prairies. L'on envoya incessamment saint Ours Capitaine, à la tête de cent vingt hommes, tant François que Sauvages, dans des bâteaux plats, & il vint heureusement à bout d'arrêter les courses de ces Barbares qui s'étoient répandus de toutes parts.

Les affaires n'ont pas toûjours, Mon-

ſieur, de ſi mauvais ſuccés, qu'il n'y ait quelquefois des retours heureux qui répare le paſſé. On conſole ſouvent les affligez pour participer aprés à la joye de ſes amis. L'on fut touché à la verité de la perte que l'on venoit de faire; mais les nouvelles que l'on reçût enſuite conſolerent. Elles portoient que nos Outaouaks & nos Alliez faiſoient merveilles, n'étant occupez qu'à porter le fer & le feu chez tous nos ennemis; qu'il y avoit neuf cens guerriers en campagne qui les fatiguoient cruellement, à la reſerve des Hurons qui n'étoient point partis.

Courtemanche, qui commandoit un Fort chez les Miamis, décendit à Montreal avec douze canots d'Outaouaks, & dit au Comte de Frontenac que les Iroquois ayant enlevé trois femmes & trois ou quatre enfans Miamis, avec le plus jeune fils de leur Chef, qui piochoient dans leurs champs, s'étoient aprochez de ſon Fort ſans que l'on s'en aperçût. Courtemanche, dis je, voyant qu'ils paſſoient leurs fuſils dans ſes paliſſades, fit faire une décharge ſi à propos, qu'aprés avoir tué & bleſſé beaucoup de leurs gens ils ſe retirerent en deſordre, lui criant qu'ils n'en vouloient pas à lui; mais ſeulement aux Miamis, parce que la Paix

étoit faite entr'eux & *Onontio*. Ils ne ſavoient comment ſe venger de l'affront qu'ils venoient de recevoir. Ils voulurent l'engager enſuite de venir dans leur camp, ſous prétexte de lui remettre les Eſclaves qu'ils avoient faits. Courtemanche leur répondit qu'il ne leur feroit aucun mal, s'ils vouloient entrer chez lui pour faire un échange de part & d'autre. Toutes ces Conferences faites à pleine tête ne ſe terminerent qu'à des injures : on ſuivit à la piſte les Iroquois. L'on trouva au bas d'une riviere voiſine quinze brancards, qui faiſoient juger qu'il y pouvoit avoir trente bleſſez, & l'on vit dans des brouſailles ſept à huit places toutes pleines de ſang.

L'Officier qui avoit relevé Louvigni, Commandant de Michilimakinak, voulut ſavoir le motif qui avoit engagé le Baron, fameux Chef des Hurons, à recevoir deux Colliers de la part des Iroquois, ſous prétexte qu'ils tenoient deux de ſa Nation priſonniers. Il aſſembla pluſieurs des Alliez avec les Hurons, & leur fit un diſcours aſſez convenable à leur maniere. Mes Enfans, je veux vous dire ma penſée, ſur ce que l'Iroquois vient de faire ; il a formé le deſſein de manger le Miami, & en chemin faiſant il a lié cinq

ou six Hurons, à ce que l'on dit, & faisant reflexion qu'un coup de si petite consequence ne laisseroit pas d'allarmer les Nations, & les faire tomber sur lui, ce qui l'obligeroit de rompre son projet contre le Miami, il a usé de ruses, imitant un homme qui veut surprendre & tuër son ennemi sans courir aucun risque; il prend le temps qu'il dort, & quoique son chien veille à sa garde, il aproche cet animal avec un os qu'il lui jette en le caressant, & pendant qu'il le ronge, il poignarde son maître.

Qu'en arrive il encore, le chien qui croyoit avoir fait capture, se trouve pris lui-même par celui qui l'a caressé, & étant mis à la chaudiere avec son maître qu'il a si mal gardé, tous deux font la proye de leur ennemi commun qui en fait un bon repas. Voila ce que l'Iroquois fait par ce Collier, il veut manger son ami & son Allié, c'est pour cela qu'il vous jette ce Collier, sachant bien que pendant que vous serez occupez à l'admirer, à le considerer, à le tourner de toutes parts sur votre natte, à tenir conseil sur conseil, en un mot à ronger cet os, il aura tout le temps de détruire le Miami, & de se retirer sans danger, en attendant l'occasion favorable de vous faire boüillir à

votre tour dans la chaudiere qu'il forge par les Colliers qu'il vous envoye.

Je ſai enfin que pluſieurs d'entre vous ont éprouvé en leur particulier la perfidie de l'Iroquois, & que pluſieurs Nations qui n'ont plus de noms ont eſſuyé ſa trahiſon ; & toi qui n'eſt qu'un foible reſte tu dois t'en ſouvenir mieux que perſonne. Ç'a, courage, ſoyez des hommes des maintenant, ou prenez la fuite, vous éloignant au delà du Soleil. Penſez-vous vivre en ſureté proche d'un voiſin qui ne reſpire que le ſang, & dont le cœur eſt rempli de venin contre le reſte des hommes. Seroit-il bien vrai qu'un méchant Collier vous lieroit les mains & vous creveroit les yeux, s'il eſt poſſible que vous n'y voyez plus goute ; ouvrez du moins vos oreilles pour m'écouter, que ce que je vous dirai tombe dans votre cœur, & retenez le bien.

Il faut que vous rompiez les liens dont l'Iroquois a crû vous avoir garoté, s'imaginant que vous n'auriez pas l'eſprit de vous en apercevoir : il ne faut plus que vous regardiez ce Collier qu'avec des yeux d'indignation, parce que de quelque côté que vous puiſſiez le tourner, la trahiſon eſt toûjours cachée ſous lui comme le feu ſous la cendre ; ſongez maintenant à ce

que vous devez faire, voici une occasion favorable, le maître de la vie vous la presente: si vous allez secourir le Miamis qui vous tend les bras, sans doute l'Iroquois se trouvera accablé sous le poids de mes armes victorieuses. J'ai ici des François considerables qui connoissent l'Iroquois, & qui ont plusieurs fois mangé leurs Villages, ils sont prêts à se mettre à votre tête avec tous les François qui sont ici, vous voyez leur valeur, imitez-les, songeons encore une fois non seulement à faire la guerre, mais à la continuër jusques à l'entiere destruction de l'ennemi commun. Depuis qu'elle est commencée vos Villages en ont grossi, vos cabanes se sont remplies d'enfans & de belle jeunesse; voila ma parole, c'est l'esprit d'*Onontio*, c'est sa voix, écoutez-là bien, & c'est tout ce que j'ai à vous dire.

Quelques-uns s'aviserent de dire que la Paix avoit été faite à Montreal, & que les Iroquois avoient amené la robe noire, (c'étoit le Pere Milet) & tous les Esclaves François.

Si la Paix est faite pourquoi donc vont-ils fraper le Miamis, peuvent-ils porter leurs haches impunément contre les enfans d'*Onontio*, sans que celui ci leve la sienne pour les venger.

Tous ces préambules n'étoient pas encore ſuffiſans pour découvrir tout le miſtere de ces Colliers, il faloit en avoir une connoiſſance plus parfaite: l'on tint le ſeize de Mai un Conſeil où beaucoup de Chefs ſe trouverent. Le Baron qui ſe voyoit la partie la plus lezée par le reproche qu'on lui fit, étoit bien aiſe de ſe diſculper ; il commença, Mr, à entamer le diſcours.

Le Baron, Chef Huron.

Je parle à toutes les Nations. Le maître de la vie eſt témoin que je ne veux rien ajoûter n'y diminuër au recit veritable de tout ce qui s'eſt paſſé.

Cinq de nos gens avec deux de nos Eſclaves Iroquois ont été rencontrez & pris par l'ennemi, qui en ayant délié trois en a amené deux avec eux pour être les ſpectateurs du coup qu'ils vouloient faire ſur les Miamis, & être menez enſuite à Onnontagué, où toutes les affaires doivent ſe conclure, afin qu'aprés un d'eux vienne à Michilimakinak & l'autre à Montreal en faire leur raport: ils ont délié ces trois par un Collier, & ils leur en ont donné un autre pour porter ici, leur témoignant qu'ils avoient du bonheur de n'avoir pas été pris ſur une autre terre, & qu'eux auſſi étoient heureux d'avoir délivré deux hommes de leur Nation.

Gardons-

Gardons-nous donc bien, mes freres, de gâter le discours, car ils assurent que le Gouverneur a loüé & employé Tiorahatharion pour ménager la Paix, & que celui-ci est actuellement à Onnontagué. Quand à nous qu'avons-nous pû faire que d'envoyer avertir les Miamis de se munir d'une bonne Palissade, & les encourager à se battre en gens de cœur. Les Nations Iroquoises s'étant assemblées l'Hiver à Onnontagué, se sont recommandez aux uns & aux autres de ne point fraper sur aucune Nation de celle des Lacs; & comme nos gens n'ont point pensé à la guerre contr'eux cet Hiver, ils avoient voulu tourner leur hache seulement du côté du Miami.

Que l'Outaouak Okantikan aye à rendre compte de tous les Colliers dont l'Iroquois l'a chargé, puisque nous Hurons n'en étant pas encore informez, ce n'est pas sans sujet que nous en sommes surpris.

Okantikan n'a-t'il pas aporté ici l'Automne un trés grand Collier qu'il a reçû à Montreal? nous demandons qu'on nous dise ce que sont devenus cinq Colliers qu'Amik avoit aporté de leur part. Nous ne voulons rien cacher ayant en vûë que notre Pere soit informé de tout. Enfin l'Iroquois disoit par ce Collier que pour unir

toute la terre il alloit manger le Miami ; invitant toutes les Nations du Lac à s'aſſembler avec les François vers le détroit, lors que les feüilles ſeroient rouges, (c'eſt à dire l'Automne) toutes les Nations, à la reſerve de l'Amik, vous convient à ce rendez-vous. Voila tout ce que j'ai à dire, qui eſt la pure verité.

Les Outaouaks ſi piquant d'honneur, voulurent, Monſieur, juſtifier leur conduite en plein Conſeil. Tous ces Colloques donnerent de grands éclairciſſemens.

La Groſſe-Tête, le plus conſiderable des Outaouaks du Sable, voulant prendre les interêts de ſa Nation, répondit ſur le champ au Baron.

La Groſſe-Tête, Chef des Outaouaks du Sable.

Mon frere le Huron, tu me faits ici un reproche faiſant parler Okantikan, lequel n'a pas porté ce Collier : tu dis que tu ne cache rien, tu biaiſe pourtant, & quoi que j'entende tout ce que tu dis je ne conçois pas tout. J'ai cependant quelque joye de ce que nos gens vivent au détroit, j'en étois en peine, car à l'arrivée du dernier Commandant de Michilimakinak cet Automne, il n'a pas parlé ſur ce ton-là, m'ayant au contraire toûjours dit de me méfier, & voila Mantet conſiderable chez les

François, & digne de Foi, qui assure que tout est en armes au Sud, & que nos gens même ont fait coup cet Hiver.

Cheingouessi Outaouak Cinago, dit, allez vous y froter vous hommes de bas esprit, voila un beau rendez-vous que le détroit.

Il se leva un autre Outaouak plus fin que les autres, qui donna encore une bonne repartie.

Ouiskouchs Outaouak-Cinago. Loin de nous ce Collier, nos Anciens aprés en avoir reçû des Iroquois plein des sacs, ont été tuez dans la même année.

Le Baron qui leur tiroit les vers du nez découvroit insensiblement les sentimens de leur cœur, il reprit son discours.

Le Baron.

Voila mes freres comment nous sommes en peine de ce qui se passe à present chez notre frere le Miami, & de nos gens du détroit qui n'arrivent pas.

Un autre Chef plein d'esprit, qui étoit tout-à fait dévoué à nos interêts, fit assez connoître la part qu'il y prenoit, lors qu'il dit,

Le Rat Chef Huron.

Nous n'avons qu'une cabane & un feu, & nous ne devons avoir qu'un même esprit: lions-nous, l'occasion est belle, il y

à du bled au village pour nourrir les femmes & les enfans, nous avons de braves gens, qui nous empêche de ne mourir qu'en hommes & en défendant nos vies, ſerons-nous paiſibles pendant que l'on amene nos freres ? Je croi à la parole de Quarante Sols notre Allié, qui quoique priſonnier nous exhorte à ne point nous fier à l'Iroquois : nous ne devons avoir de volonté que celle de notre Pere, & nous ne pouvons faire la Paix ſans lui : prenons un lieu aſſuré pour établir notre reſolution.

La Groſſe-Tête.

Mon Conſeil eſt pris, je n'ai point d'autre volonté que celle de notre Pere, toutefois il eſt bon de s'aſſembler.

Tous ces projets de venger les Miamis étoient admirables, mais ſans effet ; tout ſe termina à fermer leur village de bonnes Paliſſades, & à mettre à couvert les vieillards & les enfans, quoiqu'ils fiſſent ſouvent des Feſtins de guerre où ils formoient de grands deſſeins contre les Iroquois. Le Commandant de Michilimakinak voyant cette inſenſibilité envoya un petit parti de ſeize hommes, qui en attira un autre de ſoixante.

Je ne peux m'empêcher, Monſieur, de vous faire le recit d'une chimere que le Baron ſe forma dans ſon imagination,

RPJCB

pour tâcher de leurer les Outaouaks, c'étoit un homme si artificieux qu'il étoit difficile de penetrer ses sentimens. Il avoit, dit-il, une affaire de grande importance à communiquer ; il falut tenir un Conseil exprés pour lui donner Audience, auquel il invita les Sauvages de Michilimakinak, les Peres Jesuites, & les François les plus Considerables.

Le Baron.

L'on a trouvé cet Hiver, dit-il, dans la terre du Sakinan un vieillard avec sa femme, âgez chacun d'environ cent ans, qui ont demeuré-là depuis l'ancienne déroute du Huron, dans un Desert ou Champs qu'ils ont trouvé tout fait. Il a raconté tout ce qui s'est passé depuis plusieurs années, ayant sçû tous les combats qu'on a donnez, & toutes les Ambassades de part & d'autre, mais particulierement celle de l'Iroquois auprés d'*Onontio*. Le commerce & la communication qu'il à avec le maître de la vie qui lui parle frequemment, ne permet pas qu'il ignore quoi que ce soit, n'y qu'il ait manqué des choses necessaires à la vie, lui envoyant des grains & citroüilles dans son desert avec abondance.

Ce venerable Vieillard nous a exhortez à bien écouter les robes noires, * & nous

* Les Jesuites.

attacher à la Priere, nous aſſurant que le maître de la vie, qui eſt un en trois perſonnes, qui ne ſont qu'un même eſprit & une même volonté, vouloit être obeï, ſans quoi il feroit perir les deſobeïſſans en leur ôtant leurs graines. Il nous a dit qu'il ſavoit que tous nos bleds avoient été gelez l'année paſſée, parce que nous n'avions pas été aſſidus à la Priere. Enfin aprés avoir recommandé de garder le huitiéme jour en s'abſtenant de toutes œuvres, & le ſantifiant par la Priere, il a fini ſon diſcours par la défenſe de mettre les morts en terre, parce que c'eſt leur ouvrir le chemin de l'enfer, mais bien les élever en l'air pour prendre plus aiſément la route du Ciel, & par une exhortation aſſez preſſante d'écouter la voix d'*Onontio*, & de ſuivre ſa volonté.

Voici, ajouta le Baron, la voix de cet illuſtre Vieillard, qui fait preſent au Chef François de ce tas de caſtors, & de cet autre aux robes noires.

Meſſieurs les Sauvages ne furent pas contents des plaiſanteries que l'on fit de ce prétendu homme de Dieu, qui accommodoit ſi mal notre Religion avec ſes revelations.

Les robes noires, diſoient-ils; veulent bien être écoutez dans les contes quils

nous font des Pauls, des Antoines, & autres Anachoretes du vieil temps, pourquoi donc notre vieillard n'aura-t'il pas les mêmes lumieres.

Le Baron n'avoit d'autre but que d'insinuër aux Sauvages que le Vieillard leur défendoit de fraper les premiers sur les Iroquois, parce qu'il avoit peur de les irriter, vû la Paix que l'on savoit qu'il avoit concluë & ratifiée.

Les Jesuites n'eurent garde, Monsieur, d'accepter ce present de la part du bon Hermite. Le Commandant qui avoit assisté à ce Conseil inventa une parabole pour s'accommoder au caractere de ces gens, il est d'un païs où l'on ne manque pas de trouver sur le champ des repostes faites à plaisir. As tu vû, parlant à la Grosse-Tête, la Lune dans ton lac lors qu'il fait beau, & que le temps est calme, tu vois qu'elle paroît être dans l'eau, cependant rien n'est plus vrai qu'elle est au Ciel. Tu es bien vieil, mais sache que si tu revenois à ton premier âge, & que tous les ans tu te misse dans l'esprit de pêcher une fois la Lune dans ton lac, tu reüssirois, & tu la prendrois plûtôt dans tes rêts que tu ne saurois venir à bout de ce que tu mets dans ton esprit; tu le fatigues inutilement, sois assuré que l'Anglois & le François ne se peu-

vent trouver dans une même terre ſans ſe tuër : ce ſont des conventions qui ſont faites au delà du grand lac. *

La Groſſe-Tête qui l'écoutoit fort attentivement, lui répondit ſeulement. *Voila qui eſt étrange.*

Les Sauvages voulurent encor ſonder cet Officier ; ils demanderent un Conſeil general : & ſous prétexte de prendre des meſures contre les Iroquois, leur deſſein n'étoit cependant que de ſavoir ſi c'étoit tout de bon qu'on vouloit aller en guerre contr'eux. L'on feignit d'ajoûter foi à leur parole, on offrit même d'envoyer avec eux tous les François qui étoient à portée, mais quand ils virent qu'on les prenoit au mot ils éluderent adroitement la propoſition qu'on leur en fit.

Le Commandant de Michilimakinak joüa encore toutes ſortes de ſtratagêmes pour empêcher les négociations avec les ennemis ; il fit ſi bien que toutes les Nations envoyerent divers partis en guerre, à la reſerve des Hurons.

Il décendit, Monſieur, pluſieurs Outaouaks, impatiens de ſavoir ce qui ſe paſſoit ici bas, ils furent ſurpris de voir tous les mouvemens de guerre que l'on faiſoit, & ils connurent la verité de tout ce qu'on

* C'eſt l'Occident.

leur avoit dit. Ils furent, dis je, témoins des préparatifs que nous faisions pour aller au Fort Frontenac. Ils commencerent pour lors à quitter toute prévention. Le Sauvage à cela de particulier qu'il veut être émû par des endroits qui lui soient sensibles.

Qu'elle joye ne fit on pas paroître lors que l'on se mit en état d'aller rétablir l'ancien azile & le lieu de retraite où tout abondoit. Le Comte de Frontenac fit partir un petit corps d'armée de sept cens François & Sauvages, qu'il conduisit jusques à la Chine, qui est à trois lieuës de la ville de Montreal. Le Chevalier de Crisafi en étoit la Commandant, il avoit sous lui le Marquis d'Alogni, de la Groye, de Noyau, de la Valliere, & trente-deux autres, tant Capitaines que Lieutenans & Enseignes.

Je les laisse continuër leur voyage, & je reviens au dedans du païs pour y voir ce qui s'y passe de particulier.

Toutes les Nations étoient donc émûës, l'inaction dans laquelle ils nous croyoient les avoit mis dans une grande consternation. Les uns vouloient être toûjours de nos amis, & d'autres ne savoient comment nous rompre en visiere. Les Nations les plus éloignées qui avoient entendu parler

des François vouloient reclamer leur protection, & ils ne ſavoient quelles meſures prendre pour y réüſſir. Il y en vint cependant. Vous allez voir, Monſieur, le reſultat d'une Audience publique que le Comte de Frontenac donna à ſes Alliez. CHINGOUABE', CHEF DES SAUTEURS.

Par un premier pacquet de Caſtor.

Je ſuis venu te ſaluër de la part de mes jeunes gens qui ſont à la pointe de Chagouamikong, & te remercier de ce que tu as donné des François pour demeurer avec eux.

Par un ſecond pacquet.

C'eſt pour témoigner le chagrin que nous avons d'un François nommé Jobin, qui a été tué dans une Fête, cela s'eſt fait par malheur, & non pas par mauvais deſſein.

Par un troiſiéme.

Nous venons vous demander une grace qui eſt de nous laiſſer faire, nous ſommes Aalliez des Sioux : on a tué des Outagamis, ou Maſkoutechs, le Sioux en eſt venu pleurer avec nous, laiſſez-nous faire notre Pere, laiſſez-nous venger, il n'y a que le Sueur qui poſſede la langue des uns & des autres qui nous puiſſe ſervir ; nous demandons ſon retour chez nous. Ce diſcours fini, un autre Chef parla pour ſa Nation.

Le Brochet.

Nous sommes venus de la part des Anciens, qui nous ont donné quelques robes pour venir traiter de la poudre : toute notre jeunesse est en guerre, ils seront bien aises d'en trouver à leur retour pour la continuër.

Les Sioux qui sont à cinq ou six cens lieuës de Quebec, n'avoient point encore fait d'alliance avec nous ; ils voulurent connoître le Comte de Frontenac sur la réputation qui s'étoit répanduë chez eux de sa valeur. Ils savoient qu'il faisoit la guerre aux Iroquois, & ce fut un sujet pour lui demander sa bien-veillance : & l'union qu'il avoit avec quelques Alliez qui les inquietoient y contribua beaucoup.

C'est une Nation belliqueuse, il est rare de les voir tomber entre les mains de leurs ennemis. Lors qu'ils sont obligez de ceder à la force, ils se tuënt plûtôt que de leur donner cette satisfaction. Vous n'aurez peut être pas trop bonne idée, Monsieur, de la valeur de ces peuples, par la maniere dont un Chef commence sa Harangue, c'est une maxime chez eux d'en agir de même au prime abord, mais ils savent se soûtenir ensuite.

Tioskatin, Chef des Sioux.

Ayant que de parler il étala une robe de

Caſtor, & rangeant un autre deſſus, un ſac à Tabac, & une Loutre, ſe mit à pleurer trés amerement, en diſant ayez pitié de moi. On le fit un peu revenir, il eſſuya ſes larmes, & parla ainſi.

Toutes les Nations ont un Pere qui leur donne ſa protection, & qui ont le fer,* mais moi je ſuis un bâtard qui cherche un Pere, je ſuis venu pour le voir & le prier d'avoir pitié de moi.

Il étala enſuite ſur cette robe vingt-deux flêches, & ſur chaque flêche il nomma un Village de ſa Nation, qui demandoit la protection d'*Onontio*, & de vouloir les regarder comme ſes enfans, le ſupliant que l'on leur ouvrir un chemin pour pouvoir venir ici comme les autres, qu'il n'avoit encore rien fait qui pût lui meriter ſa protection ; mais que ſi le Soleil pouvoit l'éclairer dans la route de ſon païs juſques à celui-ci, il verroit dans la ſuite que les Sioux ſont des hommes, & que toutes les nations devant leſquelles il parle le ſavent.

Ce n'eſt pas parce que j'aporte, continua-il, que j'eſpere que celui qui gouverne cette terre aura pitié de moi, j'ai apris par les Sauteurs qu'il ne manquoit de rien, qu'il étoit le maître du fer, qu'il avoit un grand cœur auquel il pouvoit recevoir toutes

* Toutes les choſes neceſſaires à la guerre.

toutes les Nations ; c'eſt ce qui m'a obligé d'abandonner mon corps pour venir demander ſa protection, & le prier de me recevoir au nombre de ſes enfans. Prends courage, grand Capitaine, ne me rejette pas, ne me mépriſe pas, encore bien que je paroiſſe malheureux à ſes yeux. Toutes les Nations qui ſont ici preſentes ſavent que je ſuis riche, & que le peu qu'ils t'offrent ſe prend ſur mes terres.

Le Comte de Frontenac remercia ce Chef d'avoir quitté ſon païs pour le venir voir, l'aſſurant en même temps que les Outaouaks vivroient en paix d'orénavant avec lui : s'il vouloit tourner ſa hache du côté de l'Iroquois, qu'il lui envoyeroit toutes les choſes neceſſaires à cet effet, & qu'il le recevroit au nombre de ſes enfans s'il lui étoit obeïſſant.

Ce Chef aprocha enſuite du Comte de Frontenac, & lui prenant les genoux il recommença à pleurer, en diſant ayez pitié de moi ; je ſçai bien que je ſuis incapable de vous parler, n'étant encore qu'un enfant, mais le Sueur qui entend notre Langue, & qui a vû tous mes Villages, vous aprendra dans un autre côté ce que les Nations Siouxes que vous voyez ici devant vous (ſe tournant du côté de ſes fléches) pourront faire lors qu'elles auront la pro-

tection d'un ſi bon Pere qui leur envoyera des François leur porter du fer, dont ils ne commencent qu'à avoir la connoiſſance.

Ces pleurs finis, la Femme de Ouakantapi, Chef trés conſiderable de la même Nation, qui avoit été racheptée à Michilimakinak, s'aprocha les yeux baiſſez du Comte de Frontenac & de Mr de Champigni, & leur embraſſant les genoux elle pleura amerement. Je te remercie mon Pere, dit elle, toute baignante de larmes, c'eſt par ton moyen que j'ai été délivrée & que je ne ſuis plus captive: elle repeta pluſieurs fois ces mêmes paroles verſant toûjours des larmes.

C'eſt un uſage parmi eux d'en agir de même dans les occaſions de cette importance. Ce Chef reprit un air martial aprés, d'une voix aſſurée. Je parle en homme penetré de joye, dit-il, le grand Capitaine, celui qui eſt le maître du fer, m'aſſure de ſa protection, & moi je lui promets que s'il veut me faire rendre mes enfans qui ſont Eſclaves chez les Renards, Outaouaks & Hurons, je viendrai ici & amenerai avec moi les vingt deux Villages à qui il vient de donner la vie, en promettant de leur envoyer du fer.

Cette grande Audience finit par le Sioux. Le Comte de Frontenac donna le temps à

un chacun de vacquer à ſes affaires : il médita pendant quelques jours ſur les réponces qu'il avoit à leur faire. Il les fit aſſembler, Monſieur, le 29. Juillet, & porta la parole à Cheingouabé.

Mon fils Cheingouabé, je ſuis bien aiſe d'avoir connu par les remerciemens que tu m'as faits de t'avoir donné des François pour demeurer avec ta Nation, que tu reſſente l'avantage que tu retire des commoditez qu'ils t'aportent, & de voir preſentement ta famille habillée comme ſont mes autres enfans, au lieu que tu n'étois auparavant vétu que de peaux d'Ours. Si tu veux que je continuë à t'envoyer les mêmes ſecours, & à les augmenter encore dans la ſuite, il faut que tu te reſolve auſſi à bien écouter ma voix, à ſuivre les ordres qui te ſeront donnez de ma part : le Sueur que j'envoye de nouveau pour commander à Chagouamikong, & à ne ſonger uniquement qu'à faire la guerre à l'Iroquois qui eſt ton ennemi capital, auſſi-bien qu'à celui de toutes les autres nations d'enhaut, & qui eſt devenu le mien, parce que j'ai pris ton parti, & que j'ai empêché de t'oprimer.

Ne t'embaraſſe donc point dans de nouvelles querelles, & ne te mêle de celle que les Sioux ont avec les Renards, Maſkoutekz & autres, que pour ſuſpendre leurs

ressentimens, en attendant que je trouve les moyens de leur faire rendre les prisonniers qu'ils ont faits sur eux cet Hiver, & leur faire avoir satisfaction sur les autres sujets de plaintes qu'ils peuvent avoir d'eux.

Je ne réponds rien sur le chagrin que tu m'as témoigné avoir du malheur arrivé au François nommé Jobin, parce que je suis informé que cela s'est fait par accident, & que tu n'en est pas coupable.

Au Brochet & aux Nations Outaouakes.

Je vois bien qu'encore que vous ayez été témoins de ce que je dis en votre presence l'année passée aux Iroquois, & la déclaration que je leur fis que je ne ferois jamais la Paix avec eux que vous n'y fussiez compris, aussi-bien que toutes les autres Nations qui me sont Alliez, & qu'ils ne me ramenassent tous vos prisonniers avec eux dont vous n'aviez point eû de connoissance.

Ce que la Motte, Commandant de Michilimakinak, vous a dit là-dessus de ma part, en vous expliquant ce qui étoit fait, auroit dû vous ôter cette pensée.

Mais ouvre bien tes oreilles, écoute encore une fois par ma bouche comme la chose s'est passée, & tu connoîtras aprés cela l'artifice & la malice des Iroquois qui ne cherchent que les moyens de te faire entrer en embrage contre un Pere qui ne t'a jamais

trompé, afin de t'empêcher d'écouter sa voix, & te détourner de la guerre qu'il sçait qu'il t'ordonne de continuer. Je vais donc te dire comme la chose s'est passée.

Il leur parloit, Monsieur, à peu prés comme un Pere qui s'entretient avec sa famille, à qui il découvre les sentimens de son cœur ; il leur fit une énumeration de tout ce qui s'étoit passé depuis leur départ, & l'on peut dire que ses paroles étoient autant de traits de fléches qui les perçoient jusques au vif. Il leur raconta l'arrivée de Tarcha avec le Pere Milet, & le refus qu'il fit de ses Colliers, le départ de Tiorhathariron & d'Ononsista, qui étoient allez aux Onnontaguez sans être chargez d'aucune parole, mais seulement pour écouter ce qu'ils diroient dans leurs Conseils.

Les Colliers qu'ils presenterent à leur retour, & le refus qu'il en fit, sans oublier la Déclaration faite à Lanié qui étoit décendu avec eux, tous les differens Partis qu'il avoit envoyé, l'attaque que les Iroquois avoient faite au Fort de Miamis, le coup fait sur nous tout recemment au lac des deux Montagnes, vers le bout de l'Isle de Montreal, celui sur cinq de nos gens tuez à la riviere des Prairies. Il sçût fort bien leur rapeller aussi la fourberie des

Iroquois qui donnerent sur eux quand ils décendirent de leur païs, nonobstant qu'ils le reconnussent, & les sept cens hommes qu'il venoit d'envoyer au Fort Frontenac étoient encore un sujet de reflexion.

Je ne croi pas, continua-t'il, que vous ayez besoin d'autres preuves pour vous persuader que je suis dans la resolution de faire la guerre aux Iroquois plus fortement que jamais, & que vous puissiez vous défendre de la lui faire aussi de votre côté, si vous voulez que je vous croye des enfans obeïssans & attachez à vos propres interêts aussi-bien qu'à celui de votre Pere, puisque il s'agit de détruire un ennemi commun. Il leur fit distribuër les presens, car il n'y a pas moyen d'être applaudi sans cela. Cheingouabé touché de ce discours prit la parole.

CHEINGOUABE'.

Il n'en est pas de nous comme de vous, mon Pere, lors que vous commandez tous les François vous obeïssent & vont en guerre, mais je ne serai pas de même écouté & obeï de ma Nation; ainsi je ne saurois vous répondre que de moi & de ceux qui me sont proprement Alliez où Parens. Cependant je ferai savoir à tous les Sauteurs votre volonté, & afin que vous soyez persuadé de ce que je dis, j'enga-

gerai les François qui sont dans mon village à être témoins de ce que je dirai à mes gens de votre part.

Pour ce qui est des Hurons & des Outaouaks, ils attendoient avec impatience ce que leur Pere avoit à leur dire, & il leur parla en ces termes.

AUX HURONS.

Mes enfans, je vous remercie du bon accueil que vous avez fait à Tioskatin Chef des Sioux, j'en ai été informé par le Commandant de Michilimakinak; je vous exhorte donc à continuër dans la suite à les bien recevoir chez vous lors qu'ils y viendront, à oublier les morts que vous pouvez avoir de part & d'autre dans la guerre que vous vous êtes faite autrefois, & à les regarder presentement comme vos freres & mes enfans, leur laissant le passage libre pour me venir voir ici, & y chercher ce qu'ils auront de besoin.

Quelques jours auparavant que nos Alliez furent congediez, il arriva, Monsieur, des nouvelles de Lacadie; nos Abenaguis étoient bien embarassez pour avoir de leurs prisonniers qui étoient chez les Anglois, ils se trouvoient les bras liez de maniere qu'ils n'oseroient faire coup sur eux qu'ils ne les eussent auparavant retirez. Il y en eut sept qui allerent indiscrete-

ment au Fort de Pemkuit, dont l'on en arrêta trois, & les quatre autres furent tuez au Fort de Saka. Ce procedé ne laiſſa pas que de toucher ſenſiblement les Abenaguis, ils affecterent cependant de ne le pas faire connoître, & ils ne ſongerent qu'à ménager une entrevûë : ils reçûrent ſur le ſujet la Lettre ſuivante.

Par l'honorable Guillaume Stoughton Ecuyer, Vice-Gouverneur & Commandant en Chef.

Ayant été certainement informé que les Sauvages d'Amaraſcogin, outre d'autres Sauvages de cette Province, du côté de l'Eſt, contraire à leur ſoûmiſſion & déclaration de fidelité à la Couronne d'Angleterre, ont depuis avec perfidie adheré aux ennemis de Sa Majeſté, & ſe ſont joints avec eux dans les derniers outrages tragiques & barbares, meurtres commis à l'endroit de pluſieurs bons ſujets de Sa Majeſté de la riviere d'Huitre-Egroton, & ont amené avec eux pluſieurs Captifs qui ſont maintenant détenus par leſdits Sauvages à Amaraſcogin, ou autres lieux prochains, ce en quoi ils ont paru ouvertement Rebelles, & ont par là engagé leurs vies, auſſi-bien que celles des ôtages de leur fidelité, leſquels ſuivant la coûtume des Nations & le droit des armes au-

roient dû juſtement être mis à mort, mais ayant apris que pluſieurs des Capitaines & pluſieurs de leurs principaux hommes n'étoient point de concert à ces dernieres trahiſons & barbaries, c'eſt pourquoi afin qu'ils ayent occaſion de montrer leur innocence & fidelité, j'envoye les preſentes par les mains de Lheepſcot, Jean Alt, Bagataouarbongan un de leurs ôtages, afin qu'ils puiſſent voir (nonobſtant la lâcheté & baſſeſſe des Sauvages) qu'il eſt encore en vie, & être informez par lui du bon traitement que lui & ſes camarades ont reçû, & que le Gouverneur de Sa Majeſté en ce païs leur a été inviolable dans toutes ſes promeſſes à eux faites en recevant la ſoûmiſſion des Sauvages.

Ainſi par ordre de notre Souverain Seigneur & Dame Roi Guillaume & Reine Marie, commande étroitement & invite tous les ſuſdits Capitaines & autres Sauvages qui voudront donner des preuves de leur innocence & fidelité, & avoir égard à leur vie, qu'ils ayent à renvoyer tous les Captifs Anglois qui ſont en leur pouvoir, comme auſſi de ſaiſir, ramener, & rendre à Juſtice les Chefs de ces Sauvages qui ſe ſont joints, aſſiſtez & agis dans cette derniere & ſanglante Tragedie, à quoi ils ne manqueront pas à peine d'ê-

tre perſecutez par les dernieres rigueurs de la Loi comme faux Traîtres & Rebelles. Donné ſous notre main & ſceau de nos Armes à Baſton le 21 jour de Janvier 1695. dans la ſixiéme année de leurs Majeſtez. Signé Guillaume Stougton.

Ouſanmihouex Ekeſambamet, au Vice-Gouverneur de Baſton.

Seigneur qui m'écris, écoute & comprends ce que je vais te dire, & ce que je vais t'écrire. Tu reconnoîtras aiſément mes paroles. Et comment ne les reconnoîtrois tu pas, c'eſt toi pour ainſi parler qui me les fournis. M'écrivant avec trop de hauteur tu m'oblige à te répondre du même ſtile. C'a écoute donc tes veritez que je m'en vais te dire, à toi qui ne dis point vrai quand tu dis que je te tuë cruellement, je n'exerce jamais ſur toi aucune cruauté en te tuant, ne te tuant qu'à coups de haches & de fuſils.

Il faut bien que ton cœur ait été porté de tout temps à la méchanceté & à la fourberie; il n'en faut d'autres preuves que ce que tu fis l'Automne dernier à Saka & à Pemkuit, prenant & tenant ceux qui alloient prendre des nouvelles de toi. Il ne ſe vit jamais dans tout le monde, il ne fut jamais dit que l'on arrêta priſonnier un homme qui porte un Etendart, & qui va

pour savoir l'état des choses. Voila pourtant ce que tu as fait. En verité tu as gâté ce pourquoi l'on pourroit l'entreparler. Tu l'as ensanglanté: pour moi je ne pourrois jamais me resoudre à en agir de cette maniere, puisque j'ai même une extrême horreur en cela de ta méchanceté sans pareille. Comment veux tu donc maintenant que nous parlions? L'on porta l'Automne dernier à Saka & à Pemkuit notre Drapeau commun à toi & à moi, nous n'en avions qu'un seul. Etant porté à Pemkuit tu t'en saisis. Etant emporté à Saka tu le couvre de sang. Si tu pense maintenant de moi, il faut que je sache un peu ce que pense celui avec qui j'ai eû un pourparler. Rends moi notre Drapeau commun, qui est l'unique chose par laquelle nous pourrions nous entreparler. Ce que tu dis, je te le dis à toi-même. C'à réponds toi de ceux qui m'ont tué à Saka, & qui m'ont arrêté prisonnier à Pemkuit. Je te rendrai la pareille. Je te menerai ceux qui t'ont tué lors que je les aurai pû découvrir. Ne manque pas de faire ce que j'exige de toi, de toi, dis-je, qui me tuë sans sujet, qui m'arrête prisonnier lors que je ne pense à rien. Voici encore ce que je te dis, si tu ne le faits pas exactement tu t'attireras bien des malheurs sur toi, sur tes

beſtiaux, ſur tes vivres, ſur tous tes biens. Pour moi tu ne ſaurois me faire grand mal ſi ce n'eſt par les fourberies. Mes maiſons, mes vivres, mes biens, ſont dans des païs perdus, ſi tu veux me les enlever il t'en coûtera bien des peines & des fatigues. Que Pagadocouagan revienne dans quinze jours : qu'il ne manque pas de revenir, & dans trente jours en tout que l'on raméne nos gens. Pemxuit que tu as gâté ne m'eſt plus preſentement agreable. Je ſouhaite un autre lieu de notre pourparler, ſavoir Meremitin; c'eſt-là que ſera toûjours planté notre Drapeau commun lors que tu me l'auras rendu. Signé Ouſanmihouex Exeſambamet.

C'eſt ce que nous ſommes ici, nos Chefs n'y ſont pas maintenant; voila ce que nous te diſons.

Il eſt vrai, Monſieur, que les Abenaguis furent bien irritez de l'affront que les Anglois leur avoient fait d'avoir pris leur Drapeau, c'étoit auſſi violer le droit de la guerre que d'en avoir agi de même, du moins ils pouvoient prendre d'autres meſures pour châtier ces peuples qui avoient violé la Paix prétenduë, mais les Anglois le payerent bien dans la ſuite.

Les Anglois furent à Meremitin, qui étoit le rendez-vous pour faire l'échange

de

de part & d'autre. Les Anglois ne s'y trouverent point. Les autres ne dirent mot de ce manque de parole. Ils eurent encore la politique d'aller à Pemkuit, pour qui ils avoient conçû tant d'horreur, tant il eſt vrai que la nature & le ſang ont des liens qui attachent ſi étroitement les hommes que l'on paſſe ſouvent par deſſus tout ce qui nous fait peine, pourvû que l'on puiſſe trouver le ſecret de ſe réünir.

Le Commandant de ce lieu leur donna d'aſſez mauvaiſes raiſons de ce qu'on ne leur avoit pas envoyé leurs gens; l'on ſe fit de part & d'autre beaucoup de reproches : les Anglois ſe radoucirent neanmoins, & tombant ſur le diſcours de l'union prétenduë entr'eux, ils prirent une Pierre qu'ils leur donnerent pour modele de la fermeté que devoit avoir cette Paix. Les Sauvages en prirent une autre qu'ils mirent auprés.

L'ornement de la premiere n'étoit accompagné que de vaines paroles, pendant que celle de ceux ci fut ſuivie d'une réalité, puiſqu'ils rendirent huit Eſclaves Anglois. Je pourrois dire que la Pierre des Anglois en fut une d'achopement pour eux. Enfin, Monſieur, tout ce qui fut reſolu dans cette entrevûë fut que l'on feroit dans trente jours l'échange des plus

voisins ; & les plus éloignez ne doivent être remis que dans deux ans à cause de la difficulté qu'il y avoit de les faire venir.

Les Anglois faisoient d'ailleurs beaucoup de mouvemens sur Mer, pour tâcher d'interrompre le commerce de Lacadie. Deux vaisseaux entrerent à pleine voile au Havre de Menagouet, les Capitaines prirent le prétexte d'y venir rachepter des prisonniers Anglois : on leur en rendit onze, mais leur but étoit d'examiner s'il y étoit arrivé quelques bâtimens de France que l'on attendoit. Si les Anglois vouloient nous inquieter par des endroits foibles, ils eurent bien l'échange par un Armateur François, qui maltraita un de leurs bâtimens nouvellement arrivé d'Angleterre, de cinquante pieces de canon, & de cent cinquante hommes d'équipage. Le François lui tua trente hommes, en mit soixante hors de combat, & l'obligea de rentrer à Baston, tout delabré ; il en maltraita bien d'autres dans cette croisiere.

Nos Abenaguis toûjours impatiens d'avoir leurs gens, furent bien surpris d'un avis qu'on leur donna sous main de ne se point trouver au rendez-vous dont on étoit convenu, on leur dit que d'abord que ils y seroient arrivez l'on devoit cacher deux cens Anglois dans des isles, qui de-

voient donner sur eux, pendant que l'on viendroit à la charge d'un autre côté. Bien loin d'aller à ce rendez-vous, ils jurerent en même-temps la perte de ces gens qui étoient cachez, & partirent pour les aller chercher.

L'arrivée de Lenvieux à Pentagouet causa une grande joye ; Bonaventure qui le montoit fit distribuër aux Abenaquis les presens ordinaires de la part du Roi. Ils s'étoient si fort persuadez que les Anglois s'étoient rendus maîtres de la Mer, que l'on ne sçait ce qui seroit arrivé dans la suite malgré tous les bons sentimens dans lesquels on les voyoit. Ils commencerent à revenir un peu de cet abatement, & reprirent dans la suite leur vigueur martiale : mais en attendant qu'ils fassent parler d'eux je vous dirai, Monsieur, que le Capitaine Baptiste fit une prise de sucre & d'autres marchandises par le travers du Cap Mallebarre, qu'il avoit laissée sous le commandement de Guyon Canadien.

Baptiste repartit derechef, & en fit une autre qui lui fournit generalement tout ce qui lui étoit necessaire pour armer tout l'Eté. Il fit une troisiéme sortie, avec ordre d'aller à la Baye des Espagnols, dans la pensée que l'on eût qu'il y pourroit rencontrer Bonaventure. Il fut rencontré d'u-

ne Fregate Angloiſe contre laquelle il ſe battit tout un jour ; il ſe trouva ſi percé de coups qu'il coula bas avec huit Anglois, n'ayant pû être ſecouru. Guyon fit de ſon côté huit priſes. La même Frégate qui avoit démonté le Capitaine Baptiſte le fit échoüer ſur le petit Rocher au Loup Marin : Il capitula & l'Anglois lui accorda un bâtiment avec toute ſa charge.

Lacadie nous fournira dans la ſuite d'autres matieres, je m'aperçois que les Iroquois ne s'endorment pas ſur nos côtes. En effet, deux Aniez qui avoient été pris par les Sauvages du Saut s'en retournerent chez eux. Comme ces gens-là ſont toûjours inſatiables du ſang humain, ils eſſayerent d'enlever proche les Paliſſades du Fort de la Prairie de la Magdeleine un jeune François. Quelques-uns de nos Sauvages ſe trouvant heureuſement à portée, leur firent quitter priſe tirant deſſus.

Un petit parti Sauvage qui étoit allé vers Orange ayant fait des priſonniers, furent obligez de les abandonner à la vûë d'un autre beaucoup plus fort. Ils raporterent qu'il y avoit beaucoup à craindre que les Iroquois ne vinſſent tomber du côté du Sud du fleuve. Ils parurent quelque temps aprés au Tremblai, à deux lieuës de Montreal, où ils tuërent deux

personnes & enleverent sept autres. Dix de nos Sauvages amenerent deux Anglois, & deux femmes Sauvages Louves, dont ils tuerent les maris proche Orange.

Ce fameux parti qui étoit allé rétablir le Fort Frontenac fit le voyage en vingt-six jours. Le Chevalier de Chrisafi fit une diligence extraordinaire dans tous les travaux : on y répara cinq grandes bréches qu'une mine avoit faite aux murailles. Ce retour heureux fut précedé quelques heures de l'arrivée de dix à douze canots de Pouteouatemis, Sakis, Folles Avoines, Outagamis, & Miamis de Maramek. Perrot qui les avoit amenez rendit compte au Comte de Frontenac de sa négociation.

Il dit que les Outagamis, ausquels le Ouaouayatinon de Chigagou, avoit fait present de deux prisonniers Iroquois le Printemps, leur avoient donné la vie, prétendant s'en servir pour négocier avec l'ennemi. La crainte qu'ils eurent que les Sioux ne vinssent en grand nombre enlever leurs villages, (ceux-ci s'étant assemblez deux ou trois milles pour cet effet) leur fit quitter leur terre pour se disperser pendant quelque temps, & revenir ensuite faire leur recolte. Ils devoient aprés cela se retirer vers la riviere Ouabache pour y faire un rétablissement d'au-

tant plus ſolide qu'ils ſeront éloignez des Sioux, & en état de joindre facilement à eux les Iroquois & les Anglois, ſans que les François puiſſent empêcher cette jonction. Si ce projet à ſon effet il y a de l'apparence que les Maſkoutecks & les Kikabous ſeront de la partie, & que ces trois villages formant un nouveau de quatorze à quinze cens hommes, n'auront pas de peine à l'augmenter encore conſiderablement en attirant d'autres Nations.

On eut l'adreſſe d'arrêter par un Collier un Parti de trente Hurons qui étoient prêts d'aller en guerre aux Sioux. Cette ſaillie nous auroit donné bien du chagrin, puiſque l'on avoit fait eſperer à Tioſkatin que nos Alliez n'iroient point chez eux.

Quelque aſſurance que l'on eût donné à tous les Outaouaks que l'on ne feroit jamais de Paix avec l'Iroquois, ſans les y comprendre, tout fut renverſé, les ménagemens que l'on pût avoir pour eux à Michilimakinak furent inutiles; l'on ſçût que le fils du Baron dont je vous ai parlé, Monſieur, étoit allé chez les Tſonnontouans de la part de toutes les Nations voiſines, dans le deſſein de faire leur Paix ſans la participation du Comte de Frontenac. Il porta pour cet effet quatorze Colliers; on ſçût quelques jours aprés ſon départ

l'explication, dont voici la ſubſtance.

Notre Pere nous a fâché, il y a long-temps qu'il nous trompe, nous jettons maintenant ſa voye bas, nous ne voulons plus l'écouter, nous venons faire la Paix avec toi & unir nos bras ſans ſa participation. Le Chef qui eſt à Michilimakinak nous a menti, il nous a fait entretuër, notre Pere nous a trahi, nous ne l'écoutons plus.

Rien n'étoit plus touchant que cette Ambaſſade; c'étoit un effet de l'artifice du Baron qui avoit tramé ce deſſein dans le temps qu'il vint exprés trouver le Comte de Frontenac, pour lui témoigner le zéle ardent qui l'avoit porté à venir écouter la voix de ſon Pere, afin de ſe conformer aveuglement à ſa volonté. Voici d'autres Nations qui paroiſſent plus atachées à nos interêts, on leur donna une audience publique le ſeize Aouſt : l'ouverture ſe fit par un Chef des Pouteouatemis.

Ounanguicé Chef des Pouteouatemis.

Je viens ici, mon Pere, parce que je vois toute ma Nation perduë, afin que vous lui donniez de l'eſprit. Voila ce qui fait que je vous vois de mes yeux.

Je ſouhaite que les Sioux, les Sakis, les Miamis & les Outagamis, écoutent votre parole. Pour moi j'ai la moitié de

votre cœur dans le mien, & que je n'ai point de volonté que la votre. J'ai été ſurpris que les Kiſkakous, Outaouaks du Sable, Hurons, & autres de Michilimakinak, que vous apellez vos enfans, n'écoutent pas aujourd hui votre parole, & qu'au contraire ils ſemblent vouloir renverſer la terre & vous tromper, pendant que moi qui ne vous ai vû depuis longtemps, ai toujours à cœur de faire ce que vous ſouhaitez, comme j'ai fait depuis mon enfance.

J'ai tenu votre parole là-haut à Michilimakinak, je l'ai embraſſée, & n'ayant pû reſiſter à toutes ces autres Nations j'ai pris la réſolution de décendre, pour vous dire que vous apportiez les remedes que vous croirez neceſſaires. Lorſque les Sauvages que je viens de nommer viennent ici vous voir & qu'ils vous apellent leur Pere, j'ai du chagrin de ce qu'incontinent aprés qu'ils ſont éloignez de votre preſence, ils changent de langage, & font le contraire de ce qu'ils vous ont promis; pendant que moi, quelque tort que les autres Nations puiſſent me faire, je fais exactement tout ce que vous ſouhaitez. J'ai même été tué par le Siou; vous m'avez défendu de m'en venger, & j'ai ſuivi votre voix. Ce qui m'a fait tenir

dans mon devoir n'a été que la memoire que j'ai conservée de ce que vous m'avez dit autrefois, car depuis un trés long-tems nous n'avons eû perſonne avec nous qui nous aye dit vos intentions, & nous avons été preſque comme n'ayant point de Pere, & éloignez les uns des autres, moi Pouteouatemi, les Sakis, les Puans, & les Folles Avoines.

Les gens de Michilimakinak ne ceſſent de vous dire qu'il n'y a qu'eux qui font la guerre à l'Iroquois, quoi que nous la faſſions plus qu'eux, & ils ne vous font ces ſortes de comptes que pour ſe mettre mieux dans votre eſprit. Je ſouhaiterois que les Sioux, les Miamis, & les Outagamis ne ſe fiſſent plus la guerre.

Kolonibi Chef des Sakis.

Les François, dit il, nous ont exhorté de venir ici, c'eſt ce qui eſt cauſe que je ſuis décendu dans le mauvais état où vous me voyez. J'ai toûjours eû mon caſſe-tête en main depuis l'année derniere, comme je vous l'avois promis, je ne l'ai tourné que du côté de l'Iroquois, & quoi que j'aye fait autrefois la guerre aux Sioux, je n'ai point voulu condécendre aux ſollicitations des Outagamis & des Maſkoutechs, qui vouloient m'engager d'aller contr'eux. Je regarde preſente-

ment les Sioux comme mes freres. Je viens vous dire, mon Pere, ajoûta-il, que quoique l'Outagami ou Renard ſoit mon parent, je n'ai pû cependant le diſſuader n'y l'empêcher d'aller l'Hiver dernier faire la guerre aux Sioux.

Ktoulopskau Chef des Folles Avoines.

Ce Chef affecta de ne vouloir pas faire ſon compliment comme les autres. Il dit ſeulement qu'il n'avoit rien à ajoûter au diſcours d'Ounanguicé, & qu'il gardoit comme lui la parole de ſon Pere.

Makkatemangoua Chef des Outagamis, ou Renards.

Ounanguicé parla en ſon nom. Quoique mon Pere ait été tué par le Siou, dit celui-ci, moi n'y toute ma famille n'avons pas voulu aller en guerre contre lui, comme la moitié de ma Nation a fait, me reſſouvenant qu'*Onontio* mon Pere me l'avoit défendu. Je ne trouve pas bon que ma Nation veuille s'allier & faire la Paix avec l'Iroquois, & je viens vous en avertir, & vous dire que je n'ai point changé de penſée, & que je vous ſuis toûjours obeïſſant.

Micintonga, ou le Barbu, Chef des Miamis de Maramek.

Quoique fort éloigné j'ai entendu la voix de mon Pere, & je n'ai point d'au-

tres sentimens que ceux d'Ounanguicé & des autres qui viennent de parler, & je n'ai point d'autres pensées que de faire la guerre à l'Iroquois. Quand le Siou me tuë je baisse la tête, & me souviens que mon Pere m'a défendu de tourner mon casse tête contre lui.

Je ne vous ai pas encore entendu. Je me plains de ce que les Miamis de la riviere de saint Joseph, (lorsque nous amenons des Eclaves Iroquois) les prennent de force & leur donnent la vie. Je suis venu ici pour savoir si c'est par votre ordre que l'on nous fait ces sortes de violences, n'ayant sû jusques à present vos pensées que par Perrot. Je viens ici vous écouter & vous offrir mon corps, comme je fis l'année derniere, en couvrant nos morts tuez par les Iroquois, & vous dire que vous êtes maître de ma Nation, qui est celle de la Gruë. Il presenta alors une robe de castor, & ajoûta.

Je n'ai encore pû aprendre votre pensée que par vous-même, & je n'ai écouté votre parole que sur ce que Perrot m'a dit de vôtre part. C'est ce qui m'a fait décendre ici.

Ounanguicé demanda s'il étoit vrai qu'*Onontio* eut permis à Nancoakouet, comme il lui a dit, & au Chevalier de

Tonti d'aller en guerre contre les Akanſeas & autres Nations du Miſſiſipi.

Les Pepicoquias.

Ce ſont des Miamis de Maramek qui prieſent Perrot de preſenter de leur part une robe de caſtor au Comte de Frontenac. Cette robe couvroit les morts François & Miamis qui avoient été tuez chez les Iroquois. Elle étoit teinte de rouge pour témoigner qu'ils ſe ſouvenoient des François qui étoient morts pour eux, & qu'ils vouloient venger.

Ounanguicé n'étoit pas trop content du Chef des Renards. Sa fidelité aux interêts des François lui étoit trop ſuſpecte. Il ſavoit qu'il n'avoit pas le cœur droit. Cette Nation mépriſe toutes les autres, elle faiſoit même peu de cas des François. Il en avertit en ſecret le Comte de Frontenac dans cette Audience, qui fut quelques jours ſans leur répondre.

Pendant que l'on retabliſſoit le Fort Frontenac, pluſieurs de nos Sauvages furent en Parti pour faire coup chez les Iroquois. L'on vint dire à de la Valliere qui y commandoit que l'on avoit compté trente canots Iroquois qui pouvoient faire trois à quatre cens hommes. Il en donna avis au plûtôt au Comte de Frontenac qui en reçût d'ailleurs la confirmation. D'au-

tres Sauvages aperçûrent un Canot de vingt cinq Iroquois au lac saint François, que l'on crût être les découvreurs de cette armée. De Muy eût ordre de marcher à la tête de sept à huit cens hommes vers l'isle Peraut pour les y attendre. En cas que les Iroquois fussent décendus, il devoit les laisser prendre le fil de l'eau sans tirer sur eux, pendant que le reste des troupes, des habitans & de nos Sauvages devoit leur couper passage. Ounanguicé crût qu'il étoit de son honneur de s'embarquer avec les Sauvages de la Baye des Puans pour cette expedition. Il avoit bien envie de se signaler dans cette occasion. L'impatience les ayant pris sept à huit jours aprés de ce que les ennemis ne paroissoient pas, ils s'en revinrent à Montreal de leurs propres mouvemens. Il étoit temps de leur donner une Audience de congé. Il s'y trouva peu de monde, parce que les Officiers étoient toûjours dans l'attente des Iroquois, qui auroient ruïné les côtes si l'on se fut tenu tranquille chez soi. Le Comte de Frontenac fit une petite mercuriale à Ounanguicé dans ce Conseil, sur la précipitation qu'il avoit eûë de quitter de Mui. Vous allez donc voir, Monsieur, de quelle maniere il parle à tous ces Chefs sur les affaires presentes:

Il s'adressa d'abord à Ounanguicé, comme le plus considerable.

OUNANGUICE'.

Ecoute moi bien, je suis bien aise de te voir, je croyois qu'un Fils que j'aimois s'étoit dérobé pour toûjours de ma presence, & que bien loin de suivre les volontez de son Pere il vouloit s'y oposer. C'est ce que l'on m'avoit dit de toi, & que tu faisois tous tes efforts pour empêcher que ma volonté ne fut accomplie : tu n'as pû t'empêcher de me l'avoüer, mais je le veux bien oublier puisque tu me parois presentement avoir l'esprit mieux fait, & t'être ressouvenu que des ton enfance je t'avois pris pour mon Fils, ce qui t'oblige malgré tous les chagrins que tu dis qu'on t'a donné, de me venir avertir que tu vois beaucoup de mes enfans rebelles & peu obeïssans à ma voix, mais que pour toi tu t'offre entierement de faire ce que je desire.

Tu as raison de croire que la moitié de mon cœur est dans le tien, & c'est ce qui causoit ma douleur quand on me disoit que Ounanguicé étoit contre ceux qui portoient ma parole. J'en étois piqué vivement, mais je n'ai pas oublié pour cela que c'étoit un Fils que j'avois adopté, & qui rentreroit peut-être dans de meilleurs sentimens lors qu'il se ressouviendroit que je lui avois été toûjours un bon Pere.

Tu aurois raison d'être surpris si les gens du Sable, Kiskakons, Hurons, & autres de Michilimakinak, ne vouloient absolument plus écouter ma parole, & tu leur pourrois dire avec justice que j'ai toûjours été leur Pere, que pour les soûtenir j'ai tout entrepris aux dépens du sang des François, & que si j'ai fait la guerre & la veux encore continuër, en refusant toutes les propositions de Paix que l'ennemi s'avise de me faire si souvent, ce n'est qu'à leur consideration & à celle de leurs Alliez qu'ils ne voudroient point comprendre dans la Paix qu'ils me proposent.

Tu as raison de me dire que lors que tous mes enfans viennent me voir ils me disent mon Pere, mon Pere, & que souvent lors qu'ils sont chez eux ils ne se souviennent plus de ce qu'ils m'ont promis. Ils auront tous peut-être à la fin de l'esprit, mais puisque tu veux suivre ma volonté employe-toi à leur en donner, & si tu veux entierement avoir mon cœur, duquel tu dis posseder la moitié, joints-toi à moi, afin que toi, eux & moi nous n'en ayons qu'un.

Je te parle à present, & te déclare comme un veritable Pere les sentimens que j'ai toûjours eû & veux avoir pour toi, si tu travailles à les meriter. Je t'ai pris pour mon Fils, je t'aime, je ne peux avoir deux

cœurs ; quand j'ai donné mon amitié je ne la peux ôter à celui à qui je l'ai donnée qu'il ne m'y contraigne. Je te lave de tout ce que tu as fait si tu faits bien à l'avenir, & que l'année prochaine tu me vienne dire que tu as reussi, tu seras content de la reception que je te ferai. L'Officier qui commande à Michilimakinak & Perrot me diront si tu ne m'auras pas trompé, & sur les bons témoignages qu'ils me rendront de ta conduite espere tout de moi.

Nancauakouet m'a trompé quand il a diverti mes armes d'un autre côté, je lui avois assez déclaré que mon Casse-tête ne devoit tomber que sur l'Iroquois & ses Alliez, & non sur les Akancas & autres. Il ne sera pas difficille de persuader aux gens de Michilimakinak que je ne veux point de Paix, puisque tu as vû depuis peu de jours que l'Iroquois est venu en guerre, & qu'il a tué même quelques-uns de ma jeunesse par surprise, ne croyant plus que je veuille l'écouter n'y le recevoir pour mon enfant, aprés avoir refusé toutes ses Propositions, parce qu'il ne vouloit pas sincerement vous y comprendre. Vous devez tous croire que c'est le desespoir qui le fait agir voyant qu'il n'a pû me surprendre, & que je prévoyois que l'apas qu'il jettoit à mes enfans, auquel quelques-uns n'ont pas laissé

de mordre, n'étoit que pour les tromper & les mettre tous à la chaudiere.

Aye le cœur fort : tu viens encore de faire une faute en ce que sans attendre mes ordres tu as quitté si-tôt le Camp des François où tu t'étois toi-même offert d'aller ; tu m'avois en cela bien satisfait, & ton retour m'a beaucoup surpris.

Aprends donc aux Sakis, Folles Avoines, & autres Nations qui sont dans la Baye quelles ont été mes intentions, afin que à l'avenir ils puissent plus commodement écouter ce que je leur ferai savoir. Je desirerois que ta Nation & toutes les leurs qui sont presentement dispersées en divers villages aussi éloignez les uns des autres qu'ils sont, se rassemblassent tous dans un même lieu, où ils pourroient faire divers villages s'ils vouloient : ce qui, par cette union, les rendroit plus forts pour resister à leurs ennemis, & les mettroit en état d'executer plus facilement & plus promptement les ordres que je leur envoyerois, & c'est pour cela qu'aprés t'avoir fait en particulier ce present, je te fais encore celui-ci pour t'y convier & toute ta Nation.

KOLOUIBI.

Je vous parle, je ne peux douter que toi Kolouibi ne sois à moi ; tu me l'as témoigné l'année derniere, lors que malgré les San-

teurs & Outaouaks, tu voulois marcher contre l'ennemi : tu m'en as averti ayant ici accompagné Mr de Mantet : continuë à faire ce que je demande de toi, & sois assuré de mon apui.

Perrot m'a aussi dit tout ce que tu as fait là haut pour donner de l'esprit au Renard ; je t'en sai bon gré, mais je voi qu'il est égaré, il est ton parent, témoigne-lui que je ne l'ai jamais abandonné ; j'ai le cœur ferme, & il m'est sensible quand on veut détacher de moi quelqu'un de mes enfans.

NANCAUAKOUET.

Tu as fait un coup genereux, aye toûjours le même courage que tu as eû, & ne faits la guerre que quand je te dirai de la faire, & du côté que je te marquerai. Sache que le Siou m'étant venu demander ma protection, je la lui ai accordée, & qu'il est mon Fils ? qui sont ceux qui voudroient s'opposer à ma volonté ? ta Nation à plusieurs Prisonniers, croi que les ayant pris pour mes enfans ils sont tes freres. Souffriras-tu ton frere Eclave chez toi ? Nettoye ta natte afin que je m'y puisse asseoir tranquillement.

KIOULOUSKAU.

Perrot m'a dit que ta Nation faisoit son devoir. La Motte m'a mandé de Michilimakinak que ta jeunesse étoit en guerre ;

& je ſçai que l'année précedente on l'a fait revenir de ce quartier-là. Aye toûjours la même penſée, ſuis ma volonté, & tu trouveras un Pere qui aime ſes enfans quand ils le meritent.

Je voi que toi Makkathemangoua Renard tu es un jeune homme, ta Nation s'eſt bien détournée de ce que je demandois d'elle, elle a pillé quelqu'un de ma jeuneſſe qu'elle a traité comme l'on traite les Eſclaves, je ſai que ton Pere Onkimaouaſſan qui aimoit les François n'a point eû de part à l'indignité qu'on leur a faite: tu ſuis l'exemple de ton Pere qui avoit de l'eſprit, quand tu n'es pas du parti de ceux de tes gens qui ſe veulent donner à mon ennemi, aprés m'avoir beaucoup indigné & défait le Sioux que je tiens à preſent pour mon Fils.

Déclare à ta Nation de ma part que (quoi qu'elle ne le merite pas) je veux bien encore la prendre ſous ma protection, dans l'eſperance que j'ai qu'elle ne me donnera plus de mécontentement, & que tu t'employeras à lui refaire l'eſprit. J'ai pitié du Siou, j'ai pitié de ſes morts dont je pleure la perte; Perrot va là haut, il parlera à ta Nation de ma part pour la delivrance de leurs Eſclaves: qu'elle l'écoute.

J'aurois ſouhaité voir le Porc-Epi Ca-

peoma, & d'autres Chefs, auſquels j'aurois remis l'eſprit qu'ils ont perdu lors qu'ils ſongent à ſe donner à l'Iroquois qui ne cherche qu'à tromper, & auquel moi qui ai plus d'eſprit qu'eux & qu'ils redoutent, ne puis me fier.

Hé quoi Egominerd, & tous les autres qui paroiſſent vouloir ſe donner à l'ennemi, verront-ils d'un cœur tranquille manger le Miami par l'Iroquois, Ne crojez-vous pas que quand il n'aura plus d'autre viande, il mangera la vôtre. Il veut être ſeul.

Pour vous autres Miamis de Maramek, Nanangouſſiſta, & Micitonga, vous êtes les Chefs de ce grand Village, & je croi que ce n'eſt que par la volonté de tous les autres Chefs qui y ſont que vous êtes venus pour m'écouter.

Je veux croire, comme vous le dites, que vous n'avez point d'autre volonté que la mienne. Perrot vous a dit qu'il falloit lever vôtre feu de Maramek, & vous unir avec les autres Miamis dans un lieu où vous puiſſiez vous oppoſer à l'ennemi, & lui faire la guerre, je ne puis penſer qu'au repos de mes enfans; je n'en puis venir à bout que par la deſtruction de l'Iroquois, & pour accomplir mon deſſein. Il faut que mes enfans s'uniſſent enſemble, afin de

pouvoir plus facilement executer les ordres que je leur envoyerai. Vous avez dit, il y a un an à Perrot, que vous vouliez décendre pour m'écouter ; vous me l'avez mandé par votre Collier & votre Robe que m'a aporté Perimond. Je vous répondois par lui ; mais il ne vous a pas rendu ma réponse. Vous me dites maintenant par celle que vous me presentez que vous n'avez d'autre esprit n'y d'autre cœur que le mien, je vais vous expliquer ma volonté, accomplissez-là.

Je vous declare, mes enfans, que je ne croirai point que les Miamis veuillent m'obeïr que lors qu'ils feront tous ensemble le même feu, soit à la riviere saint Joseph ou dans quelqu'autre lieu qui en soit proche. Je me suis aproché de l'Iroquois, & j'ai des Soldats à Katarakoui, dans le Fort qu'on avoit abandonné. Il faut que vous vous aprochiez aussi de l'ennemi pour m'imiter, & avoir plus de facilité de faire coup sur lui.

Tous mes enfans me disent que le Miami est nombreux, & peut lui seul détruire l'Iroquois : à son imitation tout à peur. Quoi voulez-vous quitter votre païs à votre ennemi ? Ne vous trouvera-il pas en quelque lieu que vous puissiez vous cacher si vous ne lui en disputez pas l'en-

trée. Doutez-vous de mon appui depuis que j'ai commencé la guerre. Il n'a paru qu'une fois à Chichikatia, encore étoit-ce dans le temps qu'ils faisoient semblant de negocier une Paix avec moi : mais presentement que toutes mes armes sont tournées contre lui, pouvez-vous douter que je ne lui ôte le moyen de vous insulter, & que je ne vous facilite pas les desseins que vous pourrez avoir contre lui. Avez-vous oublié que je ne lui faits principalement la guerre qu'à votre consideration, vos morts ne paroissent plus chez lui, ceux des François qui sont morts pour les venger les couvrent. Je vous donne les moyens de faire la même chose, je vous aide de toutes mes forces, il ne tiendroit qu'à moi de le recevoir pour ami, je ne le veux pas à cause de vous qui seriez détruits si je faisois la Paix avec lui sans vous y comprendre.

Perrot monte avec vous pour vous conduire où je desire que vous le suiviez. Faites ce qu'il vous dira, & en m'obeïssant vous trouverez un Pere qui pour votre repos sacrifiera toute sa jeunesse, s'il est necessaire.

Ne vous souvenez vous point de ce que Chichikatia auroit pû dire de Perrot, il n'est pas Esclave, c'est celui que j'ai envoyé pour vous porter ma voix ; je vous

conſidere trop pour vous donner un Eſclave pour avoir ſoin de vous, c'eſt moi qui faits la guerre & non pas lui.

Quand vous avez tué le Loup & l'Anglois, vous m'avez obeï, & ſi Chichikatia l'a délivré lorſque vous l'avez pris, il m'a deſobeï. Je croirai ce que vous me dites, ſi vous changez votre feu pour remplacer celui que Chichikatia à abandonné. J'envoye Perrot pour expliquer mes intentions à tous vos Vieillards, & ſi vous ne croyez ce qu'il vous dira, je lui commande de vous abandonner, & je vous abandonnerai moi même ſans ſonger davantage à vous proteger, & ſans vouloir me mêler de vos affaires & de votre terre. Je veux que mes enfans correſpondent à la protection que je leur donne, ils voyent que ma jeuneſſe meurt tous les jours, ſans que je leur reproche qu'elle meurt pour eux.

Au reſte Ounanguicé, & vous autres Chefs des Nations, je ſuis bien-aiſe de vous avertir principalement, avant que vous me quittiez, que le Commandant de Michilimakinak eſt le ſeul à qui j'ai remis mon autorité dans tous vos quartiers, & qui doit vous expliquer mes penſées, & mes intentions. Les autres Officiers François, comme Courtemanche, Mantet, d'Argenteuil, de l'Iſle, Vincennes, la

Découverte & Perrot, , qui sont parmi vous, lui devant être entierement soûmis.

Que ce soit donc sa voix seule que vous écoutiez, parce qu'il n'y a que lui qui puisse veritablement vous expliquer la mienne, & que vous ne pouvez pas manquer de la suivre sans m'être en même-temps desobéïssans : mais comme il ne peut pas être par tout, il est obligé par necessité de se servir des Officiers que je viens de vous nommer pour être ses Porte-paroles, & vous faire savoir ses intentions qui ne peuvent être autres que lès miennes, & ausquelles pas un de tous ces Officiers, n'y autres de tous les François qui sont parmi vous, ne peuvent ajoûter où diminuer sans manquer à leur devoir. Que si quelqu'un d'entr'eux vous disoit quelque chose qui vous fit de la peine, où dont vous fussiez en doute, ne vous en éclaircissez qu'avec lui & ne vous arrêtez point à tout ce que les autres vous pourroient dire, parce qu'il est le seul, comme je vous l'ai déja marqué, qui peut lever tous vos soupçons & vos doutes, à qui vous devez ajoûter autant de creance que si vôtre Pere vous parloit lui-même.

Retenez bien, mon fils Ounanguicé & vous autres Chefs, ce dernier avis que je vous donne, & suivez le exactement, si

vous

vous voulez que votre Pere vous regarde & vous traite comme des enfans obeïssans.

A peine tous ces Chefs commençoient à sortir de la sale du Conseil qu'il en entra de nouveaux, qui firent à peu prés les mêmes propositions.

Le Comte de Frontenac les écouta. Il ne leur répondit, Monsieur, que quatre jours aprés en ces termes avec les mêmes ceremonies.

OTONTHAGAN.

Ton Pere a toujours été fidéle à ma voix, & il a jusques à sa mort maintenu sa jeunesse dans l'obeïssance qu'ils doivent à Onontio *leur Pere. C'est à toi qui tiens maintenant sa place à l'imiter, & tu ne le saurois mieux faire qu'en faisant vigoureusement la guerre à l'Iroquois, & en vivant dans une grande méfiance avec le Huron, qui veut t'entr'aîner avec lui dans sa perte. Je te sai bon gré d'être décendu exprés, comme tu me l'assure, pour m'avertir de la Paix que le Huron veut faire avec l'Iroquois, & des Colliers qu'il lui envoye auſquels on dit que vous avez eû part; mais il faut que tu saches que cette nouvelle ne m'a nullement surpris, parce que je suis assuré qu'il y a long-temps que le Huron auroit porté son corps à l'Iroquois s'il n'avoit apprehendé les Kiskakons, d'Outaouak*

Cinago, le Nancokoueten, & toi Outaouak du Sable.

Otonthagan mon Fils, peut-être t'és-tu laissé entr'aîner par surprise dans cette méchante démarche, parce que tu es encore jeune, mais Okantican & Ouemakacoyeg, par la bouche de qui tu parles en sont parfaitement informez: je veux bien neanmoins l'oublier, dans l'esperance que j'ai que vous écouterez mieux à l'avenir la voix de votre Pere.

J'ai du regret, Okantican, de la mort de ton Beaufrere Nancauakouet, il s'est un peu écarté de son devoir en tournant son casse-tête du côté des Akancas, mais il n'a jamais eû le cœur Anglois n'y Iroquois comme le Huron. Il paroît par le petit Esclave qu'il m'a envoyé, & que je garderai pour me souvenir de lui, qu'il a eû regret en mourant de m'avoir desobeï. Tu diras à toutes les Nations d'enhaut que je vengerai sa mort lors que nous aurons réduit l'Iroquois. Il faut suspendre du côté des Akancas, & songer à mettre voitre jeunesse incessamment & avant le Printemps en campagne, ils trouveront un refuge au Fort Frontenac que j'ai fait rétablir exprés pour les recevoir en allant & revenant d'Onnontagué.

Voila une couverture, un fusil, pour enveloper les os de mon Fils Nancauakouet,

qu'il faut laiſſer un peu de temps repoſer paiſiblement, & cependant ſonger à laver ſon ſang par celui de l'Iroquois : c'eſt à quoi je vous exhorte par ce Collier, & je vous donne ce ſecond pour le mettre ſur le devant de votre canot, afin de vous barrer le chemin & vous empêcher d'aller venger la Fourche aux Akancas. Tournez ſeulement votre vengeance (comme je vous l'ai déja dit) contre l'Iroquois : & quand vous ſerez à Michilimakinak, ne manque pas toi Okantikan de prier le Commandant d'aſſembler toutes les Nations, & de leur preſenter en plein Conſeil ces Colliers dont je te charge, & d'y faire dire publiquement les paroles que je te dis, & dont je lui envoye copie, afin que perſonne n'ignore mes intentions. Voila un juſte-au-corps que je te donne à toi Otonthagan, & à Okantikan, afin que vous les ſecondiez, & j'y joint cette poudre & ces balles pour vous & vos gens.

MIAMIS.

Pour toi Chichikatia, je t'ai fait ſavoir par avance ce que j'avois dit aux Chefs de Maramek, qui ſont venus avec Perrot pour les obliger à quitter leurs villages pour s'établir auprés du tien : ils m'ont promis d'y porter toute leur Nation, & je leur ai donné des preſens pour les inviter, aprés

avoir chargé Perrot de ne rien oublier pour cela ; j'espere qu'ils me tiendront leur parole & que nous en verrons l'effet avant la fin de l'Hiver. Et si j'aprends par vous autres, ou par quelque autre endroit, que Perrot n'ait pas fait ces derniers efforts pour faire cette jonction, sois assuré que je t'en punirai severement.

Tu as toûjours été si bien intentionné pour les François, & si obeïssant à la voix de ton Pere, que je ne doute point que tu ne contribuë de ton côté à faciliter l'execution de cette affaire, en applanissant toutes les difficultez qui pourroient s'y rencontrer, & en cassant toutes les mottes de terre qui pourroient rendre le chemin raboteux.

C'est pour te convier encore de perseverer dans les bons sentimens que tu as pour ton Pere & pour ses Neveux que je te donne ce juste-au-corps, & un à ton camarade Chef de Chigagou, ces deux carabines, cette poudre & ce plomb.

Assure toutes les Nations d'en haut que je vais continuër la guerre aux Iroquois sans relâche, & porte les à suivre mon exemple en m'imitant aussi de ton côté.

Toutes les assurances que le Comte de Frontenac donnoit aux Outaouaks, qu'il continuëroit la guerre contre les Iroquois, firent d'autant plus d'impression sur leur

eſprit, qu'ils virent arriver pluſieurs de nos Partis un jour auparavant leur départ. Les uns avoient enlevé une petite Sauvage Louve de neuf à dix ans, à une demie lieuë d'Orange, d'autres raportoient qu'ils avoient compté cinquante Iroquois au lac Champlain, tout prêts à venir faire irruption ſur nos habitations. Ils furent témoins en même temps que la Durantaye, dont ils connoiſſoient la valeur, eut ordre d'aller au devant d'eux avec deux cens hommes d'élite. Nos Iroquois du Saut arriverent pour lors fort conſternez, non-ſeulement de n'avoir rien fait; mais d'avoir perdu deux de leurs gens qui leur avoient été enlevez par la trahiſon d'un faux-Frere; & le retour précipité d'un Sauvage du même lieu, qui étoit allé avec ſept autres vers Onnontagué, leur fit bien juger que l'on cherchoit toutes ſortes de voyes pour harceler nos ennemis. Celui-ci n'eût que le temps de caſſer la tête aux priſonniers pour ſe ſauver au plus vîte, n'ayant ſçû ce qu'étoient devenus ſes camarades.

L'on ne perdit donc point de temps, Monſieur, pour couper chemin aux Iroquois que l'on ſavoit être au lac Champlain. La Durantaye s'étant mis en canot avec ſon monde arriva à Sorel, & mon-

tant quinze lieuës dans la riviere de Chambli juſques à la vûë du Fort, avec toutes les précautions que peut aporter un Capitaine extrémement judicieux, qui cherche à ſurprendre ſans être ſurpris, connût par les piſtes toutes fraîches des Iroquois que ſes découvreurs avoient vûs, qu'ils n'étoient pas loin. Il ſe jetta auſſitôt dans les bois, & marchant toute la nuit dans des chemins impratiquables, malgré la pluye & le mauvais temps, il les aperçût le lendemain le long d'une liſiere des deſerts de Boucherville.

C'en fut aſſez à des gens qui ne reſpiroient que la gloire, pour donner deſſus. Ils vinrent fondre tout à coup ſur les Iroquois avec tant de viteſſe & de violence, qu'aprés leur avoir tué ou bleſſé les deux tiers, ils ne donnerent pas le temps aux autres de ſe reconnoître. Nos Sauvages ne ſe donnerent pas le loiſir de lever les chevelures, ils ſe contenterent ſeulement de couper les têtes de cinq.

Pendant que l'on ſe battoit vigoureuſement, que pluſieurs bleſſez s'échapoient dans les bois, que le reſte abandonnoient leurs armes & quittoient leurs habits pour mieux courir, l'on en trouva un qui ſe gliſſoit ſur le ventre le long de la paliſſade du Village, en attendant que le grand

feu fut passé. On lui coupa les jarets jusques à ce que l'on disposa de lui dans une meilleure occasion.

La Durantaye revint le même jour de son expedition à Montreal, n'ayant perdu que deux hommes.

Le Comte de Frontenac envoya un Exprés à nos Outaouaks qui s'étoient arrêtez à trois lieuës de la Ville, pour les prier de venir voir brûler un Iroquois, & en boire le boüillon, pour parler dans leurs termes.

L'avidité que ceux-ci avoient de se trouver à ce délicieux repas, les fit marcher toute la nuit. Aprés beaucoup de congratulation que les Chefs se firent les uns aux autres à leur arrivée, l'on fit chanter le prisonnier suivant la coûtume jusques à la pointe du jour, pour se disposer à une autre ceremonie. Les Outaouaks voyant qu'il perdoit tout son sang, commencerent à s'attrister & à perdre esperance de s'en bien divertir. Il mourut, heureusement pour lui, à la pointe du jour. Tout le seul régal qu'ils eurent fut de le traîner à la voirie, & de lui couper la tête pour en faire un festin. Cette conjoncture ne laissa pas de faire impression sur ces Sauvages, qui virent que l'on continuoit tout de bon à faire la guerre.

Aussi-tôt que la Durantaye fut arrivé le Comte de Frontenac détacha des Sauvages du Saut pour aller attendre les fuyards prés de leur païs, & les charger dans un temps que leur déroute & l'épouvente rendoient en quelque façon leur perte assurée. Ils raporterent seulement deux chevelures, & amenerent deux prisonniers, dont ils firent present à ceux de sa Nation & de la Montagne, pour remplacer leurs morts, sans les avoir fait voir auparavant à ce General. Il leur fit connoître leur faute par un discours éloquent, mêlé de douceur & de fierté, qui les fit rentrer en eux-mêmes; de sorte qu'ils lui jurerent par tout ce qu'ils avoient de plus saint, qu'ils lui ameneroient d'orénavant tous les prisonniers, pour en disposer à sa volonté. Ils produisirent donc ces deux Esclaves, dans un conseil qu'il tint exprés, où tout ce qu'il y avoit d'Officiers assisterent en foule, pour deliberer de ce que l'on en feroit; mais sa generosité, ou la prudence & la politique qui y avoient beaucoup de part, l'obligea de leur donner la vie & de les leur rendre. Ce resultat lui attira autant d'amour qu'il s'étoit acquis d'autorité par ses menaces.

Le Canada qui ne subsiste que par les

secours qui lui viennent de France, commençoit déja à être dans une grande impatience de voir arriver les Vaisseaux. L'on aprehendoit que quelques Corsaires Anglois ne croisassent à l'entrée du fleuve. Quoique nos Vaisseaux n'arrivent guere qu'en flote, il y en a toûjours quelques-uns qui s'écartent pendant la route. L'on savoit qu'il y avoit une Fregate & un Brigantin Anglois qui rodoit assez tous ces parages. L'on aprit que la barque & la chaloupe d'un bourgeois de Quebec, qui venoit de Montloüis avoit été enlevée, que ce proprietaire avoit été contraint de se sauver lui troisiéme sur un cajeu, qui perit. L'on eut cependant la consolation de voir arriver une flotte de huit Vaisseaux qu'un Officier de Roi avoit convoyé, & l'on aprit d'ailleurs que Bonnaventure, Capitaine de Fregate, avoit fait débarquer heureusement au bas de la riviere de Petagoüet les munitions de guerre & de bouche, destinées pour le Fort de Natehoüat dans Lacadie, aprés s'être battu contre un Anglois qui l'avoit bien maltraité. Les nouvelles de Lacadie portoient aussi que les Abenaguis s'étoient remis à faire la guerre, qu'ils avoient fait plusieurs courses sur les Anglois dont ils avoient tué une trenteine, & qu'ils avoient surpris un pe-

tit bâtiment dans la rade d'une petite Iſle, ſur lequel ils en tuërent & bleſſerent vingt-cinq.

Nos Hurons de Michilimakinak n'étoient pas ſi bien intentionnez pour nous que ceux-ci. Ils ne cherchoient qu'à troubler le repos & la tranquilité de nos autres Alliez. Ils fauſſerent toutes les proteſtations d'alliance qu'ils avoient jurées au Comte de Frontenac. Ils ſe déclarerent ouvertement contre nous. En effet, Monſieur, les Iroquois qui faiſoient tout ce qu'ils pouvoient pour les attirer dans leurs interêts, leurs avoient envoyé trois Députez, avec autant de Colliers, pour les engager à conclure cette Paix qu'ils ſouhaitoient avec tant de paſſion.

Ce ſeroit une trés-grande diſcuſſion de vous expliquer tous les motifs qu'ils avoient de ſe ſouſtraire de l'obeïſſance que ils avoient toûjours promiſe. L'interêt ſeul & le debit d'eau-de-vie chez eux en étoient les plus preſſans. Ils ſe plaignoient que l'on refuſoit de prendre leurs grands caſtors ſelon leur poids, & ils prétendoient boire à leur fantaiſie.

Il n'eût pas été fort difficile de remedier à l'un ſi les marchandiſes n'avoient pas été ſi cheres par les riſques que l'on court de les aporter de France, & ſi les

Agens de la Ferme du castor n'eussent pas voulu s'arrêter à cette circonstance, qui leur paroissoit préjudiciable. Mais quelle apparence, Monsieur, de consentir à un commerce d'eau-de-vie, qui ne pouvoit causer que le desordre & le scandale, la ruïne & la perte de quantité d'ames que l'on a tant de peine à élever à la connoissance du vrai Dieu. La boisson les abrutit si fort, que pour peu qu'ils en prennent ils ne font point difficulté de commettre toutes sortes de crimes. Tout est permis à celui qui est ivre. L'homicide & le parricide en sont les suites ordinaires, & ils croyent en être quitte pour dire, j'étois ivre quand j'ai tué un tel, & sous prétexte que le crime est impuni chez eux, parce qu'ils sont tous égaux, ceux qui conservent de loin quelques animositez contre quelqu'un de leurs Freres, s'enivrent d'un propos deliberé pour en tirer vengeance. Il étoit donc plus glorieux au Comte de Frontenac, & plus avantageux en même temps pour l'accroissement de la Foi, de se voir exposé de perdre quelques-unes de nos Nations Alliées, que de souffrir de pareils desordres.

Les Hurons qui étoient donc les premiers mobiles de cette grande desunion dont on étoit menacé à tout moment, en-

voyerent des Députez au Comte de Frontenac avec un Collier, pour ſavoir ſa derniere reſolution ſur la Paix avec l'Iroquois. Il n'eut garde d'accepter ces propoſitions; il leur laiſſa la liberté de faire ce qu'ils voudroient, ne leur demandant autre choſe ſinon qu'ils ſe ſouvinſſent de l'avis que il leur donnoit, que toutes les démarches que les Iroquois faiſoient n'étoient que pour les mieux ſurprendre, & les trahir à la premiere occaſion. Que l'exemple ſeul de la mort récente de Kouchekoue & de ſes camarades qui avoient été tuez à la vûë des Députez qui venoient leur propoſer la Paix, devoit les faire ſortir de l'aveuglement où ils étoient, qu'au reſte il ſe paſſeroit bien d'eux pour faire la guerre aux Iroquois.

La deſolation ne fut pas ſi grande que on l'auroit pû ſe le perſuader. Le Kiskakon n'agit point comme le Huron. Il dit nettement qu'il n'avoit point de part à tout ce qu'il avoit fait, & qu'il étoit bien aiſe de le lui déclarer que ſa Nation ſuivroit toujours la voix d'*Onontio*, ſoit qu'il voulut la paix, ſoit qu'il voulut la guerre.

L'Outaouak Cynago en dit autant, & le Nepicirinien ajoûta, que pour lui il ne vouloit

vouloit point retourner en ſon païs ; mais qu'il demeureroit auprés d'*Onontio*, pour être témoin des entrepriſes qu'il diſoit être ſur le point d'executer. L'Envoyé des Hurons qui étoit double & artificieux, fut aſſez ſurpris de voir que l'on n'étoit pas de ſon ſentiment. Tels ont été les mouvemens de guerre de ces Sauvages, à qui il ne manque qu'un peu de diſcipline dans l'Art Militaire pour embaraſſer des Generaux les plus experimentez. Il ne falloit pas un homme moins habile que Monſieur de Frontenac pour réduire une pareille Nation ſous l'obeïſſance du Roi. J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre trés-humble, &c.

X. LETTRE.

Arrahtio Ambassadeur Iroquois demande la Paix.

Otaxesté Chef Oneyout, médiateur de la Paix, s'offre pour ôtage.

Le Comte de Frontenac donne ordre aux préparatifs de la guerre contre les Iroquois, nonobstant la nouvelle de la Paix entre la France & l'Angleterre.

Grande consternation parmi les cinq Nations Iroquoises, de la mort du redoutable la Chaudiere Noire, tué par des Algonkins.

Mort du fidelle Aurioüaé, Auteur des dernieres guerres des Iroquois.

Les Iroquois sont choquez contre le Chevalier de Bellomont General de la Nouvelle Angleterre, qui veut les regarder comme sujets de la Couronne.

Different du Comte de Frontenac avec ce General sur ce sujet.

MONSEIGNEUR,

Que de vertus éclatantes dont j'ai été

autrefois témoin dans votre perſonne, & que de ſujets pleins de gloire & d'honneur j'aurois à tracer ici. En effet, votre vie n'eſt qu'un tiſſu & un amas d'objets qui vous ont fait tant d'honneur dans l'Egliſe ; mais au milieu de ce qui peut vous donner un ſi grand relief dans le monde c'eſt l'eſtime particuliere que le plus grand Roi de la terre fait de votre merite qu'il a reconnu par un eſprit de diſcernement ſi judicieux. Le Clergé de France peut ſe vanter d'avoir un des plus ſavans Prélats de la Chrétienté, un ſecond Auguſtin, & une des plus fermes & inébranlables colonnes de l'Egliſe.

Ce n'eſt pas ici un endroit à rapeller tout ce que j'ai connu ſi particulierement en vous, Monſeigneur, c'eſt un ſujet bien different qui m'engage d'avoir l'honneur de vous écrire. Vous avez été ſurpris ſans doute quand vous avez apris ma metamorphoſe, ce que c'eſt que la biſarrerie & l'inconſtance du cœur humain. Je ſuis preſentement un Iroquois, & vous me permettrez que je vous entretienne de quelques faits qui regardent cette Nation.

L'éloquence a de grands attraits, elle touche l'oreille, elle anime les paſſions, elle fortifie l'eſprit, elle excite les affections de l'ame, elle a un don de perſua-

der quand elle s'inſinuë agreablement, & ſi elle ne vient pas toûjours à bout de ſes deſſeins, elle ébranle du moins les eſprits.

Otaxeſté Chef Onneyout, qui ſe trouvoit comme médiateur de la Paix entre nous & les Iroquois, étoit naturellement éloquent ; il faiſoit tout ce qu'il pouvoit pour inſpirer les ſentimens de Paix à ceux-ci. Il avoit été aſſez heureux pour fléchir une partie de ſa Nation, & il engagea les Onnontaguez, les Goyogouins, & les Tſonnontouans, à envoyer au Comte de Frontenac deux Députez des plus conſiderables pour parler d'un veritable accommodement.

Arrahtio qui en étoit un des Anciens d'Onnontagué, porta la parole au nom des quatre Nations. Il s'excuſa d'abord dans l'Audience publique qu'on lui donna d'avoir été ſi long-temps à executer ce que Otaxeſté leur avoit conſeillé de faire pour rentrer en grace auprés de leur Pere *Onontio*, & de ce que les Tſonnontouans qui étoient occupez à pleurer la mort de leur Chef, tué par les Outaouaks, avoient beaucoup tardé à venir. Il preſenta enſuite cinq Colliers.

PREMIER COLLIER.

Mon Pere, vos enfans les Iroquois, principalement les Onnontaguez, dans le

desir qu'ils ont de la Paix, viennent faire le chemin avec les Onneyouts, qui ont déja commencé les premiers pas pour aller & venir librement, tant par eau que par terre, pour terminer les affaires.

SECOND COLLIER.

Par la moitié de ce Collier je te donne, *Onontio* mon Pere, une portion cordiale, pour faire sortir de ton cœur tout le chagrin que nous pouvons t'avoir donné par le passé.

Par l'autre moitié je t'assure que j'ai arrêté toutes les haches de ma jeunesse, en sorte que je n'ai pas laissé partir aucuns Partis depuis la campagne d'Onnontagué.

TROISIE'ME COLLIER.

Les quatre Nations d'enhaut reconnoissent leur faute, & le châtiment qu'ils ont reçû dans la campagne de l'année derniere les rend sages & les met hors d'état de ne plus donner occasion de les châtier de la sorte.

QUATRIE'ME COLLIER.

Je ne prends presentement que des pensées de Paix, à l'imitation de mes anciens Peres qui conservoient toûjours la Paix avec *Onontio*, & pour cet effet j'attache par ce Collier le Soleil, pour dissiper les broüillards des méchantes affaires du passé.

CINQUIE'ME COLLIER.

La reſolution de Paix eſt priſe, quoi que l'on m'ait tué pluſieurs de mes Conſiderables, cela ne m'a pas fait perdre l'eſprit, & je faits par ce Collier une foſſe pour mettre les morts ſans vouloir les venger. Les Onnontaguez & les Onneyouts entreprennent de faire accepter à toutes les Nations Iroquoiſes ce qu'ils avancent par ces Colliers.

Arrahtio s'adreſſant aux Jeſuites qui étoient à ce Conſeil, leur dit: nous ſommes dans la reſolution d'embraſſer la Foi ſelon les inſtructions que vous nous en avez donné pendant que vous demeuriez avec nous.

Otaxeſté avoit beaucoup fait que d'avoir engagé ces quatre Nations à envoyer des Deputez au Comte de Frontenac. Toutes ces propoſitions de Paix ne paroiſſoient pas encore bien ſolides. Comme ce General ne voyoit pas revenir les Eſclaves François, n'y ceux de ſes Alliez, il ſe défia de cette negociation. Otaxeſté, qu'il aimoit, leur ſervit de Sauvegarde, car il n'auroit pû s'empêcher de les faire repentir de leur faute. Il voulut ſuſpendre encore ſon reſſentiment, & leur accorda à deliberer le lendemain, ſur les aſſurances qu'ils lui donnerent de leur bonne foi.

Otaxeſté porta la parole pour toutes les Nations dans la ſeconde Audience : il exagera beaucoup la triſteſſe où elles étoient de la perte de tant de Chefs & de guerriers que les François & leurs Alliez avoient tué depuis quelque temps. Ce Chef qui ſe voyoit écouté favorablement tâchoit de perſuader la ſincerité des Iroquois, (c'eſt une qualité qui leur eſt bien extraordinaire) & s'offrit même de reſter pour ôtage ; marque de la droiture avec laquelle ils agiſſoient.

Le Comte de Frontenac n'avoit garde, Monſeigneur, de le recevoir pour ôtage, il étoit pleinement convaincu de ſa fidelité, & de celle de quelques cabanes Onneyoutes. Il vouloit avoir pour garant un autre Chef, duquel il pût croire qu'il reſtoit dans l'eſprit quelques mauvaiſes impreſſions, & non pas un enfant ſoûmis à ſon Pere tel qu'étoit Otaxeſté, qui avoit ſa cabane au Saut. Il les preſſa fort de s'expliquer, & leur dit même que s'ils n'avoient pas d'autre choſe que ce qu'ils lui avoient dit la veille, le chemin leur étoit libre pour s'en retourner, & qu'il verroit de ſon côté ce qu'il auroit à faire.

Ce diſcours ſi ſec les embaraſſa un peu. Enfin ſoit que la politique ou que la neceſſité les obligea de ſe tirer adroitement

de l'embarras où ils s'alloient plonger ; Arrahtio s'offrit de reſter pour ôtage de la part des quatre Nations, & Oraxeſté s'en retourna porter le Reſultat de la députation.

Les Aniez, qui ne paroiſſoient point prendre part dans cette négociation laiſſoient agir les autres ſans s'en mettre beaucoup en peine, parce qu'ils ſe flâtoient de la protection des Anglois leurs voiſins.

Le Comte de Frontenac reſolut d'y envoyer l'Hiver de Louvigni à la tête de cinq cens hommes. La quantité de néges qu'il y eût dans ce temps empêcha les habitans des iſles & de la côte du Sud de ſe mettre en marche ; ce qui fit avorter cette entrepriſe qui auroit donné un grand poids aux affaires, ſi d'ailleurs Abraham Officier des Milices d'Orange n'eût aporté une Lettre de la part de Pitre Schayler Colonel, Commandant à Orange, & de Delluys Miniſtre de ce lieu, par laquelle ils mandoient au Gouverneur de Montreal que la Paix étoit faite entre les Couronnes de France & d'Angleterre, dont il lui envoyoit les articles. Le Comte de Frontenac à qui l'on dépêcha un Exprés, demanda aux Envoyez Anglois s'ils n'avoient pas amené avec eux les priſonniers François qui pouvoient être dans leurs

quartiers ? Ils dirent que l'abondance des néges avoit rendu les chemins presque impraticables. Il differa aussi de rendre les leurs jusqu'à ce que la navigation fut ouverte. Quoi que ceux ci asseurassent qu'ils avoient arrêté la hache de leurs Sauvages, on ne laissa pas de continuër les préparatifs que l'on avoit commencez pour un parti en canot, suivant les démarches que l'on verroit faire aux Iroquois.

L'on aprit, Monseigneur, que ceux-ci étoient à la chasse aux environs du Fort Frontenac, au nombre de trente à quarante Onnontaguez, commandez par le fameux la Chaudiere Noire, Chef de guerre, qui avoit dit à quelques François du Fort que les Anciens devoient incessamment partir pour conclure la Paix, & que en attendant leurs jeunes guerriers devoient aller en guerre contre les Outaouaks, pour venger la mort de plus de cent des leurs qui avoient été tuez depuis un an.

Ce procedé si inégal faisoit bien connoître le caractere de ces Barbares, toûjours alterez du sang humain, jusques à sacrifier le repos public à leur vengeance.

Pendant que la Chaudiere Noire chassoit aux environs du Fort, sans que la Gemeraye qui y commandoit pût en attirer

dedans quelqu'un, il ſurvint une trentaine de jeunes Algonkins qui donnerent ſi vigoureuſement ſur eux qu'ils en tuërent une vingtaine ſur la place, firent ſix priſonniers avec deux femmes. Les Algonkins perdirent ſix de leurs plus braves. Ce coup fut d'autant plus ſenſible aux Iroquois que l'on trouva parmi les morts la Chaudiere Noire, qui avoit été tué par de jeunes guerriers, dont le plus âgé n'avoit que vingt ans. Ce Chef qui étoit la terreur de toute l'Amerique Septentrionale, ne pût s'empêcher de dire en mourant *Faut-il que moi qui ai fait trembler toute la terre, meure de la main d'un enfant.*

Les Iroquois ont toûjours ſi à cœur cette action, que quelque Paix qu'il puiſſe y avoir entre ces deux Nations, ils s'en vengeront tôt ou tard ſi jamais ils ſe rencontrent. Sa femme fut auſſi du nombre.

La conſternation univerſelle qui s'étoit répanduë parmi les cinq Nations Iroquoiſes ſur la mort de ce grand Chef, fut un prétexte pour differer l'execution de la parole qu'ils avoient donnée de venir au Printemps achever ce qu'Arrahtio & Otaxeſté avoient propoſé l'Automne dernier, ſoit que cela fut vrai ou faux, du moins la perte de ce Chef les déconcerta ſi fort que la triſteſſe où ils étoient leur fit ceſſer tous leurs projets.

RPJCB

Le fidel Auriouaé arriva à Quebec quelque temps aprés ces nouvelles, il y avoit un an qu'il en étoit abſent, il avoit été chaſſer pendant ce temps avec les Goyogouins ſa Nation, & s'en revint chercher ſon aſile ordinaire auprés de ſon Pere le Comte de Frontenac. Il fut attaqué d'une pleureſie qui lui cauſa la mort trois jours aprés ſon arrivée. Il avoit donné trop de marques de ſa fidelité au ſervice du Roi, pour ne pas meriter quelque diſtinction à ſes funerailles.

Comme il étoit inſtruit des miſteres de la Religion on lui fit ſes Obſeques avec les Ceremonies Eccleſiaſtiques, & il avoit donné tant de preuves de ſa valeur qu'on lui rendit celles que l'on accorde d'ordinaire aux Officiers. Il avoit une penſion du Roi, & il ne manquoit pas d'aller tous les mois chez le Treſorier de la marine *chercher ſa lune*, qui étoit ſa paye.

Comme on lui parloit en mourant de Jeſus-Chriſt, que les Juifs avoient crucifié, il s'écria : que n'étois je là, j'aurois vengé ſa mort, & je leur aurois enlevé la chevelure.

La nouvelle de la Paix entre la France & l'Angleterre fut derechef confirmée par les Anglois, qui renvoyerent au Port-Royal les priſonniers François qui ſe trou-

verent chez eux, & laiſſerent au Baron de ſaint Caſtin la copie du traité de Paix, pareille à celle que le Chevalier de Bellomont Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avoit envoyé à Quebec, mais les Abenaguis furent bien ſurpris de ce que l'on ne leur rendoit point les leurs à une Paix generale.

Ce mépris qu'ils crûrent que les Anglois avoient pour eux dans une conjoncture ſi honorable, leur auroit fait continuër leurs courſes ordinaires ſans les ordres qu'ils reçûrent du Comte de Frontenac de ſuſpendre pour quelque temps leurs haches. Ils avoient fait des coups aſſez conſiderables pendant l'Hiver : les chevelures enlevées & la quantité de priſonniers qu'ils avoient, ſuffiſoit pour que les Anglois commençaſſent à ſe laſſer de tous les maux qu'ils reſſentoient tous les jours. Nous reçûmes à la fin une vingteine de priſonniers de toute ſorte d'âge. On leur remit les leurs qui auroient été en petit nombre ſi l'on avoit eû égard aux larmes de pluſieurs enfans qu'on ne jugea pas être d'âge à pouvoir choiſir le lieu de leur demeure. Ceux qui étoient entre les mains des Iroquois étoient aſſez à plaindre. Le Chevalier de Bellomont vouloit s'en rendre maître pour nous les renvoyer ; le

Comte

Comte de Frontenac le remercia de son entremise ; ç'eût été une foiblesse trés-grande à ce General que de se servir de ce canal, l'on eût crû que les Iroquois eussent été sous l'entiere domination de l'Angleterre, c'étoit à nous à continuër l'accommodement qui étoit déja commencé entre ces Sauvages & nous indépendamment de la Paix de l'Europe ; c'étoit d'eux-mêmes que nous voulions recevoir les nôtres jusqu'à ce que la Cour en eût décidé, ou du moins que les deux Couronnes eussent choisi des Commissaires. D'ailleurs cette prétenduë domination des Anglois sur les Iroquois & sur d'autres Nations, est une chimere qui se détruit d'elle-même par le temps considerable que nous avons pris possession de ces terres, tant par les Missions que par les Garnisons que nous y avons eûës. Le refus que fit le Comte de Frontenac de recevoir de leur part nos François Esclaves, ne diminua rien de la bonne intelligence qui devoit être entre les deux Nations ; il pria le Chevalier de Bellomont de faire faire raison aux Abenaguis de plusieurs de leurs gens que l'on gardoit à Baston, que cela l'avoit empêché de les obliger à lui remettre plusieurs Anglois qu'ils avoient, qu'il feroit tous ses éforts pour les arrêter, mais qu'il les

savoit si fort irritez qu'il ne pouvoit absolument se promettre d'empêcher ceux de Lacadie de continuër leurs hostilitez.

Les Nations Outaouakses étoient dans des mouvemens continuels qui nous donnoient beaucoup d'inquietude, la plus grande partie vouloient abandonner nos interêts. Ce délabrement ne pouvoit avoir que des suites trés-fâcheuses. L'Iroquois même profite de cette desunion, & lors qu'il voit des Nations en divorce il fait mieux son coup sur eux; il n'y avoit que les Outaouaks Cinagos, les Kiskakons; & les gens du Sable qui vouloient tenir pour nous.

Chingouessi Chef des Cinagos se rendit à Quebec au mois de Juillet avec des Députez des deux autres Nations, pour se plaindre de la mes-intelligence de leurs freres; il presenta au Comte de Frontenac un Collier en particulier, sans la participation de ceux qui l'avoient accompagné, & lui dit. Mon Pere, je suis venu ici pour vous écouter & vous obeïr; j'espere que ceux qui sont venus avec moi, les Culs-coupez & les Sablez, aprés avoir entendu votre parole ne persisteront point dans la résolution où ils sont de quitter leur feu de Michilimakinax pour l'aller faire ailleurs. Je suis résolu, & tous ceux de ma

Nation, de faire mon feu auprés de celui des François & de mourir avec eux. Comme je m'opose à ceux qui veulent le porter ailleurs, je crains qu'il n'y ait des gens mal intentionnez qui ne veüillent m'empoisonner; c'est ce qui fait que je te donne ce Collier, pour te prier de me faire donner un preservatif contre la medecine qu'ils pourroient me donner.

Le Comte de Frontenac les assembla, Monseigneur, deux jours aprés, & leur parla de la sorte.

Mes enfans, j'ai bien de la joye que vous soyez venus me voir pour écouter ma parole: j'ai oüi dire qu'il y a de mauvais esprits qui font ce qu'ils peuvent pour faire lever le feu de Michilimakinak, & vous faire separer les uns des autres.

Je ne croi pas que les veritables hommes prennent cette mauvaise pensée; la mienne est toûjours que vous restiez là où vous êtes maintenant jusqu'à ce que les affaires soient bonnes, & que vous soyez hors de risque; pour lors je verrai avec vous à choisir une terre où vous trouviez vos commoditez pour la vie, pour la traite, & où vos enfans puissent vivre en repos.

Vous voyez que depuis que votre feu est allumé à Michilimakinak vous y avez eû toûjours de l'avantage sur vos ennemis,

votre jeuneſſe y eſt augmentée, & ſi vous vous ſeparez les uns des autres il arrivera que vous trouvant moins forts votre ennemi vous mangera ſans peine & vous ira chercher en quelque lieu que vous vous retiriez: ce n'eſt pas l'éloignement qui lui fait peur, c'eſt le nombre des hommes ramaſſez enſemble qui l'empêchent de s'aprocher de leurs villages.

Toi Kiskakon, toi Nation du Sable, & toi Cinago, qui êtes venus ici pour écouter ma voix de la part de votre village, voici chacun un Collier que je vous donne, je vous lie tous les trois enſemble. Ces trois Colliers vous diſent de quitter la penſée de lever le feu de Michilimakinak, & de ne vous point ſeparer n'y deſunir les uns d'avec les autres juſques à ce que les affaires ſoient meilleures.

En leur donnant les preſens.

Voila ce que je vous donne pour vous recompenſer d'être venus chercher ma parole: lors que je ſerai à Montreal je vous apellerai au Conſeil, je vous parlerai, & aux autres qui y ſont. Je parts demain, je ſerois bien aiſe que mes enfans me fiſſent compagnie juſques-là.

Je ne baiſſe point le Caſſe-tête contre l'Iroquois, au contraire je ſuis reſolu de les fraper plus fortement que jamais s'ils n'exe-

cutent bien tôt ce qu'ils m'ont promis, c'eſt-à-dire de me ramener tous mes priſonniers & les votres, & vous pouvez vous aſſurer que je ne ferai jamais de Paix avec eux que tous mes enfans n'y ſoient compris. Méfiez-vous toûjours de l'Iroquois, il vous trompera : faites bonne découverte dans votre route, regardez bien devant & derriere vous.

Le Comte de Frontenac trouva à ſon arrivée à Montreal Longekan Chef des Kiſkakons, & autres Conſiderables, qui n'avoient pas accompagné Chingoueſſi à Quebec. Ce Chef avoit été fort ébranlé pour ſuivre le torrent de bien d'autres qui vouloient ſe rendre chez les Iroquois : il parut à la fin rentrer en lui-même, du moins il fit ſemblant d'oublier le deſſein qu'il avoit eû d'abandonner Michilimakinak. Pour ce qui eſt des Hurons pluſieurs ayant quitté nos interêts ſe joignirent aux Tſonnontouans, & firent coup dans les deſerts de Michilimakinak, où ils tuërent du monde.

Sainte Joüanne, l'un des Chefs de guerre de ces premiers qui étoient avec nous, ſe mit en marche pour arrêter ces transfuges ; il les joignit dans la riviere de Michigan, il les tua à la reſerve de quatre qui ſe ſauverent en canot. Tonti qui étoit Commandant de Michilimakinak, crût

qu'il étoit de ſon devoir de donner un exemple qui pût inſpirer de la crainte à ceux qui ſe haſarderoient de nous quitter, pour venir égorger enſuite leurs freres, il en fit brûler un. C'eſt ainſi, Monſeigneur, que l'on eſt contraint en Canada de repouſſer le feu par le feu. Si le Comte de Frontenac en eût d'abord agi de même avec les Iroquois, il eut arrêté cours à bien des maux.

Les Marchands qui avoient prêté leurs effets aux Voyageurs pour faire la traite chez les Outaouaks, ſuplierent Mr. de Frontenac de les faire décendre pour en être payez : leur ſejoûr qui étoit trop long auroit été fort préjudiciable au païs. D'ailleurs le retour des François auroit donné trop d'ombrage à ces Députez, qui étoient toûjours avec nous, s'ils n'euſſent été prévenus par les raiſons qu'on leur fit entendre. Il ſurvint heureuſement une conjoncture qui fit beaucoup de plaiſir au Comte de Frontenac quelques jours auparavant le départ de Cheingoueſſi. Segayeſté Sauvage du Saut qui avoit accompagné Otaxeſté, & les autres Députez qui s'en retournerent porter aux Iroquois les dernieres réſolutions de leur Pere *Onontio*, arriva à Montreal chargé d'un Collier, de la part du Conſeil d'On-

nontagué. Ce Collier disoit que les Onnontaguez étoient occupez à pleurer la mort de la Chaudiere Noire, & de leurs guerriers, tuez ou pris par un Parti d'Algonkins, qu'ils n'ont pas la force de marcher, qu'ils prient *Onontio* de ne se point ennuyer, parce que tous leurs plus Considerables, & ceux qui avoient de l'esprit sont morts, & qu'ils n'ont plus personne qui soit capable de leur en donner; l'exhortant de leur renvoyer Arrhatio leur ôtage, & les Prisonniers faits dans ce dernier coup, & de faire partir le Capitaine Maricour qui pourroit ramener les François qui sont Esclaves chez eux. Ce jeune Sauvage ajoûtoit que les Iroquois lui avoient paru resolus de faire la Paix avec nous, mais qu'il ne les croyoit pas dans les sentimens de la conclure avec nos Alliez.

Il n'en falut pas davantage, Monseigneur, pour toucher vivement ces Députez Outaouaks qui avoient peur de devenir notre victime; mais le Comte de Frontenac sçût bien rassurer leurs esprits qui paroissoient accablez, lors qu'il rejetta ce Collier au nez de celui qui s'en étoit chargé, & lui dit que puisque les Iroquois pleuroient pour un coup si peu important, il leur donneroit bien tôt matiere de pleu-

rer d'une autre ſorte, & leur feroit encore ſentir la peſanteur de ſon caſſe-tête.

Vous pouvez voir par ce Collier (s'adreſſant aux Outaouaks) qu'il ne tient qu'à moi de faire la Paix pour moi ſeul. Si je continuë la guerre, ce n'eſt que pour vous que je le faits. Je n'agis point en ſecret, & ne conclurai jamais une bonne affaire ſans vous y comprendre, & retirer vos priſonniers comme les miens; ayez donc toujours le caſſe-tête à la main, voila de la poudre & des balles que je vous donne pour vous battre ſur la route & pour aller chez les Iroquois. Ainſi fut congedié ce Sauvage & les Outaouaks.

Egredere, Onnontagué de Nation, qui demeure à la Montagne, eut de la peine de voir en cette rencontre le peu de ſincerité de ſes freres. Quoi qu'il les eut quittez pour demeurer avec nous, il ne laiſſoit pas d'avoir beaucoup de relation avec eux autant que ſa fidelité ne l'engageoit point contre ſon devoir. Il pria le Comte de Frontenac de trouver bon qu'il envoya à Onnontagué ſa Nation le même Tegayeſté de ſon Chef, ſans qu'il parut que ce fut de ſa part. Comme ce meſſage étoit aſſez indifferent au Comte de Frontenac, il y conſentit. Egredere le chargea de trois branches de porcelaine.

La premiere étoit selon leur stile ordinaire, pour déboucher les yeux aux Onnontaguez, & les prier de cesser leurs larmes.

La seconde étoit pour leur laver la gorge. La troisiéme pour effacer le sang qui étoit répandu sur leurs nattes.

Ces trois branches étoient pour ainsi dire un compliment de condoleance que il leur faisoit sur la perte du fameux la Chaudiere Noire, qui leur étoit sans doute bien sensible. Il y joignit un Collier & chargea Tegayesté de dire ces paroles aux Onnontaguez.

Par la premiere moitié. Je t'ordonne qu'aussi-tôt que le porteur te presentera ce Collier, tu envoye par toutes les Nations Iroquoises pour leur dire d'amener tous les prisonniers François & Sauvages leurs Alliez, & ceux qui n'écouteront point cette parole sont morts.

Par l'autre moitié. Je vous conseille, vous Onnontaguez, quand même les autres Nations ne voudroient pas venir, de décendre incessamment à Montreal, & d'amener tous les prisonniers. N'ayez point de crainte il ne vous arrivera rien de fâcheux, & n'écoutez point les Anglois, qui ne vous donnent des conseils que pour votre perte. Si vous n'écoutez

pas ma parole, je ſerai le premier à vous aller faire la guerre.

Les Outaouaks partirent enſuite. Monſieur de Montigni Grand-Vicaire de Monſieur l'Evêque, profita de cette eſcorte pour aller établir des Miſſions dans le Miſiſſipy.

L'on aprit, Monſieur, par Lacadie la confirmation de la Paix generale concluë en Europe. Monſieur le Comte de Pontchartrain envoya des Lettres de cachet au Comte de Frontenac, à Monſieur l'Evêque, & au Conſeil Souverain, pour en rendre graces à Dieu.

Il étoit aſſez indifferent au Canada d'avoir la Paix avec la Nouvelle Angleterre, celle des Iroquois nous étoit plus de conſequence. Le Chevalier de Bellomont prétendoit qu'elle ſe fit par ſon entremiſe. Il ſe plaignit par des Députez qu'il envoya au Comte de Frontenac, que les Iroquois étant ſujets d'Angleterre, on leur avoit tué ou enlevé quatre-vingt quatorze guerriers depuis la publication de la Paix.

Les Iroquois n'étoient pas tout-à-fait du ſentiment de ce General, qui vouloit les rendre Vaſſaux de la Couronne d'Angleterre.

Les Aniez qui s'étoient trouvez dans un Conſeil à Orange avec les quatre au-

tres Nations, lui dirent directement qu'ils étoient nez avant l'Anglois sur cette terre, & qu'ils prétendoient, quand il ne resteroit plus qu'un seul Anié, être les Maîtres des lieux qu'ils occupent, & pour faire voir qu'ils leur appartiennent, ils jettoient tous les papiers au feu, afin que l'on ne puisse pas dire qu'ils l'ayent engagé ou aliené.

Aprés que les Aniez eurent dit leurs sentimens, les Onnontaguez prirent la parole & prierent le Chevalier de Bellomont de les vouloir entendre.

C'est nous, dirent-ils, qui avons lié le navire Anglois, & qui l'avons attaché à un arbre sur la montagne d'Onnontagué, afin qu'il parut de plus loin, parce qu'il étoit mal attaché sur le bord du lac Occean. Dans ce Navire nous nous assemblâmes tous. Il n'y avoit point de feu, & il n'y avoit que des feüilles pour nous couvrir. C'est-là où nous nous joignimes & nous reconnumes pour freres, nous liant avec du fer, pour ne nous point separer.

C'étoit, Monseigneur, faire assez connoître leur indépendance. Auparavant que les Iroquois en fussent venus à cette explication, le Chevalier de Bellomont avoit demandé aux Anciens quel plaisir il leur

pouvoit faire, & quelle peine ils pouvoient avoir afin qu'il pût les ſoulager & y apporter le remede neceſſaire. Ils le prierent d'engager le Comte de Frontenac de ſouffrir que leurs Parens qui ſont au Saut & à la Montagne les vinſſent viſiter, afin de pouvoir renouveller l'amitié qui étoit entr'eux & les pouvoir voir, qu'il faloit oublier de part & d'autre toutes les peines qu'ils s'étoient faites les uns aux autres. Ils lui preſenterent pour cet effet trois Colliers qui étoient liez enſemble, par leſquels ils témoignerent, qu'ils avoient renvoyé diverſes fois à *Onontio* pluſieurs priſonniers, ſans qu'il leur en eut renvoyé aucun des leurs.

Que depuis l'Hiver, qu'il leur a fait dire qu'il faiſoit la Paix avec *Onontio*, on leur avoit tué quatre-vingt-dix perſonnes. Qu'il prioit *Onontio* qu'on leva le feu du Fort Frontenac, & qu'on le détruiſit.

Comme il ſe trouvoit par haſard à Orange pluſieurs de nos Sauvages du Saut, que la curioſité où l'envie de revoir leurs parens avoit porté de venir à Anié, les cinq Nations prierent ce General de les retenir juſques à ce que quelques-uns des leurs fuſſent à Montreal, pour être témoins de la maniere avec laquelle les François agiſſoient avec les leurs, & qu'*Onontio* retenoit

noit toûjours. Le Chevalier de Bellomont n'avoit garde de faire une pareille démarche. Il leur dit qu'ils ne devoient pas s'étonner ſi leurs affaires alloient ſi mal, qu'ils parloient de Paix, & venoient trouver *Onontio* les uns aprés les autres, ſans rien conclure ; mais que s'ils vouloient venir à bout de cette affaire, il faloit qu'ils lui amenaſſent tous les Eſclaves François & les Sauvages, Alliez d'*Onontio*, qu'ils les lui remiſſent entre les mains, pour les lui ramener tous enſemble, leur laiſſant la liberté de faire la Paix où la guerre aux Sauvages Alliez des François, leur défendant en même temps d'oublier ce qui s'étoit paſſé. J'allume un feu, leur dit-il, pour y jetter toutes les méchantes affaires. Je vous prie d'en faire autant quand vous ſerez de retour chez vous. Il leur fit preſent de trois juſte-au-corps d'écarlate, & d'un paquet de porcelaine enfilée, afin qu'ils puſſent executer ce dont il les prioit.

Nos Sauvages le remercierent du preſent qu'ils recevoient, & lui dirent qu'ils n'avoient rien à lui répondre, n'étant point venus à Orange pour parlementer.

Les Sauvages Loups qui ne voyoient rien de ſolide ſur la Paix avec les Iroquois, prierent ces Sauvages du Saut en cas que

la guerre recommença avec les Anglois & les François, de les laisser agir sans épouser de part & d'autre leurs interêts, étant plus à propos de laisser passer les haches par-dessus leurs têtes.

Quelques jours aprés, Monsieur, il arriva à Montreal sous le Passeport du Chevalier de Bellomont quatre Esclaves François, qui étoient depuis quelques années chez les Aniez. Il en resta huit dans leur Village, qui avoient entierement oublié leur patrie & leur langue. Quoique la Paix avec les Iroquois étoit indecise, quelques familles d'Aniez ne laisserent pas de venir visiter leurs parens au Saut. On leur permit d'agir à Montreal avec toute sorte de tranquilité, comme si nous eussions été dans la plus profonde Paix.

Le Marquis de Contré Blenac qui commandoit le Poly, arriva sur ces entrefaites à Quebec, ce qui obligea le Comte de Frontenac de décendre.

Il ne fut pas plutôt arrivé que le Chevalier de Bellomont lui envoya le frere de Pitre Schuiler Commandant d'Orange, accompagné de cinq autres Députez, pour lui faire savoir qu'il avoit eû une Conference avec les cinq Nations Iroquoises, qui l'avoient prié de les continuër sous la protection du Roi d'Angleterre, s'étant

plaints qu'au préjudice du Traité de Paix dans lequel ils se croyoient compris, se regardant comme ses Sujets, on leur eût tué ou enlevé quatre-vingt quatorze personnes. Le Chevalier de Bellomont lui reprochoit qu'il avoit envoyé deux Sauvages revoltez de la Nation d'Onnontagué, (c'est ainsi que les Anglois apellent les Iroquois qui quittent leur Patrie pour s'habituër avec les François, chez qui ils prennent une connoissance du vrai Dieu,) pour leur dire que s'ils manquoient à lui venir demander la Paix dans quarante-cinq jours, il marcheroit chez eux à la tête d'une Armée pour les y contraindre par force; ce qui l'oblige de lui déclarer qu'il a les interêts de son Roi trop à cœur pour souffrir que l'on traite les Iroquois en ennemis; qu'il leur a ordonné d'être sur leurs gardes, & en cas qu'ils soient attaquez de faire main basse sur les François comme sur les Sauvages qui les accompagneroient, & que pour les mettre en état de se défendre il leur avoit donné des armes & des munitions de guerre, & qu'il envoyoit son Lieutenant Gouverneur avec les Troupes reglées du Roi d'Angleterre pour les joindre, & s'opposer aux actes d'hostilitez que l'on voudroit entreprendre sur eux, & en cas de refus il

dreſſeroit tout ce qu'il y a d'hommes dans les Provinces de ſon gouvernement pour repouſſer & uſer de repreſailles du dommage que l'on feroit à ſes Iroquois.

Le Comte de Frontenac ne fit pas beaucoup d'état de cette lettre, quoiqu'il eſtima la perſonne de qui il l'avoit reçûë. On eût ſeulement bien ſoin de ces Députez à qui l'on fit bonne chere pendant le ſejour qu'ils firent à Quebec. Ils eurent même le temps de voir les endroits où quelques années auparavant le General Phips avoit ſi mal réüſſi. Il étoit pourtant de la bienſeance au Comte de Frontenac de faire réponſe au General de la Nouvelle Angleterre. Il lui fit ſavoir, Monſieur, qu'il ne devoit pas s'ingerer de vouloir traverſer une affaire qui étoit déja commencée, & que l'on pouvoit regarder comme domeſtique, puiſqu'elle étoit entre un Pere & des Enfans, qu'il eſſayoit de ramener dans leur devoir par toutes ſortes de voyes, étant reſolu d'uſer des plus feveres, ſi celles de la douceur n'avoient pas leurs effets. Qu'au reſte le Roi, & celui d'Angleterre, nommeroient chacun des Commiſſaires de leur part pour régler les limites des païs; qu'ainſi la déciſion ne dépendoit pas de lui pour lui preſcrire des bornes dans cette conjoncture, qu'il ne de-

mandoit aux Iroquois que l'execution de la parole qu'ils lui avoient donnée de ramener generalement tous les prisonniers François & Sauvages ses Alliez, qu'ils avoient, & pour laquelle ils lui avoient laissé des ôtages avant que l'on sçût que la Paix eut été faite en Europe.

A peine ces Envoyez étoient à moitié chemin de Montreal, que le frere de Tegayesté & un jeune Sauvage arriverent avec deux Françoises & un enfant, qui étoient depuis dix ans chez eux. Celui-ci vint donner avis à *Onontio* de la part de sa Nation que les Anciens des quatre autres devoient partir dix jours aprés eux, qui ramenoient tous les François. Bien plus les Iroquois se broüillerent avec les Anglois, ausquels ils refuserent les Esclaves François qu'ils avoient pris pendant la guerre. Ils dirent même au Chevalier de Bellomont qu'en étant maîtres, ils les remeneroient eux-mêmes quand il leur plairoit. Je ne vois pas, Monseigneur, que les Sujets d'un Souverain osassent parler avec tant de hauteur, sans courir risque de se rendre criminels.

N'avons-nous pas vû cependant de quelle maniere ils firent main basse sur tout ce qu'ils rencontrerent l'année mil six cens quatre-vingt dix, auprés de Ma-

nathe, lors qu'ils ſe ſeparerent des Anglois qui n'avoient pas voulu les accompagner dans une des plus vigoureuſes entrepriſes qu'ils euſſent jamais tenté ſur le Canada. Enfin Theganiſſorens, Chef trés conſiderable d'Onnontagué, devoit lui même conduire nos François à Quebec.

Au reſte nous rendîmes graces au Dieu des Armées de la Paix faite en Europe, dans l'Egliſe Cathedrale, où le Comte de Frontenac, l'Intendant, le Conſeil Souverain & les Officiers de la Prevôté, aſſiſterent au Te Deum. Notre General alluma le feu le ſoir au bruit du canon. Nos vaiſſeaux de Roi eurent beaucoup d'illuminations dans toutes les manœuvres, qui firent un fort bel aſpect ſur le fleuve.

La fin de cette année fut cependant fatale au Canada par la perte du Comte de Frontenac, qui mourut le vingt-huitiéme Novembre. Tout ce que je vous en peux dire, eſt que la Nouvelle France perdit extrêmement en ſa perſonne. Il l'avoit gouvernée l'eſpace de dix-ſept ans, & jamais Pere de la patrie n'a été plus regretté. L'Etat Eccleſiaſtique l'honoroit pour ſa vertu, & la Nobleſſe l'eſtimoit pour ſa valeur. Le Marchand le reſpectoit pour ſon équité & le Peuple l'aimoit pour ſa

bonté. Sa mort se répandit par toutes les Nations Sauvages nos Alliez, qui en témoignerent beaucoup de douleur. Les Iroquois mêmes n'ont pû s'empêcher d'en marquer le départ.

Tout a été d'une grande tranquillité dans le païs, depuis que ce General de glorieuse memoire fit savoir ses dernieres intentions au Chevalier de Bellomont.

Il se fit une députation l'Hiver suivant de trois Iroquois de la part des cinq Nations, qui est de si peu de consequence qu'elle ne merite pas que l'on en fasse mention. La curiosité de voir la contenance que l'on tenoit à Montreal depuis la mort du Comte de Frontenac, en fut plûtôt le prétexte que l'envie de conclure aucun acommodement.

Ils le firent bien connoître puisqu'ils ne daignerent pas d'y renvoyer comme ils l'avoient promis au bout de soixante jours.

Voici, Monseigneur, la situation dans laquelle nous sommes presentement, jusques à ce que la Cour ait nommé un nouveau General qui puisse meriter l'estime & l'affection des Peuples, au même point que le Comte de Frontenac se l'étoit acquise, & ce seroit un malheur pour le païs s'il ne cherchoit tous les moyens de

gagner les cœurs d'un chacun, puiſqu'il ne feroit en cela que ſuivre les ſentimens de ſon prédeceſſeur, qui faiſoit l'amour & les delices de tous ces Peuples. Je ſuis avec un profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre trés-humble, &c.

XI. LETTRE.

Les Iroquois ayant apris la mort du Comte de Frontenac, different de conclure la Paix.

Le Pere Bruyas Jesuite va en Ambassade chez les Iroquois.

Ambassade des Iroquois pour traiter de la Paix.

Le Pere Amyalran Iesuite va au païs des Outaouaks, pour les engager d'amener les Esclaves Iroquois, & de se trouver au Conseil general de la Paix.

MONSEIGNEUR,

Vous savez que la politique d'un Ministre qui a le département des affaires étrangeres, consiste moins à connoître les interêts communs des Rois & des Souverains, que dans une certaine habileté à développer le secret de tous les Etats, à ménager l'esprit des uns & des autres par raport aux interêts de son Monarque, à balancer la puissance de l'un, & empêcher

la destruction d'un autre, à s'atirer ou mépriser un parti selon les circonstances, à les embaraſſer même au milieu de leur alliance par des jalouſies que l'on ſçait leur ſuſciter à propos, cette habileté. Toute l'Europe l'a reconnuë en vous, Monſeigneur, par la délicate conduite que vous avez tenuë parmi tant de Nations qui ont été obligez de demander la Paix au Roi par votre miniſtere. Heureuſes ces Nations d'avoir trouvé un Mediateur auſſi éclairé que vous l'êtes : la terre va devenir à preſent tranquille & toute pacifique, chaque peuple va goûter aujourd'hui les delices de cette Paix * ſi deſirée,

J'aurois bien voulu, Monſeigneur, ſi je peux me ſervir de cette expreſſion, avoir pû vous faire paſſer les Mers, pour vous faire voir avec quel empreſſement la Nouvelle France reſpiroit alors une ſerenité & une tranquilité parfaite, qui a été troublée pendant tant d'années par la plus belliqueuſe Nation de l'Amerique Septentrionale, du moins je vais vous faire un détail qui vous donnera une idée juſte de la maniere avec laquelle on s'y eſt pris pour engager tous nos Alliez de faire une Paix generale avec les Iroquois.

La Nouvelle France ſe reſſentit plus

* En 1714.

que jamais de la perte qu'elle avoit faite de Monsieur le Comte de Frontenac. Les Nations Sauvages nos Alliez en témoignerent de la douleur, les Iroquois même ne pûrent s'empêcher de donner des larmes à sa memoire.

Monsieur le Chevalier de Callieres qui avoit une Provision de Commandant general en cas de mort, prit connoissance des affaires du païs, en attendant que la Cour nomma un nouveau General.

Les Iroquois qui aprirent la mort du Comte de Frontenac, conjecturerent qu'ils auroient encore le temps de faire quelques coups sur nos Alliez. Ils n'eurent garde d'éfectuër si tôt la parole qu'ils lui avoient donnée de conclure la Paix, ils ne cherchoient qu'à temporiser, mais pour ne pas donner de l'ombrage au nouveau Commandant, ils accepterent volontiers de décendre à Montreal, sur ce que de nos Sauvages étoient venus adroitement leur témoigner que s'ils vouloient y venir on les recevroit agreablement. Il se fit pour cet effet une maniere de députation au mois de Mars 1699.

Onhouentsiouann, Tsonhuastsuam, & Otaxesté, trois Considerables Iroquois, demanderent à parler au Chevalier de Callieres le cinquiéme du même mois, &

voici, Monseigneur, avec quelle ruse ils lui parlerent.

PAR UN PREMIER COLLIER.

Nous avons apris la mort de Monsieur le Comte de Frontenac notre Pere, toutes nos cabanes l'ont pleuré : nous avons sçû que vous aviez pris sa place, c'est ce qui nous a obligé de vous venir saluër de la part de tous les Iroquois.

PAR UN SECOND.

Vos Enfans du Saut, de la montagne de Montreal, nous ayant dit que si des Considerables de notre Nation venoient vous parler pour conclure la Paix, que nous avons regardée comme faite, vous les écoûteriez : Sur cette assurance nous sommes venus.

PAR UN TROISIE'ME.

On nous a raporté que vous aviez toûjours une Chaudiere de guerre suspenduë, nous esperons qu'elle sera renversée par l'arrivée de Tsonhuastsuam, qui est trés Considerable parmi nous.

PAR UN QUATRIE'ME.

Vos Enfans de la Montagne nous ayant exhortez de solliciter fortement les Goyogouins & Onneyouts de prendre des pensées de Paix, nous l'avons fait, nous vous portons leurs paroles, celles des Tsonnontouans & des Aniez, qui tous vous la demandent aussi.

PAR UN CINQUIE'ME.

Pour vous témoigner que nous agissons avec sincerité, nous avons ramené ici trois François, sans comprendre une femme que l'on vous a déja renduë avec sa fille, & nous sommes prêts de ramener tous les autres, mais nous vous prions de nous rendre nos quatre Neveux que vous détenez prisonniers.

PAR UN SIXIE'ME.

J'invite Monsieur de Maricour, Capitaine des Troupes de la Marine, que nous considerons comme étant de notre cabane, d'aller à Orange pour y prendre les prisonniers que nous amenerons tous, & où se terminera la grande affaire de la Paix.

Qu'il y ait un Iroquois du Saut & de la Montagne de Montreal qui l'accompagnent, & qu'ils partent aussi-tôt aprés. Comme nous considerons les Peres Bruyas & Lamberville, nous invitons le premier à venir avec Monsieur de Maricour, & nous vous prions de faire revenir de France le second, qui a toûjours entretenu la Paix entre le Comte de Frontenac & nous, lors qu'il étoit dans notre païs. Ayant apris que la Paix étoit entre les deux *Onontio* de France & d'Angleterre, nous avons pris à leur exemple des pensées de Paix.

PAR 4. BRANCHES DE PORCELEINE.

C'est ce que je vous prie de faire savoir à tous vos enfans Hurons, Outaouaks, & autres Nations d'en haut, sur tout à l'Algonkin, afin qu'il ne nous frape plus.

Ils remercierent par un Collier les Sauvages du Saut & de la Montagne, de celui qu'ils leur avoient envoyé pour les exhorter à conclure la Paix.

Cette députation étoit, Monseigneur, un trait de leur politique, pour tâcher de penetrer nos sentimens. L'audience finit sans rien décider.

Monsieur de Callieres leur répondit quelques jours aprés.

AU I. ET II. COLLIER.

Je suis bien aise de voir mon Fils Onhouentsiouann, avec les deux Considerables que tu m'as amené de la part de toutes les Nations Iroquoises. Les Sauvages du Saut & de la Montagne ont eû raison de t'assurer que si tu amenois des Considerables ils n'auroient rien à craindre, venant dans un sincere dessein d'accommoder les affaires.

AU TROISIE'ME.

Tu ne dois pas trouver étrange que ma Chaudiere soit suspenduë, elle le sera toûjours jusqu'à ce que la Paix soit concluë. Si vous la voulez renverser c'est à vous

de faire promptement les démarches que je demanderai de vous, car je veux que vous sachiez que je suis un bon Pere.

Au Quatre et Cinquie'me.

Je vous sçai bon gré de m'avoir ramené trois François, & de m'assurer que vous me rendrez tous les autres qui sont parmi vous; mais parce que vous me demandez que j'envoye Monsieur de Maricour pour les aller chercher à Orange, où vous dites que vous les menerez tous pour y conclure la Paix, c'est une chose qui ne se peut faire, puisque le feu des affaires a toûjours été allumé à Montreal. Quand nous l'aurons concluë ensemble dans cette Ville, les portes seront ouvertes de part & d'autre pour mettre en liberté tous les prisonniers, afin qu'ils puissent retourner chacun chez eux: ce sera pour lors que je prierai le Pere Bruyas d'aller chez vous, & que j'y envoyerai Monsieur de Maricour pour chercher nos jeunes François & Sauvages Alliez, qui ne sont pas en âge de venir eux-mêmes: vous viendrez aussi querir les votres qui seront rendus de bonne foi des deux côtez, & je tâcherai par la suite de faire revenir de France le Pere Lamberville, comme vous témoignez le desirer.

AUX QUATRE BRANCHES DE PORCELAINE.

Voila qui est bien, qu'à l'exemple du grand *Onontio* notre maître, & de l'*Onontio* des Anglois, vous preniez tous des sentimens de vous accommoder avec votre Pere: mais ce n'est pas assez que vous me disiez de faire savoir à mes Alliez que vous voulez terminer la Paix, il faut aussi que vous la fassiez avec eux.

PAR LE V. ET DERNIER COLLIER.

Aprés avoir répondu à toutes les paroles d'Onhouentsiouann, voici un dernier Collier que je mets entre les mains d'Harrsion, afin qu'il repete de ma part aux Iroquois les deux points principaux sur lesquels ils doivent agir si ils veulent la Paix.

Le premier est que le feu des affaires est allumé de tout temps à Montreal, & que c'est où les Députez de chaque Nation doivent s'assembler.

Le second est qu'il faut qu'ils la fassent conjointement avec tous les Alliez.

Le Chevalier de Callieres lui demanda s'il croyoit que les cinq Nations consentiroient à ces deux articles? Le Député dit qu'il devoit s'y attendre. Surquoi il leur dit qu'il souhaitoit savoir leurs derniers sentimens dans soixante jours; que deux où trois Députez lui vinrent dire qu'ils

acceptoient ces Propositions, afin de lui promettre que des Considerables de chaque Nation viendroient dans un temps qu'il prescrira par le retour des mêmes Députez, & qu'ensuite il pourra agir avec sureté pour y faire trouver des Députez de tous nos Alliez.

La hache sera suspenduë de part & d'autre pendant soixante jours, continua le Chevalier de Callieres, & j'arrêterai pendant ce temps-là celles de nos Alliez des environs d'ici, & particulierement des Algonkins, à qui je défendrai de vous aller attaquer; mais avertissez aussi vos gens de ne pas aller du côté où ils chassent. J'attends vos envoyez dans soixante jours, & s'ils ne viennent je ne vous écouterai plus. Vous pourrez prendre le jour que vous voudrez pour vous en retourner avec Haratsion, à qui je donne la liberté d'aller avec vous, & je vous ferai donner les choses necessaires pour votre voyage.

Haratsion prenant la parole pria le Chevalier de Callieres de se ressouvenir de la demande qu'Onhouentsiouann lui avoit faite de rendre quatre Iroquois que les Algonkins avoient pris à la défaite de la Chaudiere Noire. Il lui accorda sa demande aprés quelque difficulté; mais il

reclama auſſi deux petites Algonkines & un Sauvage Loup, pris au païs des Miamis.

Les Iroquois parurent fort contents de tenir leurs gens. Ils trouvoient avoir bien réuſſi, n'ayant eû d'autre but que de tirer inſenſiblement leurs Priſonniers ; nous ne le connûmes que trop dans la ſuite par tous les ſtratagêmes dont ils ſe ſervirent.

La Nouvelle France étoit dans une grande impatience de voir arriver le nouveau Gouverneur General. Les uns ſoûpiroient aprés Monſieur le Marquis de Denonville, qui l'avoit été autrefois, & les autres euſſent ſouhaité poſſeder Monſieur le Marquis de Villette. On aprit à la fin par les Vaiſſeaux que c'étoit le Chevalier de Callieres.

Nos Iroquois du Saut & de la Montagne lui envoyerent faire un compliment. Ces derniers lui en firent un avec beaucoup de delicateſſe. Paul Tſiheoui, l'Orateur des Iroquois de la Montagne, porta la parole.

Onontio, nous ne ſaurions aſſez admirer combien le grand *Onontio* de l'autre bord du grand lac, à un ſublime eſprit. Nous ne ſaurions aſſez admirer ſa grande ſageſſe d'avoir choiſi, entre tant de Sages qui environnent ſa natte, un homme comme toi qui entre tant d'autres & celu

qui nous a apris à combattre. C'eſt toi qui nous aprend comme il faut vivre civilement avec les François, perſonne ne pouvant mieux que toi pourvoir au beſoin de tes Enfans, & nous ne doutons point que nous ne ſoyons heureux à jamais ſous ta conduite.

Le Chevalier de Callieres leur fit preſent de dix livres de tabac, & donna un pain à chacun.

L'union étroite que les Anglois avoient contractée avec les Iroquois, étoit un grand obſtacle à la concluſion de la Paix. Ceux-ci qui n'ignorent pas que le changement de Gouverneur fait ſouvent changer de face à toutes les affaires d'un païs éloigné, renverſerent toutes les meſures que les Iroquois vouloient prendre pour la confirmation de cette nouvelle alliance. D'ailleurs les preſens que les Anglois leur faiſoient contribuoient beaucoup à les en détourner : auſſi les Iroquois ne cherchoient que les occaſions de faire des courſes ſur nos Alliez. Ils firent pluſieurs Partis de guerre dans le païs des Miamis, qui ne leur furent point avantageux. Ils ne laiſſerent point de faire reflexion que n'ayant pas tenu leur parole au Chevalier de Callieres, il auroit lieu de ſe méfier de leur ſincerité, ils envoyerent avec préci-

pitation à Quebec Onhouentſiouann, & Tionhaheouann, qui lui demanderent à parler le vingtiéme Septembre de la part des cinq Nations.

Celui qui parla étoit un nommé Maſſias, Iroquois de la Montagne de Montreal Marie-Anne-Françoiſe. Je parlerai dans pluſieurs rencontres de ce Chef. Il eſt tout-à-fait attaché à la nation Françoiſe, quoique ſon fils qui demeure parmi les Iroquois nos ennemis, ſoit un des principaux de leurs Chefs; mais la foi que Maſſias à embraſſée eſt un lien qui l'attache parmi nous. C'eſt pourtant lui qui portoit la parole, qui alloit & venoit dans toutes les négociations; & comme il étoit obligé ſouvent de parler publiquement de leur part, il ſe préparoit quelques jours auparavant avec les Députez, de maniére que les Harangues qu'il faiſoit en leurs noms, étoient toûjours dans le ſens & dans l'eſprit des Nations Iroquoiſes. Son fils qui étoit un de ces Députez le pria de parler pour lui.

Maſſias tenant un Collier de porcelaine à la main, parla donc ainſi.

PAR UN PREMIER COLLIER.

Quoique je n'aye pas d'eſprit, mon Pere *Onontio*, je n'ai pas laiſſé de reconnoître la faute que j'aurois faite ſi j'euſſe

vendu les François qui ſont priſonniers chez nous aux Anglois, faiſant la Paix avec vous. Je viens vous dire que je vous rends vos Eſclaves ; mais comme ce ſont des gens que j'ai adopté pour mes Freres, Oncles & Neveux, je ne peux les forcer à venir ici auprés de vous. C'eſt pourquoi je vous demande quelqu'un pour tâcher de les y engager. Il ne faut pas que vous croyez que cela vienne de moi ſeul, Onhouentſiouann, c'eſt de la part de toutes les Nations Iroquoiſes qui vous prient de leur accorder Maricour.

PAR UN SECOND.

Vous ne doutez pas que les gens du Saut & de la Montagne ne ſoient tous les jours chez les Anglois ; s'ils vous faiſoient de faux raports ils pourroient broüiller la terre qui paroît déja unie ; il eſt certain qu'elle le ſera tout-à-fait, ſi vous ne voulez pas les écouter. Pour nous autres on aura beau nous dire qu'*Onontio* viendra nous brûler, nous n'en croirons rien. Je vous prie, mon Pere, de faire ceſſer vos Alliez qui ſont tous les jours chez nous à vous caſſer la tête.

Les Anglois auroient été ravis, Monſieur, d'avoir nos Eclaves François, parce que leur but étoit de ſe rendre Médiateurs de la Paix entre les Iroquois & les François.

Nous ne doutions pas de l'affection qu'ils avoient pour nous ; mais comme Mrle Comte de Frontenac ne s'embaraſſoit pas beaucoup dans ces dernieres guerres de tous les efforts qu'ils avoient faits pour nous rendre odieux à cette fiere Nation, il n'y avoit pas d'aparence que le Chevalier de Callieres reclama leur protection auprés d'un Peuple que nous regardions comme nos enfans, qui s'étoient écartez de leur devoir à leur ſollicitation.

D'un autre côté il étoit aiſé de s'apercevoir que les Iroquois ne cherchoient qu'à nous amuſer depuis la mort du Comte de Frontenac ; car ſous prétexte qu'ils avoient refuſé aux Anglois nos Eſclaves, qu'ils avoient à la verité adoptez, leur inclination les portoit encore à ne s'en pas défaire, malgré le chagrin qu'en pouvoit témoigner Monſieur de Callieres. Il leur répondit le lendemain.

Je ſuis bien aiſe, dit-il, à Onhouentſiouann & à Tionhahouann de vous voir, ſachant que vous avez toûjours aimé les François, à l'exemple de la Grande Gueule vôtre Oncle ; mais je ſuis ſurpris que tous les Iroquois ne m'ont pas envoyé avec vous des Députez de chaque Nation, ſuivant ce que je vous avois preſcrit lors que vous êtes venus me parler à Montreal

au mois de Mars, pour voir avec moi les moyens de finir les affaires, & de rétablir une bonne intelligence avec les François & nos Alliez. Ce seroit pour lors qu'il n'y auroit plus à craindre les raports que ceux qui vont & viennent chez les Anglois pourroient faire. Pour ce qui est de Monsieur de Maricour que vous me demandez pour aller chercher ce qui reste de François chez vous, je trouve la saison trop avancée pour qu'il puisse les ramasser dans tous les Villages, & me les ramener avant les glaces.

Nos Vaisseaux ne sont arrivez que depuis peu, & je suis venu ici pour y recevoir mes pacquets de la part du grand *Onontio*. * Je n'ai encore eû le temps de regler aucune chose sur toutes ses volontez.

Les Anglois vous ont-ils fait savoir quelque chose de ce qui a été arrêté entre le Roi mon Maître & celui d'Angleterre? Ils répondirent que les Anglois ne leur avoient rien dit, qu'ils ne savoient pas leur départ pour Quebec; quand ils faisoient quelques affaires avec *Onontio* †; ils ne leur en parloient point, qu'ils ne vouloient pas non plus leur parler des leurs.

* Le Roi. † Monsieur de Callieres.

Puiſque les Anglois ne vous ont rien dit, reprit le Chevalier de Callieres, de ce qui s'eſt paſſé entre le grand *Onontio* & le Roi d'Angleterre, je vais vous le faire ſavoir en vous liſant la Lettre qu'il m'a envoyée.

Lettre du Roi d'Angleterre au Chevalier de Bellomont, Gouverneur General de la Nouvelle Angleterre.

NOtre fidel & bien-amé Couſin, SALUT. Etant informé des Lettres qui ont paſſé entre vous & le Comte de Frontenac Gouverneur du Canada, ſur le ſujet des cinq Nations d'Indiens, apellez les Anaguas, Oneïdes, Onondagez, Cajougas & Lenekées, nous avons jugé à propos de vous faire ſavoir, qu'afin d'empêcher les choſes d'aller juſqu'à la rupture, nous ſommes convenus avec nôtre bon frere le Roi Trés-Chrétien, juſqu'à ce que les Commiſſaires nommez des deux côtez, en execution du traité de Riſwik, ayent fait un Traité qui puiſſe ſervir de regle pour l'avenir; qu'en cas qu'aucun Acte d'hoſtilité ait été commis de part & d'autre, ils ceſſeront immediatement aprés la reception de cette Lettre. Pareillement en cas que nos Troupes euſſent eû quelque

que avantage sur celles des François, ou celles du Roi Trés-Chrétien sur les nôtres, ces choses seront rétablies sur le même pié qu'elles étoient au commencement du mois d'Août dernier, avant que votre Lettre du treize du même mois au Gouverneur François ait été écrite, que pour prévenir la continuation des differens qui sont survenus au sujet des Indiens des cinq Nations ci-dessus mentionnées, jusqu'à ce qu'ils ayent été terminez, nous sommes convenus avec le Roi Trés-Chrétien, qu'ils vivront paisiblement, & qu'ils joüiront des fruits de la Paix concluë à Risswik, aussi bien que les Indiens leurs voisins des deux côtez : qu'en consequence de cela les prisonniers & les ôtages seront relâchez de part & d'autre, & que les Indiens des cinq Nations, aussi-bien que ceux avec-lesquels ils ont été en guerre, & autres qui sont leurs voisins, seront desarmez autant qu'il sera jugé à propos par vous, & par le gouverneur François, pour les contenir dans la tranquilité dont on est convenu qu'ils joüiront, & en cas que les deux Indiens ayent la guerre les uns avec les autres, ou qu'ils inquiettent les Colonies Angloises ou Françoises, vous agissiez de concert avec le Gouverneur François contr'eux,

afin de les obliger de vivre en repos. Je vous envoye avec celle ci les ordres du Roi Trés Chrétien pour son Gouverneur, afin qu'en cas que le Vaisseau qui vous porte ces Lettres, arrive plutôt que le Vaisseau François, vous les lui puissiez faire passer avec toute la diligence possible. On envoye aussi un double de cette dépêche au Gouverneur François par la voye de France, pour vous être envoyée s'il reçoit les siennes avant que vous ayez reçû les vôtres, & ainsi nous vous disons adieu de bon cœur. Donné à nôtre Cour, à Kinsington le deuxiéme Avril 1699. de notre Regne le onziéme. Par le commandement de Sa Majesté.

DAVERNON.

Les Iroquois n'étoient pas tout-à-fait contents de cette lecture; car malgré le grand flegme qui leur est naturel, je m'apercevois bien que cette ligue offensive & défensive entre nous & les Anglois les inquietoit extrêmement. Ils étoient surpris des moyens violens dont les Anglois vouloient se servir.

Il étoit à propos de leur insinuer que les Anglois prétendoient avoir un Empire absolu sur eux. Ils ne répondirent rien sur ce qui regardoit la Lettre du Roi d'Angle-

terre. On leur fit des presens d'habits de campagnes à eux & à leurs Femmes, qu'ils ne gardent que pendant le voyage. Au reste il n'y avoit pas moyen d'avoir nos prisonniers François qui restoient chez eux. Monsieur de Callieres résolut peu de tems après leur départ d'envoyer au Chevalier de Bellomont la Lettre du Roi d'Angleterre ; il en chargea Monsieur de la Valliere, Major de Montreal ; & afin que cette Députation répondit à celle que avoit reçû Monsieur le Comte de Frontenac l'année précedente, par l'arrivée de Mr Dellius Ministre d'Orange, il pria le Pere Bruyas d'accompagner Monsieur de la Valliere. Aussi les Iroquois eurent plusieurs éclaircissemens avec les Anglois sur cette prétenduë jonction entre les deux Couronnes, dont ils vouloient être toujours indépendans. Il y eut assez de reproches de part & d'autre ; cependant les Anglois userent de beaucoup de ménagemens, car pour peu qu'ils les eussent aigris, ils auroient bien tôt perdu l'amitié de ces Peuples, qu'ils ne conservoient qu'à force de presens.

Les Iroquois profiterent en même temps de ce repos & de cette tranquillité, pour porter le fer & le feu chez les Illinois, & les Miamis. Ceux-ci n'aimoient pas qu'ils

s'aprochaſſent de ſi prés de l'endroit où ils chaſſoient, étant perſuadez que ce ſeroit une occaſion de faire quelque coup lorſqu'ils ſe trouveroient ſuperieurs.

Nos Outaouaks qui chaſſoient dans les bois & qui ne pouvoient pas encore ſavoir que la Paix étoit faite, enlevoient de temps en temps quelques chevelures d'Iroquois qui chaſſoient au détroit des lacs Herier & ſainte Claire. Il n'y eût que nos Iroquois de Montreal qui chaſſoient enſemble d'un commun accord dans le quartier.

Nos Algonkins s'imaginant qu'il y auroit de la ſureté de ſe joindre avec ceux-ci, ſe mirent de la partie. Un Iroquois ayant trouvé par haſard la cabane d'une Iroquoiſe du Saut, lui demanda ſi elle n'avoit point aperçû des Algonkins ? Elle conjectura dans le moment que les Iroquois cherchoient à faire coup ſur eux ; elle lui dit qu'elle n'en avoit point de connoiſſance. Quelques heures aprés l'Iroquois trouva un jeune enfant qui lui dit qu'il y avoit aux environs quelques cabanes d'Algonkins ; il fut outré de la reſerve de cette femme, & vint lui en faire un ſenſible reproche, ſans lui donner cependant aucun ſujet de méfiance.

L'Iroquoiſe en donna avis auſſi-tôt à

ceux de sa Nation. Nos Chrétiens, & sur tout les Algonkins, se mirent sur la défensive, se retranchant dans des Forts d'abbatis d'arbres. Un Chef de guerre se mit en Campagne, pour demander au Chevalier de Callieres ce qu'il y auroit à faire dans une pareille conjecture ? Il leur défendit de commencer, mais il leur dit, que si les Iroquois les attaquoient il falloit se défendre.

Quand les Iroquois virent qu'ils avoient manqué leur coup, ils envoyerent aux Algonkins des presens pour les prier de chasser d'union & d'inclination.

Ce détroit avoit été abandonné pendant dix ans, sans qu'aucune Nation osât y aller chasser en sureté. On y tua une quantité prodigieuse de Cerfs, de Chevreuils, & d'Orignaux.

Les Iroquois prévoyant que les François ne s'accommoderoient pas tout-à-fait de toutes les menées que l'on tramoit contre leurs Alliez, députerent quelques jours aprés un Chef pour prier Monsieur de Callieres de ne pas s'impatienter si la Nation ne pouvoit envoyer si-tôt des Députez. Ce Chef dit que les Députez étant retournez l'Automne derniere de Quebec à Onnontagué, où ils firent le raport de ce qui s'étoit passé au Conseil, n'avoient

trouvé qu'Anagoga & Gagouentara, deux Vieillards, tous les autres étans partis pour la chasse. Il en revint quelques-uns qui nous chargerent de vous venir voir de nouveau, pour vous prier d'avoir patience, & vous dire qu'aprés le retour de leur chasse, qui sera environ au mois de Juin, les Considerables de chaque Nation décendront pour vous trouver.

Nous avons passé au Fort Frontenac, comme nos Anciens nous l'avoient dit, pour y demander un François qui nous amenât ici vous parler : nous y trouvions des hardes, & autres choses à traiter autrefois, mais on ne veut rien nous donner, n'y même nous permettre d'entrer dans le Fort, sinon à quelques Chefs. Nous avons apris à Onnontagué que les Miamis ont tué deux Considerables des Tsonnontouans.

Monsieur de Callieres lui répondit ; Monseigneur, qu'il n'y avoit que des Soldats au Fort Frontenac pour le garder, & qu'ils ne sont point gens à traiter, que les choses demeureront comme elles sont jusques à ce qu'ils ayent executé la parole qu'ils lui avoient donnée plusieurs fois, & celle qu'ils lui donnoient encore à present, que les Chefs de toutes les cinq Nations le viendront trouver dans le temps des frai-

ſes, pour terminer entierement toutes les affaires qu'ils avoient enſemble, & pour lui demander ce qu'ils pourroient deſirer de lui, dont il leur donnera une entiere ſatisfaction. Je ne ſuis point ſurpris, dit-il, du coup que les Miamis ont fait ſur vous, parce que c'eſt ſans doute pour ſe venger de celui que les Tſonnontouans firent l'Automne derniere dans leur païs. Si vous aimez à terminer les affaires & faire ceſſer toute hoſtilité, cela ne ſe peut faire ſans ſe voir, & on ne peut rétablir autrement la bonne intelligence.

Les Iroquois commencerent à faire de ſerieuſes reflexions, ils tinrent pluſieurs Conſeils generaux, où les plus judicieux rapellerent tout ce qu'avoit fait pendant dix ans le Comte de Frontenac contre la Nation, ils avoüerent qu'il les avoit traitez cruellement, malgré les irruptions continuelles qu'ils avoient fait par tout le Canada. Aprés tout, dirent-ils, concluons avec le nouveau Gouverneur ce que nous avons terminé avec le Comte de Frontenac.

On vit arriver à Montreal au commencement de Juillet, avec une joye univerſelle, ſix Ambaſſadeurs Iroquois, Haratſion; & de la part des Onnontaguez, Tſonhoaeſtſuam, Aouenano, Tonarengoue-

nion, & Tehaſtakous de la part des Tſonnontouans.

Aprés qu'ils ſe furent repoſez quelques jours Monſieur de Calliers leur donna une Audience publique ; il apella les Superieurs du Seminaire de ſaint Sulpice, des Jeſuites, & des Recolets ; & la pluſpart des Officiers s'y aſſemblerent. Les principaux Chefs de nos Iroquois du Saut & de la Montagne, & des Algonkins, ne manquerent pas de s'y trouver.

Maricour, que les Iroquois regardent comme leur Fils adoptif, marcha à la tête des Ambaſſadeurs depuis la porte de la Ville juſques à la maiſon du Chevalier de Callieres, qui en eſt à trois cens pas.

Tehaſtakout tenant enſuite le premier rang, les autres ſuivans de file, commença à chanter d'une voix triſte & lugubre, pleurant la mort de tous les François qui avoient été tuez à la guerre, prenant à témoin le Ciel & le Soleil comme ils agiſſoient de bonne foi.

O vous morts, dit-il, ſortez la tête de la terre pour écouter ce que je dis, & ne demandez plus de vengeance, la Paix eſt faite. Il finiſſoit par les paroles *Hai, Hai*, qui eſt la complainte la plus douloureuſe dont cette impitoyable Nation puiſſe ſe laiſſer toucher.

Ces Ambaſſadeurs en entrant chez le Chevalier de Callieres prirent chacun leur place, ils ne voulurent point parler que Joncaire ſon Maréchal des Logis n'y fut, qu'ils regardent comme leur fils adoptif. Il fut pris dans un combat ; la fierté avec laquelle il battit un Chef de guerre qui vouloit le lier pour lui brûler les doigts, en attendant que l'on porta la Sentence de mort contre lui, fut cauſe que les autres lui donnerent la vie, ſes camarades ayant été tous brûlez à petit feu. Ils l'adopterent, & la confiance qu'ils eurent en lui dans la ſuite, les a obligez de le faire comme Mediateur dans toutes les négociations, & vous verrez, Monſieur, l'eſtime qu'ils lui ont toûjours conſervée.

Teharſtakout voyant qu'il étoit temps de parler s'expliqua ainſi.

Par un Premier Collier.

Onontio, mon Pere, l'Onontagué mon Frere aîné, qui a plus d'eſprit que moi, eſt venu ici pour vous parler de notre part ; & comme il vous a témoigné que vous ſouhaitiez de voir votre Fils le Tſonnontouan, nous ſommes venus pour vous raconter que nous avons ſçû par Corlad, (c'eſt ainſi qu'ils apellent le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre) que les deux grands *Onontio* de France & d'Angleterre

ont fait la Paix en Europe, & qu'ils souhaitoient qu'elle fut faite en ce païs : qu'ils avoient ordonné que les Sauvages qui ont été en guerre jusques à present cesseroient les actes d'hostilité ; & pour cet effet Corlard nous a deffendu de fraper sur les François n'y sur les Sauvages ses Alliez, & nous a dit que ceux qui n'obeiront pas, les deux Gouverneurs de la Nouvelle France & de la Nouvelle Angleterre, avoient ordre de se joindre pour les châtier. Dans cette assurance nous sommes allez à la chasse, où étant il nous a été tué cinquante cinq personnes, tant par les Outaouaks vers le détroit les Iflinois dans la riviere Oyoque, par les Miamis dans la riviere Chouegen. Nous avons encore la hache à la tête, nous venons savoir, notre Pere, s'il la veut retirer, ou la faire ôter par ses Alliez.

PAR UN DEUXIE'ME.

C'est au nom des quatre Nations Iroquoises, Onnontaguez, Tsonnontouans, Goyogouins, & Onneyouts que je parle. Feu le Comte de Frontenac nous ayant dit que nous pouvions faire nos affaires separement des Aniez, j'ai obei depuis ce temps-là à la défence qu'il m'avoit faite d'aller en guerre, par la convention qui avoit été faite de part & d'autre. Mais les Outaouaks, Miamis, Iflinois & autres vos

Alliez d'enhaut n'ont pas fait de même: ainſi je vous prie, mon Pere, de leur ôter la hache afin qu'ils ne frapent plus, & ſi je ne me deffends pas ce n'eſt pas manque de courage, mais c'eſt que je veux vous obeïr.

PAR UN TROISIE'ME.

Comme nous avons ouï dire que vous avez toûjours une Chaudiere ſuſpenduë pour la guerre, nous vous donnons ce Collier de la part des quatre Nations pour la renverſer.

PAR UN QUATRIE'ME.

Le Soleil eſt témoin de ce que je dis; & que je ſouhaite la Paix, c'eſt lui qui en eſt le maître, & de la guerre, il punira ceux qui violeront la Paix. Je demande à *Onontio* d'amener la robe noire, (c'eſt le Pere Bruyas) les Sieurs de Maricour & Joncaire mes Fils, tous les Iroquois les voyant ne douteront plus d'une ſincere Paix, ils rameneront tous les priſonniers François & Sauvages Alliez qui ſont chez nous, ſans qu'il en reſte aucun.

PAR UN CINQUIE'ME.

Nous avons apris qu'il y a un de nos gens priſonniers parmi les Algonkins, nous prions notre Pere *Onontio* de lui ouvrir les priſons; cette affaire preſſe parce qu'ils vont s'éloigner d'ici, & nous ne l'aurions pas de long-temps.

PAR UN SIXIE'ME.

Je ratifie par ce Collier tout ce que j'ai dit au nom des quatre Nations : je plante l'arbre de Paix, afin que tout le monde le regardant on ſache que je l'ai demandé.

PAR UN SEPTIE'ME.

J'ai planté l'arbre de Paix, & par ce Collier je demande que l'on nétoye toutes les rivieres où il y a bien des pierres, afin que les chemins ſoient libres, & que l'on puiſſe aller & venir en Paix.

PAR UN HUITIE'ME.

Quand nous avons renvoyé Joncaire nôtre Fils, nous avons ſouhaité qu'il alla & vint pour nous faire ſavoir les ſentimens d'*Onontio*, & lui porter les nôtres. Nous l'établiſſons Plenipotentiaire des affaires des Tſonnontouans, comme Maricour eſt celui des Onnontaguez.

PAR 3. BRANCHES DE PORCELAINE.

Nous diſons à *Onontio*, par les branches de Porcelaine, que le Pere de Joncaire qui faiſoit les bonnes affaires, & qui étoit porté pour la Paix, étant mort, nous avons choiſi Tonatakout, le plus proche parent de ſa Famille pour être ſon Pere, ayant l'eſprit auſſi bien fait que ſon Prédeceſſeur. Ne vous étonnez pas *Onontio*, nôtre Pere, ſi nous ne ſommes venus que de deux Nations ; c'eſt Pitre Schuls, Envoyé

voyé de Monſieur de Bellomont, qui ayant ſçû que nous étions prêts à partir pour vous venir trouver tous, ſuivant la parole que nous vous avions donnée, eſt venu chez nous pour nous empêcher de décendre ; mais nous n'avons pas laiſſé de partir malgré lui pour venir ratifier la Paix au nom des quatre Nations, pendant que nous avons envoyé les Goyogouins & les Onneyouts nos Enfans, ſavoir pourquoi il s'opoſoit depuis ſi long-temps que nous vinſſions vers notre Pere *Onontio*, pour terminer entierement les affaires.

Teharſtakout ſe tournant du côté des Algonkins, leur porta la parole. L'Hiver dernier tu vins me joindre à ma chaſſe, où je reçûs un preſent de ta main contenant vingt Peaux paſſées, & ſix à ſept Caſtors. Tu me dis par là que puiſque nous étions comme en Paix, nous euſſions à nous regarder en freres, & non comme Ennemis, nous faire plaiſir les uns les autres. Quand nous nous trouverions manquans de quelque choſe dans les Forêts, ne faire qu'une Chaudiere entre toi & moi, & boire le même boüillon comme veritables freres.

Je partis quelque temps aprés pour aller répondre à tes preſens, & je te portai la choſe la plus précieuſe qu'il y ait entre

nous autres hommes, qui eſt un Collier de Porcelaine. Même comme tu imite le Chevreuil qui eſt tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, n'ayant point de lieu aſſuré, j'ai ſuivi tes piſtes, & je n'ai trouvé que la place de ton corps, mais il n'y étoit plus ; ainſi je ſuis bien-aiſe de te trouver devant nôtre pere *Onontio*, pour te dire en ſa preſence que j'accepte l'offre que tu me fis dans le moment, de nous regarder d'orénavant comme freres, d'oublier le paſſé, & d'encourager reciproquement notre Pere de nous faire vivre en bonne intelligence comme nous vivions auparavant la guerre. Je te promets que nous ne ferons qu'une Chaudiere, & boirons le même boüillon, comme de veritables freres ; ainſi finit l'Audience. On les régala pendant deux ou trois jours, on les fit boire avec les Algonkins. Ce ſeroit un trop grand détail, Monſeigneur, ſi je raportois tous les griefs qu'ils ſe reprocherent les uns aux autres pendant ce temps, chacun faiſant trophée du nombre de chevelures qu'ils avoient enlevées & de toutes les expeditions qu'ils avoient faites. Monſieur de Callieres leur fit réponſe avec les mêmes formalitez.

PAR UN PREMIER COLLIER.

Monſieur de Bellomont ne vous a-t'il rien

dit au sujet de ce qui s'est passé entre le grand *Onontio* & celui d'Angleterre, vous deviez l'avoir sçû par Onhontsiouann & les autres que vous m'avez envoyez l'Automne derniere. Les deux Rois sont demeurez d'acord qu'ayant fait la Paix vous devez en joüir aussi-bien que le reste des Sauvages, c'est pour cela que j'ai dit aux Onnontaguez qui sont venus me parler, qu'il étoit necessaire que les Députez de chacune de ces Nations vinssent aussi pour savoir leurs sentimens, & prendre les moyens de nous accommoder avec toutes les Nations. Cependant je ne vois point d'Onneyout n'y de Goyogouins, & vous me dites ensuite de vos Colliers que ce sont les Anglois qui sont venus à Onnontagué qui les ont empêché de partir avec vous, surquoi vous m'ajoûtez que vous les avez envoyez vers Mr de Bellomont, pour savoir les raisons qu'il a de s'opoſer depuis si long-temps à la députation que vous devez me faire tous ensemble.

PAR UN SECOND.

Quoi qu'on n'ait point satisfait à ce que j'avois demandé, vous êtes tous des Considerables d'Onnontagué & Tsonnontouan. Je veux croire que vous me parlez au nom des deux autres Nations Iroquoises, j'ai déja agi auprés de tous les Sauvages pour

ôter leur hache, conformement à l'ordre du grand *Onontio*, en attendant votre arrivée, ſuivant les promeſſes que vous m'avez ſouvent réïterées, mais votre long retardement, joint au coup que vous avez fait chez les Miamis il y a environ un an, où vous avez bleſſé un de ſes Sauvages & tué un François, à ſans doute cauſé les coups que vous me dites qui ont éte faits ſur vous par les Nations d'enhaut, dont je ſuis fâché. Comme il eſt neceſſaire qu'il vienne ici des Députez de ces Nations, afin que je puiſſe leur parler, il faut auſſi que vos Conſiderables s'y trouvent dans trente jours, qui eſt le temps que je leur ay marqué, ayant envoyé pour cela un canot à Michilimakinak pour les engager de décendre.

PAR UN TROISIE'ME.

Ce ſera pour lors que toutes les Chaudieres de guerre ſeront renverſées que nous rafermirons enſemble le grand arbre de Paix que vous verrez déplanter, & que toutes les diſputes finiront, en ſorte que vous puiſſiez aller & venir en ſureté.

PAR UN QUATRIE'ME.

Pour avancer une affaire de cette conſequence, je veux bien vous acorder les Sieurs de Maricour & Joncaire, & j'en prierai auſſi le Pere Bruyas, qui iront

avec vous pour chercher nos prisonniers François & Sauvages nos Alliez, & les ramener avec les Députez des quatre Nations que je vous demande, à condition qu'il restera ici quelqu'un d'entre vous jusques à leur retour, qui n'auront pas lieu de s'ennuyer par les bons traitemens que je leur ferai faire.

PAR UN CINQUIE'ME.

A votre arrivée je ferai mettre en liberté les prisonniers que vous me nommerez être parmi nous & nos Sauvages, cependant je commence par vous faire rendre celui qui est chez les Algonkins, pour vous faire connoître la sincerité avec laquelle j'agis comme vous aussi bien qu'eux, mais ne manquez pas de me renvoyer leurs deux petites Filles que je vous ay déja demandé avec un Loup qu'on m'a dit être chez les Goyogouins.

PAR UN SIXIE'ME.

Je suis faché de la mort de Joncaire, sachant qu'il avoit l'esprit bien fait. Je suis bien aise que vous lui ayez substitué Tonatakout à sa place, puisque vous me dites qu'il lui ressemble dans ses bonnes intentions. Voilà un Collier que je vous donne, pour vous marquer que j'entre dans votre sentiment, & je consens que le Sieur Joncaire serve pour aller & venir

vous porter ma parole, & me raporter la votre.

Les Iroquois écouterent avec aſſez d'attention toutes ces réponſes, ils laiſſerent pour ôtages quatre de leurs Ambaſſadeurs pour gage de la parole qu'ils avoient donnée de venir.

Il ſe trouva par haſard dans ce Conſeil des Chefs Abenaguis de Lacadie, qui étoient venus faire des plaintes à Monſieur de Callieres de ce que les Iroquois leur avoient envoyé des Colliers pour les engager de quitter nos interêts, leur repreſentant qu'ils auroient beaucoup plus d'agrémens s'ils s'attachoient parmi les Anglois. On ne jugea pas à propos de demander aux Iroquois le motif qui les avoit engagez à faire ces ſortes de démarches, parce que les affaires commençoient à prendre un meilleur train; mais nos Iroquois Chrétiens, les Hurons & les Abenaguis, leur parlerent avec tant de fierté, que nous ne pouvions être plus contens de l'affection qu'ils portoient à la Nation Françoiſe.

Nous n'avions jamais eû, leur dirent ils, qu'un cœur, & une même volonté avec *Onontio*, ainſi qu'une même hache, l'ayant jettée dans le fond de la terre, & mis un gros Rocher deſſus, & y faiſant paſſer une

grande riviere, afin que perſonne ne puiſſe jamais la retrouver. La notre eſt tombée en même temps avec la ſienne ; que ce ne ſoit pas de bouche que tu parle mais du cœur, & que cette bile qui t'a reſté juſqu'à preſent dans le corps, ne vienne plus ſur le bord de tes lévres pour s'en retourner dans le fond de ton cœur comme il a coûtume de faire. Jette donc cette bile devant ton Pere & devant nous tous, & qu'il n'en reſte plus. Pour nous nous n'avons plus de hache, puiſqu'*Onontio* a jetté la ſienne.

Ces paroles étoient remplies d'aſſez d'amertume devant une Nation, qui d'ailleurs ne s'en embaraſſoit gueres. Choſe étrange que trois à quatre mille ames faſſent trembler tout un nouveau monde. La Nouvelle Angleterre ſe trouve trop heureuſe de ménager leurs bonnes graces. La Nouvelle France eſt ſouvent deſolée par leurs guerres, & on les craint dans l'étenduë de plus de quinze cens lieuës de païs de nos Alliez.

Cette Paix ne pût être aſſez autentique, puiſque tous nos Alliez auroient trouvé mauvais qu'elle eut été concluë ſans leur participation. Ils ſavoient que le Comte de Frontenac les avoit trop aimez pour ne les y pas comprendre. On jugea donc à

propos de donner le Rendez-vous general au commencement de Septembre, pour allumer unanimement le feu de Paix.

Le Pere Bruyas, Maricour & Joncaire, partirent en Canot pour leur Ambaſſade avec le reſte des Iroquois. Ils arriverent tous à Gannentaa, où les Iroquois les attendoient avec impatience. L'empreſſement qu'ils avoient de les recevoir fut ſi grand, qu'ils ſe jetterent à mi-corps dans l'eau pour les porter à terre. Quelques vieillards qui étoient venus au devant exhorterent ceux qui étoient-là de débarquer tout le bagage de nos François. Ce fut alors qu'un Ancien, & Chef de guerre, les harangua.

C'eſt maintenant, diſoit-il, que nous ne doutons plus de la droiture & de la ſincerité du cœur de notre Pere *Onontio*, qui nous a envoyé la Robbe Noire, & notre fils Joncaire. Notre terre va devenir belle, vous ſerez témoins demain de la foi de tous nos guerriers, quand vous entrerez chez nous. Repoſez-vous le reſte de cette journée des grandes fatigues du Voyage.

Maricour leur répondit par quatre braſſes de tabac. Nous remercions, dit-il, celui qui eſt Maître de la vie, de la grace qu'il nous a fait d'être arrivez à bon port

sur les terres de nos enfans, & pour vous remercier de la peine que vous vous êtes donnée nous vous faisons present de ce tabac.

A peine eurent-ils fait le lendemain une lieuë à travers les bois, que l'on trouva sur le chemin plusieurs Sauvages, qui dans l'impatience de les voir leur apporterent des sucets de bled d'Inde, * des fruits & du pain, avec des marques d'une veritable joie.

Lors qu'ils furent à un quart de lieuë d'Onnontagué, un Ancien les pria de s'arrêter pour faire leur entrée avec ordre. Il mit à la tête de nos Ambassadeurs un François qui portoit Pavillon blanc. Maricour marcha à quelque pas de distance, le Pere Bruyas & Joncaire le suivirent, les autres François qui les accompagnoient étoient un peu plus loin de file. Ils allerent dans cet ordre jusqu'à la vûë d'Onnontagué, où tous les plus considerables s'étoient assemblez.

Teganissorens les complimenta, il leur jetta pour cet effet trois cordes de porcelaine suivant la coûtume. Il essuya par l'une leurs larmes, pour effacer la perte des François qui avoient été tuez pendant la guerre.

* C'est la tige, qui a le goût de la canne de Sucre.

Il leur debouscha la gorge par la ſeconde, afin qu'ils pûſſent parler avec plus de facilité ; & par la troiſiéme il nettoya la natte, gâtée par le ſang qui avoit été répandu de part & d'autre.

Le Pere Bruyas prit la parole, lui témoignant la joye qu'ils avoient de la maniere obligeante avec laquelle il les recevoit. Ces limites finies l'Orateur exhorta les guerriers d'aller querir promtement leurs fuſils, pour ſaluër les Ambaſſadeurs à l'entrée du Fort. Ils y entrerent au bruit de la mouſqueterie, & furent conduits dans une cabane des plus belles, où ils furent régalez de ſucets de blé d'Inde, & d'une Chaudiere de *Sagamité*, qui étoit compoſée de Chevreüil & de blé d'Inde, le tout broyé ; & on attendit avec impatience le Plenipotentiaire des Tſonnontouans, des Goyogouins, & des Onneyouts. Le Pere Bruyas & Maricour allerent viſiter pendant ce temps tous les Eſclaves François qu'ils pûrent rencontrer. Ils ne paroiſſoient pas avoir grande envie de s'en retourner : d'ailleurs il falloit gagner à force de preſens ceux qui les avoient adoptez.

Il y en eut pluſieurs qui ne voulurent jamais les accorder, quelques promeſſes qu'on leur fit. Quelques-uns de ſes pri-

ſonniers étoient ſi accoûtumez à cette vie ſauvage, qu'ils refuſerent de venir.

Les Députez des cinq Nations s'aſſemblerent le dix Août dans la cabane du Conſeil, où nos Ambaſſadeurs furent apellez pour y prendre leur place, on ſe ſalua de part & d'autre, nos François firent preſent de deux braſſes de tabac à chaque Député. Les Aniez eurent la précaution d'y envoyer leurs Députez, ſoit qu'ils fuſſent bien aiſe d'être compris dans la Paix generale, ſoit qu'ils vouluſſent ſavoir tout ce qui ſe paſſeroit dans les déliberations.

Le Pere Bruyas ſe leva aprés avoir invoqué le Saint Eſprit, & expoſa le ſujet qui l'avoit engagé de venir les trouver de la part de Monſieur de Callieres, il s'étendit beaucoup ſur cette Alliance qu'il falloit faire, & qui devoit durer à jamais. Il dit que cet arbre de Paix qu'ils avoient planté ſur un lieu ſi éminent, pour être vû de toute la terre, étoit un gage de la fidelité que l'on devoit avoir reciproquement : que la hache étant cachée au fond de la terre, & la Chaudiere de guerre renverſée, il y avoit lieu d'eſperer que le Soleil brilleroit avec éclat ſur nos têtes.

La conjoncture preſente des affaires l'obligea à communiquer ſa penſée à Ma-

ricour & à Joncaire, ſur trois Colliers qu'il vouloit leur preſenter de ſon Chef. Il exhorta donc les Iroquois par le premier à obeïr toûjours à leur Pere, quelque raiſon que pût aporter le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, pour les en empêcher.

Soit, leur dit il, que vous entreteniez la bonne intelligence que vous avez toûjours euë avec l'Anglois votre frere, mais auſſi ne vous oubliez jamais qu'*Onontio* eſt votre Pere, il vous aime, & il ne vous apelle à lui que pour votre bien, demandez à ceux qui ſont allez à Montreal de quelle maniere ils y ont été reçûs.

Le ſecond Collier qu'il jugea à propos d'ajoûter, fut pour regretter les morts des Tſonnontouans. Je pleure mon fils, reprit il, la perte de tant de Conſiderables. Ce preſent fut du goût des Iroquois, il fut trés-bien reçû, ſur tout des Tſonnontouans. Il les pria de renouveller leur attention par un troiſiéme qu'il vouloit encore leur donner de la part d'*Aſendaſe*, dont le nom eſt ſi connu parmi les Nations Iroquoiſes, c'eſt celui qui ſe donne quelquefois au General des Jeſuites en Canada. Il s'étendit beaucoup ſur l'amour que *Aſendaſe* avoit toujours eû pour ſes chers enfans les Iroquois, malgré qui le Soleil

ſe

se fut éclipsé depuis tant d'années, & voulant leur inspirer les premieres idées qu'il vous avoit donné du veritable Esprit Dieu des armées, & Maître de tout l'Univers, vous êtes digne de compassion, vous dit *Asendale* par ma bouche depuis que les * Robes noires vous ont quitté vos Enfans meurent sans medecine, & ce qui est le plus à plaindre, sans baptême. Vous Anciens, vous guerriers & femmes, vous savez prier, c'est ce que vous avez entierement oublié, vous connoissez le maître du Ciel; vôtre Pere *Asendase* vous exhorte par ce Collier à deliberer si vous souhaitez une Robe noire, il en à qui sont prêts à partir, ne refusez pas l'offre qu'il vous fait.

Maricour termina le Conseil, & donnant à fumer aux Anciens de toutes les Nations, on attendit le lendemain la réponse des Colliers; mais le Conseil où les Iroquois deliberoient sur les affaires des François, fut troublé par l'arrivée d'un jeune Anglois qui arriva en poste de la part du Colonel Chalt, Aide-Major d'Orange; & d'un ancien d'Onnontagué habitué depuis peu dans la petite ville de Corlard.

* Les Jesuites.

Cet Envoyé étant entré dans la cabane du Conseil, tira une corde de porcelaine dont on l'avoit chargé pour avertir tous les Iroquois de la part du Gouverneur general de la Nouvelle Angleterre, qu'ils eussent à ne pas écouter Taouistaouisse, (c'est le nom que les Iroquois ont donné à Maricour, qui veut dire petit oiseau, qui est toûjours dans le mouvement) qu'il avoit apris devoir parler à Onnontagué, & que s'ils l'avoient déja fait, il leur défendoit de tenir Conseil sur ses pas, mais de partir tous incessamment pour se trouver à Orange dans dix ou douze jours, où leur frere Corlard devoit arriver pour leur parler. Ce même Député avoit ordre d'écrire tout ce qui auroit été dit de part & d'autre.

Le grand Chef ne voulut pas répondre à l'Anglois qu'il n'eut auparavant expliqué à nos Ambassadeurs le motif qui avoit engagé ce Député à venir à Onnontagué. La maniere de parler de l'Anglois si fiere & si hautaine, surprit extrêmement les Iroquois qui en furent fort indignez, & Teganissorens ne pouvant dissimuler ses sentimens, s'écria que veut dire notre frere Corlard, comment l'entend-il? Si la Paix étant faite en Europe il semble qu'il chante encore la guerre. Pourquoi nous

défend il d'écouter la voix de nôtre Pere *Onontio* ?

Ce fut pour lors, Monseigneur, que le Pere Bruyas fit connoître avec esprit aux Iroquois qu'*Onontio* avoit bien eû soin de leur dire que Corlard les traitoit en Esclaves ; ce n'est pas ainsi que notre Pere en use avec vous, leur dit-il, jamais il ne vous a défendu de parler à votre Pere Corlard, & il n'a que des pensées de Paix.

Joncaire aprouva tout ce que dit le Pere Bruyas ; il ajoûta qu'assurément leur frere Corlard ne les aimoit pas, de vouloir s'opose à leur départ pour terminer la grande affaire de la Paix.

Tous les Iroquois témoignerent par leurs applaudissemens qu'ils aprouvoient ce que nos Ambassadeurs avoient dit. On les encouragea de continuer avec la même fidelité. Ce fier Emissaire ne laissa pas de se trouver fort déconcerté, il connût aisément par tout ce qu'on lui dit pendant deux heures qu'on l'avoit tourné en ridicule, & il eût le chagrin d'entendre tous ces reproches, tant de la part des François que des Iroquois, sur tout de l'Orateur d'Onnontagué, qui parut dans ces occasions préferer nos interêts à ceux des Anglois.

Cette députation fit differer de quel-

ques jours le Conſeil, où l'on devoit donner l'audience de congé; ils voulurent que l'envoyé de Corlard s'y trouvât, mais auparavant que je vous raporte ce qui s'y paſſa, je vais, Monſeigneur, vous faire le recit de la négociation de Joncaire.

Il partit avec quatre François & deux Iroquois pour Tſonnontouan & Goyogouin. Lorſqu'il fut ſur le rivage de la riviere de Tſonnontouan il aperçût les jeunes guerriers qui le ſaluërent à la portée du piſtolet d'une décharge de mouſqueterie. Lorſqu'il mit pied à terre ils firent la même choſe; & Tegancot, le grand Chef des Tſonnontouans, lui donnant la main le ſalua de la part de tous les Conſiderables & de toute la jeuneſſe. Voilà, dit-il, une Chaudiere de ſoupe & un plat de viande pour faire manger ta jeuneſſe auparavant que d'entrer à Tſonnontouan; on eut ſoin de ſon canot & de ſon équipage. Ils marcherent juſques à Tſonnontouan où il fut reçû en Ambaſſadeur. Il fut donc harangué un moment aprés par trois branches de porcelaine. L'une lui eſſuya ſes larmes; la ſeconde lui débouche la gorge, & la troiſiéme nettoya ſa natte qui étoit enſanglantée. Il rapella tout ce qui s'étoit paſſé dans les conſeils d'Onnontagué, il reclama le lende-

main les François. Les Tſonnontouans s'aſſemblerent la nuit du 18. de Juillet, & lui dirent le dix-neuf qu'il falloit envoyer un canot de l'autre côté du lac Siouakouagué, qui eſt à huit lieuës de là, pour avoir les priſonniers qui y étoient. Joncaire eût beaucoup de peine à s'y reſoudre par le peu de temps qu'il avoit à ſéjourner dans ces quartiers, mais d'ailleurs il lui eût été ſenſible de s'en retourner ſans les retirer. Il s'occupa à viſiter les François, pendant qu'il envoya deux de ſes gens & trois Iroquois pour faire venir ceux que l'on rencontreroit. Il y eût pluſieurs François qui l'éviterent, pour ne pas être obligez de décendre à Montreal. La vie Sauvage eſt ſi douce & ſi tranquille, quelque penchant que l'on puiſſe avoir pour ſa Patrie, que rien ne pût faire impreſſion ſur leur eſprit pour les faire rentrer en eux mêmes. Les uns qui ſe voyoient adoptez s'imaginoient que le genre de vie qu'ils menoient étoit infiniment plus doux, & les autres avoient peur d'en mener une autre pleine d'amertume & de miſere dans leur patrie, de ſorte que ils trouvoient quelque conſolation dans leurs malheurs.

Joncaire voulut gagner les bonnes graces des guerriers, il leur preſenta de ſon

Chef un Collier de porcelaine de trois mille grains ; il leur dit devant les Anciens qu'il le leur donnoit pour les arrêter & changer cet esprit de guerre en esprit de chasseur. Ils lui répondirent unanimement qu'ils feroient toûjours ce qu'il leur inspireroit, que l'ayant établi maître de leur païs & l'Arbitre de leurs affaires, il étoit juste qu'il le fut de leurs corps. Ce fut l'aveu que lui firent Tounatsouha, Sonouchouca, Houacheon, & Teniarez, Chefs des guerriers.

Ils s'assemblerent deux jours aprés, & lui donnerent un Soleil de porcelaine, afin qu'il éclaira par tout où il iroit, sur tout quand il s'agiroit de leurs affaires. Ils lui presenterent un Collier de blanche pour mettre à son col, afin qu'on le vit de plus loin, & que toute la terre sçût par là qu'il étoit leur Plenipotentiaire. Il en reçût encore un autre de la part de Tegancot, Coaquanion, & de Sorandisari ; qu'ils partagerent en deux pour lui & pour Maricour, afin qu'ils leur fissent voir Aguiraris prisonnier chez les Miamis. Enfin on lui rendit les François. Il en fit embarquer un de force qui ne vouloit pas revenir. Ceux qui étoient chez les Goyogouins étoient pour lors à la chasse.

L'audience de congé du Pere Bruyas &

de Maricour devant se faire avec éclat, les Onnontaguez voulurent que le Député Anglois fut témoin de la Paix solide qu'ils prétendoient faire de leur Chef, sans la participation de leur General. Teganissorens dit en plein Conseil qu'ils écoutoient la voix de leur Pere *Onontio*, qu'ils partiroient un ou deux de chaque Nation: & s'adressant à l'Anglois, dit, je ne faits rien en cachette, je suis bien aise que tu sois present à ce Conseil, que nous tous Iroquois avons tenu sur la natte de Sagochiendaguité. Tu diras à mon frere Corlard que je vais décendre à Montreal où mon Pere *Onontio* à allumé le feu de la Paix. J'irai aussi à Orange; mon frere m'apelle, & afin que tu n'ignore de rien, voici le Collier que je porterai à mon Pere *Onontio*.

Aprés que cet Orateur eut parlé il tira cinq Colliers de porcelaine, au nom de chaque Nation. Le Pere Bruyas remercia tous les Iroquois de s'être assemblez à Onnontagué, ainsi que leur Pere *Onontio* l'avoit desiré, & de ce qu'ils se préparoient à décendre avec lui pour achever la grande affaire à qui Dieu donnoit un succés si heureux. Hâtons-nous, dit-il, de partir pour nous trouver au jour qu'il nous a marqué. C'est à la fin de cette Lune que nos Alliez doi-

vent arriver à Montreal. Cela ne seroit pas bien si nous les y faisions attendre ; partons donc demain avec le plus de François que vous pourrez nous donner, c'est le moyen d'être bien reçûs de notre Pere.

Ils sortirent ainsi du Conseil fort contens du succés que Dieu avoit donné à leur Ambassade. C'étoit la plus grande faveur que le Ciel pût accorder au Canada ; car rien au monde n'est plus cruel que la guerre des Iroquois. Le Païsan, où l'Habitant ne mange pour lors son pain qu'en tremblant. Quiconque sort de son habitation n'est pas sûr d'y rentrer, ses semences & ses recoltes sont la plûpart du temps abandonnées. Le Seigneur de Paroisse voit toutes ses terres pillées & brûlées, & n'est pas plus en seureté dans son Fort. Le Voyageur ne va gueres que la nuit ; quand quelqu'un travaille à la campagne, où il est tué où il se voit tout-à-coup saisi pour être brûlé, où du moins on le jette par terre d'un coup de casse-tête pour avoir sa chevelure. Lorsque l'on va en canot sur le Fleuve, on est découvert de loin, & quelque précaution que l'on prenne, par la suite on est poursuivi dans les bois.

Nos Ambassadeurs reprirent le chemin de Gannentaa, où ils avoient laissé leurs

canots, & les Onnontaguez leur firent les mêmes honneurs qu'ils leur avoient rendu à leur arrivée. Il eſt vrai, Monſeigneur, que le Pere Bruyas ne pût quitter cette Nation ſans lui donner quelques larmes, à l'exemple du Fils de Dieu, lors qu'il ſortit de Jeruſalem, d'autant plus que il voyoit peu d'aparence que les Miſſionnaires y retournent jamais, quoi que l'on les y ſouhaite par tout. La raiſon eſt que le Chevalier de Bellomont ne doutant pas que les Iroquois n'ayent été déclarez les Sujets de l'Angleterre, a envoyé au Printems un Collier de porcelaine, pour leur dire qu'il leur donnera un Miniſtre quand ils voudront, pour leur apprendre à prier Dieu comme eux, & qu'il envoyera auſſi un Armurier pour racommoder leurs armes à feu & raſſerer leurs haches. Ils aiment mieux celui-ci que tous les Miniſtres d'Angleterre, & je ne crois pas qu'il s'en trouve aucun qui ait aſſez de courage & de zéle pour demeurer dans un païs auſſi deſagreable.

Monſieur Dellius Miniſtre à Orange, d'où le Chevalier de Bellomont la chaſſé l'Eté dernier, avoit douze cens livres de rente pour inſtruire les Aniez voiſins des Anglois. Il n'en ſavoit pas la langue, & ſe contentoit de faire venir les enfans à

Orange pour être baptiſez, n'étant jamais allé à leur païs, qui n'eſt éloigné que de vingt lieuës. Il inſtruiſoit par une Femme, qui lui ſervoit d'Interprête, ceux qui vouloient être Chrétiens.

Les Onnontaguez ne laiſſerent pas d'être embaraſſez à répondre au Collier que le Pere Bruyas avoit donné de la part d'Aſendaſe, à cauſe de celui du Chevalier de Bellomont. Quelques uns voudroient un Jeſuite & un Miniſtre, mais je ne crois pas que l'on ſoit dans cette peine, les Iroquois ſe ſont rendus indignes de cette grace, par le mauvais uſage qu'ils en ont fait.

Aprés que nos Ambaſſadeurs eurent ſejourné cinq jours à Gannentaa pour y attendre les Onneyouts, on fit ſavoir qu'ils ne viendroient pas à Montreal. Celui qui devoit porter la parole pour ſa Nation, étant tombé malade ſi dangereuſement, qu'on le crût mort. Ils ſe contenterent d'envoyer un Collier pour s'excuſer de ce contre temps; mais leur prétexte étoit qu'ils ne vouloient pas rendre nos François. On ne le connût que trop dans la ſuite. On ſe rendit à Ochouegen, où l'on attendit Joncaire qui revint de Tſonnontouan, avec ſix Chefs de guerre, & trois François qu'on lui avoit rendus. Les Go-

Yogouins en rendirent auſſi un. On ramena en tout treize Eſclaves, cinq jeunes gens & huit filles ou femmes : on leur fit eſperer de rendre les autres l'année prochaine.

Nos Ambaſſadeurs ſe diſpoſoient de partir de Gannentaa, où ils s'étoient aſſemblez lors que le fils de Garakantiegehran arriva ſur les huit heures du ſoir de la part des Anciens, pour raconter une étrange nouvelle qu'Oſketæſt Tſonnontouan de Nation rapporta d'Orange. Il dit que Corlard indigné contre les Iroquois qui ont non ſeulement reçû les Ambaſſadeurs de la Nouvelle France, & même qu'ils les accompagnent juſques à Montreal pour lui parler, a fait arrêter un Onneyout accuſé d'avoir tué un Anglois de la Virginie, que l'on a envoyé les fers aux pieds, qu'il s'eſt ſaiſi du caſtor à quelques Iroquois qui ſe ſont trouvez à Orange, où il a fait arborer un Pavillon rouge pour leur ſignifier qu'il leur déclare la guerre, comme à des Sujets rebelles & deſobeiſſans, & qu'il a commandé aux Loups de ſon Gouvernement de commencer la guerre contr'eux, menaçant d'aller lui-même en perſonne manger leur famille le Printemps prochain.

Cette nouvelle ne déconcerta pas nos

Ambaſſadeurs Iroquois qui ſe contenterent de renvoyer pluſieurs femmes qui auroient embaraſſé dans le voyage, & quelques jeunes gens qui ne vinrent que pour ſe divertir & pour voir *Onontio*, ils continuerent leur voyage juſques à Montreal, où ils arriverent au bout de quarante jours.

L'Impatience où l'on étoit du retour des Iroquois qui devoient revenir au bout de trente jours, nous fit conjecturer qu'ils avoient de la peine à ſe défaire de leurs Eſclaves. L'on aprit que l'abſence des principaux Chefs qui étoient allez traiter leurs Pelleteries chez les Anglois, avoit contribué à ce retardement. Joncaire précipita ſa marche pour avertir que quatre Nations venoient conclure la Paix. Ces Ambaſſadeurs entrerent à Montreal ſur les cinq à ſix heures du ſoir, où ils furent ſaluez des Boëtes & de l'Artillerie. Cette reception ne plût pas à pluſieurs de nos Alliez, qui affecterent de demander ſi *Onontio* entroit pour lors dans la Ville? Quand on leur eût dit que l'on rendoit cet honneur aux Iroquois, ils repliquerent que nous recevions aparemment nos ennemis de la ſorte. Les Iroquois ſe repoſerent pendant trois jours; ils eurent audience avec les formalitez ordinaires, &

voici,

voici, Monseigneur, de quelle maniere s'énonça un Chef de la part de toutes les Nations.

PAR UN PREMIER COLLIER.

Mon Pere, nous voici encore de retour pour vous demander la Paix, & vous assurer que les cinq Nations la desirent; moi Tsonnontouan, qui vous parle au nom de toutes, je la veux. Jugez-en par ce que je viens de faire, lorsque j'ai appris l'arrivée du Pere Bruyas, de nos fils Maricour & Joncaire, à Onnontagué. Deux cens de mes neveux se disposoient à partir contre les Miamis & autres, qui m'ont tué comme je vous l'ai déja dit. Je les ai arrêtez, & il n'y a aucun parti contre les Alliez d'*Onontio*, avec qui nous ne voulions vivre comme freres.

PAR UN SECOND.

Donnez-nous un Armurier au Fort Frontenac qui puisse racommoder nos fusils, qu'il y ait aussi un Magasin bien gardé pour traiter nos Pelleteries.

PAR UN TROISIE'ME.

Une marque d'une bonne Paix est la reddition reciproque des prisonniers, je viens de vous en rendre un nombre considerable. Faits moi rendre ceux qui sont aux Outaouaks, au Saut, & à la Montagne de Montreal.

PAR UN QUATRIE'ME.

J'affermis l'arbre de Paix que j'ai déja planté, & je lui mets de profondes racines afin qu'il ne soit jamais renversé.

PAR UN CINQUIE'ME.

Vous, mon Pere, & Corlard mon Frere, vous souhaitez que nous jouïssions des fruits de la Paix, que les deux grands *Onontio* ont faite. Cependant Corlard, semble vouloir broüiller les affaires, mais je vous prie, mon Pere, de lui écrire pour savoir de lui s'il le veut tout de bon.

PAR UN SIXIE'ME.

Le sixiéme Collier fut pour prier Mr. de Callieres d'élargir Louvigni qui étoit aux arrêts. Il commandoit pour lors au Fort Frontenac, où il se fit un commerce de Pelleteries avec les Iroquois, quoique les ordres du Roi le défendissent, mais la conjoncture où il se trouva de les recevoir dans un temps où l'on traitoit de Paix, lui fit faire une démarche qu'il crût être obligé de faire pour tâcher de concilier ces Peuples qui demandoient à commercer.

Il presenta trois branches de Porcelaine au sujet d'un petit Iroquois qu'ils avoient amené, & dit nous sommes bien aise de te faire savoir que l'oncle défunt d'Oteonchondi que tu vois ici, étoit maître

de Joncaire que tu nous as envoyé. Cet homme étant mort c'eſt Joncaire qui en eſt le maître, que nous avons ſubſtitué à ſa place, cét enfant eſt trés conſideré, il eſt Allié de tous les plus Conſiderables des Tſonnontuans, nous le lui laiſſons pour être inſtruit à la Françoiſe, & en cas que Joncaire vienne à mourir, nous prions *Onontio* & Monſeigneur l'Intendant d'en avoir un ſoin particulier, parce que nous voulons qu'il faſſe d'orenavant nos affaires auprés des François, comme Joncaire ſon oncle l'a fait juſqu'à preſent.

Le Chevalier de Callieres differa quelques jours à leur faire réponſe, parce que nos Alliez n'étoient pas encore décendus de Michilimakinak. Lors qu'ils furent arrivez toutes les Nations ſe trouverent au Conſeil, où il parla en ces termes.

Par un Premier Collier.

J'ai bien de la joye mes Enfans de vous voir ici tous aſſemblez, ainſi que je vous avois témoigné le ſouhaiter; j'ai apris avec beaucoup de plaiſir les bons traitemens que vous avez fait au Pere Bruyas, & aux Sieurs de Maricour & Joncaire.

Par un Second.

Le coup que les gens d'enhaut ont fait ſur vous m'a touché, ſi vous étiez venu ici plûtôt il ne ſeroit pas arrivé, c'eſt un

retardement qui y a donné occasion, & peut être aussi celui que vous avez fait sur Makon l'Automne derniere. Vous avez bien fait de ne pas refraper celui qui vous a tué.

PAR UN TROISIE'ME.

Je regrette tant de braves qui ont été tuez en cette rencontre, & je couvre les morts par ce Collier.

PAR UN QUATRIE'ME.

Je prends toutes vos haches, les jette bien avant en terre, bouchant le trou avec un gros Rocher, sur lequel je faits passer une riviere, qui est-ce qui pourroit les retrouver?

PAR UN CINQUIE'ME.

Si quelqu'un s'oubliant de son devoir faisoit quelque acte d'hostilité venez m'en avertir, afin que je lui fasse faire satisfaction; que si la refuse je me joindrai à celui qui aura été offensé pour le venger. Je le ferai aussi savoir à Corlard, afin qu'il se joigne à nous pour perdre ces infracteurs de la Paix, suivant l'intention des deux grands *Onontio* qui nous l'ont ordonné.

PAR UN SIXIE'ME.

J'affermis l'arbre de Paix que vous avez redressé.

PAR UN SEPTIE'ME.

Par vous marquer que je souhaite vous

satisfaire, & afin que vous ne doutiez plus de la sincerité de mes intentions, je veux bien vous accorder l'Armurier que vous demandez pour le Fort Frontenac, & j'y envoyerai aussi quelques marchandises pour vos plus pressantes necessitez, en attendant que le Roi m'ait signifié sa volonté là-dessus.

PAR UN HUITIE'ME.

J'ai vû avec bien de la joye les François que vous m'avez rendus, je vais écrire aux Outaouaks qu'ils ayent à vous rendre vos prisonniers, & qu'ils les amenent tous au commencement du mois d'Août de l'année prochaine. Je vous invite tous à les venir querir, & à ramener les François qui sont restez chez vous, & les prisonniers des Nations d'enhaut, sur tout la Gonkine qui est à Goyogouin. Pour les Iroquois qui sont au Saut & à la Montagne, parlez-leur, s'ils veulent s'en retourner au païs la porte leur est ouverte.

PAR UN NEUVIE'ME.

J'aurai soin d'Aconchondi, qui est donc neveu du Sieur Joncaire, ainsi que vous le souhaitez.

PAR UN DIXIE'ME.

A l'égard du Commandant du Fort Frontenac, je vous en donnerai un autre.

Aprés que le Chevalier de Callieres eût

dit ſes ſentimens nos Alliez prirent la parole. Le Rat Chef des Hurons de Michilimakinak exhorta les Iroquois à écouter d'orénavant la voix de leur Pere. Que ce ne ſoit pas du bout des lévres, leur dit-il, que vous lui demandez la Paix, pour moi je lui rends la hache qu'il m'avoit donnée, je la mets à ſes pieds, qui ſeroit aſſez hardi pour la prendre?

Un Chef Abenaguis de Lacadie ſe trouva fort à propos à ce Conſeil, où il leur en dit autant que le Rat, menaçant les Iroquois, de la part de ſa Nation, d'une guerre plus forte que la précedente.

Un Chef Outaouak tint auſſi le même langage, ayant parlé pour quatre Nations.

Nos Iroquois du Saut & de la Montagne de Montreal en firent de même, & Monſieur de Callieres mit les Colliers de tous ces Chefs entre les mains des Ambaſſadeurs, comme un gage d'une Paix éternelle.

Il y eut, Monſeigneur, de grands éclairciſſemens de part & d'autre, chacun ſe faiſant des reproches. L'Orateur des Iroquois ayant écouté paiſiblement le Rat, repliqua avec eſprit en parlant des Gouverneurs du Canada. *Onontio* avoit jetté la hache dans le Ciel, tout ce qui eſt là haut n'en revient jamais; mais il y avoit

un petit cordon attaché à cette hache, qu'il a retiré, dont il nous a frapé.

Ce reproche devoit nous être sensible. On les ménagea trop d'abord dans le Conseil, l'Iroquois dit naturellement son sentiment dans ces sortes de conjonctures, sans avoir égard de qui que ce soit; mais il ne faut pas l'épargner quand on à matiere contre lui.

La Rat qui étoit un genie des plus penetrans, dont je representerai le caractere dans la suite, se tira d'affaire adroitement, en disant qu'il rendoit la hache qu'*Onontio* lui avoit donnée.

On voulut cependant racommoder les choses en rappellant assez tard que les Tsonnontouans avoient violé autrefois la Paix generale, en mangeant les Islinois des Maskoutechs, un Village entier de Miamis, qu'ils n'avoient pas épargné les Outaouaks & les Hurons, qui étoient leurs amis, qu'ils tenoient encore Esclaves, que Mr le Marquis de Denonville voyant la cruauté de son fils le Tsonnontouan, avoit levé à la verité un Parti pour obvier à tant de ravages & de courses qu'il faisoit sur ses freres, n'ayant point eû dessein de le châtier comme il avoit fait, il croyoit qu'allant en personne dans sa terre il seroit venu au devant de lui, & seroit

rentré en lui-même. Au contraire, le Tſonnontouan ne ſe promettant que l'entiere deſtruction des François, ne voulant pas même épargner ſon Pere, qu'il vouloit mettre le premier à la chaudiere, puiſqu'un Iroquois menaça Monſieur de Frontenac de boire ſon ſang dans ſon crane, il s'étoit jetté ſur lui & l'avoit le premier frapé; mais qu'il avoit bien-tôt reſſenti les verges piquantes de ce Pere indigné, qui fut touché neanmoins d'un châtiment ſi ſevere, que s'il avoit fait comme l'Onneyout il ne ſe ſeroit pas attiré tant de diſgraces. Que l'Onnontagué ayant de l'eſprit comme il en à, n'avoit pas dû embraſſer le parti du Tſonnontouan, qu'il avoit dû en être le Mediateur & donner un juſte temperament aux affaires, qu'il avoit dû auſſi s'ennuyer des fatigues de la guerre, & rentrer en lui-même, devant chercher plutôt ſon repos que d'augmenter les malheurs qui étoient tombez ſur eux.

On avoit encore lieu de faire rentrer les Iroquois en eux mêmes, en diſant que leur frere Corlard les traitoit ſi durement, eux qui lui avoient été toûjours fidelles, qu'ils avoient perdu dans cette guerre la plus grande partie de leurs guerriers en ſoûtenant ſon parti, qu'il ne les avoit pas

mis à l'abri de l'incendie de leurs Campagnes & de leurs Forts.

Que ce Frere auroit dû se souvenir de tous les promts secours qu'ils lui avoient donné, qu'il ne devoit donc pas les menacer comme il venoit de faire, pendant qu'ils cherchoient eux-mêmes le jour & le repos. Que leurs mains étoient toutes ensanglantées de celui de nos Alliez, que leur chair étoit même encore entre leurs dents, & que leurs lévres en étoient toutes bordées, que l'on connoissoit leurs cœurs dissimulez qui ne cherchoient que de Faux-fuyans, que nous devions être persuadez qu'ils ne vouloient point recouvrer la lumiere, & qu'ils aimoient mieux marcher dans les tenebres de la guerre : qu'on avoit eû raison de ne les pas écouter pour lors, s'étoient-ils apperçûs que nous eussions voulu les arrêter quand ils sont venus nous trouver, la porte ayant toûjours été ouverte pour reprendre leur chemin ; & aujourd'hui que le Soleil a dissipé tous ces nuages pour faire paroître ce bel Arbre de Paix, qui étoit déja planté sur la montagne la plus élevée de la terre. Cependant leur frere Corlard vouloit faire naître des vapeurs qui pussent nous l'offusquer ; en un mot l'on pouvoit ajoûter que l'on sauroit la volonté de no-

tre Grand *Onontio*, qui aprés avoir donné le repos à toute l'Europe, il ſouhaitoit que ſes enfans ne fuſſent pas fruſtrez d'un tel avantage.

Les eſprits étans raſſurez de part & d'autre il falut ratifier la Paix. Monſieur de Callieres, de Champigni, & de Vaudreüil, en ſignerent le Traité, que chaque Nation ſcella de ſes propres armes. Les Tſonnontouans & les Onnontaguez deſignerent une araignée, le Goyogouin un calumet, les Onneyouts un morceau de bois en fourche, une pierre au milieu, un Onnontagué mit un Ours pour les Aniez, quoi qu'ils ne vinrent pas. Le Rat mit un Caſtor, les Abenaguis un Chevreüil, les Outaouaks un Liévre, ainſi des autres.

Le Chevalier de Callieres donna le lendemain l'Audience de congé aux Ambaſſadeurs, auſquels il dit que pour rendre cette Paix plus autentique, il falloit que tous nos Alliez ſe trouvaſſent avec eux l'année prochaine à un Conſeil general, qu'il envoyeroit pour cet effet chez toutes les Nations pour les engager de ramener les Eſclaves Iroquois. Il fit des preſens d'habits de la part du Roi à une vingtaine, & à vingt femmes. Il remercia les Parens de ceux qui avoient rendu

les François par d'autres dont il chargea les Ambaſſadeurs.

Le Pere Anjalran Jeſuite, d'un merite tout-à-fait diſtingué par la grande connoiſſance qu'il à du caractere de toutes les Nations Sauvages, partit au mois de Septembre de la même année avec Courtemanche, pour engager tous les Alliez d'envoyer des Députez au Conſeil general de la Paix, que l'on devoit tenir en mil ſept cens-un. Il paſſa tout l'Hiver à Michilimakinak, qui eſt le centre des Outaouaks, où les Peuples du lac Superieur, du lac Huron, & de celui des Iſlinois, tiennent ordinairement leurs Aſſemblées les plus ſolemnelles. C'eſt dans ce lieu où les Chefs tournent & ménagent des allées, & ce fut auſſi là que le Pere Anjalran eût l'adreſſe de les concilier tous, en obligeant les plus Conſiderables d'envoyer de Nation en Nation, pour ne faire tous qu'un corps enſemble, afin de décendre à Montreal. Il fit tant d'impreſſion ſur eux que malgré la méchante diſpoſition de quelques Chefs qui vouloient toûjours garder les priſonniers Iroquois, il les contraignit à forcer même ces Eſclaves de partir.

Si ce vaſte païs ſe vit un peu ſoulagé des courſes de ſes ennemis, il ne laiſſa pas de ſe reſſentir au dedans d'un fleau du Seigneur,

par la disette de bleds qui régna depuis mil sept cens jusques à la fin de l'année suivante, la famine devint universelle. Le Peuple de la campagne étoit réduit à ne vivre que de racines sauvages, & l'on ne voyoit par tout que visages havres & défigurez ; l'habitant des Villes souffroit encore davantage. C'étoit une desolation generale, & les personnes les plus aisées avoient de la peine à subsister. Il n'y a point d'Etat, Monseigneur, si florissant qu'il ne soit quelquefois troublé, parce qu'il est difficile que ses voisins n'ayent ombrage de son bonheur, & on cherche souvent des prétextes à vouloir interrompre son repos. Les Iroquois qui joüissoient aussi bien que les François de cette tranquilité, s'attacherent plus fort que jamais à ces grandes parties de chasse, qui font ordinairement subsister toutes les Nations pendant l'Hiver. Il y en eut d'assez indiscrets pour aller visiter & rompre des cabanes de Castors chez les Outaouaks.

C'est un crime d'Etat de faire ces sortes d'irruptions. Il n'en faut pas davantage pour rompre tout commerce d'amitié avec son meilleur ami. C'est une maxime établie que quiconque en trouve qui soit déja reconnuë peut manger le Castor qu'il y attrape, mais il en doit laisser la queuë qui

qui eſt le morceau le plus délicat, & la peau. Des Iroquois ruïnerent donc beaucoup de cabanes de Caſtors chez les Outaouaks, qui les prirent ſur le fait ; ceux-ci firent main baſſe deſſus, & enleverent de leurs Conſiderables. Les Ambaſſadeurs Iroquois qui venoient de terminer la Paix furent ſurpris quelque temps aprés leur arrivée de Montreal, d'entendre un Tſonnontuan faire des cris de mort à la vûë du Village. On lui demanda ce que c'étoit ? Il répondit que les Outaouaks avoient fait coup ſur eux lorſqu'ils chaſſoient paiſiblement, & qu'ils avoient pris Taneſthioni, qui eſt un des plus Conſiderables de cette Nation.

Les Iroquois furent fort étonnez de cette irruption, ne pouvant comprendre que l'Arbre de Paix qui avoit été planté unanimement avec toutes les Nations, dont les racines s'étoient répanduës par toute la terre, eût été cependant coupé ſi promptement. Ils modererent leur reſſentiment à cauſe de la parole qu'ils avoient donnée à Monſieur de Callieres, de ne pas tirer vengeance du moindre acte d'hoſtilité, ce qui les obligea de lui députer deux Chefs pour lui demander raiſon.

Tſioueïoui & Tieugonentagueté Chefs Onnontaguez, lui demanderent donc à

parler à Quebec le deuxiéme Mars. Ce fut Maſſias qui parla pour de leur part.

PAR UN PREMIER COLLIER.

Dans le temps que nous ſommes venus l'Eté dernier à Montreal où nous avons fait la Paix avec vous, mon pere *Onontio*, en preſence des Outaouaks & de toutes les autres Nations vos Alliez, vous nous dites que vous plantiez un Arbre de Paix qui alloit juſqu'au Ciel; & lors que nous étions à le raconter aux Iroquois dans le pays, nous entendîmes un cri qui nous fit connoître que les gens d'enhaut venoient de prendre un Chef des Tſonnontouans qu'ils amenoient Eſclave. Il ſemble qu'ils veüillent couper les racines de cet Arbre. Cependant comme vous nous avez dit que ſi quelqu'un nous frappoit il falloit nous adreſſer à vous pour en avoir raiſon. C'eſt pour vous apprendre cette nouvelle que les Vieillards nous ont détaché.

PAR UN DEUXIE'ME.

Il eſt fâcheux que dans le temps que nous aprenions la Paix à ceux qui étoient dans les Villages des Iroquois, on nous ait enlevé un Chef: c'eſt ſans doute quelque étourdi qui a fait ce coup. Nous vous demandons, notre Pere *Onontio*, que vous nous le faſſiez rendre & qu'il décende, ſi

faire ſe peut, avec les Outaouaks qui doivent venir au mois d'Août à Montreal. Il s'apelle Taniſthioni.

PAR UNE CORDE DE PORCELAINE.

Nous demandons de la part des Vieillards que dans le temps que les gens d'enhaut ſeront prêts à décendre cet Eté à Montreal, on nous envoye Mr. de Maricour, ou quelque autre François, afin que nous décendions plus en ſureté.

Il y eut, Monſeigneur, une maniere de converſation ſur quelques griefs qui leur étoient encore arrivez, Maſſias portant toûjours leur parole, dit :

La langue de terre du Fort de Frontenac nous appartenant, c'eſt le lieu où nous faiſons notre chaſſe depuis que le monde eſt monde, aucune autre Nation n'y ayant jamais chaſſé, nous avons été ſurpris d'y avoir trouvé tant d'Algonkins que Nepiciriniens au nombre de deux cens, qui ſe ſont emparez de ces quartiers qui nous appartiennent, & à une demie journée plus haut. Nous fumes encore plus ſurpris d'apprendre par les Miſſiſaguez vos Alliez, qu'il y avoit trois cens hommes d'une autre Nation, ſans compter un trés-grand nombre de Kriſtinaux qui décendent pour nous détruire. Nous nous aſſemblâmes tous, au raport que les

Miſſiſaguez nous en firent, & aprés avoir jugé à propos d'en faire une plainte au Commandant du Fort Frontenac, & lui demander ſon ſentiment ſur ce que nous devions faire, il nous conſeilla de faire un petit Fort pour nous mettre à couvert de l'inſulte de ces gens ſans eſprit, qui ne font que ce que leur tête leur inſpire de faire. Le même Commandant ordonna à un Interpréte qui eſt dans le Fort, d'aller avec quatre Sauvages, deux de la Nation des Iroquois, & deux de nos Alliez, chercher les Kriſtinaux & les autres Nations, pour leur demander le ſujet qui les amenoit dans ces quartiers. Nous n'avons pas encore ſçû le reſultat de cette affaire; mais ſi-tôt qu'on les aura pû joindre il décendra ici-bas un Officier du Fort Frontenac, pour informer *Onontio* de ce qui ſe ſera paſſé avec un Eſclave Loup, que nous avions parmi nous, que nous vous ramenions.

Maſſias profita de cette conjoncture; il dit qu'il étoit prêt de recommencer ſes courſes ordinaires, pour le ſervice de la Nation Françoiſe; mais qu'il prioit *Onontio* de conſiderer que ſa femme étant Françoiſe elle n'étoit pas capable de vacquer aux affaires de ſon ménage, avec la même force que ſi elle étoit de ſa Nation.

Qu'à ſon égard il ne pouvoit lui donner, n'y à ſes enfans, aucun ſoulagement, n'ayant pas le temps d'aller à la chaſſe à cauſe de ſes voyages. Je te demande, dit-il d'un grand ſang froid, pour mon fils un Liévre de dix à douze ans qui puiſſe lui traîner ſon bois de chauffage ; mais ce n'eſt pas un de ces Liévres qui courent dans les bois, c'eſt un Liévre Sauvage que vous appellez un Aſne. Ce prétendu Liévre lui fut accordé, que l'on fit chercher dans le Gouvernement de Montreal.

Le Chevalier de Callieres leur fit réponſe quatre jours aprés & leur dit : Je ſuis bien aiſe que vos Anciens ayent eû la penſée de vous envoyer ici pour m'apprendre le coup que les gens d'enhaut ont fait ſur les Tſonnontouans, ſans ſonger à ſe venger. Comme ils ont arrêté dans la Paix que nous avons terminée enſemble, vous ne devez pas vous allarmer de ce coup, n'y croire que les gens d'enhaut ayent envie de couper les racines de l'Arbre de Paix que nous avons planté, n'en étant pas encore avertis dans le temps qu'ils l'ont fait, parce que le Pere Anjalran n'étoit pas parti de Montreal, pour leur en apprendre la nouvelle, que vers la fin de Septembre ; & je ne doute pas que les Alliez n'executent mes intentions lors

qu'ils ſauront ce qui a été reglé, & ne décendent au mois d'Août avec vos priſonniers.

Je ne manquerai pas d'envoyer faire recherche parmi les Nations de Taneſthioni, que vous me dites qui a été pris, & de vous le faire rendre s'il eſt en vie, même s'il ſe peut dés le mois d'Août, comme vous me le demandez, voulant applanir toutes les mauvaiſes affaires, & vous faire vivre dans une bonne Paix.

PAR UNE CORDE DE PORCELAINE.

Je vous envoyerai un Canot, comme vous témoignez le ſouhaiter, pour pouvoir décendre avec les Chefs de chacune de vos Nations, mais s'il arrivoit quelque accident au Canot que je ferai partir, que cela ne vous empêche point de venir dans le mois d'Août à Montreal avec le reſte des priſonniers François que vous avez, & generalement tous ceux de mes Alliez, afin que je puiſſe vous faire rendre les votres, que les Alliez ameneront comme il a été arrêté.

Il donna enſuite un autre Collier qui étoit : J'ai apris par le Commandant du Fort Frontenac le Marquis de la Groy', que vous avez eû quelque apprehenſion de ce que diverſes Nations ſont en chaſſe aux environs de ce Fort.

Monſieur de Vaudreüil Gouverneur de Montreal, m'a fait ſavoir qu'il avoit envoyé un François avec ceux de vos gens qui ſont décendus avec vous, pour leur dire ce que nous avons conclu enſemble l'Eté dernier, en cas qu'ils ne l'ayent pas appris par le Pere Anjalran, de vous regarder comme leurs freres, & de vous accommoder pour la Chaſſe, puiſque la Paix eſt faite & que la terre eſt unie. J'aprouve ce qu'il a fait en cette rencontre, & j'envoye au Commandant du Fort Frontenac pour leur confirmer ce que celui de Montreal leur a fait dire de ma part, afin que de leur côté ils ne faſſent rien qui puiſſe cauſer aucun démêlé. Je vous recommande par ce Collier d'en uſer auſſi de même, en attendant que vos Chefs, & ceux de toutes les Nations que j'ai fait avertir de ſe trouver au mois d'Août à Montreal, y décendent: où ſi il y avoit encore quelque choſe à terminer, nous puiſſions le régler.

On voulut, Monſeigneur, ménager Teganiſſorens, en attendant que l'on fit d'autres mouvemens. On étoit perſuadé qu'il avoit beaucoup d'aſcendant ſur l'eſprit des guerriers de ſa Nation, & que les Anciens avoient de la confiance en lui.

D'ailleurs le penchant qui le portoit

naturellement aux interêts des Anglois, devoit nous faire apprehender quelque liaiſon étroite avec eux, contre l'établiſſement du détroit des lacs Herier & de ſainte Claire, qui eſt à trois cens lieuës de Quebec, au quarante-uniéme degré. On lui fit dire dans le temps qu'il étoit en Hiver à la chaſſe, que le Seigneur General avoit envie de lui parler. Il y vint, il écouta fort paiſiblement tout ce qu'il lui dit ſur ce ſujet; mais quand il fut de retour à Onnontagué il parla contre cet établiſſement. Il remit à ſa Nation un Fuſil à deux coups que Mr. de Callieres lui avoit donné. Comme je partage mon corps & mon cœur avec vous, dit il aux guerriers, je vous laiſſe ce Soleil qu'il faut que vous partagiez en deux. Je veux dire que vous vous en ſerviez les uns aprés les autres quand vous irez à la chaſſe.

Hunnientagen vint peu de temps aprés du païs des Iroquois pour propoſer quelque accommodement entre les Iroquois & les Outaouaks, il avoit été priſonnier trois ans à Michilimakinak, d'où il s'étoit ſauvé pour donner avis que cinq ou ſix Iroquois avoient été tuez.

Comme il vouloit ſavoir les Auteurs de cette trahiſon, il prit un prétexte de venir à Montreal pour y ménager quelque

accommodement. Etant arrivé à Tſonnontouan il dit que les Outaouaks l'y envoyoient en ſecret. Je prétends, leur ajoûta t'il, plonger dans l'eau, & trouver ma ſortie à Michilimakinak. Il eſperoit par là trouver un chemin écarté, où il ne rencontreroit perſonne.

Il propoſa au Chevalier de Callieres d'aller quérir des Eſclaves de ſes Parens qui étoient parmi les Outaouaks, qu'il ne parleroit à Michilimakinak qu'en preſence des François, & que pour le retour il s'offroit de venir droit à Montreal, ſans aller chez les Iroquois. Je ne prétends pas faire tort aux affaires qui doivent ſe régler, parce que je ſuis comme un petit animal qui va ſous terre. Le Pere Garnier Jeſuite, qui étoit témoin de cet entretien, lui dit plaiſamment qu'il pouvoit être à la verité comme ce petit animal, mais que lorſqu'il rencontroit un rocher il étoit contraint de s'arrêter quelque temps. On jugea à propos de le faire reſter adroitement à Montreal, ſous prétexte qu'il aſſiſteroit à l'Aſſemblée generale, & que s'il reſtoit encore quelque choſe pour confirmer la Paix, on verroit avec les Anciens des Iroquois & des Outaouaks, s'il ſeroit à propos qu'il continua ſon deſſein.

La ſaiſon étoit déja fort avancée, il

étoit temps de finir toutes les négociations de la Paix, d'ailleurs les Iroquois s'attendoient que l'on envoyeroit quelqu'un des nôtres chez eux pour une plus grande sureté pendant leur voyage. Le Pere Bruyas, Maricour, Joncaire & la Chauvignerie, partirent le dix-neuviéme Juin, mil sept cens un, avec vingt François, Massias, & le Fils de la grande Gueule. Nos Ambassadeurs étant arrivez à Gannentaa envoyerent à Onontagué Batilli faire part aux Iroquois de leur arrivée. Ceux-ci qui avoient déja apris par deux Sauvages que cet Officier venoit, lui députerent des Considerables à quelques pas de là; il fut conduit dans la cabane du Conseil où plus de cent personnes s'étoient assemblées.

Teganissorens, accompagné de cinquante à soixante jeunes gens d'Onnontagué, & de quantité de femmes envoyées par les Anciens pour porter le bagage des François, eut assez de politique pour donner dans cette conjoncture des preuves de l'estime qu'il avoit pour la Nation Françoise, car il vint trois lieuës au devant de nos Ambassadeurs qu'il salua, selon la coûtume, de trois branches de porcelaine, au nom de quatre Nations Iroquoises. Par l'une il essuya leurs larmes, la deuxiéme débouchoit leur gorge, & la troisiéme

eſſuyoit la natte teinte de ſang. Le nouveau General de la Nouvelle Angleterre, ſucceſſeur du Chevalier de Bellomont, voulut à ſon avenement affermir l'Alliance que ſes prédeceſſeurs avoient faite avec les cinq Nations Iroquoiſes. Le Gouverneur d'Orange envoya pour cet effet quatre Députez à Onnontagué, pour inviter toutes les Nations à s'y rendre dans le temps que nos Ambaſſadeurs étoient en chemin. Abraham le Chef des quatre Députez eût l'honnêteté d'envoyer des chevaux au Pere Bruyas auſſi-tôt qu'il eût apris ſon arrivée.

Quand nos Ambaſſadeurs entrerent à Onnontagué on les ſalua d'une décharge de mouſqueterie. Le Pere Bruyas ne fit que leur expoſer ce que Monſieur de Callieres lui avoit écrit de Montreal au Saut, où il étoit. Voici, Monſeigneur, ce qu'il prononça en plein Conſeil, autant que la memoire de ceux qui y étoient l'a pû fournir.

Onontio votre Pere nous envoye ici pour vous dire le temps de l'arrivée des Nations d'enhaut à Montreal, ſuivant la demande que vous lui en avez faite par Maſſias & Tieugoneutagueté, le deuxiéme Mars; & par Teganiſſorens, Haratſion, & les autres Chefs qui ſont venus le voir au Prin-

temps. C'eſt auſſi pour vous dire d'aſſembler tous les priſonniers, ſur tout la petite Algonkine qui eſt à Goyogouin, & de préparer les Chefs de vos cinq Nations pour vous en venir avec nous afin d'y faire l'échange de leurs priſonniers & des votres en ſa preſence, comme il a été arrêté par la Paix que vous avez concluë avec lui l'année derniere, parce qu'il a déja eû nouvelle que ſes Alliez ne manqueront pas d'arriver pour ce temps-là. Ne manquez pas auſſi de votre côté de ſatisfaire à tout ce qui a été réglé là-deſſus, afin que votre Pere puiſſe aplanir toutes les difficultez qui reſtent à régler, dans le deſir qu'il a d'affermer cette Paix. Hâtez-vous de prendre toutes les meſures neceſſaires pour ſatisfaire à votre parole, & que nous puiſſions partir inceſſamment, en envoyant des Députez avec les Sieurs de Maricour, de la Valiere & Joncaire, chez les autres Nations. Nous avons reçû de grandes nouvelles de France qui nous aſſurent que le grand *Onontio* eſt devenu maître des Royaumes d'Eſpagne par la mort de leur Roi, qui a déclaré ſon heritier Monſeigneur le Duc d'Anjou, petit-Fils du grand *Onontio*. Comme cet avenement pourroit faire renaître la guerre entre lui & le Roi d'Angleterre, en cas que celui-ci

celui-ci voulut vous empêcher de venir, vous voyez la conſequence qu'il y à de ne le pas écouter, non plus que de vous engager à reprendre ſon parti, parce que vous vous attireriez une guerre plus forte que la précedente avec *Onontio* & tous ſes Alliez : ainſi contentez-vous, ſi cela arrive, de lui laiſſer démêler leurs differens, demeurant paiſiblement ſur votre natte, parce que vous conſerverez le chemin libre pour aller à Orange, & pour venir à Montreal y chercher vos neceſſitez, avec la liberté de la chaſſe, ſans que les Sauvages Alliez d'*Onontio* vous y troublent.

Tout fut écouté, Monſeigneur, avec beaucoup d'attention, ſur tout à l'endroit où ce Pere dit que ſi l'Anglois recommençoit la guerre avec les François ils ne priſſent aucun parti, mais ſe contentaſſent d'être nos ſpectateurs, & qu'ils nous laiſſaſſent vuider entre nous nos differens.

Le Conſeil finit par vingt-cinq braſſes de tabac, que Maricour fit diſtribuër à tous ceux qui ſe trouverent au Conſeil.

Les Iroquois ne répondirent que trois jours aprés ; les Anglois s'y trouverent : Teganiſſorens donna un Collier au Député du general de la Nouvelle Angleterre, en l'exhortant à ne pas gâter les affaires,

mais d'affermir la Paix qu'ils venoient de conclure avec leur Pere *Onontio*.

Cet Orateur leur fit de grands reproches ſur toutes les broüilleries qu'ils avoient ſuſcitées pendant la guerre ; & ſe tournant du côté des François il donna un Collier au Pere Bruyas, par lequel il donnoit la liberté de tous les François qui étoient à Onnontagué de s'en retourner, que la porte leur étant ouverte il n'arrêtoit perſonne.

Je ne trouve rien de plus judicieux que ce que fit le grand Chef. Il ajoûta que l'on avoit choiſi cinq Députez pour décendre avec les François à Montreal, & que douze autres iroient à Orange. Pour moi, continua-t'il, je reſte à Onnontagué, afin que mon Pere *Onontio* & Corlard mon Frere, ſoient perſuadez que je prends également leurs interêts, je tiens mon Pere d'une main, & mon frere Corlard de l'autre, qui oſeroit m'attaquer, je les eſtime tous deux également, & ne veux jamais m'en ſeparer.

La Chauvignerie qui avoit donné avis d'abord à Onnontagué de l'arrivée du Pere Bruyas, partit pour ſa négociation ; il trouva la Nation des Onneyouts dans de trés mauvais ſentimens, & ne pût retirer nos Eſclaves François. Villedené arriva

sur ces entrefaites à Onnontagué, où il eût ordre de faire savoir le retour du Pere Anjalran du païs des Outaouaks, qui se rendroient vers le quinze Juillet avec tous les prisonniers Iroquois & François, qui furent reçûs avec une joye universelle en arrivant à Montreal où nous restâmes.

Les Anciens détacherent des Exprés de toutes parts pour précipiter la marche de tous les Députez, le Pere Bruyas prit le devant, & laissa le soin à Maricour de rassembler nos François, mais il perdit toutes ses peines, & quelques menaces qu'il fit aux Anciens qui paroissoient assez indifferens à donner les mains à la liberté des prisonniers, il fut contraint de quitter Onnontagué. A peine eût-il joint le Pere Bruyas à Gannentaa, que Teganissorens le vint trouver avec un Collier d'une grandeur extraordinaire, pour l'engager de faire reflexion qu'eux Anciens n'étoient pas tout à fait les maîtres des Esclaves, qui étant adoptez en des familles sont hors de la juridiction des Anciens, & dépendent uniquement de ceux qui leur ont donné la vie. Cette raison n'étoit pas valable puisque nos Alliez auroient pû tenir le même langage à l'égard des prisonniers Iroquois qui étoient parmi eux, on ne voulut point accepter ce Collier. Ce retardement ne

laissa pas d'être avantageux, car Teganissorens & quelques Anciens amenerent le lendemain deux Françoises de quinze ans, & trois jeunes gens. Il pria en même temps Maricour de faire en sorte que Monsieur l'Abbé de Bellemont ne s'opposât pas à la liberté d'une jeune Onnontaguaise qui étoit dans sa Mission.

Joncaire eut plus de succez qu'il ne se l'étoit propose, il amena des Députez Goyogouins & Tsonnontouans, avec plusieurs prisonniers François. Un contre-temps fâcheux prolongea leur Voyage, car les Sauvages étans le long d'un gros arbre suspendu par les racines, il y en eût deux ou trois qui voulurent s'asseoir dessous, mais la pesanteur fit tomber l'arbre qui cassa trois côtes à un Tsonnontouan qui étoit un peu plus avancé. Je suis avec respect,

MONSEIGNEUR,

Votre trés humble, &c.

XII. LETTRE.

Toutes les Nations Alliées de la Nouvelle France tiennent des Conseils generaux à Montreal, où la Paix est concluë.

MONSIEUR,

Ce n'est ny la chair ny le sang qui m'engagent de vous entretenir de la Paix generale des Iroquois, faite avec la Nouvelle France & ses Alliez. Connoissant parfaitement les interêts des Princes de l'Europe, vous avez donné tant de preuves de votre genie & de votre habileté dans l'Ambassade de Venise, que je me sens obligé de vous parler de cette Paix qui a fait la felicité & la tranquilité de toute l'Amerique Septentrionale. Un Monarque est heureux quand il trouve un Ministre digne de remplir un poste aussi important que celui qui vous avoit confié. Vous avez eû affaire avec une Nation la plus fine & la plus politique de l'uni-

vers. C'est l'Ambassade la plus délicate qui se puisse voir. Tout est si sacré & si misterieux dans le Senat de cette Republique, que l'Esprit le plus profond & le plus penetrant peut à peine déterrer la moindre de ses intrigues. Pour vous, Monsieur, qui avez sucé avec le lait l'esprit d'Ambassadeur, il ne faut pas être surpris que vous en ayez rempli les fonctions avec tant de succés & tant d'éclat.

Je veux donc vous donner aujourd'hui le plaisir de connoître toutes les intrigues des differens peuples de ce vaste païs, qui s'étend depuis l'embouchure du fleuve de saint Laurent jusqu'à la Baye d'Hudson, à l'extrémité de l'Amerique Septentrionale.

La curiosité me porta d'aller jusqu'au Saut saint Louis, pour y être present à l'Assemblée des Iroquois qui nous sont Alliez, & y voir arriver les Ambassadeurs des autres Nations Sauvages qu'on attendoit de jour en jour pour la Paix generale. Ils arriverent enfin le vingt-uniéme Juillet, & d'aussi loin qu'ils apperçûrent le Fort ils le saluerent de plusieurs coups de fusil. Les notres se mirent en haye au bord de l'eau & leur rendirent leur salut.

De l'Isle qui y commandoit fit tirer le canon lors qu'ils mirent pied à terre.

Les Ambaſſadeurs des Onnontaguez, des Goyogouins & des Onneyouts, avec d'autres de ces Nations qui étoient venuës pour traiter de leurs Pelleteries, entrerent dans la cabane de Tetacouiceré, où ils fumerent d'un grand ſang froid pendant un bon quart d'heure. Ontonnionk, qui veut dire l'Aigle, les complimenta au nom de nos Iroquois en ces termes.

Mes freres, leur dit-il, nous ſommes heureux de vous voir ici aprés être échapez de tous les perils qui ſont ſur les chemins : En effet, combien d'accidens pouvoient-ils vous arriver ? Combien de rochers ou de rapides où vous pouviez perir, ſi vous n'aviez eû autant d'adreſſe & de conſtance à les ſurmonter, que vous en avez toûjours fait paroître dans les occaſions perilleuſes ?

Je me réjoüis donc de ce que vous les avez ſçû éviter tous. Ce ſont vos ancêtres qui ont frayé le chemin que vous tenez maintenant pour venir parler de Paix chez *Onontio* *. Le Dieu de Paix vous y a conduit, voici le feu que l'on fait dans votre païs au bout des campagnes, quand les gens d'affaires y vont, c'eſt-là où l'on fait les premiers complimens. Celui-ci

* Monſieur le Chevalier de Callieres.

n'eſt qu'un petit feu de ronces ſechées pour prendre haleine, auparavant que d'arriver où eſt proprement la natte. Ainſi je commence ici à vous eſſuyer les larmes, (en leur jettant trois branches de porcelaine) à vous déboucher la gorge, & à vous donner un breuvage, afin que vous ſoyez diſpoſez à parler de la Paix avec mon Pere *Onontio*.

Au reſte quand vous paſſez droit ſans venir ici, cela nous rend l'eſprit mal fait, & nous ôte la conſolation à chacun de nous ſaluër, l'un ſon Pere, l'autre ſon frere, ſon oncle & ſon couſin. Ce n'eſt donc pas ici le feu de Conſeil, mais c'eſt comme un entrepôt tel que vous faites au bout de vos campagnes quand on va chez vous, & nous nous flâtons que vous nous viſiterez d'orénavant.

Les Iroquois firent trois cris, au nom des trois Nations, pour les remercier. Leur Orateur ſe leva quelque temps, & preſenta des branches de porcelaine, par leſquelles il les remercia de la part qu'ils prenoient à leur arrivée, exagerant beaucoup tous les dangers qu'ils avoient couru, même que les Tſonnontouans n'étoient pas venus avec eux, à cauſe du malheur qui étoit arrivé à un des Chefs que l'on avoit reporté chez eux fort bleſſé; il leur

dit que le veritable feu étant à Montreal ils ne devoient pas s'étonner s'ils n'entroient dans aucun détail d'affaires, les priant de se trouver tous au Conseil general de la Paix. L'on fit chaudiere, on les régala de * Sagamité ; ils se rendirent le lendemain à Montreal où ils furent reçûs au bruit des boëtes & du canon.

Les Nations Sauvages nos Alliez s'assemblerent au Saut au nombre de sept à huit cens, dans le moment que ceux ci en partoient.

L'on ne voyoit de toutes parts dans le Fort qu'empressement pour les recevoir, on avoit brûlé les herbes qui étoient dans les ruës, & on les avoit balayées pour les rendre plus propres. Tous les Députez & les Considerables entrerent dans la cabane d'Arioteka, Chef du Calumet. Les Iroquois furent un peu surpris de ce que ils ne leurs en presenterent point un nouveau. Ils s'attendoient à y répondre par un present de fusils, de chaudieres, de chemises & de couvertures. Pendant que l'on préparoit le Festin dans une autre cabane, nos Alliez prirent le divertissement du Calumet.

Douze Sauvages se mirent en rond au

* Festin composé de Chiens que l'on avoit fait bouillir.

milieu de cette cabane, qui avoit plus de ſoixante pieds de long, chacun tenant une petite calbaſſe pleine de pois. Outachia Outaouak de nation reçût le Calumet de la main d'Arioteka, & ſe tint debout derriere ceux-ci qui le chanterent. Le Calumet étoit une pipe de pierre rouge, dont la tige étoit de bois, tout couvert de plumages de tête de canard, avec des plumes d'aigle qui pendoient au milieu, ils chanterent donc remuans leurs gourdes en cadence, pendant qu'Outachia de ſon côté agitoit avec adreſſe le Calumet au ſon de leur voix.

On avoit attaché une braſſe de tabac à une perche. Il y eut un Chef qui ſe leva un quart d'heure aprés que l'on fut en train, & prenant une hache il en frappa à un poteau. Les Muſiciens ſe tûrent auſſi-tôt.

J'ai, dit-il, tué quatre Iroquois il y a cinq ans à un tel endroit, & arrachant un bout de ce tabac, je prens ceci comme une medecine pour me refaire l'eſprit: les Muſiciens lui applaudirent par des cris & par un mouvement precipité de leurs gourdes, & l'on entendit le bruit de deux à trois cens Sauvages d'un bout à l'autre de la cabane, à peu prés comme celui d'un mouſquet qui ſe perd dans une

Forêt où dans des Rochers. Tant que le tabac dura on ne manqua pas d'Acteurs qui citerent leurs beaux exploits. Je leur en fis preſent, que l'on attacha à la même perche. On apporta trois heures aprés ſix chaudieres pleines de chiens, & d'un Ours que l'on expedia en un moment, & il eût été difficile de voir des gens de meilleur appetit. On danſa enſuite, un Chef commença le branle, il marcha ſeul d'un extrêmité à l'autre de la cabane, en chantant d'un air animé à menacer le Ciel & la terre, donnant un mouvement à ſon corps, & diſant ce qui lui venoit en penſée, comme j'ai tué celui-ci, j'ai fait telle action, j'aime la Paix ou j'aime la Guerre.

Pendant que les Sauvages y répondoient, à meſure qu'il avançoit, par un cri de *Hô*, qui partoit du creux de l'eſtomac; & quand il ſe remit à ſa place toutes les voix ſe réünirent & ſe firent entendre ſucceſſivement. La danſe dura le reſte de l'aprés-dînée. Enfin l'on porta huit grandes chaudieres pleines de bled d'Inde boüilli, & chacun en remplit ſon Ouragan, qui eſt une écuelle de bois.

Les Tſonnontouans arriverent le même jour. Ils furent conduits dans la cabane de Suſane; cette Iroquoiſe quitta

Onneyout pour venir voir le Comte de Frontenac, ſur le recit qu'on lui fit de ſes belles qualitez.

Je m'embarquai le lendemain pour Montreal avec nos Alliez, qui étoient au nombre de deux cens canots. Lors que nous fumes à une portée de fuſil de la Ville, ils ſe ſerrerent tous les uns contre les autres ſur une même ligne.

La plûpart n'ayant point de poudre tirerent peu de coups de fuſils ; mais ils firent de grands cris, en faiſant aller leurs avirons en l'air. On les ſalua des boëtes & du canon de la Ville, chaque canot donna de l'aviron pêle-mêle, & ils debarquerent tous.

Ils cabanerent le long des paliſſades. On eût le ſoin de leur faire aporter quantité de branches d'arbres pour les mettre à l'abri du Soleil : les portes furent fermées, la traite de la Pelleterie n'ayant été ouverte qu'aprés qu'ils eurent fait leurs preſens au Gouverneur General.

Les Tſonnontouans que j'avois laiſſé au Saut arriverent l'aprés dînée. Texancot leur grand Chef, âgé de quatre-vingt ans, ſe tint debout dans ſon canot en abordant & faiſant des cris de morts en criant *Hai ! Hai !* pleura en même-temps ceux qui avoient été tuez pendant la

la guerre. On tira les boëtes & le canon quand ils débarquerent. Joncaire allant au devant de lui le conduisit par la main chez le Chevalier de Callieres, où il fut acompagné de tous les Chefs qui lui donnerent la main, & Monsieur de Callieres lui témoigna la joye qu'il avoit de sa parfaite santé. Il envoya prier l'aprés-dînée les Chefs des Alliez de venir le voir, ils s'assemblerent dans sa court, les uns s'y assirent sur des sieges, & les autres à terre. Le Rat, Chef des Hurons de Michilimakinak, porta la parole au nom des Nations Alliées.

Notre Pere, dit-il, tu nous vois auprés de ta natte, ce n'est pas sans beaucoup de perils que nous avons essuyez dans un si long voyage. Les chutes, les rapides, & mille autres obstacles, ne nous ont point paru si difficiles à surmonter par l'envie que nous avions de te voir & de nous assembler ici, nous avons trouvé bien de nos freres morts le long du fleuve; notre esprit en a été mal fait, le bruit avoit couru que la maladie étoit grande à Montreal. Tous ces cadavres rongez des oiseaux que nous trouvions à chaque moment, en étoient une preuve assez convaincante. Cependant nous nous sommes fait un Pont de tous ces corps, sur lequel

nous avons marché avec aſſez de fermeté. Nous ne laiſſons pas tous tant que nous ſommes d'être malades d'un rhume qui nous accable, & tu dois juger par-là de toutes les fatigues que nous avons eûës.

Je leur fis dire qu'on les avoit abuſez en leur diſant que la maladie étoit ici, qu'ils pouvoient avoir déja vû dans la Ville ce qui en étoit.

On commença le vingt-cinq à tenir les Conſeils. Les Députez de nos Alliez eurent la liberté de parler ſur tout ce qu'ils ſouhaiterent. Chaque Nation étant bien-aiſe de faire valoir l'empreſſement avec lequel elle étoit décenduë. Ce ſont des Sauvages qui parlent, il ne faut pas s'attendre à des entretiens pleins de délicateſſe.

Ils parlent ſuivant les mouvemens de leur cœur, & ſelon leurs interêts. Vous avoüerez cependant dans la ſuite qu'ils ne manquent pas de bon ſens, & vous ſerez peut-être ſurpris de remarquer tant d'eſprit dans quelques-uns.

Outoutaga Chef Outaouak du Sable, connu ſous le nom de Talon, & communement par celui de Jean le Blanc, (ce nom lui fut donné, parce que ſa mere étoit fort blanche) qualité aſſez rare à un Sauvage qui eſt tout baſanné par les graiſſes des Caſtors, (je ne le nommerai

dans la suite que par ce dernier nom) porta la parole au nom des Outaouaks du Sable & des Sauteurs.

Onontio, dit-il, nous sommes venus te voir pour satisfaire à la parole que tu nous as fait porter de venir te trouver, nous venons savoir ce que tu veux, quoi que l'on nous eut dit que la maladie étoit grande à Montreal, nous avons passé par dessus toutes ces difficultez.

Voici quatre paquets de Castors, & un de Peaux passées que nous te donnons. Nous te prions de nous ouvrir la traite, que rien ne nous soit caché dans les magasins des Marchands. Il est inutile de te demander bon marché, parce que nous savons bien qu'un chacun est maître de ses marchandises, du moins exhorte-les qu'elles soient au même prix que l'année passée.

Je te parle au nom des Nations Outaouakses, & te prie en même temps d'excuser si nous te faisons un present si peu considerable, nos Anciens en faisoient autrefois de plus beaux, nous avons détruit & mangé toute la terre. Il y à peu de Castors presentement, & nous ne pouvons plus chasser qu'aux Ours, aux Chats, & à d'autres menuës Pelleteries.

Les Députez des autres Nations aprou-

verent unanimement ce que Jean le Blanc venoit de dire.

Eloaoueſſen Chef des Nanſoakouatons réïtera la même choſe par des termes qui venoient au même ſens. Mais Haſſaky Chef des Culs-coupez prit la parole d'une voix extrêmement forte & haute : je ſuis malade, ce qui m'empêche de parler, ſi je le pouvois je crierois d'une voix ſi élevée que je te ferois entrer ma parole dans la tête, pour t'engager à nous faire donner à bon marché, étans venus pour t'écouter. Les gens de Michilimakinak n'ont jamais été deſobeïſſans à tes Prédeceſſeurs.

Chingoueſſi Chef des Outaouaks Cinagos, repreſenta que le Caſtor commençoit à être rare, & pria que l'on reçût leurs petites Pelleteries.

Haſſaky demanda au ſurplus par grace que l'on ne donna point à boire à leur jeuneſſe, étant perſuadé que c'étoit leur ruïne. Fais en ſorte, dit-il, que nous puiſſions arriver à bon Port dans notre païs, afin que nos femmes & nos enfans ſoient contens. Que diroient-ils, s'ils nous voyoient malades ; que feroit le détroit des deux lacs ſans nous, puis qu'il n'y a que de Michilimakinak d'où il puiſſe tirer du ſecours ?

Le Chevalier de Callieres répondit que

il avoit de la joye de ce qu'ils avoient surmonté tous les obstacles qui s'étoient presentez, sans se laisser détourner de leurs desseins par ceux qui vouloient leur persuader qu'il regnoit à Montreal une maladie contagieuse, qu'il esperoit qu'ils s'en retourneroient aussi sains qu'ils étoient partis. Qu'en attendant que l'on parlât d'affaires il permettoit la traite, qu'ils visent dans tous les magasins ceux qui donneroient à meilleur marché, qu'il exciteroit les Marchands à le faire, que la guerre avoit été la cause jusqu'à present de la cherté des marchandises, qu'il representeroit au Roi pour le supplier de donner ordre aux Marchands de France de vendre à ceux-ci d'orénavant à un prix plus raisonnable, afin de contenter tout le monde. Il leur fit ensuite apporter deux seaux de vin & du pain, ils allerent déjûner hors du Conseil, & firent place aux autres Nations.

Les Hurons & les Miamis entrerent avec leurs presens de Castors.

Le Rat parlant en leur nom dit, mon Pere, je viens vous dire que je sais obeïr à votre voix; souvenez-vous que vous nous dites l'Automne derniere que vous vouliez absolument que nous vous amenassions tous les Iroquois Esclaves qui sont parmi

nous. Nous vous avons obeï & obeïſſons puiſque nous les amenons. Voyons en même temps ſi les Iroquois vous obeïſſent, & combien ils ont ramené de nos neveux qui ont été pris depuis le commencement de la guerre il y a treize ans. S'ils l'ont fait c'eſt une marque de leur ſincerité, s'ils ne l'ont pas fait ce ſont des fourbes. Je ſais cependant qu'ils n'en ont amené aucun. Je t'avois bien dit l'année paſſée qu'il valoit mieux qu'ils nous amenaſſent les premiers nos Priſonnieres, tu vois preſentement ce qui en eſt, & comme ils nous ont trompé. Ce Chef raiſonnoit trés juſte, & l'on vit dans le moment l'embarras où il nous alloit plonger.

Le Chevalier de Callieres ſe contenta de les remercier d'avoir amené les priſonniers Iroquois, les aſſurant qu'il ne rendroit point leurs Chefs Iroquois qu'ils ne lui euſſent rendu les leurs.

Les Puans, les Outagamis, les Maſkoutechs, les Malhomins ou Folles avoines, les Amikois & les Pouteouatemis, s'y rendirent avec leurs preſens, & Ounanguicé leur Chef parla au nom de tous. Il dit qu'ils étoient venus à la voix de leur Pere, qu'ils n'avoient point écouté ce qu'on leur avoit dit de la maladie, parce que ſon corps ne faiſant qu'un avec celui

de leur Pere, ils étoient disposez à faire ce qu'il voudroit, qu'il le prioit seulement d'avoir pitié d'eux, & qu'il leur fit donner à bon marché les marchandises, parce qu'ils avoient peu de Castors.

Haouilamek, autre Chef Pouteouatemis, dit presque la même chose, & ils déjûnerent.

Les Miamis parurent aprés.

Chichikatalo leur Chef, personnage d'un merite singulier, dont l'air ressembloit beaucoup à ces Empereurs Romains, dit qu'ils avoient écouté la voix de leur Pere, par le François qu'il leur avoit envoyé de sa part, que cette voix leur avoit fait prendre la résolution de décendre, qu'ils étoient bien aises de se trouver avec tous les enfans de leur Pere, qu'ils n'avoient fait aucune difficulté d'amener les Esclaves qu'ils avoient pris sur les Iroquois : que pour marquer le desir qu'ils avoient de lui plaire, ils en avoient acheté des particuliers de leur Nation, qu'il en étoit resté qu'ils n'avoient pû amener ; mais que son Pere *Onontio* en seroit toûjours le maître ; qu'au reste il ne remarquoit pas que l'Iroquois eût fait la même chose, puis qu'il ne voyoit point de leurs Prisonniers, que c'étoit l'ordinaire de cette Nation-là d'en agir de même. On

leur dit que l'on parleroit de cette affaire-ci dans un autre Conſeil.

Chichikatalo continua. Puiſque notre Pere veut que la terre ſoit unie, & que tous ſes enfans deviennent amis, voici un Calumet de Paix que je te preſente, afin que tu y faſſe fumer tous tes enfans, & l'Iroquois que nous uniſſons à notre Corps, & que nous faiſons auſſi notre Frere : pour nous nous y fumerons volontiers les premiers, n'ayant d'autre volonté que la tienne. Je te prie d'avoir ſoin de tes enfans, & quoique quelques Chefs ayent relâché à cauſe de la maladie, regardez-les neanmoins comme faiſant toute la Nation. Fais en ſorte que toute la Nation Miamis puiſſe ſe raſſembler dans un ſeul endroit, proche la riviere ſaint Joſeph ; reçois donc le Calumet. Au reſte nous ne nous ſoucions guere des Iroquois, car ſi nous faiſons la Paix avec eux, c'eſt pour conſentir à ta volonté.

Le Chevalier de Callieres lui dit qu'il le gardoit pour faire fumer tous ſes enfans, & il les fit déjûner.

Les Sakis & les Pouteouatemis demanderent audience le lendemain.

Ounanguicé parla au nom des premiers, jettant deux paquets de Caſtors, & un de peaux paſſées, au milieu de la ſale. Je viens

ici en crainte, par l'aprehenſion que j'ai que tu n'ayes du reſſentiment de la mort d'un François, qu'un jeune étourdi de notre Nation a tué dans un choc contre les Sceioins. Cependant comme tu es un bon Pere j'ai haſardé de me preſenter devant toi. Notre eſprit s'eſt égaré à l'aſpect de pluſieurs perſonnes mortes dans les chemins que les oiſeaux rongeoient, qui étoient venus de Montreal, & comme nous nous ſentions coupables, nous avions ſujet d'apprehender un châtiment proportionné à notre crime. Ouabiſkamon, un de nos Chefs, fut ſi effrayé de les voir répandus à droit & à gauche, qu'il n'a point voulu courir riſque de décendre, & même fait tous ſes efforts pour nous faire retourner ſur nos pas. Nous venons donc avec toute la ſoûmiſſion poſſible ſur la parole que tu nous as fait porter que tu leur pardonnerois.

Le Chevalier de Callieres répondit qu'il pardonnoit aux Saxis à cauſe de la conjoncture preſente, mais que ſi cela arrivoit une autrefois il ne pourroit s'empêcher de les en punir.

Ounanguicé reprit la parole en ces termes :

Nous voyons bien que tu es un bon Pere d'oublier le paſſé. Il fit mettre un

petit eſclave parmi les Caſtors & continua: Voici une petite chair que nous t'offrions, nous l'avons pris dans un païs * où les Peuples vont à cheval. Nous eſſuions la natte teinte du ſang de ce François en te le conſacrant.

Fais ce que tu voudras. Nous renonçons & deſavoüons preſentement Ouabiſkamon pour un des Chefs de notre Nation. Il nous à menti quand il nous a fait accroire que tu nous donnerois des medecines pour nous empoiſonner. Ne le regarde donc plus comme Chef, & ne le reçois point d'orénavant ſur ta natte, s'il eſt aſſez hardi de vouloir y venir fumer.

On leur témoigna la reconnoiſſance qu'on avoit du preſent qu'ils faiſoient de cette petite chair qui paroiſſoit bien affligée, ayant le viſage dans ſa robe de Caſtor, s'imaginant qu'on alloit le faire mourir, en repreſailles du François. Mais quand il entendit qu'on le leur remettoit entre les mains, il commença à lever la tête.

On jugea bien qu'on leur feroit plaiſir de leur laiſſer la liberté de le rendre à quelqu'un, & d'ailleurs c'étoit une ame que l'on mettoit en état de pouvoir ſe

* Les Eſpagnols du Mexique.

sauver un jour, on leur dit que quelqu'un pourroit l'acheter, & qu'ils étoient les maîtres de le vendre.

Pour Ouabiſkamon, on promit que l'on auroit plus de conſideration pour lui.

Ounanguicé fit retirer l'Eſclave du paquet de Caſtors, le fit remettre à ſa place, & parla encore en ces termes.

Cette petite chair que nous te donnons n'a aucun raport avec la guerre que nous avons avec les Iroquois. Ouabiſkamon à une fille de leur Nation que nous t'amenions, mais il l'a ramenée avec lui, il pourroit bien l'épouſer.

On exhorta Ounanguicé de ſe charger de cette Iroquoiſe & de la ramener l'année qui vient; & ils déjûnerent.

Les Amikois entrerent enſuite, un Chef Outaouak parla pour eux.

Ils ne propoſerent que la liberté du commerce & le bon marché des marchandiſes, leurs Chefs devant arriver dans quelques jours qui pourroient porter quelque parole. Ils firent valoir la conſideration qu'ils avoient euë de ne pas traiter avec les François qui étoient dans leur quartier, n'y d'aller chez les Anglois qui leur vendoient à meilleur marché.

Le Chevalier de Callieres leur dit de faire comme les autres qui alloient viſiter

les magaſins, ils firent leurs preſens, & ils déjûnerent.

Les Outaouaks demanderent dans ce moment une Audience particuliere, ſur quelques petites affaires qui leur étoient ſurvenuës. On en fit entrer une trentaine. Jean le Blanc parla ainſi.

Nous ne voyons pas que tout ce que tu nous as promis hier ſur ce ſujet ſe ſoit executé. Il n'y à en tout qu'une choſe qui ait réüſſi, c'eſt que perſonne n'a voulu nous donner à boire de l'eau-de-vie; mais quand tu nous parle qu'on nous donnera les marchandiſes à bon marché tous les Marchands nous diſent : Eſt ce que le Chevalier de Callieres eſt maître de notre bien ? ils ont raiſon, mais accommode cette affaire, car cela nous embaraſſe bien.

Ounanguicé demanda audience l'aprés-dîné au nom de ſa Nation. Il jetta un paquet de Caſtors & dit : Mon Pere je ſuis venu ſeulement pour écouter ta parole ; je ſuis cauſe que toutes les Nations du lac Huron ſont décenduës.

Le François que tu nous as envoyé le ſçait. J'ai donné tout ce que j'avois de marchandiſe pour faire décendre les Iſlinois Maſkoutechs. Je ſuis preſentement bien embaraſſé, car le Chef des Iſlinois que je t'amenois eſt mort aux Calumets, je

je te demande une grace pour récompenſe de mon obeïſſance. Perrot eſt mon corps, je te prie de me l'accorder. Les Maſkoutechs l'ont pillé lorſqu'il porta la parole de ton Prédeceſſeur, ils ont de l'eſprit, ils veulent le ſatisfaire. Je me charge de cette affaire-là, je le ferai dédommager de ce qu'ils lui ont pris. Il m'aidera chez toutes les Nations quand je voudrai autoriſer ta parole. C'eſt le plus conſideré de tous les François qui nous ait été envoyé. Je n'ai rien aporté avec moi, n'y mes jeunes gens. Nous ſommes venus ſeulement pour l'écouter. Si nous avions dequoi ce ſeroit pour lui.

Le Chevalier de Callieres leur répondit qu'il feroit réponſe à leur demande, & lui fit donner à boire & à manger.

Les Hurons du quartier des Miamis entrerent. Quarante-ſols leur Chef parla en ces termes.

Mon Pere, dit-il, nous venons te dire notre penſée ſur ce que tu nous as dit que tu garderois les priſonniers Iroquois que nous t'avons amené, juſqu'à ce qu'ils ayent rendu les notres. C'eſt la penſée du Rat & des Miamis avec qui nous ne faiſons qu'un Corps.

On fit venir les Miamis pour ſavoir s'ils étoient du même avis. Chichikatalo

dit, quoique ſouvent les hommes étoient de ſentimens contraires, nous n'avons cependant qu'une même volonté avec les Hurons qui ne font qu'un Corps avec nous, & nous te diſons de renvoyer inceſſamment les priſonniers Iroquois. S'ils ne nous rendent pas les notres, c'eſt un reproche que nous leur faiſons.

Le Chevalier de Callieres leur dit qu'il demanderoit aux Alliez ce qu'ils en penſeroient.

Les Outagamis prirent ſeance. Noro, où le Porc-épic, leur Chef, preſenta un paquet de Caſtors. Je ſuis venu, dit-il, pour obeïr à ta voix. Le Sauteur m'a tué; ma Jeuneſſe voulant s'en venger à été arrêtée lorſque tu nous as invité de venir t'écouter. Je te demande que tu m'octroye une grace. Perrot eſt notre Pere, il à découvert notre terre, il nous à donné de l'eſprit, & nous à enſuite abandonnez. Nous ſommes preſentement ſans eſprit. Nous te le demandons afin qu'il nous en donne. Donne-nous une Robe-noire *, & un Forgeron. On nous à fait entendre que tu nous accorderois ce que nous te demanderions. Nous avons étouffé dans cette eſperance notre reſſentiment; car tous mes gens m'ont chargé de te deman-

* Un Jeſuite.

der Perrot, & un Forgeron qui puisse accommoder nos haches & nos armes, & nous aiderons la Robe-noire à se bâtir. Je ne crains point le Sauteur, mais je t'aprehende : quand ma Jeunesse à été en guerre chez lui, elle à toûjours triomphé.

On envoya querir Ouabangué Chef des Sauteurs, qui vint avec d'autres Chefs. On lui fit dire que les Outagamis se plaignoient beaucoup de sa Nation. Ouabangué se défendit que l'Outagamis eût été tué par les gens de son quartier ; il dit qu'il étoit vrai qu'ils avoient eû autrefois de grands démêlez ; mais qu'ils avoient cessé tout Acte d'hostilité depuis longtemps, qu'il falloit que ce fussent les Sauteurs de Chagouamikon : qu'il avoit appris que les Outagamis avoient tué l'Automne derniere un Sauteur du même endroit, que toute la Jeunesse s'étant voulue soulever pour en tirer vengeance, leurs vieillards les avoient arrêtez ; cependant qu'un étourdi de ce même lieu étoit parti à la dérobée avec quelques-uns de ses camarades qui avoient fait ce coup sur l'Outagami.

Le Porc-épic répondit qu'il n'étoit pas vrai que ses gens eussent fait coup sur le Sauteur. Que pour lui il avoit été chez les Sioux, dont il en avoit tué quarante,

qu'il n'y avoit perſonne de leurs voiſins qui euſſent fait d'autre coup ; & qu'il falloit que ce fuſſent les Sauteurs mêmes qui euſſent tué par mégard un des leurs, dont ils auroient caché la mort.

Ouabangué reprenant la parole dit que l'Outagami avoit raiſon, puiſque la fléche dont avoit été tué le Sauteur, n'étoit pas de la façon de celle des Outagamis. Ils ne laiſſerent pas de boire & de manger enſemble, comme s'ils euſſent été les meilleurs amis.

Aprés que l'on eût eû cet éclairciſſement, ſans autre déciſion les Députez des Iroquois entrerent d'un grand ſang froid.

Tekaneot ſe réveillant un peu en lui-même parla enſuite. Son diſcours ne roula que ſur l'impoſſibilité où ils avoient été de pouvoir amener aucun Eſclave de nos Alliez, parce qu'ils n'étoient pas maîtres de leur Jeuneſſe. Ajoûtant qu'ayant été pris la plûpart tout petits, ils avoient trés peu d'idée de leur Patrie ; que c'étoit-là un grand obſtacle pour ſe reſoudre à s'en retourner.

Ces raiſons étoient, Monſeigneur, trés-mauvaiſes, puiſque les Miamis avoient forcé leurs Priſonniers de les ſuivre ; mais comme on leur témoigna la ſurpriſe où

pouvoient être les Alliez qui avoient amené les leurs, ils parlerent long-temps entre eux tout bas. Ils dirent à la fin que nos Ambaſſadeurs leur avoient parlé foiblement ſur l'article des Alliez, & qu'ils ne s'étoient attachez qu'à reclamer nos François ; on trouva à propos de mettre cet oubli ſur Maricour, Capitaine des Troupes, qui étoit le Chef de cette députation, & Joncaire ſe chargea de la part du Chevalier de Callieres de s'attribuer à lui ſeul cette faute. Il le fit, & leur dit en même temps qu'étant leur Fils adoptif il ſembloit qu'il alloit porter le fardeau de tout ceci, les priant de lui donner les moyens de ſe tirer d'une conjoncture auſſi embaraſſante que celle-là.

Ils ſe conſulterent long-temps dans le particulier. On remarqua qu'ils étoient fort embaraſſez, l'affaire étant de plus grande conſequence qu'ils ne l'avoient crû. Aprés avoir pris langue, ils dirent qu'ils étoient prêts à donner toute ſorte de ſatisfaction. Que ſi nos Alliez qui avoient de leurs gens parmi eux, y vouloient venir avec des François, qui ſeroient témoins de toutes choſes, ils verroient de quelle maniere ils s'y prendroient : qu'ils encourageroient les Priſonniers de s'en aller, & qu'ils les con-

duiroient eux-mêmes tous en leur païs ; pour preuve de la ſincerité avec laquelle ils agiſſoient, offrant auſſi des ôtages.

On n'écouta point ces raiſons, parce qu'ils auroient dû les forcer de partir comme avoient fait nos Alliez.

Marque que nous ne ſommes pas les maîtres de ces Eſclaves reprit Tekaneot, ne voyez-vous point que depuis quatre ans nous n'avons fait aucun coup ſur les Alliez, malgré ceux qu'ils ont fait ſur nous. Nous avons baiſſé la tête, & nous nous ſommes contentez d'eſſuyer nos larmes, ſur la perte de nos morts. Si nous n'avions pas eû deſſein de vivre d'oréna-vant en bonne intelligence, aurions-nous été ſi tranquiles ?

On ſe trouva fort déconcerté de voir tous les incidens qui pouvoient arriver de ces réponſes, à cauſe de nos Alliez qui avoient lieu de ſe plaindre extrêmement de nous, par toutes les promeſſes qu'on leur avoit faite de retirer leurs Eſclaves, conjointement avec les notres. Il fallut cependant trouver quelque jour pour faire connoître aux Iroquois leur faute.

On leur dit, qu'ils avoient ſigné au Traité de Paix qu'ils rendroient auſſi nos Alliez ; bien plus que Villedené Lieutenant des Troupes, qui étoit parti au mois

de Juillet pour Onontagué, leur avoit fait ſavoir que le Pere Anjalran étoit arrivé de Michilimakinak avec deux Eſclaves Iroquois qu'il avoit amené d'avance, afin d'engager par là les cinq Nations de correſpondre aux mêmes ſentimens des Alliez qui décendoient avec le reſte.

Les Iroquois remirent toûjours au Gouverneur ce qu'il jugeroit à propos, mais toûjours fort chagrins de ce contre-temps qui les expoſoit à de fâcheuſes ſuites. On demanda aux Députez des Onneyouts d'où vient qu'ils n'avoient amené aucun François, qu'il ne falloit pas s'étonner ſi nous ne voyons pas de nos Alliez ?

Ils répondirent qu'ils étoient tous couverts de honte, & qu'ils en avoient l'eſprit renverſé. Ce Conſeil finit par un profond ſilence que les Iroquois obſerverent. On ne laiſſa pas de leur apporter du pain & du vin, & ils firent quatre cris au nom des quatre Nations pour les en remercier.

Les Nepiciriniens & les Algonkins, arriverent le même jour au nombre de dix Canots, ils eurent Audience le lendemain ſur les huit heures du matin.

Le Chevalier de Callieres demanda à Onaganiouitak Député des premiers, à qui appartenoit un jeune Eſclave de leur

Nation, que les Iroquois avoient amené, & que les Nepiciriniens & les Algo kins reclamerent l'année passée dans le même quartier où ils chassoient avec les Iroquois.

Celui-ci répondit qu'il appartenoit à Ouaboutchik leur grand Chef.

On leur dit aussi qu'il y avoit une fille qui mourut cette même année, qui se disoit sa Sœur, & s'ils ne pouvoient point savoir à qu'elle des deux Nations les Iroquois adresserent un Collier lors qu'ils vinrent les chercher. Pour cet effet on leur fit la lecture de ce Collier pour éviter la confusion. Comme nous ne sommes point venus l'année passée au Conseil general, dirent-ils, nous ne pouvons savoir à qui des deux Nations il s'adressoit; mais à l'égard de ce jeune Esclave il appartient à Ouaboutchik.

On envoya querir Ounanguicé, Chef des Algonkins, pour donner une idée juste de ce Collier, & ne l'ayant pû trouver on remit à un autre jour la décision de cette affaire.

Anaganiouitak fit ensuite un present de Castors qu'il jetta au milieu du Conseil; il representa que sa Nation étant la plus voisine des François, *Onontio* devoit être persuadé qu'elle avoit toûjours pris ses interêts avec beaucoup plus d'ardeur que

les autres ; auſſi qu'il étoit venu de la part de ſa Nation à la ſollicitation du François qu'il lui avoit envoyé pour apprendre ce qu'il ſouhaitoit ; qu'Ouabouchix étant malade avec ſa femme & ſes enfans, il venoit de ſa part pour entretenir toûjours la même alliance ; qu'il le prioit en même temps que leurs Creanciers n'exigeaſſent point le parfait payement de leurs dettes qui étoient conſiderables, que s'ils étoient obligez de leur ſatisfaire autrement, ils ſe trouvoient hors d'état d'acheter de la poudre & du plomb pour ſubſiſter. Que les Outaouaks avoient un avantage de s'étendre de toutes parts pour tuër du Caſtor, ce qui leur donnoit une grande facilité pour en avoir beaucoup ; mais que pour eux s'étant bornez dans leur terre ils l'avoient toute détruite.

On leur répondit qu'il falloit contenter leurs Creanciers de gré à gré, que s'ils en agiſſoient mal avec eux, ils n'avoient qu'à faire leurs plaintes, & que l'on pacifieroit toutes choſes ; qu'au reſte on leur conſeilloit de ſuivre l'exemple des Abenaguis de ſaint François, qui s'étant adonnez beaucoup à la chaſſe, défrichoient preſentement des terres où ils ſemoient du bled d'Inde, & qu'ils tâchaſſent de les imiter, puis qu'ils ſe trouveroient

peut-être exposez dans la suite à perir par la disette des bêtes qui s'y détruisoient insensiblement. On leur apporta du pain & du vin.

Tous les Hurons de Michilimakinak & de la riviere de saint Joseph se joignirent le premier d'Août ; Quarante-sols porta la parole pour ceux-ci.

Il dit qu'aussi-tôt qu'il avoit vû arriver chez lui un François de la part d'*Onontio*, il eut fort à cœur les marques d'estime que son Pere avoit toûjours conservez pour sa Nation, qu'il s'étoit fait une joye particuliere d'aller écouter sa parole, & qu'il ne manqueroit pas de se trouver à Montreal à la décision de la Paix.

Il exagera fort les secours qu'il avoit donné aux Miamis qui n'avoient point de Canots, leur en ayant fait faire, même qu'il les avoit engagez d'amener trois Esclaves Iroquois, & qu'ils étoient tous partis ensemble jusqu'à Michilimakinak, que s'il faisoit un recit de toutes ces circonstances, *Onontio* devoit bien connoître en même temps le zéle qu'il avoit eû de lui plaire.

Le Rat se trouva mal dans ce Conseil, on eut de la peine de le voir avec une fiévre trés-violente. Comme il étoit le premier mobile de sa Nation & de tous les

Outaouaks, & la partie que nous avions le plus à ménager ; on étoit bien aise qu'il parlât. Il s'étoit mis d'abord sur un siege pliant, on lui fit apporter un grand fauteuil de commodité afin qu'il pût se reposer & parler plus à son aise, on lui donna du vin pour le fortifier : il demanda à boire de l'herbe, on reconnut qu'il vouloit ducapilaire. Aprés que Quarante-sols eût fini, le Rat que l'on crût assoupi reprit un peu ses sens, & parla d'un ton assez languissant l'espace de deux heures. Il fit un long narré qui aboutissoit d'abord à peu d'éclaircissement, & l'on ne comprenoit pas où il en vouloit venir. Il étoit si chagrin de s'être vû la dupe des Iroquois qui n'avoient amené aucun Prisonnier de sa Nation, que l'on s'apperçût aisément de son inquietude. Sa politique lui fit prendre un nouveau biais. Il dit que Quarante sols étant arrivé avec les Miamis à Michilimakinak, il lui communiqua & à toutes les Nations des lacs, ce qui s'étoit passé lors qu'il se trouva l'année derniere au Conseil general. Comme je vis, dit il, que les Illinois, & plusieurs autres vouloient s'en retourner chez eux, je leur representai qu'il étoit à propos de ne pas se desister de l'envie qu'ils avoient eû d'abord de venir écouter ta parole.

Ounanguicé nous fit comprendre que nous nous avancions trop de ramener tous les priſonniers Iroquois. Les Nations n'entrerent que trop dans ces ſentimens. Je lui fis preſent d'une chaudiere & d'un fuſil pour l'engager à me ſuivre à Montreal, l'aſſurant qu'il auroit plus lieu d'être content qu'il ne ſe le perſuadoit. Il ſe détermina donc de venir, mais les Iſlinois, les Miſſiſaguez & les Gokapatagans; relâcherent. Voilà ce que j'ai fait pour mon Pere. Te dirai-je encore que je fus touché de ce que quelques-uns de nos jeunes guerriers voulurent former un parti pour aller donner ſur les premiers Iroquois qu'ils rencontreroient. Je deſavouai leur procedé; mais il ne faut pas que ce qu'ils ont effectivement fait ſur eux gâte les affaires. Ce ſont de jeunes étourdis; au reſte je donnai quelque temps aprés mon retour du Conſeil general un Collier à des Iroquois que je rencontrai, & je leur dis poſitivement que ſi le premier de tes Alliez où eux-mêmes venoient à rompre la Paix, tu les mangerois toi-même: Que peux-je faire davantage pour tes interêts. La Robe-noire, (c'eſt le Pere Anjalran que tu nous as envoyé) peut te confirmer ce que je dis. Je ne l'ai que trop fait connoître à ceux qui s'étoient aſſemblez

à Mi-

à Michilimakinak pour décendre ici. Je leur dis que je ne voulois pas qu'ils ajoûtassent foi à mes paroles, & qu'il le leur confirmeroit par une preuve plus authentique : Nous n'avons pas laissé en notre particulier de t'amener onze Iroquois, dont six veulent revenir avec nous, & les cinq autres souhaitent de retourner chez eux.

Nous suivrons en cela ce que tu jugeras à propos. Considere un peu de ton côté que nous n'avons pas voulu encore traiter de nos Pelleteries. Mets y donc ordre, & regle toi-même le prix de chaque chose.

Ce Grand Chef tint lui seul toute l'Audience, malgré l'état languissant où il étoit. Ces Nations l'écoutoient avec admiration, & à chaque affaire differente dont il parloit, elles l'applaudissoient par des tons de voix qui partoient du creux de l'estomac, dont les Sauvages ont coûtume de se servir. Nous ne pûmes pas nous empêcher d'être touchez de l'éloquence avec laquelle il s'énonçoit, & d'avoüer en même-temps que c'étoit un homme de merite.

Ounanguicé avoit effrayé à la verité bien des Nations, qui donnerent trop facilement dans son sens. D'ailleurs il pré-

voyoit avec un grand diſcernement toutes les ſuites fâcheuſes qui pouvoient arriver de la trop bonne Foi que l'on avoit de vouloir amener tout d'un coup tous les Priſonniers, parce que connoiſſant le caractere de l'Iroquois qui eſt ſi fourbe, il ne faiſoit aucune difficulté de croire qu'ils ſeroient eux-mêmes leur dupe. J'avouë, Monſieur, que l'on ne peut être plus déconcerté qu'ils le parurent à leur arrivée de ce qu'Ounanguicé avoit rencontré ſi juſte.

On remercia Quarante-ſols des bons ſentimens qu'il venoit de témoigner à la Nation Françoiſe. On lui dit que les ſecours qu'il avoit donné aux Miamis, étoient une preuve de l'attachement qu'il avoit à nos interêts. On paſſa ſous ſilence ce qui regardoit Ounanguicé qui n'étoit pas dans le Conſeil. Il eſt veritablement ami des François. Il nous à donné dans ces dernieres guerres des preuves éclatantes de ſa fidelité. On ne voulut point lui faire des reproches publics, qui auroient pû aigrir les eſprits. Il étoit même à propos d'étouffer le reſſentiment qu'on auroit pû avoir contre lui.

On dit au Rat & aux autres, que leurs interêts étoient les notres. Que l'on n'enviſageoit la Paix que comme un lien qui

devoit nous attacher plus étroitement ; que la guerre diviſoit quelquefois les amitiez les plus fortes ; mais que cette affaire-ci étant commune, on la prenoit également. Que l'on avoit fait de grands reproches aux Iroquois de ce qu'ils n'avoient pas amené leurs Priſonniers, que l'on avoit réſolu d'envoyer chez eux des François pour les retirer, & qu'il ſeroit bon qu'ils donnaſſent quelqu'un pour voir ce qui ſe paſſeroit, & les ramener dans leur païs ; où s'ils aimoient mieux qu'on les conduiſit ici, pour les renvoyer l'année qui vient. Que ſi les Iroquois où quelque Nation de nos Alliez venoient faire coup il en falloit avoir raiſon par une ſatisfaction entiere. Que ſi on ne vouloit pas la faire il falloit ſe lier contre l'agreſſeur ; mais quand on leur dit qu'il falloit qu'ils laiſſaſſent leurs priſonniers, ils répondirent que ceci demandoit quelque reflexion.

On leur parla de l'établiſſement des deux lacs, qui avoit été fait en leur faveur afin qu'ils y puſſent commercer. Ils ne firent point trop d'attention à cet établiſſement, parce que je remarquai que ces Peuples ont deſſein d'envoyer leurs Pelleteries au Miſſiſipi ; ils ne pûrent s'empêcher de nous reprocher l'indifference avec laquelle nous agiſſions avec eux, de ne

les avoir pas logez, comme nous avions fait les Iroquois. On leur dit à la fin que Maricour étant leur fils adoptif, il ne falloit pas s'étonner s'ils étoient tous chez lui.

Le Rat ſe trouva trop foible pour pouvoir s'en retourner à ſa Cabane. On le porta dans un fauteuil à l'Hôpital; ſa maladie augmenta toûjours, & il mourut à deux heures aprés minuit. Je ne ſaurois vous exprimer, Monſieur, l'accablement où étoit ſa Nation de la perte d'un homme ſi rempli de bonnes qualitez. Il étoit difficile d'avoir plus de penetration d'eſprit qu'il en avoit, & s'il fut né François il étoit d'un caractere à gouverner les affaires les plus épineuſes d'un état floriſſant. Il étoit l'ame & le mobile de la Nation Outaouakſe, qui eſt la plus puiſſante de nos Alliez. Ses paroles étoient autant d'oracles, & quand les Iroquois ſavoient qu'il ſe mettoit en mouvement pour faire coup ſur eux, ils évitoient d'en venir aux priſes avec lui. Il avoit les ſentimens d'une belle ame, & n'étoit Sauvage que de nom. Il n'étoit pas moins conſiderable pour ſa pieté, il prêchoit ſouvent dans l'Egliſe des Jeſuites de Michilimakinak, où les Sauvages n'étoient pas moins touchez des veritez du Chriſtianiſme qu'il leur enſeignoit.

Sa perte nous étoit trop sensible pour ne point verser des larmes à un homme que nous regardions comme le plus fidelle de nos amis. Messieurs de Callieres & de Champigni allerent faire les complimens de condoleance à sa Nation. Ils allerent couvrir sa mort, pour me servir des expressions des Sauvages, on l'emporta de l'Hôpital à sa cabane enseveli, à la reserve de la tête.

On l'étendit sur des peaux de Castors. On lui mit sur la tête un Chapeau orné d'un plumet rouge tout neuf. On le couvrit d'une grande couverture d'écarlate, d'une chemise blanche par dessus, d'un capot, de mitasses, * d'une paire de souliers à ses pieds, une chaudiere de cuivre à droit de sa tête, un fusil, & une épée à gauche. Personne ne répondit, & ces Messieurs s'en retournerent & le laisserent dans cet état.

Les Iroquois vinrent deux heures aprés couvrir la même mort. Ils prierent Joncaire de marcher à leur tête; ce qu'ils firent avec beaucoup de gravité, au nombre de soixante. Tahartakout Chef Tsonnontouan marchant tout le dernier pleuroit pendant le chemin la mort du Rat. Lors qu'ils furent auprés du corps, ils

* Bas à la Sauvage.

firent un cercle, & s'aſſirent tous à terre. Ce Chef reſta ſeul debout, pleurant cette mort pendant un quart-d'heure, il s'aſſit aprés & Aouenano ſe levant, parla en ces termes, au nom des quatre Nations, par trois branches de porcelaine.

Puiſque nous ne ſommes pas maîtres de la vie, & que celui qui eſt au Ciel l'eſt ſeul, il faut le prier de vous conſoler; car il n'y a point de remede dans votre malheur. J'eſſuye vos larmes par ces trois branches. Vous autres Hurons qui avez perdu aujourd'hui ce que vous eſtimiez le plus, je les eſſuye donc. Je débouche votre gorge, afin que vous puiſſiez répondre à vôtre Pere & à nous autres qui ſommes vos Freres, quand nous vous ſaluërons, & par cette troiſiéme nous vous donnons une medecine douce qui puiſſe rendre votre corps ſain.

Aouenano tirant aprés un Collier, continua de même.

Le Soleil eſt aujourd'hui éclipſé, c'eſt la mort de notre frere le Rat qui en eſt la cauſe.

Nous vous prions, vous Chefs de guerre, & vous Chefs de Paix, de ne vous point trouver dans les tenebres, au contraire nous vous prions d'avoir le même eſprit, les mêmes ſentimens qu'il avoit

de ne faire d'orénavant qu'un même corps, qu'une même chaudiere, & d'accomplir également la volonté de notre Pere. Tel étoit le sentiment du Rat. Nous vous exhortons donc par ce Collier d'en faire de même par le premier grain de porcelaine.

Et par le deuxiéme grain de porcelaine nous couvrons le corps de nôtre Frere défunt; nous le pleurons également, mes Freres, mais puisque le Maître de la vie l'a bien voulu, il faut tâcher de s'en consoler. Nous allâmes ensuite au Conseil, où les Outouaks & les Députez des Nations du lac Huron s'assemblerent.

Jean le Blanc porta la parole au nom des Outaouaks du Sable, Outaouaks-Cynagos, des Culs coupez ou Kiskakons, des Puans, des Pouteouatemis, des Outagamis, des Hurons, de la riviere saint Joseph, des Folles-avoines ou Malhominis & des Maskoutechs.

Il rappella tout ce que le Pere Anjalran leur avoit dit de la part d'*Onontio*, pour les engager à venir le trouver, & qu'ils venoient écouter sa voix. C'est le propre des Sauvages de repeter souvent ce qu'ils ont dit dans les mêmes conseils, où ils ajoûtent quelques circonstances nouvelles. Mais comme on étoit bien aise d'entendre les Députez de chaque

Nation, on les pria de le faire les uns après les autres.

Jean le Blanc reprit la parole :

Je parle au nom des Outaouaks du Sable.

Mon Pere, peux-tu douter de nôtre fidelité. La Nation Outaouakſe, qui s'eſt toûjours liée avec les François dans toutes les guerres qu'ils ont eûës avec l'ennemi commun, n'a-t'elle pas lieu que tu nous regarde comme tes veritables amis ; je ſuis venu pour faire les bonnes affaires de la Paix ? Voilà quatre priſonniers Iroquois que je t'amene, je ne les rends point à leur Nation, car je la hais & la mépriſe. C'eſt à toi à qui j'en fais preſent ; fais-en ce que tu voudras.

Haſſaki, Chef des Culs-coupez, dit. Pour moi quand j'ai vû que le Pere Anjalran revenoit te trouver, je lui ai donné deux Iroquois. En voici deux Maſles, dont je te fais preſent. Mais ſache que je ſuis embaraſſé ; je ſuis malade, peut-être que nous pourrions mourir en chemin, que dirons nos femmes & nos enfans ? ayez donc ſoin de nous, je prie le Maître de tout, que nous ayons à nous rendre à bon port, & faites faire des prieres.

La maladie devint univerſelle dans leur camp ; ils étoient dignes de compaſſion,

par le rhume qui les accabloit. La plûpart ne vouloient point aller à l'Hôtel-Dieu, où ils auroient eû tous les secours possibles, s'imaginans qu'on vouloit les y empoisonner. Comment n'être pas accablez de rhume, puis qu'ils étoient tous nuds, n'ayant qu'une peau de Castor qui leur traînoit à terre ?

Chingouessi Chef des Outaouaks-Cynagos, dit. Je ne t'amene point d'Iroquois car j'ai mangé tous ceux que j'ai pris ; cependant j'ai été bien-aise de faire connoître que j'ai cherché les occasions de te faire plaisir, j'en ai amené un que j'ai achete bien cher.

Chichikatalo, que l'on étoit bien-aise d'entendre, parut.

Nous sommes ici comme des passagers qui avons profité des Canots de nos voisins Nous n'y sommes pas accoûtumez ; ainsi nous ne t'avons amené que huit Esclaves, nous en avons encore d'autres dans nôtre païs ; mais ce n'est pas notre faute si nous ne te les avons pas amenés, je te prie d'avoir quelque égard pour nous, & de nous regarder comme des gens qui ne t'aimons pas moins que le font les autres Nations.

Ounanguicé finit cette Audience au nom des Pouteouatemis, des Outagamis,

des Maskoutechs, & des Puans.

Nous t'aurions amené plusieurs Prisonniers, mais nous les avons tous mangez; il en font autant de nous qu'ils mettent à la chaudiere, quand ils nous prennent; cependant en voici deux, nous te les mettons entre les mains, fais-en ce que tu voudras.

On les remercia en general des marques de leur attachement, on leur dit qu'il falloit presenter au Conseil general tous leurs Esclaves, & qu'il étoit à propos qu'ils nommassent les Villages & les Cabanes, où pouvoient être ceux qui étoient restez, afin que les Iroquois & tous les Alliez pûssent joüir d'une profonde Paix.

On fit le lendemain les funerailles du Rat. On voulut faire connoître aux Hurons & à toutes les Nations, que l'on étoit touché de la perte d'un Chef qui s'étoit rendu si recommandable: on rendit donc à sa memoire toutes les preuves d'estime qu'ils pouvoient souhaiter.

De Saint-Ours, premier Capitaine des Troupes, marcha à la tête de soixante hommes, seize guerriers Hurons en robes de Castors, le visage matachié de noir pour marque de leur deuil, suivirent quatre à quatre avec leurs fusils sous le bras,

le Clergé enſuite, & ſix Chefs de guerre porterent le Cercueil couvert de fleurs, ſur lequel étoit un chapeau avec ſon plumet, une épée, & un hauſſe-col. Son frere accompagné des enfans du Rat, de la Nation Huronne & des Chefs Outaouaks ſuivoient le corps, & Madame de Champigni, Monſieur de Vaudreuil Gouverneur de Montreal, accompagné de tous les Officiers, fermoient la marche. Aprés que le Service fut fait, les Soldats & les Chefs de guerre firent deux décharges de fuſils. Quand on l'eut inhumé, ils en firent un troiſiéme en défilant, & l'on mit ſur la foſſe cette Inſcription.

Cy gît le Rat, Chef des Hurons.

Un heure aprés que les Funerailles furent faites, Joncaire qui eſt fort conſideré parmi les Hurons, attendit qu'ils fuſſent rentrez dans leurs Cabanes; il alla à la tête de cinquante-trois Iroquois de la montagne de Montreal, leur faire ſon compliment particulier ſur la mort de leur Chef.

Il leur parla par un Soleil de porcelaine, ſoûtenu de deux Colliers.

Le Soleil s'étoit éclipſé, dit-il, & je le fais reparoître. Il eſt vrai que le Chef des Hurons eſt dans la terre, mais ſon eſprit

regne encore avec vous. Songez qu'il a toûjours été fidelle à la Nation Françoiſe par un attachement inviolable à tout ce qui la regardoit, il eſt inutile de rapporter les actions qui l'ont rendu recommandable; comme vous ne faites qu'un même eſprit avec nous, que cette perte ne vous éloigne point des mêmes ſentimens qu'il avoit pour nous. Je vous réünis tous par ce Soleil qui eſt ſuſpendu de ces deux Colliers, & je vous attache étroitement avec nous. Ecoutez toûjours *Onontio*, comme vous avez fait juſqu'à preſent, & ſoyez lui toûjours fidelle.

Les Hurons de ſaint Joſeph demanderent Audience le lendemain, & voici de quelle maniere Quarante ſols s'énonça.

Tu nous avois propoſé de laiſſer ici les Eſclaves que nous t'avons amenez, juſqu'à ce que les Iroquois nous rendent les nôtres, je te dis de la part de nôtre Nation que nous voulons bien que tú les remettes entre leurs mains, ſans attendre le retour des nôtres. Tu dois par là être convaincu de l'eſtime & de la confiance que nous avons en toi; ſi les Iroquois en uſoient mal avec toi & avec nous, qu'ils s'imputent à eux-mêmes leur mauvaiſe Foi, nous ſçaurons bien le leur faire reſſentir dans l'occaſion; au reſte ſi ils les don-

donnent au François que tu envoyeras chez eux ; nous aimons mieux que tu les envoye directement au détroit des deux lacs, que le Commandant aura soin de nous envoyer pour éviter un plus grand embarras.

Jean le Blanc voulant trop prendre les interêts communs, fit un discours qui ne plût pas extrémement aux Hurons.

Comme nous sommes ici, dit-il, de differentes Nations, enfans de nôtre Pere, & quoique les hommes soient souvent de differens sentimens, les Hurons que voici, & nous Outaouaks, nous ne faisons cependant qu'un même corps, nous te demandons, mon Pere, que nous n'emportions point d'eau de-vie, à cause de la maladie qui regne parmi nous.

Les Hurons reprirent, dequoi te mêles-tu ? nous demandons nous autres à notre Pere de permettre que nous en fassions notre provision pour notre retour. Enfin le dernier Conseil se tint l'aprés-dînée par une Audience que les Iroquois demanderent : Ils eurent dequoi méditer pendant quelques jours sur l'incertitude où ils étoient de la décision de la Paix, & quelque fiere que soit cette Nation belliqueuse, elle craignoit fort que l'on ne ramenât tous les Esclaves qui auroient

couru grand riſque d'être brûlez. Tekaneot parla donc au nom des quatre Nations. Nous avons apris, mon Pere, que tes Enfans t'avoient remis nos neveux entre les mains, qui étoient Eſclaves chez eux, que vous êtiez convenus enſemble de les garder ſur ta natte juſqu'à ce que nous t'euſſions ramené les leurs. Cette propoſition n'a jamais été faite depuis que le monde eſt monde. Garde-les puiſque tu le veux. Nous nous en retournons, & nous ne penſerons plus à eux. Cependant ſi tu avois voulu nous donner Joncaire notre fils, & nous remettre ſans difficulté nos neveux, chacun ſe feroit plaiſir de te rendre tes Alliez, & on n'auroit point lieu de ſe méfier de ta ſincerité.

Le Chevalier de Callieres leur dit qu'il verroit cela avec ſes Alliez, mais que cette propoſition étoit trés-difficile à leur accorder. Il envoya querir les Hurons, Outaouaks & les Miamis, auſquels il communiqua ce qui s'étoit paſſé. Ils répondirent qu'ils conſentoient la liberté de leurs Eſclaves s'il le jugeoit à propos; mais que ſi les Iroquois n'executoient point leur parole en les remettant à Joncaire, ils n'auroient rien à ſe reprocher, & que leur peu de Foi tourneroit à leur confuſion.

On disposa toutes choses pendant deux jours pour l'assemblée generale, on fit venir plusieurs femmes Sauvages qui accommoderent des Colliers. On couvrit encore la mort d'Houatsaranti, le plus considerable de la nation Huronne, aprés le Rat. Ses obseques ne se firent pas tout-à fait avec la même pompe : plusieurs autres moururent aussi.

Les Hurons paroissoient les plus maltraitez de cette maladie, qu'ils regardoient comme un fleau, & ils s'imaginoient tous que nous avions jetté un sort sur eux. Quelques Chefs vinrent trouver le Pere Anjalran avec un paquet de Castors, pour le prier d'engager Messieurs de saint Sulpice d'éloigner d'eux le sort qui les desoloit. Nous admirâmes dans cette triste conjoncture la misericorde du Seigneur, qui a permis que tous les moribonds mouruſſent avec le Baptême.

Les mouvemens de la Grace parurent avec éclat. Car ces nouveaux Chrétiens n'étoient pas plûtôt baptisez qu'ils donnoient des marques d'une Foi vive, en embrassant à la mort le Crucifix, avec des sentimens pleins d'amour & de tendresse pour celui qu'ils n'avoient pas bien connu.

Les pleurs ayant cessé, & les affaires assez bien disposées, on destina le quatre

Août, pour la concluſion de la Paix. Ce fut dans une belle plaine hors de la Ville, où l'on avoit fait une enceinte de branches d'arbres de cent vingt-huit pieds de long ſur ſoixante & douze de large, avec une allée tout autour de dix pieds. Il y avoit une Sale couverte de feuilles, de vingt-neuf pieds de long & de vingt cinq de large, qui regardoit en face toute la Place.

Plus de mille Sauvages s'aſſemblerent avec tous les Députez. Chaque Nation s'étoit miſe à part pour un grand ordre, & les Soldats environnoient le Camp. Tout ce qu'il y avoit de perſonnes de qualité & de Dames, ne manquerent pas de ſe rendre dans cette ſale. On avoit dreſſé de petites fourches de bois à l'entrée, ſur leſquelles on avoit mis une tringle où étoient ſuſpendus trente & un Colliers de porcelaine, pour autant de Nations.

Le Chevalier de Callieres fit l'ouverture, il leur déclara que n'y ayant l'année paſſée que des Députez des Hurons, & des Outaouaks, lorſqu'il termina la Paix, il avoit jugé à propos d'envoyer le Pere Anjalran pour inviter toutes les Nations de députer de leurs Chefs, afin de ratifier ce qui avoit été conclu entre eux ſeu-

lement. Il leur témoigna la joye quil avoit euë de leur arrivée : Il ôta la hache à tous, faisant une profonde fosse, afin que personne ne rehaussât la hache ; que s'il arrivoit quelque desordre, l'offensé s'adressât à lui, qu'il feroit faire satisfaction ; que si l'offensant étoit desobeïssant & irraisonnable, il se mettroit avec l'offensé pour mettre l'agresseur à la raison.

Lors qu'il eut expliqué ses sentimens, par la lecture qu'il fit d'un papier. Le Pere Bigot qui en avoit une copie en expliqua le contenu mot à mot aux Abenaguis & aux Algonkins, le Pere Garnier aux Hurons, le Pere Anjalran aux Outaouaks, Peraut aux Isllinois & Miamis, & le Pere Bruyas aux Iroquois, qui tous firent les cris de consentement de *Nietien*, & afin que ce que l'on venoit de leur dire fut une Loi inviolable, on distribua ces trente-un Colliers aux Chefs de chaque Nation. Nos Alliez parlerent ensuite ; je vous raporterai seulement les paroles les plus considerables qui se soient dites.

Hassaki Chef des Culs-coupez, en robe de Castor qui lui traînoit jusqu'à terre, une branche de porcelaine & un Collier à la main, marchant d'un air majestueux à la tête de quatre Iroquois fort bien-faits, qui avoient les yeux baissez. il les

fit d'abord mettre à ſes pieds, en abordant le Chevalier de Callieres, & parla ainſi. Voici nos Priſonniers que tu nous as demandé, que nous te preſentons. Je les délie puiſque tu le ſouhaite, par cette branche que je te donne, ils ſont à toi preſentement, puiſque tu leur donne la liberté de s'en retourner dans leur païs, je les regarde comme mes freres. Voici un Calumet que je leur donne afin qu'ils fument avec moi. Que les Nations Iroquoiſes ſachent (en ſe tournant de leur côté,) qu'il n'a tenu qu'à moi de les manger, & que je n'ai pas fait comme eux: qu'ils ſe ſouviennent donc en même-temps lorſqu'ils nous rencontreront dans les Partis de chaſſe, que nous avons regardé ceux-ci comme nos freres, & nos propres enfans. Ils nous ont obligation de la vie, ne faiſons d'orénavant qu'une même chaudiere.

On porta ce Calumet à Tekaneot qui le reçût, les Iroquois remercierent en même-temps Haſſaki & les Culs-coupez par quatre cris que fit un Chef de chaque Nation. Quarante ſols environné de huit Eſclaves, s'approcha enſuite & dit:

Toi qui eſt le maître de nous autres, tu vois que nous n'agiſſons que par toi, tu nous as envoyé porter ta parole. Nous

sommes venus voir ce que tu souhaitois ; nous t'avons dit tous nos sentimens, fais de nos corps ce que tu voudras.

Nous avons hiverné avec les Miamis. Sachans donc ta parole, nous nous sommes dépouillez de ce que nous avions, pour les engager à rendre les Esclaves Iroquois en donnant des chaudieres, des fusils, & des couvertures. Nous leur avons dit, qu'il étoit de consequence de décendre avec nous. Nous avons crû que les Iroquois auroient agi à notre égard comme nous l'avons fait avec eux, & nous avons été surpris de ne pas voir les nôtres. Ecoutez-moi bien, mon Pere, & vous Iroquois. Je ne suis pas fâché de faire la Paix, puisque mon Pere le veut. Voila que je délie mes Colliers, (en les jettant à terre, & se tournant du côté des Iroquois) je veux vivre en Paix avec mon Pere & avec toi, je veux que la terre soit toute unie, & que la chaudiere soit encore toute entiere.

Jean le Blanc tenant un Collier à la main produisit une Iroquoise & un homme : Je t'ai donné tout ce que j'ai, & je n'aime rien quand mon Pere me demande quelque chose ; mais je veux absolument mon corps, parlant des Outaouaks qui sont chez les Iroquois. Je n'ai rien à te

dire, preuve que je ſuis ta volonté, c'eſt que nos gens ayant pris des Iroquois, je les ay retirez avant qu'ils ayent été maltraitez.

J'en avois deux que j'ai remis au Pere Anjalran, que tu as renvoyé chez eux à ſon retour. Prend ceux-ci, & il jetta ſon Collier à terre.

Chingoueſſi marchant, un Calumet d'une main & une branche de porcelaine de l'autre, dit :

Mon Pere je vois que tu reçois aujourd'hui les Iroquois qui ſe ſont bien écartez. Nous nous racommodons auſſi avec eux. Ce Calumet que je leur donne eſt une preuve qui doit les perſuader que nous voulons vivre d'orénavant avec eux d'intelligence.

Chichikatalo ſuivi de deux Iroquois & de trois femmes, qui paroiſſoient fort triſtes, marchant d'un air à imprimer du reſpect, parla ainſi. Je viens vous preſenter aujourd'hui les Priſonniers que j'avois deſtinez pour le feu ; mais le François qui nous a expliqué votre penſée, nous a fait déliberer de vous en faire abſolument le maître. Si j'avois eû des canots, je vous en aurois amené un plus grand nombre, comme je vous l'ai déja témoigné. Nous en avons encore, & je

suis prêt à leur ouvrir les portes. Je vous avouë que j'ai un cruel ressentiment contre les Iroquois qui m'ont brûlé mon Fils il y a quelques années, le sort de la guerre a voulu qu'il fut prisonnier; mais de l'avoir fait mourir, parce qu'ils savoient que il étoit mon Fils, j'avouë que j'ai été vivement touché, cependant j'oublie tout aujourd'hui.

Helas, mon Pere! je n'ai point d'autre volonté que la votre. Si j'ai des oreilles c'est pour écouter votre parole, & ma langue expliquera à ma Nation vos sentimens. J'ai un cœur que je vous prie de joindre au votre, & dont je vous laisse entierement le maître. Quoique les Sioux m'ayent tué, & qu'ils n'ayent pas payé mes morts, j'ai fermé mes œils, & j'ai bouché mes oreilles de ce côté là, des le moment qu'on est venu me parler de ta part, je ne veux pas faire comme les Iroquois qui n'ont pas obeï à ta voix, quoique je n'entende pas leur langue, je veux manger aujourd'hui avec eux, comme s'ils étoient mes freres.

Ounanguicé qui parla au nom du Chef des Missisagez, que quatre Esclaves suivoient, vint parler pour lui. Il avoit un tour de tête d'un jeune taureau Islinois, dont les cornes lui batoient sur les oreilles.

Dans le moment qu'il voulut parler, il l'ôta & dit au nom de ſes Chefs.

Je fais honneur, mon Pere, de me preſenter devant vous, vous en ſavez la raiſon, à cauſe du François que ſa Nation avoit tué, & dont je vous ai parlé, on nous a inſpiré de ramener les Iroquois que nous avons, je te les amene, & je les délie en ta preſence, je te les remets entre les mains pour en faire ce que tu voudras J'en ai encore d'autres que je ſuis prêt de leur rendre : Je ſuis trop glorieux que tu me mettes au nombre de tes Alliez. Je ne veux faire d'orénavant qu'un corps avec toi. Reçois mon cœur ; qui ne ſoit qu'un avec le tien. Il parla enſuite pour les Pouteouatemis & preſenta ſes Eſclaves.

Je n'ai que ces deux Eſclaves, je me joints avec toi afin que toutes choſes ſoient ſtables. Si tu leur donne la vie, ſouffre que je mette ce Calumet entre les mains de mon frere l'Iroquois, j'en ai gardé les plumets, & quand il me les fera voir je les lui montrerai & le bâton, avec lequel nous fumerons enſemble.

On porta ce calumet aux Iroquois qui remercierent par quatre cris, au nom des quatre Nations.

Miſkouaſouath, Chef des Outagamis, vint de l'extrémité de l'enceinte, ſuivi

de trois Prisonniers. Son visage étoit peint de rouge, & il avoit sur la tête une vieille Perruque poudrée, toute mêlée, sans chapeau. Il s'en étoit fait un ornement pour se mettre à la Françoise, qui lui donnoit un air, outre sa laideur, à faire rire toute l'Assemblée, & voulant faire voir qu'il savoit vivre il en salua le Chevalier de Callieres comme d'un chapeau. Malgré le sang froid que l'on est obligé d'avoir devant des gens qui sont d'un si grand flegme, principalement dans une conjoncture aussi serieuse que celle-là, on ne pût s'empêcher de s'éclater de rire, & de le prier en même-temps fort serieusement de s'en couvrir.

Mon Pere, dit-il, je ne vous rends point d'Esclaves, parce que tous ceux que j'avois sont échapez. Je n'ai pas beaucoup de different avec les Iroquois, les tenebres se sont dissipées, voici presentement un beau jour que le Soleil nous donne aujourd'hui, je regarde presentement l'Iroquois comme mon frere; mais je suis broüillé avec les Sioux.

On ne voulut point toucher ce dernier article.

Kiskatapi Chef des Maskoutechs, qui étoit malade, pria Haoualamek, Chef Outagami, de venir parler pour lui.

Mon Pere, je ne ſuis pas venu par moi-même, je ſuis venu par emprunt ; pour moi je ne vous preſente pas d'Eſclaves, parce qu'il y à long-temps que je ne me bats plus avec l'Iroquois : le François que vous m'avez envoyé pour m'engager de venir écouter votre parole, m'a regardé comme une Fille qui ne ſe bat contre perſonne. J'ai laiſſé faire les autres, & j'ai regardé, il eſt vrai, que nos Anciens ſe ſont battus contre eux. J'avois un Iroquois, je l'ai troqué pour éviter tous les embarras de te l'amener, & j'ai été ſeulement bien-aiſe de te venir voir.

Pour moi, dit Paintage, Chef des Malhominis, j'en ai rendu un, il y a deux ans.

Ouabangué chef des Sauteurs qui avoit un plumet rouge autour de la tête en forme de rayon, dit :

Je ne te preſente aucun Eſclave, j'ai rendu d'ailleurs tous les Priſonniers que j'avois pris ſur les Iroquois, accorde moi ton amitié. Sa Nation eſt fort dans les interêts des Iroquois ; mais comme ils ne peuvent guere ſe paſſer des François, ils profitent d'un côté des avantages qu'ils tirent de nous, & ménagent en même-temps le plus qu'ils peuvent les bonnes graces des Iroquois.

Maligatouei chef Nepicirien, témoigna plus

plus de joye que les autres, de la Paix.

Je ſuis bien aiſe, dit-il, de la Paix, je vois bien que je pourrai d'orénavant manger tranquillement ſur ma natte, & que je chaſſerai ſans trouble.

Ounanguicé Chef des Algonkins, jeune homme extrêmement bien-fait, habillé à la Canadienne, avoit acommodé ſes cheveux en crête de Coq, avec un plumet rouge qui lui venoit derriere la tête. Il approcha d'un air aſſez deliberé, & dit:

Je ne ſuis point un homme de Conſeil, j'écoute ordinairement ta parole: Voici la Paix, oublions le paſſé. Son diſcours, quoique fort court, diſoit beaucoup. Ce fut lui, avec une trenteine de jeunes Algonkins, dont le plus âgé n'avoit pas plus de vingt ans, qui finit la guerre par le coup qu'ils firent ſur un Parti d'Iroquois qu'ils taillerent en pieces.

La Chaudiere-noire, le grand Chef des Iroquois, la terreur de toutes les Nations alliées y perit, il ne pût s'empêcher de dire en mourant. *Faut-il que moi qui ai fait trembler toute la Terre, je meure par la main d'un Enfant.*

Laigle parla en ces termes, au nom de nos Iroquois du Saut ſaint Loüis.

Onontio nôtre Pere, tu as ſans doute de la joye de voir aujourd'hui tous tes en-

ſans raſſemblez ici ſur ta natte. Tu dois croire que comme nous avons le bonheur d'être de ce nombre, nous la partageons avec toi.

La promptitude avec laquelle tant de Nations differentes ſont parties des extrêmitez de ce vaſte païs, le courage & la conſtance qu'ils ont fait paroître à ſurmonter la longueur, les fatigues, & les riſques du chemin pour venir entendre ta voix, marquent aſſez la diſpoſition où ils ſont de la ſuivre fidellement. Toutes tes vûës ſont ſi droites & ſi raiſonnables, qu'il faudroit n'être pas homme pour refuſer de s'y ſoûmettre. Tu dois donc croire que la diverſité de tant de langues qu'ils parlent, non plus que leurs interêts & leurs reſſentimens particuliers, ne ſera nullement un obſtacle à la bonne intelligence dans laquelle tu leur ordonne de vivre enſemble à l'avenir. Ils ne feront deſormais d'attention qu'au deſir que tu as de les rendre heureux, en arrêtant les ſuites funeſtes de la guerre, par la Paix que tu viens d'établir parmi eux.

Pour nous qui avons l'avantage de connoître plus particulierement, & de plus prés qu'eux les veritables ſentimens de ton cœur, nous jettons volontiers ſur ta parole la hache, que nous n'avons priſe

que par ton ordre, & nous mettons à l'Arbre de la Paix que tu as dreſſé de ſi fortes & de ſi profondes racines, que n'y les vents, n'y les orages, n'y aucun autre accident ne pourra le renverſer. Ce ſont-là les ſentimens de ton fils l'Iroquois du Saut ſaint Loüis.

Tſahouanhos, Orateur des Iroquois de la montagne de Montreal, ne fit pas moins paroître d'attachement à nos interêts que leurs voiſins. Voici de quelle maniere il parla :

Tu as aſſemblé toute la Terre ici, pour faire un grand amas de haches. Pour moi je n'y en jette point : Il ſe tût un moment. Vous robes noires ſe tournant du côté du Chevalier de Bellomont qui les gouverne, & de Mr. de ſaint Sulpice : vous ſavez que je n'en ai point d'autre que celle de mon Pere. Comme il nous porte dans ſon ſein, je lui rends la mienne, & je retire en même-temps ma main, puiſqu'il jette ſa hache. Au reſte je me conjoüis avec toutes les Nations de ce qu'ils ont jetté la leur : Il n'y eut plus que les Abenaguis de ſaint François à parler.

Haouatchouath dit, mon Pere : Tu viens d'entendre parler tous tes Enfans. Il n'y à plus que nous à parler. Il n'eſt pas neceſſaire que nous le faſſions dans

cette aſſemblée, tu nous connois il y a long-temps, tu n'ignore pas l'attachement que nous avons toûjours eû à tes ordres. *Onontio* ton prédeceſſeur nous à enlevé la hache il y à quatre ans. Sache que le premier qui la levera contre toi, nous la leverons contre lui.

Enfin, Monſieur, les quatre Nations Iroquoiſes qui avoient toûjours été tranquilles à écouter les derniers ſentimens de tous nos Alliez, parlerent par la voix d'Auenano, qui preſenta de leur part quatre Colliers.

Onontio, dit-il, nous ſommes ravis de tout ce que tu as fait, & nous avons écouté ce que tu viens de dire, marque de cela voilà nos paroles (en donnant quatre Colliers) pour t'aſſurer que nous ſerons fermes à garder tes ordres. Pour ce qui eſt des Eſclaves que nous ne t'avons pas amenez, nous t'en avons fait le maître, & tu les envoyeras querir.

Il fallut confirmer cette grande Alliance par quelque endroit éclatant, & pour le faire avec toute la circonſpection poſſible, Meſſieurs de Callieres, de Champigni & de Vaudreuil, fumerent dans le Calumet, que l'on porta enſuite aux Iroquois & aux Députez de tous les Alliez, qui en firent de même. On le chanta, &

pour cet effet trois François alternativement à travers de tous les Peuples, qu'étoient assis sur l'herbe, marchant en cadence, leur visage animé, & le mouvement du corps qui répondoit à la vehemence de leurs paroles, marquoient assez la cadence des Soldats, apporterent pendant ce temps-là dix grandes Chaudieres dans lesquelles on avoit fait boüillir trois bœufs que l'on avoit coupez en petits morceaux. On fit le Festin qui étoit extrêmement frugal pour tant de monde, & on alla allumer le feu de joye derriere l'Eclos au bruit des Boëtes, de la mousqueterie & du canon.

Tel fut le jour heureux qui fut l'accompliſſement de tous les travaux de feu Mr. le Comte de Frontenac, l'amour & les délices de la Nouvelle-France, le Pere des Nations Sauvages ſes Alliez, & la terreur de cette redoutable nation, qui faiſoit trembler toute l'Amerique Septentrionale. Il avoit porté le fer & le feu chez eux à l'âge de 74. ans, en 1695. Il les avoit forcez de lui demander pluſieurs fois la Paix; mais comme il ne vouloit pas abandonner ſes Alliez, il la leur refuſa, il les força de conſentir à la fin qu'ils y fuſſent compris. Ils ceſſerent tous Actes d'hoſtilité en mil ſix cens quatre-vingt dix huit, & ſi la

mort ne l'eût prévenu cette année, qu'il donna le repos à ce vaſte continent, il auroit eû la ſatisfaction de voir amener generalement tous les Priſonniers ſes Alliez qui avoient toûjours donné matiere à differer la Paix.

Tous les Députez ratifierent la Paix en mettant chacun leurs armes, qui étoient un Orignac, un Caſtor, un Chevreuil, un Cerf, un Rat muſqué, & une infinité d'autres animaux.

Les marques d'eſtime & d'amitié que l'on avoit témoigné juſqu'alors à tous nos Alliez, auroient fait peu d'impreſſion ſur leur eſprit, ſi l'on n'en étoit venu en même-temps à quelque choſe de plus réel & de plus efficace, pour reconnoître tous les bons ſervices qu'ils venoient de nous rendre. On ſongea donc à leur faire les preſens que l'on prépara dans les magaſins du Roi.

Aprés qu'ils ſe furent repoſez un jour, on leur donna l'Audience de congé dans la Cour du Chevalier de Callieres, où ils avoient amené tous leurs Eſclaves, il leur recommanda d'abord de conſerver cette Paix, il exhorta les Hurons de la Riviere de ſaint Joſeph de s'établir au détroit des deux lacs, & aux autres de venir chaſſer vers ces quartiers, il encouragea

Chichikatalo de rassembler toutes les Nations Miamises à cette riviere, afin de n'y faire qu'un seul établissement : il témoigna à Ounanguicé & à Elouasen son ressentiment de ce que Noensa Chef des Islinois-Kaskasias, avoit quitté son Village où étoit la Mission pour s'établir tous dans le Missisipi. Je croi, Monsieur, que le changement est arrivé par les intrigues secretes des François du bas du fleuve, il couvrit la mort du Chef des Islinois qui venoit à Montreal, l'on aporta pour cet effet un capot, une chemise, & des mitasses, dont on chargea Ounanguicé, qui avoit ordre de les envoyer à la Nation de ce Chef. On fit faire la Paix entre les Outagamis & les Sauteurs.

On couvrit la mort de l'Outagamis, que ceux-ci avoient tué, par un present que l'on donna au Porc-épic. On lui presenta le Calumet de Paix dans lequel il fuma : afin, dit on, d'avaller la vengeance qu'il auroit pû en tirer.

Ouabangué, Chef des Sauteurs, en fit autant, ainsi l'alliance devint solemnelle. Tous les Chefs des autres Nations fumerent comme témoins de cette réünion.

On distribua les presens qui consistoient en poudre, balles, capots chamarez de dentelles de gallon d'or. On en fit en par-

ticulier à ceux qui avoient pris nos interêts avec plus d'attachement. Toutes ces liberalitez furent faites aux dépens du Roi. Tous les Députez prirent en même-temps congé. Voici leurs dernieres paroles.

Quarante-ſols dit. Il y a quelques années que la hache eſt arrêtée, nous l'avons miſe ces jours ici dans le plus profond de la terre, faiſons donc paſſer une riviere par deſſus, afin qu'on ne la reprenne plus de part n'y d'autre. Quiconque le fera de ſon Chef, tires-en vengeance. Nous te remercions de tes preſens. Nous conſervons pour toi tous les mêmes ſentimens que nous t'avons témoigné juſqu'à preſent.

Haſſaki vint enſuite. Voila les Priſonniers que tu nous as demandé que nous te preſentons pour la derniere fois. Ils ſont à toi preſentement, tu leur as dit dans le Conſeil general que tu leur donnerois la vie, puiſque tu leur permets de s'en retourner dans leur païs, qu'ils ſe ſouviennent en même-temps lors qu'ils nous rencontreront dans nos Partis de chaſſe, que nous les avons regardez comme nos freres, & comme nos propres enfans ils nous ont obligation de la vie, ne faiſons d'orénavant qu'une même chaudiere.

Jean le Blanc fit un grand diſcours. Je

parle, dit-il, au nom de toutes les Nations Outaouakſes & des Alliez, qui ſe ſont aſſemblez dans ta Cabane pour écouter ta voix. Il eſt inutile de te repeter, mon Pere, que nous l'avons fait par celle du Pere Anjalran, puiſque nous ſommes venus te voir. Prie le Maître de la vie qu'il nous conſerve dans notre voyage, qu'il diſſipe nos maux de tête & d'eſtomach, afin que nos Parens nous voyent tous contens, ils ne croyent pas qu'on ait voulu nous faire mourir. Ce Chef regardoit le Chevalier de Callieres, comme un Jongleur qui jettoit un ſort, pour le retirer quand il le veut. Le rhume qu'ils avoient tous étoit ſi violent, que l'on étoit touché de les voir retourner dans cet état.

Voici un Collier de porcelaine, continua-t'il, que je te donne pour le Pere Anjalran. Depuis que deux Maringouins l'ont piqué, nous ne l'avons plus vû à Michilimakinak. Il vouloit dire depuis qu'il fut bleſſé de deux coups de bâton; dans un combat que Mr. de Denonville livra aux Iroquois il y a plus de treize ans. Nous l'eſtimons, & nous avons toûjours remarqué qu'il prenoit nos interêts.

Comme il commence à avoir quelque âge, nous te demandons Perrot qui ſoit ſon ſoutient, afin qu'il puiſſe lui aider

dans toutes les occaſions où nous aurons beſoin de lui. Je ne te demande qu'une grace en quittant ta natte, d'empêcher que l'on ne vende de l'eau-de-vie à qui que ce ſoit de tes Alliez. C'eſt une boiſſon qui nous gâte l'eſprit. Fais en ſorte que l'on puiſſe éviter tout.

Je te prierois volontiers que ſi quelque François venoit par hazard en apporter à Michilimakinak, il nous fût permis de le piller, afin qu'il ne vienne point renverſer l'eſprit de notre Jeuneſſe. Je te dis adieu, mon Pere, & je reviendrai te voir l'année qui vient.

Toutes les Nations applaudirent Jean le Blanc, il n'y eut que Quarante-ſols qui fut ſcandaliſé de ce qu'il venoit d'oüir pour toutes les Nations, ſans avoir demandé l'avis particulier aux Hurons. Que veut-il dire, repartit ce Chef entre ſes dents, de piller l'eau-de-vie que les François pourroient apporter à Michilimakinak, ils ont bien la mine de piller eux-mêmes ce qu'ils auront, ſous prétexte de l'eau-de-vie.

La penſée de Quarante-ſols convenoit aſſez aux mouvemens de ſon cœur, il entroit moins dans l'inconvenient que pouvoit produire cette viſite, qu'il n'avoit envie lui-même & toute ſa Nation d'en

emporter, & il le fit paroître avec assez de finesse, puis qu'ayant laissé partir tous les Outaouaks que l'on alla excorter à plus de huit lieuës. Il representa à son départ qu'il étoit bien obligé de ce que Monsieur de Vaudreuil étoit allé reconduire les Alliez, & qu'il le prioit de ne faire aucun détachement de sa garnison à son sujet, par l'apprehension où ils étoient que le mouvement ne dérangeât peut-être les affaires particulieres du Gouvernement.

On ne jugea pas à propos d'acorder cette licence de piller l'eau de-vie qui arriveroit à Michilimakinak, mais on leur dit que s'il y en venoit sans la participation du Gouverneur, il falloit en avertir les Peres Jesuites, qui regleroient toutes choses, qu'ils avoient quelque raison de ne pas souffrir que leurs gens en embarquassent, puis que plusieurs en abuseroient, qu'indubitablement elle incommoderoit tous ceux qui sont malades, & que l'on prieroit le Maître de la vie de leur être propice pendant leur Voyage. On promit de leur donner le Pere Anjalran, dont les conseils ne leur seroient pas desavantageux, puis qu'on ne pouvoit leur accorder presentement Perrot qui pourroit partir l'année prochaine.

Ounanguicé fut plus judicieux que Jean

le Blanc : Il eut la précaution d'apostropher toutes les Nations Outaouakses l'une aprés l'autre, pour demander leur consentement ; conjointement avec tous les Alliez. Il exagera ce que Jean le Blanc venoit de dire en faveur des Nations qui avoient fait paroître un attachement particulier à nos interêts.

Sois persuadé, dit-il, encore que ma Nation & celle du fond du lac Huron, n'oublieront pas ce que tu as si heureusement achevé, la terre est applanie presentement.

L'Arbre de Paix, est donc planté sur la plus haute montagne, il faut que les Iroquois & tous tes Alliez jettent souvent les yeux sur lui. Vivons d'orénavant paisibles ; mangeons dans la même chaudiere lorsque nous nous rencontrerons à la chasse.

Si quelques Nations viennent troubler ce beau jour, il faut que tu exige de lui une satisfaction entiere : Nous t'en remettons la vengeance, tu peux t'assurer que nous t'en laissons le maître. Il est bon même que l'offensé te fasse ses plaintes ; tu y auras égard, & tu prendras le casse-tête en sa faveur, de peur qu'il ne le fasse de son propre mouvement.

Chichikatalo touché de la joie qu'il avoit

avoit que tout étoit paiſible ſur la terre, finit l'Audience.

Mon Pere, dit-il, je ſuis ravi de voir l'Iroquois réüni avec nous autres. Mon Pere j'apprehende une choſe, qu'il ne vous trompe; car ſouvent il m'a parlé de bouche, mais ſon cœur ne correſpondoit pas à ſes paroles. J'ai de la joye de ne plus entendre le bruit des armes qui ſe choquent les unes contre les autres, pour venger l'inſulte qu'il nous faiſoit. C'eſt donc aujourd'hui que le Soleil éclaire, que la terre va être unie, & que nous n'aurons plus de querelles. Quand nous nous rencontrerons, nous nous regarderons comme freres, & nous mangerons le même morceau enſemble. Je me tourne du côté de l'Iroquois & je lui parle, (il n'y avoit pour lors que les Priſonniers,) la paix ſe fait en preſence de celui qui a creé le Ciel, la terre, & à qui rien au monde n'eſt caché. Ils peuvent vous tromper, mon Pere, & nous autres; mais ils ne le tromperont pas, car celui qui eſt le vrai Dieu en prendra la vengeance. Mon Pere, je vous prie de croire que j'ai l'eſprit bienfait. Je ne ſuis point comme mes freres les Outaouaks qui vous demandent d'arriver paiſiblement chez eux, comme ſi cela dépendoit

de vous. Je ſais qu'il n'appartient qu'à Dieu de donner la vie ou la mort, & que s'il ne tenoit qu'à vous nous arriverions tous où nous ſouhaitons d'aller ; mais à l'égard de mes morts je n'en aurai aucun reſſentiment, Dieu en eſt le maître, car ſi il ſouhaitoit m'appeller moi-même qui vous parle, il y faudroit paſſer comme les autres : Ainſi, mon Pere, je vous dis adieu, peut-être ne reviendrai-je jamais, car je me vois bien fatigué. Je vous prie de fumer bien paiſiblement dans mon calumet, & de vous reſſouvenir de moi. Adieu mon Pere.

Ce ne fut pas ſans raiſon que Chichikatalo fit cet adieu qui devint éternel. Etant mort huit jours aprés avec les ſentimens d'un trés bon Chrétien ; tout ce qui lui tint le plus au cœur, en mourant, fut l'apprehenſion où il étoit que ſa Nation ne tirât quelque mauvaiſe conjecture de ſa mort. Si quelqu'un, diſoit-il, pouvoit bien faire comprendre à nos Alliez ce qui s'eſt paſſé ici, je mourrois content.

Mais j'ai peur que quelque mauvais eſprit n'aigriſſent les choſes, & qu'ils ne croyent que l'on m'ait empoiſonné. Toute cette negociation ſe termina le ſept Août, que les Iroquois demanderent leur Audience de congé. Et voici, Monſei-

gneur, le resultat de tous les Conseils.

PAR UN PREMIER CGLLIER.

Mes enfans les Iroquois, je parlai hier aux Sauvages des Nations d'enhaut, qui me reïtererent toutes les assurances qu'ils m'ont données en votre presence, dans l'Assemblée que je fis le quatriéme de ce mois, qu'ils garderoient inviolablement tout ce qui à été reglé par la Paix que j'ai faite avec vous, & qu'ils m'obeïroient en toutes choses. Je suis persuadé que vous en userez aussi de même. Ils m'ont accordé vos Prisonniers, pour que j'en fisse ce que je voudrois; sur la promesse que je leur ai faite que vous me renvoyeriez les leurs pour les leur remettre, suivant la parole que vous m'en avez donnée. Ainsi je veux bien vous les rendre presentement, à la reserve de cinq qui ont voulu rester avec les Hurons, afin que vous vous en retourniez tous contens de moi, & je vous donne le Sieur Joncaire comme vous l'avez souhaité, pour me ramener leurs gens, ne manquez pas pour réparer la faute que vous avez faite en les laissant à vos Villages, de surmonter toutes les difficultez qui pourroient se rencontrer parmi les Particuliers qui les ont, afin que je contente aussi mes Alliez en leur rendant incessam-

ment tous leurs Priſonniers, & leur faſſe connoître votre ſincerité, pour que dés cet Hyver vous puiſſiez chaſſer enſemble tranquilement, & ſans qu'ils ayent aucune méfiance de vous. Je vous redemande auſſi le reſte de mes François, afin que les affaires ſoient entierement terminées.

PAR UNE BRANCHE DE PORCELAINE.

Je vous ai déja fait dire par Theganiſſorens & par le Pere Bruyas, que j'ai envoyé rétablir le Fort que nous occupions autrefois au détroit.

Que ſi il arrivoit quelque démêlé dans le temps que vous ſerez à la chaſſe les uns les autres de ce côté-là, ſans avoir la peine à cauſe de l'éloignement de me venir trouver, le Commandant que j'y ai mis puiſſe vous proteger, & vous accommoder, en m'en rendant compte; comme à fait celui du Fort Frontenac l'Hyver dernier, avec les Nations qui étoient à la chaſſe aux environs; auſquels il envoya dire de ma part de ne vous y pas troubler, afin que ce ſoit un moyen de maintenir la Paix. D'ailleurs quand vous voudrez aller au fort du Détroit, vous y ſerez bien reçûs, & y trouverez les marchandiſes à un prix raiſonnable.

PAR UN SECOND COLLIER.

Je vous ai fait dire auſſi par les mêmes

que si la guerre recommençoit entre nous & les Anglois, où les ennemis, vous pensiez à ne vous en point mêler. Je vous le repete encore, en vous repetans par ce Collier, qu'en cas que la guerre arrive vous demeuriez paisiblement sur vos nattes, sans prendre aucune part dans nos démêlez, parce qu'autrement ils vous engageroient de nouveau à la guerre avec moi & avec tous mes Alliez, qui vous boucheroient le chemin de chez vous ici, & dans tout vôtre établissement, qui vous est presentement libre, pour aller & venir chercher vos necessitez.

Par un troisie'me Collier.

Vous m'avez fait entendre que les Aniez décendroient ici par le lac Champlain, pour être presens à ce que je reglerois avec vous : cependant comme je ne les vois point arriver, je vous recommande de les y faire venir incessamment pour être compris dans tout ce que nous venons d'arrêter ensemble.

Je ne veux pas vous laisser partir, vous autres Chefs & gens de Conseil, Députez de vos Nations, pour venir ici sans vous faire à chacun un present, en reconnoissance des fatigues que vous avez essuyées pour vous rendre ici, pour terminer ensemble toutes les affaires.

Nous vous remercions de l'établiſſement que vous avez fait au détroit, parce qu'allant à la chaſſe de ce côté-là, nous ſerons bien aiſes de trouver nos beſoins.

Nous ſerions fachez que vous euſſiez la guerre avec les Anglois, parce que vous êtes de nos amis & eux auſſi, cependant ſi cela arrivoit, nous vous laiſſerions en fumant paiſiblement ſur vos nattes, comme vous nous le demandez.

Nous ferons ſavoir aux Aniez ce que vous nous recommandez, & nous leur marquerons le chagrin que nous avons eû de ce qu'ils ne ſe ſont pas trouvez ici preſens avec nous.

Les Aniez arriverent quelques jours aprés le départ de ceux-ci, & aprés qu'on leur eût fait le détail de ce qui avoit été conclu, ils l'approuverent par toutes ſortes d'aplaudiſſemens, & aprés avoir ſalué le Chevalier de Callieres, & lui avoir fait leurs preſens & reçû les ſiens, ils prirent congé de lui & s'en retournerent fort ſatisfaits de leur voyage. Je ſuis avec un profond reſpect,

MONSIEUR,

Votre trés-humble, &c.

LETTRE DE Mr. BOBE', MISSIONNAIRE.

A Monsieur Raudot Intendant general des Classes, ci-devant Intendant de la Nouvelle France.

VOus voulez, Monsieur, que je vous dise mon sentiment sur le manuscrit de Monsieur de la Potherie, que vous m'avez donné à lire ; j'aurai l'honneur de vous dire, Monsieur, que l'ayant lû avec grande attention, j'ai été surpris qu'il ait si bien rempli un dessein dont il me paroissoit qu'il étoit difficile de venir à bout. Il faut certainement qu'il se soit bien donné de la peine de s'instruire de tout ce qui étoit necessaire pour débroüiller tant d'intrigues d'un si grand nombre de Nations Sauvages, & par raport à leurs interêts & par raport à ceux des François ; il m'a témoigné qu'aprés avoir connu par lui-même le gouvernement du Canada en particulier, dont il en a fait une Histoire qu'il a eû l'honneur de dédier à son Alteſſe Royale Monseigneur le Duc d'Orleans, il

avoit voulu penetrer à ſix cens lieuës par delà, mais que ſa ſanté & ſes emplois ne lui ayant pû permettre de parcourir cette vaſte étenduë des païs, il s'étoit contenté de lier amitié avec la pluſpart de tous les principaux Chefs des peuples Alliez de la nouvelle France, qui décendoient tous les ans à Montreal pour faire leur traite de pelleteries. Il s'étoit d'abord fait un Plan de l'Hiſtoire preſente; il n'a donc pas eû de peine dans toutes les converſations qu'il a eûës avec eux de connoître leurs Mœurs, leurs Loix, leurs Coûtumes, leurs Maximes, & tous les évenemens particuliers qui ſe ſont paſſez chez eux.

Le Sieur Joliot n'y a pas peu contribué, car pendant les Leçons de Geométrie qu'il lui aprenoit, il l'inſtruiſoit de tout ce qu'il avoit vû & connû chez ces peuples. Les Peres Jeſuites qui étoient fort de ſes amis lui ont été fort utiles.

Le Sieur Perrot qui eſt le principal Acteur de tout ce qui s'eſt paſſé pendant plus de quarante ans parmi ces peuples, l'a informé à fond, & avec la plus grande exactitude de tout ce qu'il raporte. Monſieur de la Potherie à qui j'ai témoigné être ſurpris qu'il eût pû avoir une connoiſſance ſi diſtincte d'un ſi grand nombre de faits, & mettre en ordre tant de cho-

ſes ſi embroüillées, m'a avoüé que toutes ces perſonnes lui avoient été d'un trés-grand ſecours, qui les queſtionnoit par ordre, par rapport à ſon deſſein ; qu'il mettoit auſſi tôt en écrit ce que ces Sauvages lui avoient dit, qu'il les lui liſoit afin d'y faire les corrections convenables, & que c'eſt par ces ſoins qu'il eſt ſorti de ce labirinthe.

Je vous avouë, Monſieur, que j'ai lû avec plaiſir ce Manuſcrit, & que j'y ay apris ce que je n'avois vû dans Lahoutan, dans le Pere Hennepin, n'y dans tous les autres qui ont écrit de la Nouvelle France. Je croi que tout le monde le lira avec la même ſatisfaction. On y aprendra comment en 1667. un Subdelegué de Monſieur Talon Intendant du Canada, aſſembla au Saut ſainte Marie les Chefs de toutes les Nations des Lacs, & de quantité d'autres Nations du Nord & du Sud ; & que là en leur preſence, & de leur conſentement, il prit poſſeſſion des Lacs & de tous ces vaſtes païs au nom du Roi : qu'il planta un Poteau auquel il attacha les armes de Sa Majeſté ; & que toutes ces Nations reconnurent le Roi pour leur Pere & leur Défenſeur. On y verra l'inclination de tous ces peuples pour la Nation Françoiſe, on y admirera la prudence

& l'adreſſe des François pour ménager les eſprits de ces Sauvages, & les retenir dans notre alliance, malgré toutes les intrigues des Anglois & des Iroquois leurs Emiſſaires, qui faiſoient tous leurs éforts pour les rendre nos ennemis, où pour les engager à ſe faire la guerre contre eux, & par ce moyen les mettre dans leurs interêts. On ſera ſurpris de la hardieſſe & de l'intrepidité des François, qui vivoient parmi ces barbares qui tous les jours les menaçoient de les faire brûler & de les tuër. On reconnoîtra que ces peuples que l'on traite de Sauvages ſont trés braves, bons Capitaines, bons Soldats, trés ſages & trés-rafinez Politiques, adroits, diſſimulez, entendant parfaitement leurs interêts, ſachant bien venir à bout de leurs deſſeins. Enfin que les François & les Anglois ont beſoin de toute leur adreſſe & de tout leur eſprit pour traiter avec eux.

Vous voyez par là, Monſieur, que la lecture du Livre de Monſieur de la Potherie ſera agreable au Public, & qu'elle ne ſera pas inutile à ceux qui ſous les ordres du Roi ont ſoin de ce qui regarde la Nouvelle France, puiſqu'il leur fera connoître qu'il eſt de la derniere importance de prendre toutes les meſures con-

venables pour empêcher que les Anglois & les Iroquois ne débauchent les Nations Alliées des François, où ne les engagent à se faire la guerre les unes avec les autres que pour ruïner par ce moyen notre commerce, & nous obliger d'abandonner le païs, afin de s'emparer de l'un & de l'autre.

BOBE', MISSIONNAIRE.

Fin du quatriéme & dernier Tome.

TABLE DES LETTRES CONTENUES DANS CE IV. TOME

LETTRE IX.

Thiorhathariron Chef Iroquois de la montagne de Montreal, eſt ſoupçonné de trahiſon par les Colliers dont il eſt chargé de la part des cinq Nations Iroquoiſes.

Differents Partis en campagne contre les Iroquois.

Quincon de Saint Ours, (Oncle à la mode de Bretagne de Madame la Maréchale de Tallard, Commandant des Troupes d'un détachement de la Marine, arrête les irruptions des Iroquois ſur le fleuve ſaint Laurent.

Neuf cens guerriers Outaouaks font de grands deſordres chez les Iroquois.

Grands

TABLE DES LETTRES.

Grands éclairciſſemens à Michilimakinak entre les Outaouaks & le Commandant François.

Audience à Noskatin, Chef de vingt-deux Villages.

Scoux, qui vient faire Alliance avec le Comte de Frontenac.

Réponſe au Vice gouverneur de Baſton par Ouſanmihouez, & Ekeſambramet, Chefs Abenaguis.

Le Comte de Frontenac donne Audience à pluſieurs Chefs de ſes Alliez.

La Durantaye Capitaine, défait les Iroquois au lac Champlain.

Les Iroquois du Saut envoyent prier les Outaouaks de venir voir brûler un priſonnier Iroquois, pris par la Durantaye.

page 1.

X. LETTRE.

Arrahtio Ambaſſadeur Iroquois demande la Paix.

Otaxeſté Chef Oneyout, médiateur de la Paix, s'offre pour ôtage.

Le Comte de Frontenac donne ordre aux préparatifs de la guerre contre les Iroquois, nonobſtant la nouvelle de la Paix entre la France & l'Angleterre.

Grande conſternation parmi les cinq Na-

tions Iroquoises, de la mort du redoutable la Chaudiere Noire, tué par des Algonkins.

Mort du fidelle Auriouaé, Auteur des dernieres guerres des Iroquois.

Les Iroquois sont choquez contre le Chevalier de Bellomont General de la Nouvelle Angleterre, qui veut les regarder comme sujets de la Couronne.

Different du Comte de Frontenac avec ce General sur ce sujet. 82

XI. LETTRE.

Les Iroquois ayant apris la mort du Comte de Frontenac, different de conclure la Paix.

Le Pere Bruyas Jesuite va en Ambassade chez les Iroquois.

Ambassade des Iroquois pour traiter de la Paix.

Le Pere Amyalran Iesuite va au païs des Outaouaks, pour les engager d'amener les Esclaves Iroquois, & de se trouver au Conseil general de la Paix. 113

Lettre du Roi d'Angleterre au Chevalier de Bellomont, Gouverneur General de la Nouvelle Angleterre. 118

DES LETTRES.

XII. LETTRE.

Toutes les Nations Alliées de la Nouvelle France tiennent des Conſeils generaux à Montreal, où la Paix eſt concluë. 193

Lettre de Monſieur Bobé Miſſionnaire, A Monſieur Raudot Intendant general des Claſſes, ci-devant Intendant de la Nouvelle France. 267

Fin de la Table.

35310

APROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le preſent Manuſcrit, & j'ai crû que l'impreſſion en ſeroit agreable & utile au Public. Fait à Paris ce neuviéme de Juin 1702.

FONTENELLE.

E723
B13/v
v. 3-4